293 A
5492.

42600

L'OBSERVATEUR
DES
SCIENCES MÉDICALES;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS, CHIRURGIENS ET PHARMACIENS;

DÉDIÉ A HIPPOCRATE,

PAR P.-M. ROUX, Rédacteur-Général.

Descends du haut des cieux, auguste vérité,
Répands sur mes écrits ta force et ta clarté.
VOLT. Henr.

3.me Année.

TOME SIXIÈME.

MARSEILLE,
IMPRIMERIE DE ROUCHON,
Imprimeur du Roi, rue St.-Ferréol, N.° 7.

1823.

Koninklijke Bibliotheek te 's Hage

Verwijderd K. B.

Le premier N.° de chaque tome est revêtu de la signature de l'Éditeur.

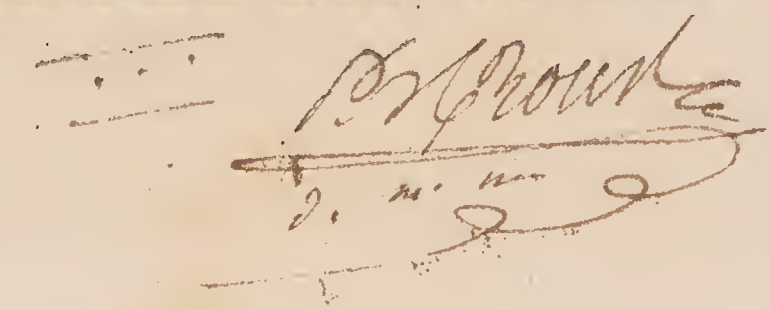

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/s2id13414990

HIPPOCRATE.

Chez les Grecs, qui étonna son rare et docte essor
Dans un art inventé pour être salutaire,
Il fut des Médecins et le Prince et le Pere,
Et parmi nous il l'est encor.

L'observ. des Sc. Méd.

L'OBSERVATEUR

DES

SCIENCES MÉDICALES.

Ceux qui prêtent serment devant l'effigie de l'immortel vieillard de Cos, communiquent alors à leur cerveau des impressions qui ne devraient jamais s'effacer. Hélas ! le tumulte des passions ne fait malheureusement que trop de parjures et l'on chercherait envain les moyens d'exciter des sentimens nobles dans l'âme de certains médecins. Mais il en est qui n'ont qu'à contempler le portrait d'Hippocrate et se rappeler leurs promesses, pour ne point compromettre la dignité de leur profession. C'est spécialement pour ceux-ci que nous plaçons à côté du portrait vénéré ces belles expressions que l'on ne saurait trop reproduire :

PROMESSE.

Moi. . . en présence des maîtres de cette école, de mes chers condisciples et devant l'effigie d'Hippocrate, je promets, au nom de l'Être Suprême, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans

JUSJURANDUM.

Ego... adstantibus scholæ magistris et condiscipulis carissimis, coràm Hippocratis effigie, auspice sacratissimo numine juro ac spondeo me semper medicinæ operam dando, leges honesti ac recti esse servatu-

l'exercice de la médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent, et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux n'y verront point ce qui s'y passe; ma langue taira les secrets qui me seront confiés; et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs, ni à favoriser le crime. Respectueux et reconnaissant envers mes maîtres, je rendrai à leurs enfans l'instruction que j'aurai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime, si je suis fidèle à mes promesses! Que je sois couvert d'opprobres et méprisé de mes confrères, si j'y manque!

rum, egeno curas gratis impensurum, nunquam mercedem nimiam flagitaturum. Ad ægrotantes vocatus, quæ, in intimis ædibus gerentur, non inspiciam, arcana fidei commissa silebo. Arte nunquam utar ad mores corrumpendos, improbitatique favendum. In magistros pius, eorum liberis, doctrinam à patribus acceptam, libenter rependam.

Benè de me sentiant homines, si promissis stetero; sin minùs, dedecore operiar, fratribusque despectus sim!

PREMIÈRE PARTIE.

OBSERVATIONS DE MÉDECINE-PRATIQUE.

Observation d'un abcès dans l'ovaire gauche, par M. Seisson, *médecin, à Marseille.*

Madame *Laforet*, âgée de 26 ans, blanchisseuse de dentelles, d'une assez bonne constitution, malgré les fréquentes maladies qu'elle a eues. Dès l'âge de 10 ans, douleur dans la fosse iliaque gauche qui depuis lors s'est faite plus ou moins sentir et surtout dans toutes les maladies qui sont survenues. A 13 ans, fleurs blanches qui ont continué jusqu'à présent. A 15 ans, menstruation assez régulière jusqu'à 16. A cette époque et à la suite d'une frayeur, irrégularité dans cette évacuation, n'ayant lieu le plus souvent que par l'usage des emménagogues stimulans. A 16 ans, maladie de trois mois pendant laquelle Mme. . . . éprouva de fortes douleurs d'entrailles, particulièrement dans la fosse iliaque gauche, avec vomissement. Cette maladie se termina par une abondante évacuation de vers.

Mariée à 19 ans, elle a été six ans dans cet état sans offrir le moindre signe de fécondation.

A 23 ans, vers la fin de l'hiver, fièvre dite bilieuse, précédée et accompagnée de l'exaspération de la douleur iliaque au point d'occasioner des syncopes très-longues.

Dans l'intervalle de ces maladies, Mme. *Laforet* jouissait d'une assez bonne santé, à part les fleurs blanches, l'aménorrhée et la douleur iliaque. Les fonctions assi-

milatrices étaient dans une parfaite intégrité et elle pouvait vaquer à ses occupations sans difficulté.

Le 13 mars 1823, accélération du pouls, chaleur, vomissemens, douleur très-aiguë dans la fosse iliaque gauche, se prolongeant dans la cuisse et la jambe du même côté. Des prétendus signes de saburre firent recourir aux émétiques et aux drastiques les plus actifs. L'acuité de la fièvre parut un peu diminuée. La douleur iliaque s'étendait jusqu'à la région de la rate et était parfois ambulante, ce qui pouvait lui donner l'apparence d'une douleur anomale nerveuse. La maladie se prolongeant, un autre médecin fut appelé; il y avait alors sécheresse et rougeur de la langue, constipation, pouls accéléré, sécheresse à la peau, chaleur au-dessus de l'état ordinaire; l'usage des délayans diminua d'abord l'érétisme général. Cependant la fièvre devint intermittente quarte. Les amers semblaient diminuer les accès, mais il restait toujours la douleur dans tout le côté gauche du ventre, fréquence et dureté du pouls, engorgement de toute l'extrémité inférieure gauche, et quelques jours plus tard, il se manifesta subitement une tumeur douloureuse, peu saillante, entre les deux dernières cotes asternales et les deux tiers postérieurs de la crête des os des iles, avec une fluctuation très-profonde. C'est alors que M. le docteur *Chapus* qui visitait la malade, voulut bien m'admettre à la voir avec lui. Les signes de l'irritation du tube digestif nous portèrent à appliquer des sangsues à l'anus. L'usage des délayans fut continué et nous appliquâmes des cataplasmes émolliens sur la tumeur. Dans l'espace de quatre jours, cette tumeur acquit un développement considérable, et la fluctuation devint mieux marquée.

A la suite d'une consultation, il fut décidé de donner issue au liquide par une ouverture faite avec le bistouri.

La malade couchée sur le côté droit, M. *Chapus* plongea son bistouri perpendiculairement jusque dans le foyer, fit une ouverture longitudinale d'un pouce et demi d'étendue. Dès que l'instrument eut pénétré dans le foyer, le pus jaillit verticalement, avec une force extraordinaire, à presque un pied d'élévation, l'écoulement se fit avec la même force pendant une minute et il recommençait toutes les fois que par une forte inspiration, les viscères étaient refoulés par le diaphragme. Il sortit à-peu-près cinq ou six pintes d'un pus jaunâtre, laiteux et d'une odeur extrêmement désagréable. Le doigt plongé profondément ne trouvait qu'un vaste foyer sans pouvoir atteindre le lieu où avait commencé l'abcès.

On mit un peu de charpie sur la plaie, des compresses épaisses pour etablir la compression antérieurement et postérieurement, et le tout fut contenu par un bandage de corps bien serré. La malade fut couchée sur le côté gauche ; (lait pour tout aliment, lavemens, etc.)

L'écoulement par la plaie fut considérable les premiers jours, il diminua ensuite et au bout du 16.e il ne sortait qu'un peu de sérosité blanchâtre. La plaie s'est rapidement rétrécie. Il restait cependant de la douleur vers l'iliaque, surtout par la pression. A cette époque seulement la malade nous permit d'introduire une sonde de gomme élastique pour faire quelques recherches. Nous ne trouvâmes plus qu'une sinuosité de deux pouces de profondeur qui plongeait vers la région iliaque, en passant sous la dernière côte. La plaie fut tenue ouverte pendant quelques jours encore au moyen d'une mèche.

Le 40.e jour à dater de l'ouverture de l'abcès, la douleur iliaque étant entièrement dissipée, je laissai fermer la plaie et Mme. *Laforet* a pu vaquer à ses occupations ordinaires.

Je m'abstiendrai de toutes réflexions sur cette maladie, je dirai seulement que sa cause primitive me paraît avoir été une inflammation quelconque ; que son siége a dû être dans l'ovaire gauche : en effet, d'une part le peu de détérioration de la constitution de la malade, la parfaite intégrité des fonctions assimilatrices et d'autre part, la lésion des fonctions génératrices, le lieu de la douleur, l'énormité de l'abcès ; enfin la prompte guérison, sont des raisons assez suffisantes pour donner à mon diagnostic une certitude presque mathématique. (1).

---

(1) L'abcès dont il est ici question, est évidemment le résultat d'une inflammation chronique latente qui, après avoir passé de temps à autre à l'état aigu, par telles ou telles causes excitantes, y a été portée par les évacuans, vomitifs et drastiques, au point de se terminer par la suppuration. Sans doute, l'ouverture de l'abcès était alors le moyen thérapeutique le plus efficace. Mais, dès le principe des douleurs à la région iliaque, et alors que l'on avait des raisons de croire qu'elles émanaient d'un état inflammatoire, il eut été facile de les combattre avantageusement par les anti-phlogistiques ; et c'est bien dans une semblable occasion que les sangsues, les délayans, etc., si recommandés par la doctrine du jour, étaient d'une nécessité indispensable.

(*Note du Rédacteur-général*).

SECONDE PARTIE.

MÉMOIRES, DISSERTATIONS, NOTICES NÉCROLOGIQUES.

MÉMOIRES.

ANALYSE de quelques recherches sur l'iode, par M. PIERQUIN, *docteur en médecine, etc.*

DIX ans se sont à peine écoulés depuis la découverte de l'iode par les chimistes français, que les médecins de toutes les nations ont répondu à l'appel du docteur *Coindet* qui, d'après des observations particulières nombreuses, se crut en droit de le désigner à la thérapeutique comme un remède puissant contre le goître. De savans observateurs ont répété les expériences du médecin de Genève, et les résultats ont été analogues; ne l'ayant employé qu'une seule fois, nous ne pouvons inviter les médecins à l'employer, et ce que nous allons dire appartient entièrement à la médecine de l'Allemagne qui s'est toujours distinguée par la justesse de son esprit et par les observateurs nombreux qui servent de guide. Nous ne pourrons donc point supposer l'influence de quelques considérations mal-entendues, dans l'opinion qu'ils ont donné sur l'emploi de l'iode. En médecine, il n'y a de secrets que pour les charlatans, c'est-à-dire, pour tous ceux qui ne voient dans l'art de guérir qu'un commerce lucratif et qui ne sont nullement guidés par une philantropie éclairée.

M. *Coindet*, en publiant sa découverte, a montré non seulement son désintéressement, mais son amour pour l'humanité dégradée et le juste orgueil de la gloire d'un art qui compte tant d'athées, aussi ne ressemble-t-il pas du tout à ces routiniers dont une longue carrière a dévoilé une espèce de spécificité dans quelques formules qu'ils emportent avec eux, après avoir été utiles à leur cupidité ; le médecin de Genève ne s'est pas contenté de publier son remède, il a reclamé les conseils et l'expérience de ses confrères de toutes les nations. lorsque les rédacteurs de la bibliothèque britannique (1) témoignèrent que « l'emploi de l'iode n'était pas toujours innocent pour toutes les constitutions même administré par des mains habiles », le docteur de *Carro*, à Vienne, avait lu le mémoire de M. *Coindet* ; il le publia dans les gazettes de Vienne, le 20 novembre, lorsque le cahier de la bibliothèque britannique que nous venons de citer, lui donna l'occasion d'écrire aux rédacteurs de cet excellent journal (2) et de leur faire part de ses essais. Nous croyons inutile de reproduire ici la lettre, il suffira, ce nous semble, de donner l'opinion de ce médecin sur un remède « qui ne se trouve pas encore dans les pharmacopées, ne cause jamais ces crampes d'estomac qu'occasione souvent le long usage de l'éponge et autres productions marines calcinées, et cette préparation n'est sujette à aucun danger ».

M. de *Carro* venait de publier la découverte du remède et l'offre de l'employer sur tous les malades qui se présenteraient à lui lorsque le docteur *Formey* (3),

---

(1) Cahier de décembre 1820, sciences et arts, p. 330.

(2) Cette lettre est insérée dans le cahier de mai 1821, sciences et arts, p. 65.

(3) Bemerkungen über den kropscend Nachricht über ein dagegen neu entdecktes wirk samés Mittel et Berlin 1020 La préface est datée du 27 octobre, 2.e édit., février 1821.

professeur en médecine et conseiller intime du Roi de Prusse publia un mémoire à son retour dans sa patrie. Il avait habité Genève quelque temps, il avait vu les succès obtenus par M. *Coindet*. Jusque-là ces praticiens n'avaient aucune expérience particulière. M. de *Carro* eut bientôt l'occasion de l'employer plusieurs fois et quatre mois après il publia dans les mêmes journaux les résultats qu'il en avait obtenus et que nous allons consigner ici.

« J'ai guéri complètement, dit M. de *Carro*, huit goîtres, plus ou moins gros, dans l'espace moyen de six semaines à deux mois. Plusieurs autres qui avaient résisté aux remèdes connus jusqu'alors, sont en bon chemin de guérison.

Quoique ce traitement se soit montré quelquefois inefficace et surtout dans les cas invétérés, où le mal avait déjà produit des lésions organiques de la glande thyroïde ou des parties adjacentes, j'ai vu deux goitres considérables devenir plus mobiles et moins durs, le son rauque de la voix s'améliorer et les mouvemens de la tête rendus plus faciles, quoique le volume de la tumeur ait fort peu diminué en apparence ».

M. de *Carro* a administré (Voy. lettre citée) la teinture d'iode à trente-huit malades, dont aucun n'a eu à se plaindre des résultats de l'introduction de ce poison dans l'économie (1) quoique quelques-uns l'aient pris pendant plus de trois mois. Il est vrai que M. *Formey* publia ensuite dans le mois de février de l'année dernière la seconde édition de son mémoire auquel il ajouta des observations particulières faites avec le talent qui le caractérise. Il administre l'iode dans le lait d'amandes, et il déclare qu'il n'a jamais eu aucun ré-

---

(1) *Orfila*, toxicologie.

sultat désavantageux produit par l'emploi de l'iode, ni durant le traitement. Ce médecin nous paraît être le premier à avoir employé ce remède dans la médication de quelques affections utérines ; il cite par exemple deux cas intéressans de maladies des ovaires, dont l'un a été sensiblement amélioré et avoue l'avoir trouvé inefficace employé à titre d'emmenagogue.

Le médecin de Vienne n'a jamais atteint la dose prescrite ou permise par M. *Coindet* (jusqu'à 20) il l'a toujours donné par quinze gouttes trois fois par jour (1), la dose moyenne était de dix et de six à huit pour les jeunes personnes La teinture lui a toujours paru préférable, deux fois il donna pendant le premier mois la teinture et pendant le second l'hydriodate de potasse pour combattre des goîtres excessivement durs ; il n'en retira aucun succès, mais il n'en éprouva aucun inconvénient.

Cette préparation de l'iode, qui est la plus désagréable de toutes, fut remplacée avantageusement par l'hydriodate de potasse que des malades prennent même avec plaisir, mêlé au sirop de capillaire ou à l'eau sucrée.

Les effets immédiats de ce remède notés par M. *Carro*, sont d'abord une expectoration plus abondante, une sensation de brulûre au gosier, qui dure environ un demi-quart-d'heure, après chaque dose, ce qui, selon M. de *Carro* doit servir de règle dans l'administration du remède que l'on continue le plus ordinairement pendant trois mois.

---

(1) M. de *Carro* avait fait faire des tablettes de guimauve parfumée avec l'eau de fleur d'orange et un quart de grain d'hydriodate, mais il n'osa point les employer de crainte que leur goût ne flattât trop le palais des malades et qu'elles ne devinssent par conséquent dangereuses.

M. de *Carro* n'a jamais remarqué les effets désignés par quelques médecins comme accompagnans ordinairement le traitement du goître par l'iode, tels que la faiblesse générale, l'insomnie, la toux sèche, la faiblesse de la vue, les tremblemens, et lorsqu'une maladie étrangère compliquait le goître, M. de *Carro* suspendait le traitement; un jeune garçon de 13 ans mourut du croup, après avoir pris inutilement le remède pendant près de deux mois.

Enfin M. de *Carro* pense que ce remède remplace très-avantageusement tous les moyens connus sans procurer aucun de leurs inconvéniens. En ce cas ce médecin est d'accord avec tous ses confrères de Vienne. Comme l'ont remarqué les deux médecins dont je viens d'exposer les résultats obtenus par l'emploi de l'iode, il faut mettre la plus grande prudence dans l'emploi de ce remède que la plupart des médecins regardent justement comme un violent poison. On a attribué la mort qu'il produit à la *saturation de l'économie animale* par ce venin, mais il est bien plus juste de croire avec M. *Matthey* (1) que ce résultat funeste est dû à l'irritation âcre, particulière qu'il détermine par sa présence dans l'estomac et par irradiation sur les organes du mouvement et de la circulation; aussi d'après les suites funestes que peut avoir à la longue l'ingestion de ce médicament, M. *Matthey* propose-t-il de l'administrer en frictions, mais pourra-t-on lui dire : vos expériences vous autorisent-elles à nous assurer que nous n'avons rien à redouter de ce mode d'administration?

En décembre 1821, M. *Baup*, médecin à Nyon, canton de Vaud, en Suisse, publia dans le même

---

(1) Bibliothèque universelle et cahier de mars 1821. Sciences et arts, p. 75.

journal (1) les succès qu'il avait retiré de l'emploi de l'iode. Il avait principalement en vue de venger ce remède de la défaveur dont quelques médecins cherchaient à l'entacher.

Depuis le mois de juillet 1820 (2) M. *Baup* eut trente goîtreux de divers âges, de diverses constitutions et des deux sexes, qu'il traita selon la méthode de M. *Coindet*, dont vingt-huit furent guéris sans éprouver aucun accident; il n'a point été aussi heureux sur le vingt-neuvième, qui prit inutilement quatre flacons de teinture.

Mais que doit-on inférer de cela? Que le remède est inefficace? c'est juste pour certains cas, mais jamais un médecin vraiment observateur n'en tirera une règle générale nuisible à son emploi. Le poivre cubèbe dont nous avons publié la découverte il y a quelques années dans ce journal, réussi-t-il toujours? Non certes, et nous exigerions de ces deux remèdes ce que l'on n'attend d'aucun autre, c'est-à-dire, une vertu spécifique, mais il faut augmenter les recherches, contribuer à les répandre et former pour l'iode ce que le célèbre professeur *Delpech* a fait pour le *piper-cubeba*, c'est-à-dire en étendre les propriétés, déterminer les cas propres à son emploi et faire produire des trésors dans un terrein inculte jusqu'alors. C'est ainsi que ce professeur a rendu des services immenses à la thérapeutique des maladies vénériennes, par exemple, dont nous espérons de posséder bientôt les heureux résultats.

Nous avons parlé de l'insuccès que M. *Baup* avait

---

(1) Cah. de décembre 1821. Sc. et arts, p. 304.

(2) C'est à cette époque que M. *Coindet* lut à la Société helvétique des sciences naturelles, séante à Genève, son premier mémoire sur l'emploi de l'iode.

eu sur un malade, il fut plus heureux sur le dernier, qui, âgé d'environ quarante ans, portait un goître assez considérable, qui avait diminué plusieurs fois par l'usage de l'opiate composé avec l'éponge calcinée, le quinquina et le sirop d'absinthe; ce malade ayant consulté M. *Baup*, ce médecin lui administra le tiers d'un flacon et le goître disparut presqu'entièrement. Il est important de noter comme hommage à la vérité que ce fut le seul malade chez lequel M. *Baup* ait remarqué *les symptômes iodiques* qu'il combattit avantageusement par les bains chauds, le lait de vache, les boissons adoucissantes, le laudanum, un régime doux qui n'opèrent que lentement. Un autre phénomène non moins digne d'attention, c'est qu'ayant ordonné une infusion de quinquina à froid, avec de la valériane, le malade en fut incommodé au point d'être forcé d'en discontinuer l'emploi.

Comme la vraie médecine, l'existence, ou mieux la bonté d'un remède ne peut être étudiée ou adoptée que d'après des observations, qui en constatent les heureux résultats; nous allons en citer rapidement quelques-unes que M. *Baup* a consignées dans le recueil cité,

« Deux sœurs, âgées l'une de 5 ans, l'autre de douze, prirent la teinture composée avec vingt grains d'iode, dissous dans une once d'esprit de vin; non seulement leur goître disparut, mais *des engorgemens scrophuleux* dessous la mâchoire inférieure furent aussi *complètement guéris*, sans que ni l'une ni l'autre, ayent éprouvé aucun accident ».

« Un jeune homme de 17 ans portait un goître volumineux et un ulcère établi sur un engorgement considérable vers l'angle de la mâchoire inférieure gauche qui existait depuis plusieurs mois, et qu'aucun remède n'avait pu affaiblir, il prit par goutte la tein-

ture composée de vingt grains d'iode sur une once d'alcohol ; dans l'espace de cinq semaines, il fut débarrassé de son goître et fort bien guéri de *l'ulcère*. Il n'a éprouvé aucun des accidens iodiques remarqués dans quelques cas ».

Nous pouvons encore ajouter à ces observations intéressantes la suivante :

« Un garçon de 12 ans avait un goître fort dur et des engorgemens chroniques des deux glandes parotides, il fut guéri dans l'espace de neuf semaines par l'emploi de la teinture d'iode sans aucun inconvénient ».

M. *Baup* ne s'est point borné à essayer l'emploi de la teinture d'iode, il a aussi employé plusieurs fois les frictions d'hydriodate de soude ou de potasse, il paraît que cette méthode prévient les phénomènes qui suivent quelques fois le traitement iodique, c'est du moins le résultat de l'observation de plusieurs autres médecins. Sur seize goîtreux, quatorze ont été complètement guéris dans l'espace de six à dix semaines, sans avoir éprouvé le plus léger mal-aise. Le quinzième malade, âgé de 27 ans, éprouva de la douleur (1) et de la dureté dans son goître après avoir employé quinze grains d'hydriodate de potasse en frictions. (Huit sangsues sur la tumeur). Trois jours après il avait considérablement diminué. Le malade se refusa à continuer l'emploi des frictions et prit une cuillerée à café d'une dissolution d'hydriodate de potasse dans quatre onces d'eau distillée. Dans l'espace de trois semaines elle fut entièrement guérie.

L'observation suivante, concernant le seizième malade, nous paraît assez importante pour que nous en

---

(1) Cet état arrive quelquefois. La seule suspension du remède et l'application des sangsues le font disparaître ; diverses causes peuvent la produire, telles que la constitution individuelle, l'abus de l'emploi du remède, etc.

laissions tracer les symptômes par l'observateur lui-même.

Le seizième malade, âgé de quarante-huit ans, portait, depuis bien des années, un goître considérable, dur, inégal, qui lui occasionait de l'oppression; plusieurs fois j'avais diminué sa dureté et son volume avec l'opiat que j'ai déjà indiqué; mais la tumeur revenait toujours, ainsi que la difficulté de respirer : le malade avait souvent la figure rouge, des maux de tête, le gonflement du cou, en comprimant les vaisseaux veineux, explique la fréquence des céphalalgies par la difficulté avec laquelle le sang du cerveau revient au cœur. Le malade avait quelquefois de la fièvre, il se plaignait d'un rhumatisme à l'épaule gauche, qu'aucun remède n'avait amandé; je lui conseillais d'appliquer vingt-quatre sangsues sur l'épaule et de prendre quelques bains chauds. Après ce traitement préparatoire, que j'administrai par absorption, il se frictionna le goître tous les soirs avec gros comme une bonne noisette de la pommade; il commença le 6 août, au bout de quelques jours le malade fut si content de voir diminuer son gros cou, qu'il fit des frictions matin et soir, tellement abondantes, qu'en trente jours il employa trois doses de pommade d'hydriodate de potasse, dans l'intention de se guérir plus promptement; je fis cesser les frictions, parce que le malade avait maigri, il les reprit dix jours après.

M. le docteur *Coindet* avait déjà signalé le danger de l'usage abusif de ce remède, même sous cette nouvelle forme. Dès le 26 septembre, le malade éprouva tous les symptômes produits, parce que l'auteur appelle saturation iodique, ou affection constitutionnelle. On cesse les frictions tout aussitôt, je lui conseillais pour remède eau sucrée et du lait, tous les soirs un grain d'opium mêlangé à un scrupule de gomme arabique,

matin et soir dix onces de lait de vache chaud et sucré, un régime doux, l'abstinence du vin, du café et de tout stimulant. Il est aujourd'hui en pleine convalescence.

Enfin les expériences nombreuses de M. *Baup* lui font présumer avec raison que réitéré par des mains habiles, l'iode deviendra le spécifique des maladies froides, pour me servir de l'expression de quelques médecins. Si, comme le pense le médecin de Nyon, ce *spécifique* du goître et des engorgemens glanduleux est un puissant stimulant du système lymphatique, ne pourrions-nous pas concevoir *à priori* les heureux résultats dont son emploi serait suivi dans la médication de cette maladie horrible pour laquelle la médecine est encore insuffisante et dont les variétés sont si nombreuses ? Pourquoi d'après des idées théoriques assez vraisemblables ne s'est-on point élevé, en effet, à son emploi chez les éléphantiaques, les lépreux, etc., au lieu de proposer la castration ou l'amputation ?

L'action de l'iode offre, comme l'a dit M. le docteur *Baup*, quelques points d'analogie avec celle du mercure, tous les deux portent leurs résultats directs sur le système lymphatique; tous deux déterminent la salivation qu'il est difficile d'arrêter, lorsqu'on ne les a point suspendus dès la présence de ce phénomène, leur action persiste après la cessation de leur emploi ou la suspension, et d'après cette identité d'action, M. *Baup* prescrit le même régime pour les goîtreux traités par l'iode, que pour les vénériens traités par les préparations mercurielles.

Ces succès rapides et assurés, obtenus par divers médecins aux diverses latitudes, nous permettent de croire que ce remède, dont M. *Coindet* a enrichi notre thérapeutique, finira par être placé un jour auprès du quinquina, du mercure, etc.

TROISIÈME PARTIE.

LITTÉRATURE MÉDICALE, NOUVELLES SCIENTIFIQUES, MÉLANGES, ETC.

1.° Analyse d'ouvrages imprimés.

Essai pour servir à l'histoire des fièvres adynamiques et ataxiques ; par J. B. Monfalcon, *médecin, membre de plusieurs Sociétés savantes nationales et étrangères, etc.* (Un vol. *in*-8.° de 106 pages, Lyon 1823).

Ce mémoire est divisé en deux parties précédées d'une introduction dans laquelle des considérations physiologiques importantes sont presentées au lecteur avec clarté et précision. Les fonctions qui régissent la vie sont exposées avec ordre et sous un point de vue vraiment philosophique. Un sens rigoureux est attaché aux mots *organisme*, *irritabilité*, *sympathies*, *forces*, *propriétés* et *lois vitales*, etc. L'auteur établit la nécessité de cette mesure sur les équivoques et les amphybologies qu'engendre l'abus des mots. Il prouve que si la science de l'homme malade a été pendant un grand nombre de siècles considérée comme conjecturale, la faute est à ceux qui se sont laissés séduire par l'amour du merveilleux, l'habitude de croire sans examen, une déférence servile pour les noms célèbres, l'ignorance, et par dessus tout, le défaut de philosophie. Pénétré de ces vérités et du préjudice qu'elles ont porté au médecin et à l'humanité, il s'impose le devoir de ne point imiter ces hommes qui ont long-temps mieux

aimé croire que discuter et qui n'ayant jamais usé de l'esprit d'examen, ont vieilli avec les erreurs qu'ils ont respectées avec une soumission coupable et dans la crainte seule de faire un outrage à la mémoire de leurs ayeux.

I.re Partie. — L'auteur ne s'est point asservi aux divisions classiques que l'on trouve dans les livres élémentaires et qui sont destinées à soulager l'esprit de l'élève commençant. Son ouvrage est le fruit d'une expérience guidée par des connaissances médicales profondes et un bon jugement. Il renferme des idées, la plupart neuves, dépouillées de cette prévention qu'inspire trop souvent la nouveauté d'un système et qui ont pour auteur un homme impartial et savant. Elles sont exposées dans un ordre de succession voulu par la liaison qu'elles ont entre elles, enfin la substance de ce travail se réduit aux questions suivantes :

1.° Quel est le caractère des affections dont on trouve les traces dans les viscères abdominaux après les fièvres putrides et ataxiques ?

2.° Sont-elles des phlegmasies et spécialement celle que l'école physiologique appelle gastro-entérite ?

3.° Cette inflammation constitue-t-elle seule la fièvre putride dans tous les cas ?

4.° Les symptômes de cette maladie sont-ils expliqués pendant l'autopsie cadavérique par l'état de la membrane muqueuse de l'estomac et des intestins ?

5.° Qu'elle est la nature des rapports qui existent entre les lésions de tissu d'espèces si variées que peut offrir cette membrane et les symptômes des fièvres putrides et ataxiques ?

6.° Quel est le caractère de la phlegmasie gastro-intestinale, lorsque ses traces sont manifestes ?

7.° A-t-elle été la cause, l'effet ou la complication de l'état fébrile ?

Tout médecin sentira d'avance que de telles pro-

positions appellent souvent à leur secours l'anatomie pathologique ; mais cette science ayant été regardée par les uns comme nuisible, par les autres, comme constituant l'art de guérir tout entier, M. *Monfalcon* a prêté tant aux uns qu'aux autres tout ce que l'on peut émettre de concluant pour ou contre l'anatomie pathologique. L'éloge et la censure de cette science sont appréciés à leur juste valeur par l'auteur ; s'il fait connaître les avantages inappréciables qu'elle a rendus, il fait craindre que sa trop grande influence n'y asservisse l'art de guérir, comme il le fut jadis à la chimie et à la physique. C'est ici le lieu de laisser parler l'auteur lui-même : « malheur, dit-il, au médecin dont le talent n'a pas été consolidé par une longue expérience de l'art de forcer la mort à révéler le secret des souffrances de l'organisme, une étude profonde de l'anatomie pathologique est d'une nécessité absolue pour donner au diagnostic toute la certitude dont il est susceptible. C'est envain qu'on réunirait au tact le plus exquis un jugement sain, une érudition profonde, l'organisation la plus heureuse ; rien ne saurait suppléer aux ouvertures de cadavres ; qui n'a pu en faire un grand nombre, qui les dédaigne, malgré tous ces avantages naturels et acquis ; sera toujours un médecin vulgaire. Un autre écueil à éviter, continue M. *Monfalcon*, c'est de faire des autopsies cadavériques la base de la médecine. L'anatomie pathologique n'est point une science, c'est le complément d'une science. Son sujet est la partie la moins importante de l'histoire des maladies ; la médecine telle qu'elle était faite naguères, servait beaucoup sa cause ; on avait de fréquentes occasions d'étudier les altérations organiques, lorsque les toniques et les stimulans étaient presque universellement opposés aux inflammations des voies gastriques. Ces méthodes incendiaires, appliquées au traitement de la plupart des phleg-

masies ont enfanté ce nombre prodigieux de lésions de tissu, dont la description remplit nos livres. Les médecins qu'égaraient les doctrines ontologiques, après avoir vu d'un œil habile leurs malades dépérir et succomber, ouvraient avec soin les cadavres de ces victimes et se récriaient d'admiration en découvrant des désordres organiques, dont l'histoire était bien leur propriété, car ils les avaient produits ou n'avaient pas su les prévenir. Ce triste avantage est aussi le partage de ceux qui se gardent d'étouffer une phlegmasie naissante et par respect pour la doctrine des crises, lui laissent le temps de grandir et d'accabler l'économie vivante ». J'ai rapporté les propres expressions de l'auteur, parce qu'il m'était impossible d'analyser de si belles pensées sans les altérer, je laisse au lecteur le soin de les juger.

Un raisonnement juste et la bonne foi de l'auteur ont donné à son mémoire un caractère de vérité qu'aucun médecin n'oserait revoquer en doute. Avant de prononcer si la fièvre putride était une gastro-entérite ou une maladie qui affectait toutes nos humeurs en les viciant ; avant de dire que la muqueuse du bas-ventre était primitivement et essentiellement malade, M. *Monfalcon* a énuméré tous les signes qui constituent cet ordre de fièvre dans leurs marches respectives et non arbitrairement comme l'ont fait la plupart des pyrétologistes ; il a démontré que tous les phénomènes caractéristiques se rapportaient à la phlogose de la muqueuse gastrique ou à celle qui parcourait toute l'étendue du tube digestif. Quant aux causes de ces phénomènes, il croit que les plus fréquentes sont celles qui irritent les voies digestives, mais il présume que quelques-unes agissent essentiellement sur le cerveau et les nerfs. Il n'avance cette proposition que comme probable, le défaut d'observations cliniques qu'il n'a pu faire à ce

sujet, ne lui permettant pas de la donner comme affirmative. Les signes de l'affection sympathique du cerveau et du cœur sont exposés avec un ordre admirable; la nature est épiée avec une sagacité qui n'est le partage que du médecin qui voit bien, il est facile de juger par la marche des symptômes que les fonctions des organes les plus liés avec le tube digestif sont les premières altérées; on voit dans l'avertissement de l'auteur que la lésion succédanée des diverses fonctions constitue la période d'accroissement de la maladie que les auteurs ont divisé en 1.er, 2.e et 3.e dégrés et ces nuances de l'inflammation, que l'on a appelé embarras gastrique, fièvre bilieuse, pituiteuse et adynamique. Il arrive enfin aux signes de l'affection sympathique des membranes muqueuses et des organes sécréteurs, exhalans, et le lecteur est étonné de trouver un enchaînement successif de symptômes qui lui explique les causes productrices de l'irradiation morbide, le siége de la lésion progressive et les tissus affectés qui entrent dans la texture de l'organe. Les ontologistes trouveront, s'ils sont de bonne foi, dans la méditation de ce passage un remède efficace pour détruire les entités, les êtres abstraits et les fantômes pathologiques qu'ils croient combattre en ne poursuivant que l'ombre de la maladie. L'auteur justifie ici ce qu'il a dit plus haut à l'égard de l'anatomie pathologique; il fait le complément de l'histoire de la fièvre putride en la fesant suivre de l'autopsie cadavérique des individus qui ont succombé à la suite de cette affection. Il examine toute l'étendue du tube digestif, sa surface muqueuse depuis la buccale jusques à la rectale, il apprécie à leur valeur intrinsèque les effets nombreux de l'inflammation. Il considère comme nuances variées d'une même phlegmasie qui a été plus ou moins longue, plus ou moins aiguë, les divers dégrés de désorgani-

sation que l'anatomiste y rencontre, c'est ainsi, par exemple, qu'il rapporte à cette lésion que caractérise la pseudo-adynamie, les rougeurs de la muqueuse intestinale qui varient depuis la coloration rosée jusques au rouge violet de la gangrène. Entre ces deux variétés, on observe, dit-il, une infinité de nuances qui dégénèrent tantôt en épaississemens de la muqueuse, tantôt en ramollissement échymosé. C'est sur ces plaques épaissies qui diminuent le diamètre de l'intestin, que se forment les ulcères dont la forme, la couleur et l'étendue sont si variées. Ces ulcérations détruisent à la longue la muqueuse, la musculaire, impriment à la péritonéale cette couleur noirâtre qui est le signe précurseur des perforations qui permettant aux gaz de s'échapper, constituent le météorisme qui précède de peu d'instans la mort dans ces cas-là. M. *Monfalcon* attribue toujours à la même cause (la gastro-entérite) les pétéchies noires ou bleuâtres, ces éruptions pustuleuses, ces boutons noirs marqués d'un point à leur sommet, ces engorgemens des follicules muqueux. D'autres résultats sont une exhalation abondante d'un sang noir ou séreux, une exudation puriforme sur toute la surface muqueuse ; j'ai eu l'occasion d'observer ce phénomène dans une violente fièvre catharrale qui se termina par la mort. Dans d'autres cas, ce sont de petits abcès entre les tuniques de l'intestin. On peut ajouter qu'un des effets variés de l'inflammation est ce ramollissement de la muqueuse gastro-intestinale, ou pour mieux dire, son défaut de densité, décrit avec tant de soins par MM. *Broussais*, *Saeger*, *Cruveillier*, *Chaussier* et *Lallemand*. Un effet qui n'est pas rare non plus est la gangrène de la partie affectée, des escarres charbonnées, des lambeaux putrides qui laissent après leur chute d'énormes ulcérations. L'auteur consacre des détails intéressans à l'engorgement consécutif des ganglions mésentériques et

à l'irritation du foie, qu'il ne considère comme presque jamais primitive. Il étend ses recherches à tous les organes contenus dans les trois cavités. Il termine en signalant l'abus dans lequel sont tombés les médecins qui ont fait de l'anatomie pathologique la science toute entière de l'homme malade. Il démontre combien il est peu important d'étudier avec engouement et trop de prédilection, les formes, les couleurs, l'étendue et le nombre des rougeurs, des épaississemens et des ulcérations, mais c'est pour les apprécier que l'auteur en a parlé et non pour les proscrire entièrement.

M. *Monfalcon* passe ensuite à l'affection désignée sous le nom de fièvre ataxique, il procède à son étude avec la même sagacité et le même esprit d'examen qu'il l'a fait pour la fièvre putride, il prend pour point de départ les questions suivantes :

Quest-ce que la fièvre ataxique ? — Est-elle une inflammation cérébrale, une irritation sympathique de cet organe, une phlegmasie gastrique ou une affection essentielle de l'économie animale ? — Faut-il ne voir en elle qu'un groupe de symptômes communs à la plupart des phlegmasies ?

Ici, comme précédemment, il fait le tableau de la fièvre ataxique, expose ses principaux signes, tels que le trouble des facultés mentales, l'aberration des sens, l'état de la physionomie, l'agitation musculaire, les convulsions tétaniques ou cataleptiques, les soubresauts des tendons, la carphologie, la paralysie partielle ou générale. Il lie d'une manière intime les phénomènes sympathiques de l'encéphale, la réaction de ce viscère important sur l'estomac, de ce dernier sur le cœur, qui à son tour influence le poumon avec lequel il a des connexions si étroites. De là, augmentation de telle secrétion et diminution de telle autre, que l'on appelait

mouvemens critiques salutaires ou fâcheux, lorsqu'on ne se servait point de l'application de l'analyse à la physiologie et lorsqu'on se croyait dispensé d'appeler le secours de cette dernière science à l'observation clinique. Cette première partie est terminée par un reproche très-juste adressé à la doctrine physiologique : l'auteur aurait désiré que l'encéphale jouât un rôle un peu plus important que celui que lui fait jouer le doctrinaire savant, il trouve qu'il est trop souvent sacrifié à l'estomac, et que ses actions sont trop passives, tandis que, dit l'auteur, mille preuves de l'éminence de son rang dans l'organisme sont fournies par la physiologie et la pathologie et lui donnent autant de titres authentiques, sinon à la suprématie, du moins à l'égalité ; car on ne peut établir l'hiérarchie entre l'encéphale, le poumon, le cœur et l'estomac, tant l'enchaînement de leurs fonctions est grand.

II.e *Partie.* — Elle a pour sujet les rapports des lésions organiques de tissu qu'on trouve dans les viscères abdominaux des sujets morts de fièvres ataxiques et putrides, avec les phénomènes de ces maladies.

L'auteur justifie ce titre avec la plus scrupuleuse exactitude. Il déplore avec raison l'erreur dans laquelle sont tombés ceux qui ont voulu rapporter tous les symptômes et la mort même à une ulcération ou à une rougeur plus ou moins étendue ; il démontre que le physiologiste n'a pas besoin pour expliquer la cause de la mort de voir une inflammation destructrice d'un organe important à la conservation de la vie. Les relations sympathiques de l'organe affecté, voilà, dit-il, ce qui détermine, avec le concours de circonstances secondaires le dégré de gravité de la maladie. Il déduit de cela que de ce que la membrane muqueuse gastro-intestinale est à-peu-près dans son état naturel après la mort, on ne doit pas conclure qu'elle n'a pas été en-

flammée. Aucun médecin expérimenté ne peut se refuser à croire cela, car ce serait faire une exception pour la muqueuse intestinale, lorsque tous les jours des ouvertures de cadavres démontrent des tissus dans l'état normal quoiqu'ils aient paru malades pendant la vie. Comme l'observe M. *Monfalcon*, les troubles sympathiques sur des organes essentiels à la vie tuent souvent avant que la lésion première ait produit des marques appréciables par les sens ; on trouve de fréquens exemples de ce genre dans la peste, le typhus ictérodes et autres fièvres de mauvais caractère qui souvent font succomber les malades dans les premières heures depuis leur invasion. Mais comme cette théorie tend à donner une arme victorieuse, au premier abord, dans la main des détracteurs de la doctrine physiologique, l'auteur ajoute que les causes, les résultats du traitement incendiaire sont des preuves matérielles pour prouver que cette affection est une phlegmasie et que l'analyse des symptômes qu'il fait rapporter d'après les lois physiologiques à l'organe qui les produit sont aussi en faveur de la pseudo-adynamie. Mais si la fièvre putride est une gastro-entérite, comment se fait-il que l'abdomen n'est presque jamais douloureux ? Comment expliquer la chaleur, le frisson, la fièvre en un mot ? Si la trop longue étendue de mon analyse ne n'imposait pas de m'arrêter, je donnerai le texte en entier des explications de l'auteur, tant elles sont belles.

La grande question sur l'essentialité des fièvres est présentée au lecteur avec cette même modération qui a présidé aux dissertations précédentes, le même esprit de philosophie, de critique, d'analyse et d'examen règne dans tous les raisonnemens. Point de prévention pour les défenseurs de l'essentialité, point de prédilection pour ses censeurs, mais aussi point de respect servile pour l'autorité des temps. L'essentialité des fièvres

semblerait prouvée au premier aspect, tant est séduisant le langage qu'a prêté M. *Monfalcon* à ses partisans ; il a mis dans leur bouche tout ce qui est sorti d'admirable du génie des immortels *Sydenham* ; *Selle*, *Bordeu*, *Stoll*, *Pinel*, *etc.* Il termine la longue série des raisonnemens qu'il leur prête, par l'écueil que semblent présenter les fièvres intermittentes à la doctrine physiologique. Je ne choisis parmi les nombreuses réponses qui sont faites aux objections des partisans de l'essentialité, que les trois suivantes et je laisse au lecteur le soin de les apprécier. Pourquoi refuserait-on à la pathologie ce qu'on accorde à la physiologie ? Pourquoi donc trouverait-on extraordinaire que des organes qui ont une intermittence d'action dans leurs fonctions à l'état de santé, en eussent aussi pour les maladies qui les affectent ? Ne sait-on pas que des inflammations extérieures telles que l'ophtalmie, l'otite, le rhumatisme, la goutte et l'érysipèle éprouvent des intermittences, pourquoi se refuserait-on à ce que celles qui sont internes présentassent le même caractère ? Quel est le médecin de bonne foi qui oserait le mettre en doute ? mais, ajoute-t-on, comment se fait-il que le quinquina guérit une phlegmasie ? Voilà, dira-t-on, l'écueil qui se présente encore ; mais non, à quelle époque l'administre-t-on ? On pourra leur demander, n'est-ce pas au moment de l'intermittence, alors que la phlegmasie est dissipée, lorsqu'enfin tout l'organisme est dans l'état physiologique. Mais certainement le quinquina peut guérir dans ce moment une phlegmasie du tube digestif tout comme le sulfate de zinc guérit l'ophtalmie et le vésicatoire un érysipèle. D'ailleurs ne pourrait-on pas embarrasser les partisans de l'essensialité si on leur demandait comment des évacuations sanguines guérissent une phlegmasie, car enfin ceci est incontestable, ou même comment le quinquina guérit ces fièvres es-

sentielles ? Enfin, la même force et la même vigueur a été prêtée aux argumens des apologistes de la doctrine des modernes, c'est du conflit de ces opinions si diamétralement opposées qu'est née la vérité et M. *Monfalcon* a soutenu que la fièvre putride était une gastro-entérite ; qu'il n'était point nécessaire, lorsque la mort arrivait, qu'il y eut des lésions trop grandes à la muqueuse digestive ; que les troubles sympathiques suffisaient pour qu'elle eut lieu, lorsqu'ils étaient violens et chez un individu irritable ; que les fièvres n'étaient point essentielles, mais bien dépendantes de l'affection locale. Que les rougeurs et ulcérations de la muqueuse gastro-intestinale étaient toujours cause de la fièvre putride et non l'effet et la complication. Que les fièvres intermittentes étaient des phlegmasies aussi qui se répétaient sur des organes qui avaient tendance à répéter les mêmes actes de santé et de maladie.

La tâche que s'était imposée M. *Monfalcon* a été remplie avec cette pénétration qui est le partage exclusif du maître expérimenté ; après avoir traité en écrivain habile et en médecin éclairé ces questions sublimes de pathologie interne ; après avoir prouvé par les argumens les plus solides, les avantages et les vérités reconnues dont abonde la doctrine physiologique, il cherche en philosophe distingué si des causes physiques et matérielles peuvent avoir influé sur l'organisme, si l'irritabilité de nos organes s'est accrue. Il fait voir, en invoquant l'histoire, que les temps ont toujours été les mêmes, que l'art culinaire porté à un si haut dégré aujourd'hui, ne fait pas plus de mal que les excès de la table auxquels se livraient nos anciens, mais il fait des observations qui porteraient à croire que les stimulans sont plus nombreux qu'ils ne l'étaient autrefois. En effet, dit l'auteur, les hommes sont parvenus à modifier jusques à un certain point l'influence des climats.

En abattant les forêts, en desséchant les marais, en opposant des digues à l'inondation des fleuves, en donnant aux eaux un cours reglé, ils ont apporté dans leur manière de vivre des changemens qui ont dû augmenter notre irritabilité organique. On ne fesait point usage de ces végétaux transportés du nouveau monde dans l'ancien, tels que le tabac, le café, le thé et autres excitans exotiques; mais ne peut-on pas dire aussi que nos organes éprouvent des réactions fréquentes qui les habituent à l'usage de ces substances. Notre organisme se familiarise donc avec elles, et nous ne sommes pas plus susceptibles de contracter des phlegmasies que les contemporains d'*Arétée* et d'*Hippocrate*. Mais une cause génératrice des maladies est la civilisation; plus elle est élevée plus les maladies sont graves et fréquentes. C'est en raison de ses bienfaits que l'homme paye par des maladies inconnues dans les premiers temps, les précieux avantages qu'elle nous procure.

Une dernière question purement philosophique occupe l'auteur dans cet ouvrage : il s'agit de savoir si l'abus de la médecine est plus nuisible que son exercice bien ordonné n'est utile; en rappelant à combien de dangers l'espèce humaine est en proie soit par les révolutions médicales, soit par les systèmes erronés qu'elles ont engendrés. En fesant réfléchir à tout ce que peuvent produire les sophistications des substances médicales, les erreurs des médecins même habiles réunies à celles des pharmaciens ignorans ou guidés par la cupidité; la règle de la probabilité ne dépose-t-elle pas quelquefois contre une science qui expose la vie des hommes au hasard d'un si grand nombre de chances favorables? Mais d'une autre part, l'application de la médecine est un art bienfaiteur, lorsqu'il est mis en pratique par des hommes tels que M. *Monfalcon*. Enfin, pour terminer

nos réflexions, écoutons ce médecin philosophe dans ses derniers conseils : « O hommes, vous vous confiez aux promesses d'un art dont votre amour pour la vie a fait les brillantes destinées et votre sécurité est peut-être le plus grand des dangers qui la menacent. Soyez tempérans, vous n'aurez plus à redouter les conséquences des révolutions médicales. Faites un emploi sage de vos facultés et préservés du nombre immense de maladies qu'enfantent vos excès, les variations des méthodes générales de traitement cesseront de désoler la société ; n'employez plus à votre ruine les moyens que la nature vous a donnés pour être heureux. Mais inutiles conseils ! vaines illusions ! Espérer que vous serez prudens et sobres, n'est-ce pas croire à la possibilité de l'exécution du projet du bon abbé de Saint-Pierre ».

REYMONET.

2.° CORRESPONDANCE MÉDICALE.

LETTRE de M. PIERQUIN, *médecin à Montpellier, à M. le docteur* Gollin, *membre de plusieurs sociétés de médecine, etc., sur un mémoire de M.* Brachet, *médecin à Lyon, concernant le* morbus maculosus hœmorragicus Werlhofii. (*Revue médicale fr. et étrang. tom. VII, janv.* 1822).

De la Condamine, le 28 mai 1823.

Monsieur et très-honoré Confrère,

IL y a déjà long-temps que j'avais eu le dessein de publier une analyse du mémoire de M. *Brachet*, des circonstances entièrement indépendantes de ma volonté en ont retardé l'exécution. Cependant comme vous m'avez fait l'honneur de me demander mon opinion,

non sur une maladie que vous connaissez mieux que moi, mais sur un mémoire sur lequel vous avez déjà porté un jugement bien plus éclairé que ne pourrait l'être le mien, je dois répondre à votre confiance; je n'espère pas qu'en tout je puisse penser comme vous, je serai satisfait si vous trouvez que j'ai quelquefois raison. Critique, d'un tempérament atrabileux, il n'est peut-être point une phrase qui put raisonnablement échapper aux résultats théoriques et pratiques de nos recherches; ami de la vérité, nous la respecterons quand nous la rencontrerons, tout en témoignant notre reconnaissance à M. *Brachet* d'avoir ajouté de nouvelles observations, à celles que nous avions déjà sur une maladie que plus des trois quarts des médecins français ne connaissent pas du tout. Aussi n'aurons-nous guères à lui reprocher que les résultats ordinaires d'une extrême et dangereuse précipitation dans les conclusions générales à déduire des faits particuliers. Il faut une masse de faits pour conclure à un seul canon-pratique, à un seul aphorisme, vous le savez, monsieur, cette carrière est pénible, mais ou il faut se résoudre à suivre ce sentier ou ne pas se hasarder à verser dans cette carrière, si merveilleusement parcourue par *Hippocrate*. Peut-être que M. *Brachet* nous dira que tel a été son plan, mais tel fut également le nôtre, et dès-lors la nature étant toujours la même dans des circonstances identiques, comment se fait-il que nous ayons obtenu des résultats entièrement opposés? Quant à vous, monsieur, qui avez si dignement contribué à l'édification de mes *recherches*, en me fournissant les observations les plus précieuses et dont les idées sur ce point sont depuis long-temps très-arrêtées, vous avez déjà, j'en suis sûr, été frappé par la contrariété des résultats obtenus par M. *Brachet* et par moi; circonstance qui contredit d'une manière si manifeste l'épigraphe ou mieux la devise

des médecins théoriciens adoptée par M. *Brachet*. Mais *non paucis offendar maculis*. Je ne releverai que les erreurs principales, c'est-à-dire celles dont la propagation pourrait nuire à quelques individus, et dans le cours de ma lettre, j'aurai toujours pour règle l'exemple de votre indulgence.

Je commencerai, cependant, par observer que c'est à tort que M. *Brachet* annonce « *que ce n'est que vers le milieu du siècle dernier que Werlhof en signala les caractères distinctifs* (du morbus maculosus hœmorragicus) *avec le talent d'un grand observateur* ». Cette phrase contient, vous le savez, monsieur, plus d'une erreur, car ce que *Werlhof* a dit de cette maladie se réduit à très-peu de chose (1); il n'a eu que le mérite, car c'en est un, de l'avoir signalée comme une maladie particulière et d'en avoir publié deux observations et par conséquent *Werlhof* a certainement moins fait pour la connaissance de cette maladie que *Behrens* et *Wichmann*. Quant à sa description, bon nombre d'auteurs l'avait faite avant lui, mais sous des noms divers à la vérité, car *Pezold*, *Dester* et *Zuinger*, que *Werlhof* cite, devaient nécessairement l'avoir connue, puisqu'il invoque leur témoignage; M. *Brachet* n'avait donc qu'à ouvrir *Werlhof* pour s'épargner la douleur d'avancer une telle erreur. *On a peu ajouté à ce qu'il a dit*, continue M. *Brachet*,

---

(1) Voici ce qne m'écrit le savant docteur *Sainte-Marie* (dans une lettre datée du 20 mai 1823) qui connaissait la thèse de M. *Bellefond*, le mémoire de M. *Brachet*, etc. : *Je forme toujours les vœux les plus ardens pour vous voir reprendre votre travail sur la maladie que* Werlhof *et* Wichmann *ont décrite les premiers, mais d'une manière si imparfaite, qu'il vous reste la gloire importante d'en avoir le premier fait connaître la nature et le traitement.*

et la reconnaissance a conservé son nom à la maladie. Si M. *Brachet* s'était donné seulement la peine de feuilleter la thèse de M. *Bellefond*, il n'eut certainement point ajouté ce second membre de phrase, puisqu'il y aurait vu que *Werlhof* n'a publié que deux observations d'hémacélinose ou *morbus maculosus hœmorragicus*, et que d'ailleurs il n'en a parlé que dans une simple note de son traité *de Variol et Anthr.* La proposition inverse serait à la fois plus juste et plus raisonnable. Comme on le verra plus bas. *La rareté de cette maladie en France est cause que je me suis fait un devoir de publier les faits que j'ai recueillis sur elle, etc.* Il eut été plus juste de dire qu'il y a moins d'observations publiées par des médecins français que par des médecins etrangers, car elle n'est rare dans notre patrie que parce qu'on ne veut pas la voir, et c'est encore pour cette même raison que nous devons être reconnaissant envers M. *Brachet* des deux observations qu'il a publiées et dont le mémoire, quoique fort défectueux, est certainement plus étendu et utile que tout ce qu'en a dit *Werlhof*, et certes nous nous appuierons avec orgueil du nom du médecin de Lyon et de son autorité pour combattre avec plus d'assurance ceux qui veulent absolument regarder, encore aujourd'hui, cette maladie comme un produit de la diathèse scorbutique. Voilà, mon cher confrère, toutes les erreurs qui ce me semble pouvaient être relevées dans les quinze premières lignes du mémoire de M. *Brachet* qui j'ose l'espérer me rendra justice en ne considérant cette analyse critique que comme le correctif de ses erreurs involontaires, qu'il ne verra même dans ma conduite que celle que tout médecin honnête homme est appelé à suivre dans l'intérêt de l'humanité et peut-être même lui sera-t-elle utile pour la monographie qu'il nous annonce plus bas.

Si nous devions faire valoir les observations, nous

prouverions qu'elles peuvent et qu'elles doivent être rangées parmi les plus précieuses que nous possédions, et j'irais même jusqu'à avouer qu'elles pourraient dignement figurer à côté de celles que vous avez déjà publiées et que vous devez publier encore incessamment : du reste l'une d'elles est complète, puisqu'elle est suivie de l'autopsie, circonstance précieuse et que malheureusement on ne peut pas toujours joindre aux observations que l'on publie. Si maintenant nous recherchons, par exemple, les causes de la mort de l'individu qui fait le sujet de cette même observation, nous les trouverons dans le traitement (1), tout en rendant justice à l'auteur qui avait très-bien vu les moyens thérapeutiques propres à combattre la variété asthénique de l'hémacélinose, mais nous dirons aussi qu'il n'a point été assez hardi dans leur emploi. Nous lui devons les

---

(1) Je suis cependant obligé de convenir que l'on a quelque peine à reconnaître la véritable hémacélinose asthénique essentielle, dans la première observation ; mais ce qui paraît plus topique, c'est que le traitement employé favorisait l'issue funeste et qu'il était tenu de sauver le malade lorsque M. *B.* fut appelé. Du reste cette observation prouve par l'autorité qui la suit la vérité de ce que nous avons émis dans nos *recherches*. Quant à la seconde observation d'hémacélinose asthénique indirecte, elle justifie la condamnation dont nous avons frappé l'emploi des topiques chauds, ainsi que tous les stimulans appliqués, du reste inutilement, à l'extérieur. Une angine tonsillaire, un état morbifique des reins, étranger à la maladie, accablaient le patient de douleurs toujours inconnues : l'hémoptysie n'était accompagnée d'aucun symptôme de fluxion, de congestion, et il est certain que le traitement par la glace employé chez Mme. *Chambon* en proscrivant toutes fois les *linges chauds renouvelés sur tous les membres*, est à cela près le seul traitement propre à guérir la variété asthénique ou asthénique indirecte.

mêmes éloges pour l'observation suivante dans laquelle il a également très-bien saisi les indications thérapeutiques de la variété sthénique ; aussi le malade a-t-il été promptement rétabli.

M. *Brachet* termine ces deux observations par des corollaires dont les erreurs peuvent être d'autant plus fâcheuses qu'elles émanent d'un homme environné de la confiance publique, d'un médecin instruit et d'un praticien habile : ces circonstances ne nous auraient même peut-être pas suffi pour prendre la plume, si nous n'avions conçu l'espoir que nos réflexions pourraient lui être utiles ; puisqu'il nous annonce qu'*il se propose de présenter au public un travail qui manque encore et qui bien traité ne pourrait qu'être d'une grande utilité.* Cependant vous le savez, monsieur, nous possédons plus de vingt monographies parmi lesquelles je me garderai bien de ranger mes *recherches*, quoique j'aie profité des travaux de mes devanciers sur l'hémacélinose ; vous vous rappelez, j'en suis certain, les dissertations ou mémoires de *Zettersom*, de *Rosenauer*, de *Schlichthorst*, de *Pickel*, de *Sébiz*, de *Sand*, d'*Osthoff*, de *Major*, d'*Ittner*, de *Lutz*, d'*Havinga*, de *Fischer*, de *Groeser*, d'*Edlin*, de *Behrens*, d'*Adair*, de *Bateman*, de *Baumes*, de *Bellefonds*, de *Bergener*, *etc.*, auxquels on pourrait ajouter les noms de deux ou trois cents observateurs.

Dans le second corollaire l'auteur avance que la saison ne paraît avoir aucune influence sur le développement de la maladie tachetée ; mais d'abord comment conclure en faveur d'un pareil résultat pratique, lorsqu'on ne possède que cinq observations sur une maladie qu'on regarde comme très-rare ? Néanmoins je suis sûr que telle n'a point été l'idée de l'auteur, puisqu'il a dit plus haut que cette maladie est plus commune dans les climats froids et humides (l'Allemagne et l'Angleterre), que dans les climats chauds ou tempérés (la France) et

certes qu'est-ce donc que le climat, si ce n'est un état déterminé de la température dans lequel telle ou telle saison domine plus long-temps et de préférence ? Et dans ce cas, comme dans tant d'autres, les deux extrêmes de température doivent produire les mêmes résultats, c'est-à-dire que l'on doit observer cette maladie à Naples comme à Vienne. C'est aussi ce qui arrive (1). Mais d'ailleurs, avec un peu de réflexion, l'on s'apperçoit que M. *Brachet* lui-même nous en a donné une preuve pour le Midi de l'Europe, dans les effets de la température artificielle de la chambre de M. *Treilhon*, chez lequel la maladie se reproduisit par cette seule cause; j'avouerai cependant qu'il est probable que les *climats phlogistiques* doivent en fournir plus d'exemples que les *climats bilieux*, mais cette maladie, comme tant d'autres, est subordonnée à l'influence des localités quoiqu'en dise encore M. *Brachet* qui, ce me semble, a exageré les opinions d'*Edlin* qui regarde avec juste raison et comme l'auteur du mémoire l'a fait lui-même, l'air vicié des habitations comme une cause efficiente suffisante pour produire la maladie.

Le quatrième corollaire contient une foule d'erreurs, et d'abord les observations de M. *Brachet* lui-même et celle de tous les auteurs, prouvent tout le contraire de ce qu'il y avance, nous en rapporterons en preuve le tableau (2) suivant, où j'ai eu soin de spécifier les sexes et les âges des malades et de désigner par le caractère *italique* les auteurs français.

---

(1) On n'a qu'à compulser les journaux italiens pour s'en assurer. Voyez entr'autres l'excellent journal d'Omodei (Felrajo 1820. n.° XXXVIII).

(2) Le p. signifie *puer.* — pp. *puerpera.* — h. *homo.* — v. *virgo.* — j. *juvenis.*

NOMS des AUTEURS.	SEXES masc.	âge.	fém.	âge.	NOMS des AUTEURS.	SEXES masc.	âge.	fém.	âge.
Aaskow.			1	30	Goeckelius.			1	18
Adair.			1	15	*Golfin.*			1	3
Adair.	1	14			*Golfin.*			1	15
Baillou.			1	19	*Golfin.*	1	10		
Baillou.			1	p.	*Golfin.*			1	54
Bang.	1	7			*Golfin.*			1	16
Baumes.	1	50			*Golfin.*			1	64
Baumes.			1	39	*Golfin.*			1	32
Boehme.			1	30	*Golfin.*			1	22
Behrens.	1	59			*Gondinet.*			1	27
Behrens.	1	p.			*Gouan.*	1	h.		
Biron.	1	29			Graff.	5	h.		
Broussais.	1	26			Graff.	1	7		
Broussonnet.	3	p.			Graff.			7	m.
Coze.	1	h.			Gulbrand.			1	22
Coze.	1	19			*Haguenot.*			3	m
Cullen.			1	m.	Haller.	1	7		
Cusson.	1	p.			Hoffmam.	1	23		
Diemerbroeek.	1	6			Hoffmam.			1	pp
Dubruc-Lassalle.			1	36	Hoffmam.	1	51		
Duncan.			3	m.	Horst.			1	13
Duncan.	1	31			Gr. Horst.			1	pp
Duncan.	1	p.			D. Horst.			1	p.
Edlin.			1	15	Krugkucs.			1	v.
Edlin.	1	33			*Latour d'Orléans.*			1	12
Edlin.	1	14			*Latour d'Orléans.*			1	53
Fab-Hildan.	1	12			*Latour d'Orléans.*			1	20
Ferris.			1	7	*Latour d'Orléans.*			1	v.
Forestus.			1	50	*Latour d'Orléans.*			1	18
TOTAUX.....	19		14		TOTAUX.....	11		29	

NOMS des AUTEURS.	SEXES masc	âge.	fém.	âge.	NOMS des AUTEURS.	SEXES masc	âge.	fém.	âge.
Lentilius.	1	4			Sachsius.			1	14
Lentilius.	1	p.			*Id.*	1	p.		
Lentilius.	1	p.			*Ste-Marie.*	1	11		
Lepec de la Cloture.			1	34	Schlichthorst.	1	6		
Lister.	1	10			Schwencke.			1	15
Lister.	1	6			Stoeker.	1	34		
Lister.	1	j.			Stoll.	1	5		
Lister.	1	5	1		Stoll.			1	20
Lister.			1	8	Strack.			1	12
Lister.			1	p.	Strack.	1	14		
Menard.			1	27	Strack.	1	2		
Mouton.			1	30	Strack.	1	5		
Pierquin.	1	36			Strack.	1	8		
Pierquin.			1	28	Strack.			1	50
Pierquin.	1	40			Strack.			1	30
Pierquin.	1	17			Strack.	1	30		
Planchon.			1	v.	Strack.	1	50		
Planchon.	1	j.			Strack.			1	24
Plenciz.	1	9			Strack.			1	12
Plenciz.	1				*Terme.*			1	3
Plenciz.	1	2			Werlhof.			1	10
Rambaud.			1	20	Werlhof.	1	j.		
Razoux.	1	60			Wetter.			1	13
Remer.	1	6			Wichmann.	1	5		
Remer.			1	v.	Ziunger.			1	13
Richard de la Prade.	1	54			Ziunger.	1	10		
Riedlinus.	1	13			*Bourquenod.*			1	19
Roeber.	1				*Bourquenod.*	1	p.		11
Rogert.			1	22	Wolf.			1	
TOTAUX.....	19		10		TOTAUX.....	15		14	

Ainsi ce tableau prouve que sur 131 malades, pris au hasard, dans divers auteurs, il y en a 63 du sexe masculin et 57 du sexe féminin : qu'il y en a 94 de tout sexe, au-dessous de 30 ans et 37 au-dessus, dont 47 ont été observés par des médecins français. Résultats qui peuvent être fertiles en réflexions-pratiques.

Dans le 5.e corollaire l'auteur dit que rien ne tend à la faire regarder comme endémique *et encore moins épidémique* : je ne connais point d'observation qui tende à établir le premier énoncé, mais il n'en est pas de même pour le second, et le médecin belge de l'impératrice *Éléonore*, entr'autres, l'a observé sous ce dernier mode. Et dans l'épidémie de Strack dont parle M. *B.*, l'hémacélinose fut une affection purement intercurrente.

C'est dans le 6.e que l'on voit tout le vague des idées de M. *B.* sur cette affection. Dans le 8.e, il prend en considération la dimension et la forme des macules, ce qui, ce nous semble, ne mérite aucune attention. C'est dans celui-ci que l'auteur cherche à déterminer le siége de la maladie ; il le place dans la peau et les membranes muqueuses. Je me suis assuré que le tissu propre de la peau n'est jamais affecté dans l'hémacélinose comme j'ai eu lieu de m'en convaincre sur les malades et sur les personnes mortes non de la maladie mais du médecin. L'épanchement a lieu immédiatement, vous vous en êtes assuré aussi bien que moi, monsieur, sous la cuticule blanchâtre ou épiderme, dans la première couche albide superficielle tactile du tissu muqueux de *Malpighi*. Du reste *Lorry* avait déjà dit *petechiæ non ad morbos cutaneos pertinent*.

Le 9.e et le 10.e corollaire sont consacrés à des hypothèses : je respecte toutes les doctrines, je n'en adopte aucune, je vois mais je n'explique rien ; il ne m'est donc pas permis de combattre celle de M. *B.*, quoique je ne la croie guères fondée. Le 12.e contient non pas l'erreur la plus grave, mais la plus matérielle ; car toutes les observations prouvent que la maladie n'a par elle-même rien de dangereux, l'ignorance seule peut la rendre telle, parce qu'elle seule fait toujours du mal partout où on la rencontre. Mais pour peu que M. *Brachet* ait du goût pour les hypothèses, nous sommes sûrs que

ce tableau lui sera de quelqu'utilité et l'empêchera de partager l'opinion de *Weilbrect*, sur l'importance de l'étude de la dimension et de la coloration des macules, (V. *Stornici*, *dissertatio de rubro sanguinis colore*, Hafn. 1762). Du reste, monsieur, tout ce que nous lisons journellement, tout ce que je dis dans cette lettre prouve combien vous aviez raison de désirer qu'une société de médecine en fit un sujet de prix; chaque jour nous voyons proposer des questions oiseuses ou de nulle utilité pratique, ou des maladies connues, ou sur lesquelles on a tellement écrit inutilement, qu'il est plus que probable qu'on n'obtiendra aucun résultat avantageux du concours, tandis qu'il est grand nombre de maladies dont on ne s'occupe pas et qu'il serait important d'étudier tant dans les intérêts de l'humanité que dans ceux de la science.

Le 13.e prouve encore que M. *B.* s'est borné à ses propres observations pour la rédaction de ses principes généraux sur l'hémacélinose, car on ne voit pas que malgré les cas qu'il a eu l'occasion d'observer, il se soit apperçu qu'il en existait deux variétés bien distinctes, l'une sténique l'autre asthénique; il a cependant, comme vous l'avez vu, bien conçu le traitement utile dans chacune de ces variétés, mais il ne l'a pas réduit en canon-pratique.

Je terminerai, Monsieur, cette lettre déjà trop longue pour vous et pour moi, par la dernière erreur que contient la dernière ligne de la dernière page du mémoire de M. *Brachet*, la voici : *J'ai obtenu*, dit-il, *le succès le plus complet de la glace, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et je crois avoir le premier employé ce moyen.* Il est malheureux, monsieur, que vous n'ayez pas publié toutes vos observations sur l'hémacélinose, M. *B.* y aurait vu les heureux résultats que vous avez obtenu par

ce puissant moyen thérapeutique, dans lequel rentre les bains froids et les bains à la *Franklin*, également employés avant M. *B.* dans cette occasion. Mais ce que votre modestie vous a fait négliger a été exécuté par d'autres, et vous vous rappellerez sans doute qu'entr'autres MM. les docteurs *Mouton*, *Menard*, *etc.*, de cette Faculté, en ont obtenu des résultats merveilleux.

Je termine, Monsieur, et j'espère que vous serez persuadé que dans le cours de cette analyse j'ai moins voulu vous rappeler ce que vous saviez; que vous montrer ce que je sais, afin de légitimer en quelque sorte d'avantage l'estime et l'amitié dont vous honorez celui qui a l'honneur d'être votre dévoué confrère et ami,

PIERQUIN (1) médecin.

LETTRE de M. le professeur DELPECH, *au Rédacteur-général de l'Observateur des sciences médicales.*

Monsieur,

JE viens de lire dans le cahier de juin de votre intéressant journal, une observation importante du modeste M. *Coural* de Narbonne, et je goûte vivement la satisfaction que vous éprouvez à voir publier les faits instructifs recueillis par les divers praticiens. Permettez-moi, cependant, de relever une assertion inexacte avancée par M. J.-N. *Roux*, qui a communiqué ce fait. Une grande question occupe en ce moment et divise des hommes d'un grand nom : abandonnera-t-on la taille

---

(1) M. le docteur *Pierquin* a inséré dans le cahier de décembre 1822 de notre journal un fascicule d'observations sur cette maladie, et il publia en 1821 des *recherches sur l'hémacélinose*, avec un article bibliographique très-étendu.

(*Note du Rédacteur-général*).

hypogastrique ? lui préférera-t-on l'opération recto-vésicale ? aux yeux de tout homme instruit, le suffrage du professeur *Vacca-Berlinghieri* doit paraître d'un grand poids ; mais l'opposition de l'illustre *Scarpa* paraîtra, sans doute, tout aussi grave. L'opinion générale résultera de la comparaison des faits heureux ou malheureux : alors seulement, nous saurons si nous avons ou non une ressource de plus, pour l'extraction des calculs les plus volumineux. Il est aisé de voir que pour que les conséquences que l'on déduira soient solides, il importe que les faits dont elle découleront soient exacts. Or, M. J.-N. *Roux* assure que l'opération recto-vésicale pratiquée à Cette a eu un plein succès : l'intérêt de la vérité m'oblige à déclarer qu'il est mal informé : le malade a succombé à la consomption, occasionée par le passage continuel de l'urine dans l'intestin rectum, et l'inflammation permanente de ce dernier organe, qui en était la conséquence. Je ne doute pas que M. *Provençal* lui-même ne s'empresse de rétablir la vérité, en publiant les détails de ce fait, qui intéresse l'histoire et les progrès de l'art.

Agréez, Monsieur et très-honoré confrère, l'assurance de la considération très-distinguée de etc.,

DELPECH, professeur.

3.° RÉCLAMATION.

LETTRE au Rédacteur-général de l'Observateur des sciences médicales.

Monsieur,

LE compte que vous avez rendu en votre 15.e livraison, *de ma doctrine sur la reproduction de l'homme*, se termine par une phrase remarquable dont voici le texte :

« Si sa théorie tombe dans le plus profond oubli, » son livre sera toujours intéressant pour l'histoire de » l'art, en épargnant aux historiens des recherches nom- » breuses sur ce sujet : et c'est sous cet unique point de » vue, que nous osons en conseiller l'acquisition ».

Si le jugement de M. *Gas*, rédacteur de l'article, était exact, *ma doctrine* ne reposerait que sur des assertions hypothétiques, ainsi que sur des propositions, qu'il ne serait donné à personne d'expliquer ou de vérifier, et dans ce cas, mes recherches sur la nature des forces qui mettent en action les ressorts de notre économie, seraient aussi vaines qu'elles paraissent absurdes à M. *Gas*. Je puis, au contraire, prouver que tous les élémens de ma théorie se lient parfaitement ensemble dans la chimie organique des êtres vivans, et c'est pour vous en convaincre, monsieur, que j'ai l'honneur de vous adresser mes observations relatives à des expériences très-récentes qui font le sujet de divers mémoires approuvés par l'institut royal de France, et qui ont une analogie tellement frappante avec *ma doctrine*, qu'elles servent à consolider les bases sur lesquelles celle-ci est appuyée.

J'ai l'honneur de vous prier de les insérer dans votre journal, parce qu'elles prouvent *incontestablement*, que ma *nouvelle doctrine* sur un sujet impénétrable à l'œil de M. *Gas*, doit concourir *essentiellement*, aux progrès de la science physiologique, ce qui est en opposition avec les assertions de ce médecin.

J'ai donc lieu d'espérer de votre justice, monsieur le rédacteur-général, que vous voudrez bien insérer dans votre journal ma présente lettre et les observations (1) imprimées qui s'y rapportent.

J'ai l'honneur d'être, avec une considération distinguée, etc., TINCHANT, D.-M.

Paris, le 5 mai 1823.

---

(1) Ces observations ont été adressées au rédacteur de la

Au Rédacteur de la Gazette de santé.

« Monsieur, le compte succinct que vous avez rendu dans votre feuille du 15 juin 1822, de ma *Doctrine sur la reproduction de l'homme*, me fait espérer que vous voudrez bien mentionner aussi honorablement les expériences très-récentes qui l'appuyent, et qui font le sujet de divers mémoires approuvés par l'Institut-Royal de France. Je commence par celles de M. *Dulong*, exposées à l'Académie des sciences par M. *Thenard*, au nom d'une Commission, et insérées dans le journal de *Physiologie expérimentale*, du mois de janvier 1823.

Le savant auteur du mémoire, dit M. le rapporteur, s'y propose de rechercher « si, dans l'état de santé, » la fixation de l'oxigène est suffisante, pour réparer » la perte de la chaleur que font les animaux dans les » circonstances naturelles de la vie : en d'autres ter- » mes, si la chaleur animale est due toute entière » à la combustion qui a lieu, au sein des animaux, » dans l'acte de la respiration ».

On savait déjà, par les belles expériences de *Lavoisier* et de M. *Delaplace*, en 1781, que cette chaleur est due, en grande partie, à la combustion qui a lieu dans l'organe respiratoire. Mais les nouvelles expériences de M. *Dulong* prouvent, en outre, « que » la chaleur animale est plus grande que celle dégagée » dans l'acte de respiration par la fixation de l'oxi- » gène, et qu'il doit, par conséquent, exister une » autre cause de calorification ».

Cette question principale, résolue ou non par M.

Gazette de santé, (*onzième n.°*, *avril* 1823), et nous les consignons ici volontiers, puisqu'elles tendent à corroborer la doctrine de M. le docteur *Tinchant*.

(*Note du Rédacteur-général*).

Dulong, se rattache nécessairement à une immense série de faits et de phénomènes que cet auteur annonce devoir expliquer, lorsqu'il traitera *des divers modes et époques de nutrition.*

Je ne puis m'empêcher d'observer, ici, que je crois avoir exactement décrit dans mon ouvrage, ces divers modes et époques, et qu'ainsi, j'y ai complètement résolu le problême de la calorification, et signalé d'avance, les résultats présumés des expériences faites et à faire par ce savant physicien et chimiste. En effet, aux pages 106, 134, 136 et suivantes de mon livre, j'ai démontré « que l'hydrogène, principe excitateur et électrique de la vie, est le produit de la dissolution des alimens dans l'estomac, qu'il se dégage dans les systèmes artériel et nerveux où il dépose le carbone qu'il tient en suspension, pour composer avec ce produit végétal, la partie concrète du sang, et laisse échapper une grande quantité de calorique par l'effet de cette sécrétion au moyen de laquelle s'opèrent la fermentation du sang et le battement artériel; (1) que cet hydrogène ainsi dépuré parvient dans le poumon, par les extrémités capillaires, artérielles et nerveuses, pour donner à cet organe la chaleur nécessaire au maintien des forces vitales, en s'unissant avec l'oxigène de l'air, qu'il attire sans cesse en raison du développement de la caloricité; ce qui rend compte en même temps, de l'affinité de l'hydrogène avec l'oxigène, élément primitif de la vie....

C'est donc par le concours mutuel de ces deux agens

---

(1) Les assertions dont l'observation et l'expérience m'ont garanti l'exactitude, seront nécessairement confirmées par les nouvelles expériences des savans pour la solution du problême proposé par l'Académie des sciences concernant la *chaleur animale*.

de la vitalité ; que se reproduit la partie *gazeuse rouge du sang*, composée de l'hydrogène des alimens et de l'oxigène de l'air, et que la chaleur animale, résultant de leur combinaison, se maintient et se renouvelle à chaque instant dans l'organe respiratoire. En effet, ces deux élémens combinés dans le poumon, pour la formation du sang rouge, y conservent l'état gazeux qui les rapproche de leur nature primitive, et concourent, simultanément, à l'exercice de la plus importante fonction de la vie ; disons mieux, à la vie elle-même, puisque celle-ci s'éteint dès que la chaleur animale a cessé d'exister.

Tels sont en substances, et à-peu-près, *mots pour mots*, les principes que j'ai établis et développés dans ma *doctrine nouvelle*, etc. Je passe maintenant à d'autres expérimentateurs, dont les travaux, tout récens, ne peuvent manquer de fixer l'attention des physiologistes, sur cette même doctrine.

M. *Edwards*, dans son mémoire sur l'expiration et l'inspiration de l'azote, lu à l'Académie des sciences en décembre 1822, et, par conséquent, postérieur d'un an à la publication de mon ouvrage, qu'il a omis de citer, croit avoir annoncé le premier, que les animaux placés dans les circonstances semblables, expirent le gaz azote en quantité à peu-près égale à celle qu'ils ont inspirée ; « mais que, si l'on substitue à ce gaz de l'hydrogène, pour former un air factice, composé d'oxigène et d'hydrogène, dans les mêmes proportions que contient l'air atmosphérique, on trouve alors que le second de ces gaz, dont l'exhalation n'est point un produit de la respiration, est entièrement absorbé dans l'organe respiratoire, où l'azote, ni aucun autre gaz, ne peut contrebalancer cette absorption ». C'est ce que prouvent les expériences de M. *Magendie*, (p. 27 du même journal).

J'ai déduit les mêmes conséquences sur l'absorption, ainsi qu'on a pu le voir, aux pages 109 et suivantes de mon volume, où j'ai expliqué comment l'absorption de l'hydrogène et du carbone, (*produits de la décomposition de l'eau que l'air tient constamment dissoute sous forme sèche et invisible comme lui*) forme l'eau et l'acide carbonique qui lubrifient sans cesse les conduits aëriens, la bouche, etc.; v. p. 116, 166, et la note de la page 167. J'ai ainsi devancé, dans ma théorie, les expériences faites depuis par M. *Edwards*, au moyen de l'air factice, composé d'hydrogène et d'oxigène, et desquelles il résulte également que ces deux gaz sont, par leur combinaison, les puissans agens de la chaleur animale, par la formation de la partie rouge et vitale du sang artériel.

Il ne m'importe pas moins de faire connaître le résultat des belles expériences de MM. *Tiedemann* et *Gmelin*, professeurs à Heidelberg, relatées au *Journal des savans*, du mois de juin dernier, « *sur la route* » *que prennent diverses substances, pour passer de l'es-* » *tomac et du canal intestinal dans le sang*, etc., etc. »

Ce travail a mérité à ses auteurs, l'accessit au prix de physiologie décerné par l'Institut Royal, dans sa séance publique du 2 avril 1822.

« Ces deux savans, dit M. *Teissier*, rapporteur, » recueillirent le chyle contenu dans le canal thora- » chique, et dans les vaisseaux absorbans du canal » digestif, le sang des veines mésentériques, splé- » nique et porte, et celui des autres vaisseaux : tous » ces fluides furent analysés chimiquement. La com- » position du chyle comparée à celles de différentes » sortes de sang, donna lieu aux questions sui- » vantes : »

« 1.° Quelles sont les substances prises par les vaisseaux absorbans du canal intestinal, et ver-

sées dans le canal thorachique ? 2.° Certaines substances passent - elles en même - temps dans le canal thorachique, et dans le sang que contiennent les veines mésentériques, splénique et porte ? 3.° Certaines substances ne se rencontrent-elles pas exclusivement, dans le sang du système de la veine porte et non dans le chyle du canal thorachique ? »

A ces trois questions, qu'il me soit permis d'en ajouter une quatrième, qui est la conséquence des premières, et que je consigne ici dans les termes suivans :

« 4.° Le sang formé dans le poumon (*fluide gazeux* » *oxigéné*, *hydrogéné*) est-il un produit du chyle ou » du sang de la veine porte ? ou bien sa composi- » tion serait elle due à la force d'action du poumon sur » les principes immédiats de la vie, pour régénérer et » maintenir la chaleur animale, à l'aide de l'air et des » alimens qui sont la source radicale et les matériaux » directs de cette chaleur ? »

Ces grandes questions d'où dépend la connaissance des forces vitales et organiques, forces que j'ai bien distinguées dans mon Ouvrage, et dont l'estomac, le foie et le poumon dirigent de concert les ressorts; ces questions, dis-je, y sont complètement résolues; j'y ai scrupuleusement et méthodiquement suivi le trajet de ces différens gaz dans leurs organes respectifs, où ils se dégagent les uns des autres, se décomposent, se combinent, entrent en combustion, s'absorbent, et se concrètent d'après les circonstances qu'on vient de mentionner, et que j'ai précisées ailleurs plus amplement. Or, comme l'a dit un penseur profond, chargé d'analyser ma doctrine :

« C'est bien dans la théorie de ces gaz qu'il faut » chercher la clef de toute science physiologique et

» médicale, ainsi que la solution de tous les pro-
» blêmes relatifs à l'art vétérinaire, à l'agriculture et
» à l'économie domestique ».

Je m'empresse donc de féliciter les savans expérimentateurs, tant nationaux qu'étrangers, de la publication de travaux si importans et si propres à consolider les bases de ma *nouvelle doctrine*; et je ne suis pas moins flatté que la voie de votre Journal me fournisse l'occasion de leur en exprimer ma reconnaissance ».

TINCHANT, D.-M.

4.° REVUE DES JOURNAUX.

Journaux Français.

(*Journal de Pharmacie, janv., fév.*, 1823.) — *Manière d'enlever l'odeur d'une eau distillée.* -- « M. *Davies*, droguiste à Chester, ayant fait par hasard un mélange de parties égales d'huile de ricin (castor-oil) et d'eau de menthe poivrée, il observa que l'odeur et la saveur de cette dernière ont diminué graduellement, au point que ses qualités disparurent dans l'espace d'un jour ou deux, entièrement.

Le même effet est produit avec les autres eaux distillées odorantes, ou les huiles volatiles mêlées à de l'eau dans la proportion d'une goutte sur deux onces d'eau. Quand à l'huile d'olive, substituée à celle de ricin, elle ne diffère presque en rien au goût et à l'odeur.

Nota. Cette observation donnée comme neuve n'est pourtant pas sans exemple, puisqu'on sait fort bien que les huiles fixes sont des meilleurs excipiens des huiles volatiles que l'eau. Ainsi quand on mêle à une huile fixe

une eau chargée d'huile essentielle, cette dernière est facilement reprise par l'huile fixe. Si cette huile n'est pas sensiblement imprégnée d'odeur et de saveur, c'est parce que l'huile volatile s'y trouve bien plus masquée que dans l'eau ».

— *Sur l'usage du thermomètre, dans la distillation, comme alkohomètre par M.* Grœning. — C'est en cherchant, avec le thermomètre, la différence de température qu'il y avait entre le liquide de l'intérieur de l'alambic, et celui du réfrigérant, que l'auteur reconnut que la température intérieure dépend de la quantité de principes spiritueux que contient le liquide qu'on distille; que la température reste la même tant que l'on obtient de l'alcohol au même dégré; qu'elle augmente d'autant plus que l'alcohol qu'on obtient est plus faible, et qu'elle monte jusqu'à 80.° R. quand le produit n'est plus que d'eau.

Il a donné à cet effet un tableau qui présente la correspondance des dégrés de thermomètre, avec ceux de l'alkohomètre dans les divers produits de la distillation.

Le fait que l'observation a fait découvrir à M. *Grœning*, est basé sur ce principe de physique, généralement reconnu : que la température d'un liquide ne saurait s'élever bien qu'il soit exposé à l'action du calorique, tant qu'il éprouve une évaporation suffisante, pour absorber les nouvelles quantités de calorique combinées. Cette découverte pourra jeter un grand jour sur les produits alcoholiques, en simplifiant les procédés suivis dans leur distillation.

— *Du kerfé, écorce du Sénégal.* — M. *Blondeau*, pharmacien, à Paris, a donné quelques échantillons de cette écorce, qu'on lui a apportée du Sénégal, elle

est jaunâtre fauve, assez épaisse, couverte d'une épiderme crevassé longitudinalement, ferrugineux, cendré et noirâtre ; l'intérieur est d'un fauve assez clair, filandreux, d'une saveur amère, forte, et sans odeur bien remarquable : on la dit très-fébrifuge et un peu purgative, quoique tonique.

— *Solution fœtide et amère, propre à détruire les insectes, punaises, fourmis, pucerons, chenilles, etc.* —

Prenez : Champignons des bois ou gros balets bruns fétides..... 3 kil.
Savon noir..... 1 kil.
Noix vomique rapée..... 64 gr.
Eau commune..... 100 kil.

On mettra les champignons écrasés, et commençant à se putréfier dans un tonneau pendant quelques jours ; on aura soin d'agiter de temps en temps le liquide. Quand il sera devenu très-fétide, on y versera encore la décoction de noix vomique dans de l'eau, Q. S.

On emploira, ajoute M. J.-J. *Virey*, auteur de l'article, cette liqueur pour arroser les objets dont on veut écarter les insectes, soit dans les jardins, soit ailleurs, en évitant de l'employer sur les dorures ou des métaux polis quelle noircirait.

Les insectes ne résistent pas à ce poison fétide.

— *Essai d'une nouvelle classification des extraits, d'après la nature des principes immédiats les plus actifs qu'ils contiennent, par C. A.* Recluz, *élève à la pharmacie du dispensaire de Lyon.* — Pendant que les langues scientifiques éprouvent tant d'heureux changemens, que l'arbitraire est de plus en plus éloigné des nomenclatures, et que les rapports sensibles sont établis entre le nom de la chose et la chose elle-même, une série de préparations pharmaceutiques n'avait pas encore

éprouvé l'influence de l'esprit méthodique, qui se répand tous les jours dans toutes les sciences en général.

Les extraits pharmaceutiques ne pêchaient pas seulement par leur dénomination trop étendue d'extrait, mais leur classification n'était pas encore à la hauteur des connaissances du jour. M. *Recluz*, d'après de bonnes analyses de la plupart des végétaux, propose une classification qui a pour base les produits immédiats les plus actifs contenus dans les extraits.

Nous citerons ici l'exposé de sa classification et son développement. Les extraits peuvent être distingués dit-il, en :

1.° *Alcaloidés.* — Exemple : extraits de cinchonées, papaveracées, etc.

2.° *Résinidés.* — Résinidés proprement dit, ex : extrait de coloquinte, chelidoine, etc. Résinoïdés, ex : ext. de la bile de bœuf.

3.° *Amaridés.* — Amaridés proprement dit, ex : ext. de chardon béni, gentiane, etc. Cathartinés, ex : ext. de séné, de nerprun, de concombre sauvage, etc. Tanninés, ex : ext. de bistorte, de tormentille, etc.

4.° *Saccharidés.* — Ex : ext. de réglisse, campêche, etc.

5.° *Osmazomés.* — Ex : ext. de viande ou tablette de bouillon.

6.° *Polydiotés.* — Ex : ext. de nymphea, chiendent, pulsatille.

Développement. — *Première section.* — *Extraits alcaloïdés.* — Extrait dont les propriétés les plus caractérisées sont dues à un alcali organique, appelé alcaloïde par *Brande* ; tels sont les extraits de cinchonées, papaveracées, strichnées, solanées, colchinées, ciguë, ellébore blanc, digitale, etc.

— *Deuxième section.* — *Extraits résinidés* — C'est à la résine qu'ils contiennent, que ces extraits doivent

leurs vertus. Exemple : extrait de chélidoine, colo quinte, turbith végétal, jalap, gaïac, aunée, gratiole, euphorbe, cyparisse, valériane, malambo, rhus toxicodendron, de bile de bœuf, etc.

— *Troisième section.* — *Extraits amaridés.* — Je range dans cette section les extraits qui doivent leurs propriétés à l'amarin, ou à un autre principe anologue, tels que la gentiane, la caphopicrite, la cathartine, l'élatine, le tanin, etc. Je l'ai subdivisé en trois ordres. Le premier comprend tous les extraits amers toniques, tels que ceux de gentianées (gentiane jaune, ményanthe, petite centaurée, etc.;) de cynarocéphales (chardon bénit, chausse-trape) de chicoracées (chicorée sauvage, dent de lion, laitue, etc.) de corymbifères (d'arnica, d'absinthe, etc.) de quassia amer, de simarouba, safran, eupatoire, fumeterre, saponaire, sureau, etc. Le second se compose des extraits cathartiques ou purgatifs, comme les extraits de séné, nerprun, de scille, d'élatérium, de narcisse des prés, etc.; enfin, le troisième ordre réunit tous ceux qui contiennent du tanin; exemple : extraits de poligonées (bistorte, patience, rhubarbe, rapontic, etc.) de tormentille, aigremoine, tamarins, potentille, benoite d'acacia vrai, de prunellier (acacia nostras) de ratanhia, alcornoque, hypocistis, cachou, kino, yèble, broux de noix, alchimille, calaguala, etc.

— *Quatrième section.* — *Extraits saccharoïdés.* — Les propriétés de ces extraits dépendent des principes immédiats de nature douce ou sucrée. Exemple : extraits de réglisse, campèche, casse, polypode vulgaire, genièvre, etc.

— *Cinquième section.* — *Extraits osmazomés.* — Cette section ne comprend qu'un seul sujet, l'extrait de viande ou tablettes de bouillon. Les vertus de ce produit sont dues à l'osmazome et à la gélatine; mais principalement au premier corps, principe sapide, odorant, décrit par *Rouelle*, *Thouvenet* et *Thénard*.

— *Sixième section.* — *Extraits polydiotés.* — Quoique dans ces médicamens, comme dans tous ceux dont je viens de faire mention, les principes immédiats soient réunis, il n'en est pas cependant un seul parmi ceux-ci à qui ses propriétés donnent une action marquante susceptible d'être distinguées des autres ; c'est pourquoi je les ai réunis dans la même section. Elle se compose des extraits de bourrache, nénuphar, chiendent, salsepareille, ellebore noir, cochléaria, etc.

On devrait peut-être séparer ces trois derniers pour en former une section particulière, car bien que l'action du calorique sur la pulsatille, l'ellebore noir, etc., en ait séparé une matière volatile qui, dans l'état frais, leur donne beaucoup plus d'activité, il serait bien possible que leur extrait n'en fut pas tout-à-fait exempt. Néanmoins je les ai confondus ici avec ceux de bourrache, nenuphar, etc., comme dans un index où l'on pourrait ranger tous les extraits qui n'ont pas de propriétés bien caractérisées ou qu'on ne sait encore à quel principe attribuer leur efficacité. Couret, *Ph.*

(*Journ. complém. du Dict. des sc. méd.*) — Depuis quelque temps, un grand nombre de médecins et chirurgiens anglais ont adopté le *traitement des maladies syphilitiques sans mercure*, et n'ont eu qu'à se louer de ses bons effets; le docteur *Krueger*, de Holzmindem, ayant rassemblé et comparé les faits qu'ils ont publiés, a cru pouvoir en déduire les corollaires suivans :

1.° Tous les ulcères primitifs des parties génitales (qui sont la suite d'un coït impur), peuvent être guéris sans mercure.

2.° Mais l'emploi de ce métal paraît en hâter la guérison dans beaucoup de cas, ce qui semble surtout avoir lieu pour ceux qui ont un caractère vraiment syphilitique.

3.° Au contraire, le mercure paraît nuire dans plusieurs de ces ulcères qui n'ont pas le caractère syphilitique, comme ceux qu'on pourrait appeler *phagédéniques* et *exfoliatifs*.

4.° Le traitement des ulcères primitifs avec ou sans mercure, n'a aucune influence sur l'apparition des bubons.

5.° Tous les bubons survenus à la suite d'ulcères primitifs sont susceptibles de guérir sans mercure.

6.° Le mercure paraît ne point influer sur leur terminaison par résolution ou par suppuration ; mais quand une fois ils ont suppuré et sont ouverts, son emploi semble être souvent nuisible, et faire prendre à l'ulcère un caractère phagédénique.

7.° L'apparition des symptômes secondaires ne peut pas être empêchée par le mercure. On ne sait pas encore d'où proviennent, à proprement parler, ces symptômes : dans beaucoup de cas la maladie paraît suivre son cours, sans s'inquiéter du traitement qu'on lui oppose.

L'apparition des symptômes secondaires paraît être plus fréquente quand on a traité les accidens primitifs sans mercure, que quand on les a combattus par ce métal.

9.° Mais les symptômes secondaires qui succèdent à des symptômes primitifs traités sans mercure, semblent être moins intenses et plus faciles à guérir que dans le cas contraire.

10.° Cela est vrai, surtout des affections du système osseux, qu'on rencontre fort rarement quand on traite la vérole sans mercure, et qui sont alors fort légères, de sorte qu'il reste encore à déterminer jusqu'à quel point leur apparition et leur extension peuvent être l'unique résultat de l'administration du mercure.

11.° Tous les symptômes secondaires en général,

sont susceptibles de guérir sans mercure. Cependant le métal donné à petites dose, semble pouvoir hâter la guérison, surtout vers la fin de la maladie.

12°. Le mercure se montre utile dans quelques symptômes secondaires : telle est l'affection des yeux, qui revêt presque toujours la forme de l'irrité. Cependant, pour bien apprécier cette circonstance, il ne faut pas perdre de vue que dans cette maladie, le mercure, abstraction faite de son caractère anti-syphilitique, tient place parmi les remèdes les plus énergiques.

13.° Au contraire, son administration paraît demander beaucoup de prudence dans les autres affections secondaires, entr'autres dans les ulcères de la gorge.

14.° La guérison des accidens primitifs et secondaires paraît exiger moins de temps par la méthode sans mercure, que par l'ancienne ; mais il est dans la nature des calculs de ce genre, d'offrir beaucoup de vague et d'incertitude.

Journaux Italiens.

(*Annali univ. di méd. Milane*, 1823 *et Rev. méd.*) — Le docteur *Lavagna*, jeune, cite quatorze cas d'aménorrhée dans lesquels des injections dans le vagin faites avec dix ou douze gouttes d'ammoniaque, mêlées avec deux cuillerées de lait tiéde, et répétées plusieurs fois par jour, ont constamment produit le retour du sang dans cinq à six jours au plus tard, et quelquefois au bout de 24 heures, fesant disparaître toujours tous les symptômes caractéristiques de l'aménorrhée, tels que la pâleur générale, l'oppression, la difficulté de respirer, l'anorexie, la faiblesse, etc. En général, l'injection produit dans le vagin une sensation plus ou moins désagréable et quelquefois douloureuse, selon la quantité d'ammoniaque employée ou le dégré de sensibilité de la

partie. Cependant, dans aucun cas, M. *Lavagna* n'a reconnu aucun phénomène qui prouvât le danger de l'usage de cet alcali. Mais ce remède actif convient-il dans tous les cas d'aménorrhée ? C'est ce que l'expérience doit démontrer.

— Dans un cas de métrorrhagie qui avait produit l'infiltration des extrémités inférieures et une grande maigreur, avec lipothymie au moindre mouvement, et qui avait résisté aux moyen d'usage, le docteur *Cominetto* prescrivit un mélange de trois grains de sulfate de fer, deux de sulfate de quinine et six de canelle que la malade répéta trois fois par jour. Ce remède n'ayant produit presqu'aucun effet pendant six jours, la dose de sulfate de fer fut portée à six grains, et l'autre à trois grains deux fois par jour. A la troisième les symptômes diminuèrent et après huit jours la dame fut guérie.

Journaux Anglais.

(*London médical and physic. journ.* 1823.) Le D. *Macléan*, envoyé par le gouvernement espagnol, pour examiner la nature de la fièvre jaune de Barcelone, en 1821, avait combattu avant cette époque la doctrine de la contagion. La commission qui rendit compte de son ouvrage au conseil privé d'Angleterre, observa que *pour démontrer la non existence de la contagion, il fallait que le docteur Macléan accumula des preuves capables de contrebalancer l'opinion contraire qui a régné parmi les médecins, les philosophes et les historiens, et en général parmi tous les écrivains depuis Thucidide, Aristote et Galien, jusqu'à nos jours.* M. *Macléan* s'est livré à de nombreuses recherches pour examiner si réellement il avait été condamné d'avance par des auteurs étrangers à la médecine, et par les médecins. Ses recherches ont eu pour résultat de prouver que l'idée de la propagation d'une maladie quelconque par le

moyen d'un *virus*, était totalement inconnue aux anciens, et qu'à plus forte raison cette doctrine de la contagion n'avait jamais été avancée par eux, relativement aux maladies pestilentielles. M. *Macléan* observe ensuite que ce n'est que vers le 16.e siècle, que cette doctrine s'est accréditée.

P.-M. Roux.

5.o Variétés.

— Il y a un an nous fîmes sentir qu'à l'exemple du gouverneur de la martinique et du maire de Metz, l'autorité de tous les pays devrait défendre la vente du *remède* du sieur *Leroy*, à d'autres personnes qu'aux pharmaciens ; il nous est agréable, cette année-ci, d'annoncer que, conformément à l'intention de M. le *Comte de Villeneuve*, Préfet, M. le commissaire spécial de police, vient de notifier à MM. les pharmaciens, qu'il leur est très-expressément défendu de délivrer les remèdes du sieur *Leroy*, sans la prescription d'un docteur en médecine, ou d'un officier de santé.

— M. J. *Despine* vient de former dans notre ville un grand établissement d'eaux acidules gazeuses sur lesquelles la Société royale de médecine a fait un rapport très-avantageux et assez long, sans rien dire de trop. Déjà plusieurs de nos confrères ont retiré de grands avantages de ces eaux, notamment de la limonade gazeuse qui, nous aimons à le redire, est un puissant anti-phlogistique. Aussi l'avons-nous utilisée dans un grand nombre de cas de maladies inflammatoires et croyons-nous devoir en recommander l'usage.

— Nous lisons une lettre de M. le docteur *Doussin-Dubreil* qui se plaint de ce que M. *Guillié* a pris dans ses ouvrages sur les glaires, sa théorie, son titre, des

pages entières textuellement copiées, etc. Nous lisons aussi la réponse de M. *Guillié* qui fait sentir que c'est parce que son *élixir anti-glaireux* devient un obstacle au débit *de la poudre végétale contre les glaires* de M. *Dubreuil*, que ce médecin se fâche. De là, une correspondance scandaleuse dont nous n'entretiendrons point nos lecteurs. Mais nous leur dirons que cette correspondance est un exemple de cette vérité que les remèdes secrets ou particuliers ne nuisent pas seulement à l'humanité, etc., mais compromettent encore la réputation de leurs auteurs, etc.

— M. *B*. . . . , pharmacien à Marseille, a placé cet avis sur la porte de sa pharmacie : SEUL et UNIQUE *dépôt de l'élixir tonique anti-glaireux, etc.* Et bien que plusieurs autres pharmaciens de cette ville aient le même dépôt, M. *B*. . . . répondra à ceux qui lui demanderont s'il est l'unique dépositaire : *cela est SÛR et CERTAIN*.

— Le jury médical des Bouches-du-Rhône ouvrira sa session le deux octobre prochain.

— La Société royale de médecine de Marseille tiendra sa 24.e séance le 23 octobre 1823.

— Des maladies éruptives, des diarrhées se sont offertes ce mois-ci à la pratique des médecins marseillais. On s'est en général bien trouvé de l'emploi des antiphlogistiques.

— D'après le relevé des registres de l'État-civil de la mairie de Marseille, il y a eu en Juin 1823 280 naissances ; 247 décès et 70 mariages.

P.-M. Roux.

6.° Concours académiques.

Avec l'autorisation de S. A. le duc de Holstein-Oldenbourg, le gouvernement du duché d'Oldenbourg propose un prix de 200 ducats de Hollande à l'auteur du meilleur Mémoire en réponse aux questions suivantes :

I. *Quæ sunt causæ febris flavæ in terris tropicis?*

II. *Num febris flava Europæ australis, civitatumque Americæ septentrionalis consociatarum, febri flavæ terrarum tropicarum similis est, iisdemque ex causis oritur?*

III. *Morbus peculiaris, seu, ut vulgo dicunt, specificus, an nihil nisi vehementior febris biliosa intermittens et remittens climatibusque fervidioribus endemica est?*

IV. *Utrum, ubicunque hucusque exorta est in oris maritimis inferioribus solummodo endemicè grassatur, et locos editiores intactos relinquit?*

V. *Num sæpius sporadicè tantum, et nonnumquam solummodo, flagrantissimo anni tempore, ut epidemia apparet?*

VI *Num in eâ fortasse, vehementissima facta, quoddam secerni segregarique potest, quod contagione, vel proximâ, vel remotâ, aliis corporibus communicatur?*

VII. *Quantus caloris gradus requiritur, ut epidemiæ naturam induat, sicque divulgetur, et ad quem gradum latitudinis septentrionalis hucusque pervenit?*

VIII. *Nonne etiam hæc febris mensibus æstivis fervidioribus, in oris Europæ aquilonaris et præsertim Germaniæ ad caurum sitæ, maritimis oriri et epidemicè divulgari poterit, an potius morbus tropicis et omnibus terris calidioribus proprius?*

IX. *Quodsi quæstio VI de contagiosa hujus febris indole affirmetur, nonne statuendum est: etiamsi in regionibus septentrionalibus et propè oram maritimam jacentibus propter minorum caloris gradum, oriri febris ista endemicè, divulgarique epidemicè non possit; fervidioribus tamen mensibus periculum contagionis imminere his regionibus et quidem navibus è patriâ hujus morbi venientibus, sive mercibus, venenum recipientibus, onustæ sint, sive socii infecti et lue jam correpti, eoque, si non propagationem epidemicam, sporadicam tamen, ut dicunt, contagionem effici posse?*

X. *Num febris flavæ contagium, etiamsi in terris septentrionem versus sitis, hujus ipsius morbi naturam induere non possit, alios morbos exitiosos gignere potest?*

XI. *Quæstione* IX *affirmatâ, febrim flavam utique in loca frigidiora transferri, et ibi, sinon epidemicè grassari, attamen sporadicam contagionem efficere posse, quæritur:*

1.° *Quæ consilia ad eam repellendam ineunda sint, præsertim si contagio per-merces, è portibus infectis allatas, esse potest, et*

2.° *Num, si hoc regetur, institutum moræ quadragenariæ sit rejiciendum?*

Les Mémoires, écrits en latin, français, allemand ou anglais, seront reçus jusqu'au 1.er octobre 1824. Ils seront adressés, dans les formes exigées pour tous les concours de ce genre, au gouvernement ducal d'Oldenbourg, avec cette adresse: *Essai d'une réponse aux questions proposées par le gouvernement du duché d'Oldenbourg sur la nature et la contagion de la fièvre jaune.* Le gouvernement les soumettra au jugement de la Faculté de médecine de l'Université de Berlin, sur le prononcé de laquelle le prix sera décerné. Le gouvernement se charge de publier le Mémoire couronné.

AVIS.

La Société royale de Médecine de Marseille déclare qu'en insérant dans ses Bulletins les Mémoires, Observations, Notices, etc., de ses membres soit titulaires, soit correspondans, qui lui paraissent dignes d'être publiés, elle n'a égard qu'à l'intérêt qu'ils présentent à la science médicale; mais qu'elle n'entend donner ni approbation ni improbation aux opinions que peuvent émettre les auteurs, et qui n'ont pas encore la sanction générale.

BULLETINS

DE

LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE DE MARSEILLE.

JUILLET 1823. — N.° XIX.

OBSERVATION d'une hydropisie ascite, survenue spontanément à la suite d'un rêve effrayant, sans maladie préexistante ; par M. PY, *médecin de l'hôpital civil de Narbonne, membre correspondant de la Société royale de médecine de Marseille, etc.*

L'HISTOIRE des sensations, qui embrasse la connaissance des facultés intellectuelles et des affections morales, forme sans doute une des branches principales du grand arbre de la science de l'homme ; mais seule elle ne saurait nous instruire à fonds sur la cause efficiente de tant de maladies singulières qui affligent l'espèce humaine ; si nous n'étions nourris d'ailleurs de l'idée des influences sympathiques qu'exercent réciproquement les uns sur les autres, les divers systèmes et organes de l'économie animale.

Car s'il est vrai de dire que la mesure de notre santé se tire du plus ou moins d'harmonie établie par la nature dans les différentes fonctions du corps ; faut-il bien pouvoir se rendre compte de toutes les déviations d'action du système pensant sur le système agissant, pour se faire une idée nette de la causalité des phénomènes qui accompagnent leurs lésions respectives.

Or, le sujet de l'observation qui va nous occuper, offrant une hydropisie tout-à-coup survenue et sans maladie préliminaire, à une vive affection, de l'âme, examinons de quelle manière l'influence de cette irritation mentale sur le système absorbant a pu donner lieu à une telle intumescence. Mais avant tout relatons le fait tel qu'il s'est passé à notre clinique et en présence de MM. les chirurgiens de l'hôpital, afin de mettre nos lecteurs à même de juger si les inductions que nous en avons tirées peuvent être de quelque utilité pour la science.

Ce n'est que lorsqu'un cas de pratique bien développé présente, quoique rare sous le rapport de sa cause de formation, une analogie intime avec un grand nombre d'autres cas identiques, mais plus simple à observer, qu'il acquiert cette crédibilité des faits, sur lesquels se fonde la science de l'homme sain et malade. Ce n'est même que de cette manière que tout observateur d'un phénomène quelconque peut se soustraire à la rigueur de cette maxime de Phèdre : *périculosum est credere et non credere* (1).

Le nommé Pierre *Peyril*, âgé d'environ onze ans, comptait depuis plus d'un an qu'il avait perdu son père parmi les enfans de la patrie, à l'Hôtel-de-Charité de notre ville, sans qu'on l'eut encore reconnu malade, malgré la faiblesse de sa constitution. Quel ne fut point l'étonnement du surveillant de l'hôtel et des assistans, de voir, le matin du 16 mai 1806, cet enfant enflé du ventre comme un balon, sans cause manifeste connue (2).

On eut beau le questionner sur sa vie passée : ses réponses ne fournirent aucun indice auquel on put rap-

---

(1) Phed., *fabul.*, *lib. III*, *fab. X*, v. 1.

(2) Jusques-là on l'avait toujours vu manger, travailler et s'amuser comme les autres, aux heures de récréation.

porter la singularité du fait. On vint seulement à bout à force de lui faire des demandes, de savoir qu'il avait été vivement effrayé dans la nuit qui venait de s'écouler, à l'aspect de son père qu'il avait cru voir tomber sur son lit, comme pour l'embrasser; qu'éveillé tout tremblant et en sursaut, il s'était senti le ventre douloureux et enflé.

Malgré l'accident, *Peyril* fut encore livré à ses occupations coutumières, dans l'espoir que son état se dissiperait aussi aisément qu'il était survenu; mais quand on vit qu'il continuait à souffrir du ventre, et même de la tête, et qu'il restait toujours enflé; on se décida à me l'amener comme malade à l'hopital; et ce fut le 21 mai dernier qu'il y fit son entrée.

Sa mère me raconta d'abord l'événement qui me fut ensuite confirmé par le malade lui-même et nous n'eûmes nulle peine, MM. les chirurgiens et nous à nous convaincre de l'existence d'une ascite par la vue comme par la percussion. Nous eumes beau nous informer si l'enfant avait reçu quelque coup sur le ventre ou s'il avait fait quelque chute; s'il n'avait point eu les accès de fièvre quelque temps auparavant; ou bien enfin, s'il n'avait point ressenti quelque violente colique, soit par diathèse vermineuse, soit par suite de quelque affection convulsive abdominale. L'enfant ne donna qu'une réponse négative à nos questions et se borna toujours à nous dire qu'il ne connaissait d'autre motif de son enflure que l'effroi qu'il avait eu de voir son père en songe.

Ne trouvant nous-mêmes d'autre cause d'une infiltration aussi singulièrement survenue, nous nous mîmes à la traiter comme une hydropisie par spasme et voici le mode curatif qui lui fut opposé. (Il est bon de noter auparavant que l'enfant avait la fièvre; qu'à travers un

pouls petit et gêné, il éprouvait des bouffées de chaleur à la face et à la poitrine et que son ventre était chaud, tendu et douloureux).

L'eau de veau nitrée lui fut prescrite le 22 pour boisson. Cinq sangsues lui furent appliquées le 23 au fondement. Il prit le 24 un bain tiède de la moitié du corps. Un verre de petit-lait nitré donné soir et matin, et un lavement résolutif par jour préparé selon la méthode de *Kœmpf*, furent prescrits en addition à l'eau de veau l'espace de 12 jours, sans aucun succès pour la diminution de l'enflure, malgré qu'on eut donné trois fois dans cet intervalle un bol purgatif-tonique préparé avec six grains de poudre de jalap, autant de muriate de mercure doux, et huit grains de carbonate de fer, le tout incorporé avec s. q. de conserve de valériane. Cependant l'éréthisme nerveux et la fièvre avaient reçu de ce traitement un amendement bien sensible.

Craignant alors que mon ascite qui persistait malgré l'usage soutenu des remèdes que je m'efforcais d'opposer à la nature de sa cause essentiellement chaude (1) et nerveuse, ne prit la tournure chronique si familière à ce genre de maladies, je me décidai promptement pour l'opération de la paracenthèse, et elle fut faite le 6 juin par M. *Caffort*, chirurgien de l'hôpital, qui tira par ce moyen environ dix pintes, mesure de Paris, d'une eau claire et non fétide.

Le ventre de l'enfant fut tenu comprimé dès ce moment par un bandage de corps. On lui fit deux fric-

---

(1) *Stoll*, *Monro*, *Littre*, *Mead*, *Morgagni*, et autres excellens observateurs fourmillent d'exemples d'hydropisie à *causâ calidâ* : mais aucun que je sache n'a encore fait mention d'un cas qui puisse être assimilé au mien, sous le rapport de la vîtesse avec laquelle un état spasdomique l'a causé.

tions par jour avec un mélange égal d'eau-de-vie, de vinaigre et de savon. Il prit régulièrement soir et matin trois grains et par gradation quatre grains de poudre de scille et autant de muriate de mercure doux réunis en un bol (1) avec la conserve d'enula-campana et un verre de petit-lait, où l'on jetait de huit à dix gouttes d'esprit de nitre dulcifié, avec une pincée des sommités fleuries d'hypéricum en infusion. On le mit en même temps à une nourriture solide proportionnée à l'état de ses forces, qui n'avaient jamais cessé d'être bonnes; ce qui nous avait enhardis à faire promptement l'opération, dans l'espoir que cette intégrité de forces vitales empêcherait à l'aide des remèdes, la formation d'une nouvelle collection aqueuse.

Notre attente ne fut point vaine, car nous fumes assez heureux pour rendre *Peyril* parfaitement guéri le 22 juin dernier à la société de ses camarades, sans qu'il ait eu la moindre récidive depuis.

Réflexions. — Les hydropisies, ces maladies qui, pour être communes et familières à presque tous les sols humides comme le nôtre (2), n'en sont pas moins

---

(1) Je ne puis que donner un juste tribut d'éloges à M. *Demangeon*, pour le service que ce médecin a rendu à l'humanit souffrante, en rendant publique par la voie du journal de médecine de Paris, (Tom. XXIV, n.° CXI) ses observations sur la vertu éminemment diurétique, et désobstruante de la combinaison de la scille avec le muriate de mercure doux. Je dois ici de dire que par ce mélange j'ai triomphé d'un hydrothorax, qui avait résisté à un long usage des remèdes appropriés à cette espèce d'hydropisie. Je me suis également bien trouvé de ce secours contre plusieurs ascites, et contre certaines leucophlegmaties.

(2) Narbonne offre annuellement, en automne sur-tout, un assez bon nombre d'hydropiques, sans doute à raison de la facilité avec laquelle on y contracte les accès de fièvre, qui

d'ordinaire l'écueil de la médecine la mieux raisonnée, ont été de tout temps reconnues pour être le produit d'autres affections précédentes qui traînaient en longueur.

Est-il rien, en effet, qui dispose plus aisément au développement des tumeurs aqueuses, que la faiblesse du système vasculaire, l'appauvrissement des humeurs et les obstructions ou embarras des viscères ? On sait que les engorgemens, en s'opposant au retour du sang veineux, affaiblissent principalement le système lymphatique et altèrent tellement les fluides, qu'il en résulte souvent la dépravation des humeurs, le relâchement et même parfois la rupture des vaisseaux exhalans, d'où dérive alors l'hydropisie générale ou particulière, selon la disposition relative des organes.

Mais comment a-t-il pu se faire que, dans le cas d'observation qui nous occupe, il y ait eu formation subite d'une ascite, sans cause matérielle prédisposante ? C'est un problême qu'il serait, je pense, bien difficile de résoudre autrement que par l'influence des passions sur la production des maladies, aussi nous empresserons-nous de faire remarquer que, de même que l'on voit une

---

reparaissent même plusieurs fois dans la même saison et qui disposent ainsi aux intumescences, par les obstructions qu'ils laissent dans les différens viscères. Nonobstant cette cause connue, il s'est montré cette année infiniment plus d'hydropiques que les autres, et j'ai cru m'appercevoir que cette maladie devenue en ce moment plus commune, tient moins aux suites des accès de fièvre, qu'à l'habitude que nous ont fait contracter depuis l'hiver dernier, les vicissitudes de l'atmosphère, de n'avoir pour maladies régnantes que l'érysipèle, l'otalgie, l'odontalgie, le rhumatisme, et toute la cohorte des affections boutonnées, et prurigineuses, de n'avoir en un mot que des fluxions qui ont leur siége sur le système cutané, ou sur celui des membranes.

joie ou une peine insolites causer tout-à-coup parfois la jaunisse, parfois l'aliénation mentale et souvent l'épilepsie ou quelqu'autre affection vonvulsive (1) de même ici la terreur panique qui suivit de près la vision fantastique de notre jeune *Peyril*, détermina en lui une émotion si profondément ressentie, que son effet fut de produire en un instant une maladie qui demande plusieurs mois d'un éréthysme et d'une crispation soutenue pour sa formation.

Mais encore quelle est cette cause inconnue qui a pu affaiblir ainsi en un instant l'organisme des vaisseaux inhalans, au point de se refuser à l'absortion de l'humeur tenue, séreuse, qui s'exhale de tous les points du système général et qui humecte toutes les parties du corps vivant ?

Nous croyons pouvoir la reconnaître et la saisir à travers l'ensemble des rapports qu'on sait exister généralement entre les organes éminemment sympathiques et vu que l'expérience et l'observation nous démontrent chaque jour que la région précordiale, ou diaphragmatique est toujours la première à recevoir l'effet de toute sensation soit agréable, soit pénible, nul étonnement que les organes digestifs qui l'avoisinent et qui même en font partie, ayent seuls ressenti tout l'orage de l'irritation mentale éprouvée par le jeune *Peyril*.

Toutefois nous ne craignons point d'observer que

---

(1) Je viens de guérir la danse de St.-Weith, survenue le mois de septembre dernier à un écolier du collège de M. *Figeac*, de Narbonne, ponr n'avoir obtenu aucun prix de ses compositions. Son moral dut même être si affecté de cette peine, que le seul souvenir lui suscite encore, de loin en loin, quelques mouvemens involontaires, qui m'obligent à lui continuer de temps en temps un mélange de la poudre de valérianne, et de kina.

ce trait de sympathie du système phrénique avec le système absorbant, n'a pu avoir lieu qu'en vertu d'une disposition particulière des humeurs du sujet, car sans cette disposition, ou pour mieux dire sans un état de faiblesse propre à son système lymphatique, ce malade eut pu, au lieu d'une ascite, contracter quelqu'une des névroses que la crainte ou l'effroi procurent d'ordinaire à tant d'autres dans des circonstances analogues.

L'observation que nous analysons nous laisse encore une remarque assez importante à faire : c'est que, quoique le grand *Barthèz* (1) avoue (2) qu'on a trop peu d'ob-

---

(1) En ce jour de deuil pour le monde médical, je ne saurais proférer le nom vénérable de notre Hippocrate français, mort victime d'une maladie tyrannique, sans jeter quelques fleurs sur sa tombe. Le respect dû à la mémoire des grands hommes, mais plus que tout l'amitié et l'estime dont m'honorait ce puissant *Mécène*, ainsi que la reconnaissance que je lui dois pour des nombreuses autant qu'utiles leçons, m'en font le devoir le plus sacré.

Il y a 30 ans au moins qu'il avait assez vécu pour sa gloire et le génie tutélaire qui nous l'a conservé depuis mérite bien d'éternelles actions de graces, pour prix des rares services que la science n'a cessé d'en recevoir jusqu'au dernier de ses jours.

Ses détracteurs, comme ses critiques, auxquels il a pourtant répondu d'une manière à laisser entrevoir que sa tête ne participait en rien de l'affection pathologique à laquelle il a succombé, en envenimant la plaie profonde faite depuis deux ans à son cœur par un excès de sensibilité (*a*) ne l'ont malheureusement que trop tôt ravi aux sciences; mais n'ont pu lui faire rien perdre de sa juste célébrité.

Oui, *Barthèz* a si bien mérité de la médecine théorique et pratique, que nos meilleurs écrivains et praticiens modernes trouveront long-temps encore à profiter de la lecture et de la méditation des ouvrages de ce vrai savant et s'il nous est per-

(*a*) Tout le monde a connaissance des pleurs que versait journellement M. *Barthèz* sur les cendres de *sa Marie*. 43 ans de services reçus de cette gouvernante n'avaient pu qu'imprimer sur son moral une habitude de sentimens bien propres à lui faire regretter constamment une perte aussi irréparable pour ses vieux ans.

(2) Voy. pag. 55, du 2.e tom. de ses Nouv. Élém. de la science de l'homme.

servations précises sur les rapports particuliers qu'ont entr'eux les vaisseaux absorbans, il nous paraît pourtant que notre cas mérite de figurer à côté du petit nombre d'exemples que nous avons de cette heureuse harmonie; si bien qu'aux faits connus d'*Alexandre* d'Aphrodisée et de *Camper* cités (1) par ce savant du premier ordre, il doit nous être permis de rapporter celui-ci comme un surcroît de preuve des lois sympathiques qui régissent le système lymphatique.

La seule différence qu'il y a entre notre fait et celui des auteurs précités, et qui d'ailleurs ne contribue qu'à renforcer la validité du principe, consiste dans la vélocité du temps qui a formé la congestion de notre hy-

---

mis de croire au système du docteur *Gall*, relatif à l'influence qu'a pour produire les génies tracendans, un organisme exprès du cerveau, nul doute qu'il ne faille donner pour modèle la tête du vieillard de Narbonne; ensorte que d'après la loi des affinités des corps et d'après le système de terréfication si justement accrédité par l'intéressante gazette de santé, il faudra renvoyer sur la tombe de cet être privilégié, pour s'y repaître à longs traits des principes nutritifs des végétaux que nous leur conseillons d'y planter, ceux de nos contemporains qui, avec les grands talens que nous leur connaissons, voudraient aspirer à l'immortalité.

Ne nous le dissimulons point, MM., la mort du grand *Barthez* a frappé la médecine du coup le plus terrible. Nous irions même jusqu'à croire irréparable la perte de ce patriarche, si l'illustre école de Montpellier, cette pépinière antique des premiers médecins de l'Univers, ne nous berçait de l'espoir consolant de plusieurs de ses rejetons qui, quoique jeunes, ne s'en élèvent pas moins déjà à crue de cèdre, vers la renommée; mais surtout si elle ne nous offrait en remplacement d'un si grand vide, la brillante perspective d'un savant qui à 30 ans d'une pratique aussi étendue qu'éclairée réunit la plus belle allée de lauriers académiques qu'homme vivant puisse acquérir.

Mon annonce est prévue sans doute et chacun de mes lecteurs rendra la même justice que moi, je pense, au mérite et aux talens inappréciables du très-distingué professeur *Baumes*, ce digne fondateur de la clinique de l'école de Montpellier.

(1) Voy. pag. 55-56, et la note 1 du Chap. X, du 2. tom. des Nouv. Élém. de la science de l'homme.

dropique, tandis que *Camper* nous apprend que la distribution du nerf dorsal ne produit les maux du sein, qu'après que les glandes axillaires et pectorales ont commencé de se gonfler, et qu'elles ont même contracté un endurcissement qui gagne le bras.

Également dans le cas d'*Alexandre* d'Aphrodisée, il est dit comme une chose d'observation générale, d'après *Barthèz* « que lorsqu'un orteil est offensé par une impression violente qu'on reçoit sur la pointe du pied, il survient à l'aine du même côté un bubon causé par la sympathie des vaisseaux lymphatiques ou profonds, ousuperficiels de l'extrémité inférieure ».

Mais ces sortes de lésions secondaires n'arrivent d'ordinaire que d'une manière lente et graduée. Dans notre cas, au contraire, l'âme a reçu de la sensation de l'effroi une impression si violente, que le principe de vie a été déterminé à changer tout-à-coup en sens contraire l'ordre naturel du cours de la lymphe, et à diriger pour les raisons plus haut ramenées, tous les fluides séreux sur la cavité abdominale, où nous leur avons vu former épanchement.

C'est de même en vertu des influences sympathiques, que nous pensons qu'est déterminé dans la passion iliaque le mouvement anti-péristaltique des intestins ; dans le hoquet, ce mouvement rétrograde de l'œsophage duquel *Barthèz* a parlé le premier, enfin dans la plupart des névroses ces mouvemens désordonnés et intervertis de la face et des extrémités.

Telles sont les réflexions que m'a mis à portée de faire ce cas de maladie simple en elle-même, mais curieuse sous le rapport de sa cause de formation. Je m'empresse de les soumettre à la discusion des hommes illustres, dont s'honore la Société de médecine de Marseille, à laquelle je me félicite d'appartenir.

Observations sur quelques accidens, et notamment sur des convulsions produites par l'imperforation du vagin ; par feu M. Gandy, *D.-M. et C., membre de la Société royale de médecine de Marseille.*

Si l'époque de la puberté est pour la plupart des personnes du sexe l'époque d'une nouvelle vie, combien n'y en a-t-il pas qu'elle précipite dans le tombeau, si l'art ne vient au secours de la nature, pour aider ses efforts impuissans, ou rémédier à ses erreurs ?

Les observations suivantes vont en fournir des preuves.

Je fus appelé pour une demoiselle de seize ans, d'un tempérament sanguin, qui n'avait jamais eu d'évacuation menstruelle, et avait ressenti tous les accidens fâcheux, auxquels ce retard pouvait donner lieu.

Dès l'âge de quatorze ans et demi, elle commença à éprouver des vertiges très-forts pour lesquels les parens consultèrent un chirurgien qui lui conseilla des pédiluves, des bouillons tempérans, etc., ces moyens, continués pendant quelque temps, ne produisirent aucun soulagement. Les douleurs de tête devenant toujours plus aiguës, elle fut saignée du bras. Cette saignée ne la soulagea pas davantage. La suffocation et la pesanteur des jambes étant survenues, elle fut saignée du pied et mise à l'usage de remèdes plus actifs. Le succès n'en fut pas plus heureux. Les martiaux et les apozèmes apéritifs, de même que tous les emménagogues furent employés avec persévérance et leur emploi, bien loin de soulager, ne fit qu'aggraver les maux de cette demoiselle. Ils produisirent bien l'effet qu'on devait en attendre, de provoquer l'afflux du sang vers l'utérus ; mais ce sang rencontrant un obstacle dans l'imperforation du vagin, qu'on ne soupçonna pas, suscita des douleurs dans la région hypogastrique, l'augmentation du volume du

bas-ventre, une pesanteur au-dessus du pubis, et des nausées accompagnées quelquefois de vomissemens, et assez souvent suivies de syncopes.

La suffocation allait toujours en augmentant, les accidens devenaient chaque jour plus fâcheux et l'application des sangsues, aux grandes lèvres, fut conseillée. (Cette application eût, saus doute, éclairé sur la vraie cause de la maladie, puisqu'elle aurait mis le chirurgien à même de s'appercevoir de l'oblitération du vagin).

La malade ne tarda pas à éprouver des convulsions qui, de jour en jour, devinrent plus violentes.

C'est à cette époque que je fus appelé. Je prescrivis des antispasmodiques énergiques, qui ne produisirent qu'un soulagement momentané, parce que la cause subsistait toujours. J'interrogeai les parens sur ce qui avait précédé cet état convulsif, et j'appris que le défaut d'évacuation menstruelle avait produit tous les ravages, dont j'ai déjà fait mention. M'informant ensuite des moyens qui avaient été employés, je reconnus tous ceux que l'on doit mettre en usage en pareil cas.

Leur défaut de succès, joint à cet état convulsif que je remarquais, me firent soupçonner l'imperforation du vagin. Je fis part de mon opinion, à cet égard, à la mère de cette demoiselle. Elle me fit prévoir la difficulté que j'aurais pour parvenir à m'en assurer. Elle joignit ses instances aux miennes, pour vaincre la répugnance de sa fille, à laquelle nous fîmes tous les raisonnemens possibles, et toujours envain.

Les convulsions augmentaient continuellement et ajoutaient à mes craintes. Je ne vis d'autre parti, pour décider cette demoiselle à me permettre l'exploration du vagin, que de lui faire naître des inquiétudes sur son état, si elle s'obstinait à s'y refuser, lui assurant que j'étais très-persuadé que tous les maux qu'elle éprouvait, n'avaient d'autre cause que l'obstacle que le sang trouvait

à son issue. Je parvins à la décider, et je ne tardai pas à m'assurer de ce que je présumais.

C'était beaucoup d'avoir découvert la vraie cause de cette maladie, mais de quoi eût servi la certitude que je venais d'acquérir, sans en venir à des moyens propres à y rémédier. Je conseillai l'opération prescrite en pareil cas, mais la pusillanimité de la malade, succédant à la pudeur, allait faire naître de nouvelles entraves, et je persistai à lui témoigner mes craintes pour la suite. Je lui proposai même une consultation, pour la mieux convaincre de la nécessité de cette opération, mais sa pudeur s'y refusa obstinément.

Elle m'assura de son entière confiance et je m'en étayai pour insister, Enfin, après lui avoir persuadé qu'elle n'éprouverait qu'une légère douleur, je parvins à la décider. Je saisis ce moment favorable, pour faire une incision longitudinale à la membrane qui fermait l'ouverture du vagin, membrane à travers laquelle je sentais une espèce de fluctuation, produite par la présence du sang qui s'y était amassé. Il en sortit une grande quantité ; il était très-épais, très-fétide et de très-mauvaise couleur. Je fis alors des lotions et injections d'abord émollientes, ensuite détersives, et je fis observer à cette malade un régime assez sévère. J'eus la satisfaction de voir, dans quelques jours, les convulsions cesser entièrement, de même que tous les autres accidens. Je continuai à donner mes soins à cette demoiselle pendant quelque temps encore, je la vis se rétablir peu-à-peu et continuer à s'apercevoir tous les mois des bienfaits de la chirurgie.

Le professeur *Vigarous* cite dans son traité des maladies des femmes, une observation d'une jeune fille, non réglée, qui éprouvait des douleurs dans la région lombaire, et dans les hanches, de même que dans les cuisses et au bas-ventre, que l'on avait regardées

comme rhumatismales et traitées comme telles, sans succès. L'imperforation du vagin fut soupçonnée, l'opération dont j'ai déjà parlé fut pratiquée et la malade fut totalement délivrée de toutes ses incommodités.

J'ai eu souvent occasion de revoir ma malade, depuis cette opération, jouissant de la meilleure santé. J'ai même été consulté par ses parens, pour savoir si elle pourrait être mariée, et, sur mon affirmative, elle l'a été il y a environ quatre à cinq mois. Elle est actuellement (novembre 1805) enceinte de trois mois.

Voilà bien de quoi prouver que l'art peut suppléer aux erreurs de la nature, lorsqu'il est secondé par la bonne volonté des malades.

Je rapporterai une autre observation d'une jeune demoiselle, atteinte de symptômes à-peu-près analogues, combattus par tous les emménagogues possibles, sans succès. Appelé pour lui donner mes soins, je soupçonnai l'imperforation du vagin, mais elle fut victime de la résistance opiniâtre qu'elle affecta de ne jamais permettre de m'en assurer. Elle périt dans cet état, comme je l'avais prédit, et je me convainquis, par l'autopsie cadavérique, que l'imperforation du vagin existait réellement.

On voit par cette observation combien la pudeur déplacée des malades, ou leur pusillanimité, peuvent leur devenir funestes.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ

PENDANT LE MOIS DE JUIN 1823.

14 *Juin.* — M. le docteur *Brachet*, médecin de Lyon, adresse à la Société un exemplaire de son ouvrage sur l'*hydrocéphalite aiguë* dont le rapport est confié à M. *Favart*, et un exemplaire du mémoire qu'il a publié

sur les fonctions du système nerveux ganglionaire duquel M. *Giraud-St.-Rome*, fils, est chargé de rendre compte.

M. le Secrétaire-général communique 1.° une lettre de la Société de bienfaisance servant d'envoi à quelqnes exemplaires du compte rendu des travaux de cette Compagnie. (Dépôt dans les archives). 2.° Une lettre de M. *Pointe* , qui remercie la Société de l'avoir affilié à ses travaux comme correspondant ; 3.° une lettre de M. *Despine* qui informe la Compagnie qu'il vient de former à Marseille un établissement d'*eaux acidules gazeuses* , qu'il désirerait soumettre à l'examen de la Société. Une commission , composée de MM. *Forcade*, *Poutet* , *Chirol* , *Astoux* et *Sue* , est désignée pour présenter , sur la fabrication de ces eaux , un rapport qui sera soumis à la discussion de la Compagnie.

M. *Denans* lit ensuite un rapport sur l'observation de M. *Meffre* , relative à un *engorgement des membres abdominaux* , *suite des couches* , *guéri par les antiphlogistiques.*

La séance est terminée par le scrutin de M. *Meffre*, qui est reçu à l'unanimité membre correspondant de la Société.

21 *Juin.* — M. le Président fait hommage , au nom de notre savant et infatigable correspondant M. L. *Valentin*, d'une brochure intitulée : *Notice historique sur le docteur Jenner.* M. *Biamonti* est nommé rapporteur de cet écrit.

M. *Textoris* , vice-président , présente aussi à titre d'hommage de la part de l'auteur , M. *Keraudren* , inspecteur du service de santé de la marine , une brochure portant pour titre : *De la fièvre jaune observée aux Antilles et sur les vaisseaux du Roi , considérée principalement sous le rapport de sa transmission.* Le rapport à faire sur cette production est confiée à M. *Forcade.*

M. le Secrétaire-général donne lecture d'une lettre de M. *Rollande* , médecin à Château-Renard , qui adresse

un *mémoire sur la cataracte*, pour obtenir le titre de membre correspondant. M. *Roux* est chargé de présenter un rapport sur ce manuscrit.

M. Th. *Beullac* lit un rapport sur la dissertation de M. *Chabanon* fils, médecin à Usèz, *sur la fièvre en général*. M. *Rampal* fait ensuite un rapport verbal sur un *fascicule d'observations* adressées à la Société par M. *Citte*, de Pélissanne.

28 *Juin*. — M. X. *Roux* fait hommage de la thèse qu'il vient de soutenir à l'école de Montpellier, sous le titre de: *Quelques considérations sur les perforations spontanées de l'estomac*, sur laquelle M. *Fenech* est chargé de présenter un rapport.

Lecture est faite d'une lettre de M. le Maire qui adresse à la Compagnie un exemplaire d'une brochure intitulée : *Appel à l'administration publique et aux hommes de l'art sur une découverte expérimentale très-importante pour le gouvernement, l'humanité et les progrès de la médecine*. Quoique ce titre seul suffise pour faire apprécier un pareil travail, la Société désigne pourtant M. *Reymonet* pour lui en rendre un compte détaillé.

Le reste de la Séance est consacré à la discussion d'objets d'administration intérieure.

SEGAUD, *Président*.

SUE, *Secrétaire-général*.

Barom.	THERMOMÈTRE. du Baro.	THERMOMÈTRE. Extér.	Hygr.	Barom.	THERMOMÈTRE. du Baro.	THERMOMÈTRE. Extér.	Hygr.	Barom.	THERMOMÈTRE. du Baro.	THERMOMÈTRE. Extér.	Hygr.	VENTS A MIDI.	ÉTAT DU CIEL.
761,42	+21,7	+20,5		761,08	+23,6	+23,2		759,95	+22,7	+21,7		O. N. O.	Nuageux, brouillard.
759,08	+21,5	+20,6		757,27	+22,5	+21,2		756,51	+22,2	+20,1		S.	Couvert, pluie; tonner.
755,95	+21,9	+19,5		757,66	+22,2	+21,9		757,81	+20,8	+..,.		O.	Nuageux.
758,56	+20,3	+..,.		759,85	+22,3	+..,.		760,81	+21,3	+..,.		N. O. très-fort.	Quelques legers nuages.
761,27	+20,3	+..,.		761,71	+22,5	+..,.		762,08	+21,7	+..,.		N. O fort.	Nuages.
7,6195	+21,2	+..,.		761,81	+22,6	+..,.		761,61	+21,9	+..,.		O. N. O.	Serein.
759,00	+19,0	+..,.		757,95	+22,7	+..,.		756,76	+21,5	+..,.		N. O.	*Idem.*
756,66	+21,0	+..,.		757,42	+21,7	+..,.		757,90	+21,0	+..,.		*Idem.*	Quelques légers nuages.
758,85	+20,5	+..,.		760,22	+22,0	+..,.		761,03	+20,4	+..,.		N. O. gr. frais.	*Idem.*
761,18	+19,5	+..,.		762,18	+21,7	+21,1		762,71	+20,7	+18,8		O.	Légers nuages fort rares.
762,22	+18,3	+16,0		763,27	+24,2	+24,1		763,03	+22,4	+19,6		E.	Serein.
762,22	+21,3	+18,0		763,18	+22,2	+23,9		763,03	+22,0	+20,3		S. E.	Nuageux.
762,76	+20,0	+17,7		762,32	+24,4	+26,2		761,66	+23,0	+22,2		S.	Quelques petits nuages.
759,95	+22,4	+20,6		759,13	+24,7	+25,6		759,08	+23,7	+21,7		N. O.	Ciel étendu de nuages.
758,18	+22,6	+20,2		758,51	+25,3	+24,5		758,37	+23,4	+21,7		*Idem.*	Serein.
757,76	+23,0	+19,7		756,47	+23,1	+23,2		...,..	+..,.	+..,.		O.	Nuages; quelques goutt.
756,71	+20,5	+15,8		759,08	+21,4	+19,8		761,42	+21,0	+18,2		N. O. très-fort.	Quelq. lég. nuag. fort rar
761,51	+19,3	+16,0		761,71	+22,2	+20,6		762,37	+22,0	+18,6		N. O. fort.	Quelques nuuges.
763,27	+21,5	+17,6		764,03	+23,7	+23,4		...,..	+..,.	+..,.		N. O.	Quelques légers nuages.
764,27	+20,7	+17,3		765,85	+23,2	+21,7		765,08	+22,4	+19,6		*Idem.*	Serein.
763,61	+19,5	+16,6		762,56	+23,9	+23,9		761,90	+23,0	+20,7		O.	*Idem.*
759,22	+22,6	+20,1		759,32	+24,2	+22,0		760,03	+21,4	+18,4		N. O.	Couvert, pluie abond.
758,76	+19,0	+16,0		760,76	+22,0	+19,9		761,32	+21,1	+19,3		*Idem.*	Serein.
760,56	+20,4	+18,5		...,..	+..,.	+..,.		760,32	+21,4	+21,0		N. O. bon frais.	*Idem.*
759,71	+20,2	+17,3		758,13	+21,5	+20,6		757,71	+20,5	+18,9		O.	Presqu'entièrem. serein.
757,56	+20,3	+18,0		...,..	+..,.	+..,.		757,76	+21,3	+20,7		N. O. gr. frais.	Quelq. légers nuages.
758,42	+19,5	+16,7		758,85	+21,8	+21,2		759,85	+20,5	+18,4		N. O. fort.	*Idem.*
759,85	+18,5	+14,0		760,61	+20,1	+21,4		761,32	+20,0	+18,4		N. O.	Serein.
761,66	+18,5	+16,3		760,90	+21,7	+23,1		759,71	+21,0	+19,4		S. E. bon frais.	Très-nuageux.
759,51	+20,3	+17,1		759,03	+21,5	+21,0		758,85	+20,8	+19,5		O. faible.	Très-nuageux; brouill.
757,95	+20,6	+17,8		759,22	+21,1	23,3		760,27	+21,0	+18,7		N. O. gr. frais.	Nuageux.
759,99	+20,54	+17,83		760,34	+22,63	+22,47		760,35	+21,28	+19,85		Moyennes.	

OBSERVATIONS météorologiques faites à l'Observatoire Royal de Marseille, en Juillet 1823, par M. GAMBART.

RÉCAPITULATION.

Plus grande élévation du Baromètre . . . . . 763^{mm}, 33, le 20, à midi.
Moindre élévation. . . . . 753 , 68, le 16, à 3 heures du soir.
Hauteur moyenne du Baromètre, pour tout le mois 757 , 58.
Plus grand degré de chaleur. . . . . +26 °, 2, le 13, à 3 heures de l'après-midi.
Moindre *idem*. . . . . +14 , 0, le 28, au lever du soleil.
Température moyenne du mois. . . . . +20 °, 16.

Quantité d'eau tombée pendant { le jour . . 27^{mm},43 / la nuit. . . 0 ,00 } 27^{mm}, 43.

Nombre de jours. . . . . {
de pluie . . . . . 3.
de brume ou de brouillard. 2.
entièrement couverts . . . 2.
de gros vent. . . . . 5.
sereins . . . . . 9.
de tonnerre. . . . . 1.

SECONDE PARTIE.

MÉMOIRES, DISSERTATIONS, NOTICES NÉCROLOGIQUES.

NÉCROLOGIE.

ÉLOGE historique de feu Moïse-Abraham JOYEUSE, *prononcé en séance publique de la Société royale de médecine de Marseille, le* 13 *octobre* 1816, *par* Jean-Gabriel NIEL, *médecin de Montpellier, etc.*

Exegi monumentum, etc.

Messieurs,

Si la mémoire de l'homme vertueux a droit à notre vénération et nos hommages, que ne devons-nous pas à celui qui joignit à un tel titre ceux de bienfaiteur de l'humanité et de savant distingué. Cette réunion de qualités, si précieuse dans tous les temps et surtout à une époque où la perversité a laissé tant de pénibles souvenirs, nous impose une obligation sacrée. M. *Segaud* à qui appartient, comme secrétaire-général de la Compagnie, le droit de payer cette honorable dette, veut bien s'en désister aujourd'hui en ma faveur et de toutes les marques de bienveillance que j'ai reçu de lui, ce n'est pas celle à laquelle je suis le moins sensible. En le remplaçant pourtant dans cette occasion, j'ai moins considéré mes forces que le sentiment qui me liait d'une manière particulière au respectable doyen que nous regrettons et sur la tombe duquel je viens déposer

le tribut du respect de l'amitié et de la reconnaissance.

Moïse - Abraham de *Joyeuse*, docteur en médecine de Montpellier, ancien médecin des hôpitaux du Roi, chevalier de l'ordre royal de la légion-d'honneur, membre du jury médical du département des Bouches-du-Rhône, de l'Académie de Marseille, l'un des fondateurs de notre Compagnie, associé-régnicole de l'ancienne Société royale de médecine de Paris, de l'Académie des sciences de Montpellier, etc., nâquit le 1.er février 1733, à Montagnac, diocèse d'Agde, de Louis de *Joyeuse*, docteur en médecine, et de Marie-Thérèse *Crespin*. Par les auteurs de ses jours, il tenait à deux familles qui, comme celle des *Asclépiades*, occupaient depuis une longue suite de générations, un rang distingué parmi les médecins les plus recommandables. Son père homme d'esprit et très-versé dans les lettres, joignait à des connaissances vastes une piété exemplaire; sa mère, douée d'un caractère doux et d'un cœur élevé, passait pour le modèle et l'honneur de son sexe. Ces dignes époux dont le mérite eut tant de part à celui qui se développa chez notre collègue, se consacrèrent à l'éducation de tous leurs enfans avec une assiduité et une attention dont la tendresse paternelle est seule capable. Convaincus que le savoir sans la vertu est un présent funeste, ils formèrent tout-à-la-fois l'esprit et le cœur de leurs élèves; réunissant par-là deux méthodes qui se prêtent mutuellement des forces, ils inspirèrent aux objets de leur sollicitude, cette délicatesse de sentiment, ce tact fin et délicat qui procurent le bonheur en faisant celui des personnes qui nous entourent. M. de *Joyeuse*, le plus jeune de ses trois frères et l'avant-dernier de six enfans, ne put long-temps profiter des avantages d'une éducation qui fait naître naturellement l'idée des devoirs plutôt qu'elle ne les commande, mais tel fut sur lui l'effet des premières impressions, qu'elles

restèrent gravées dans sa mémoire et servirent constamment de guide à ses actions. Au temps auquel je suis obligé de remonter, les règlemens des collèges de médecine, institués dans les principales villes de la France, soumettaient les nouveaux docteurs à exercer leur profession pendant quelques années dans une petite cité, avant d'obtenir une aggrégation qui leur permit de déployer leurs talens sur un plus grand théâtre. Cet usage avait un grand but d'utilité, celui de diriger plus puissamment l'attention des adeptes du côté des vérités pratiques et de perfectionner leurs institutions en les préparant aux nouveaux actes qui devaient confirmer la validité des titres dont ils avaient déjà été décorés. Je suis bien éloigné, à coup-sûr, de vouloir fronder les coutumes du temps présent, il me paraît néanmoins certain que l'art de guérir retirerait aujourd'hui des fruits inapréciables de la méthode dont il vient d'être fait mention, puisque le nouveau système d'enseignement a applani les obstacles qui dégoûtaient autrefois des hommes effrayés par les difficultés du diagnostic. M. de *Joyeuse* le père prolongea, autant qu'il le pût, le terme d'une épreuve qui, en bornant sa pratique, lui permettait de se livrer à l'éducation de sa nombreuse famille, d'étudier dans leurs moindres nuances les maladies qu'il avait à traiter, d'approfondir les maîtres de son art et de saisir l'enchaînement des vérités immuables qui, d'un commun accord, lient toutes les branches d'une science à laquelle on a vainement reproché des écarts. Ses succès et sa réputation ne tardèrent pas à être connus de la célèbre université de Montpellier, à la recommandation de laquelle M. le cardinal de *Fleury* lui fit accorder, par le Roi, la place de médecin ordinaire des armées en Italie et presque tout de suite après, celle de premier médecin du parc et des hôpitaux de la marine à Marseille. Les grandes occupations qui l'attendaient dans

ce nouveau poste l'obligèrent à confier en d'autres mains la continuation de l'éducation de l'enfant chéri dont le caractère plein d'aménité et les saillies spirituelles présageaient déjà ce qu'il deviendrait un jour. Notre collègue fut placé au collége des pères jésuites d'Agde sous lesquels il fit d'abord ses humanités et étudia ensuite la philosophie. On doit concevoir aisément combien la littérature montra d'attraits à un jeune homme d'une imagination aussi vive que l'était alors et le fut jusqu'à la mort, celle de notre confrère. Il m'a souvent répété, dans l'intimité de nos conversations, que le temps de ses premières études était celui qui avait laissé dans sa mémoire les plus douces impressions, et que dans plusieurs occasions de sa vie il avait eu besoin de toute la force de la raison pour combattre le penchant qui l'entraînait exclusivement vers la culture des belles-lettres. L'étude de la philosophie, telle qu'on l'enseignait à cette époque, lui offrit moins de charmes. Noyée dans le fatras d'une foule de raisonnemens pointilleux et diffus, entravée dans le développement de ses vérités par le vain langage de l'école et la méthode subtilement obscure du syllogisme, elle ne parut à ses yeux que l'assemblage incohérent d'un certain nombre de principes sans réalité et de conséquences spécieuses dont il ne pouvait se promettre aucune application avantageuse. Cette manière de voir, en le mettant à l'abri de l'influence des préjugés scolastiques, lui fut, comme il se plaisait à l'avouer, d'une très-grande utilité, quand dans la maturité de l'âge, il se remit à l'étude de cette science vers laquelle le traité de l'homme par *Descartes* le ramena et dans laquelle la lecture de *Newton* fixa désormais une partie de ses loisirs. Cependant soit émulation, soit déférence ou reconnaissance pour ses maîtres, il se distingua à tel point qu'on le crut en état de soutenir publiquement à l'âge de seize

ans et en présence de l'Évêque d'Agde, une thèse sur tous les points de la logique, de la morale et de la métaphysique : « Je déraisonnai beaucoup, me disait-il, à » ce sujet, et l'auditoire, sans me comprendre, eut la » générosité de me couvrir d'applaudissemens ».

Les succès qu'avait obtenu M. de *Joyeuse* dans l'étude des belles-lettres pour lesquelles il était passionné, ceux qu'on lui attribuait dans une science qu'il n'aimait pas, mais où il avait montré de l'esprit, son heureux naturel et la facilité de son élocution, le firent regarder par les jésuites comme un sujet capable d'honorer leur compagnie, si jalouse d'ailleurs de s'attacher tous les genres de mérite. Les tentatives qu'ils firent, à cet égard, auprès de lui, le séduisirent et il promit d'entrer dans ce corps, aussitôt qu'il en aurait obtenu l'agrément. de son père. Trop bien convaincu, sans doute, que les obstacles ne tendent qu'à irriter les désirs les moins affermis, celui-ci consentit à ce que lui demanda son fils ; il en exigea seulement qu'avant de prendre l'habit religieux, il vint passer quelques mois à Marseille, dans le sein de sa famille. Cette tournure dans laquelle l'amour paternel avait pour le moins autant de part que la raison, fut couronnée d'un plein succès ; M. de *Joyeuse* oublia auprès des auteurs de ses jours le projet qu'il avait formé, et répondit aux jésuites qui lui rappelèrent sa promesse : « vous avez » mal fait, avant de m'engager plus étroitement, de » me laisser connaître le prix de la liberté ».

Les courts instans que notre collègue passa dans le sein d'une famille dont il était chaque jour apprécié d'avantage, furent pour lui un temps d'ivresse et de bonheur ; il ne le rappelait jamais dans ses vieux jours, sans éprouver une douce émotion.

Qu'on se figure, en effet, un jeune homme de seize à dix-sept ans, d'un esprit cultivé, d'une imagination vive

et brillante, passant tout-à-coup des mains de ses maîtres dans les bras d'un père et d'une mère tendre, du fond d'un cloître dans une ville que la nature et les arts embellissaient à l'envi, que le commerce et l'industrie peuplaient aux dépens de toutes les régions de l'Univers, et l'on se formera une idée des sensations qu'il dut éprouver. Au milieu de tant de motifs d'observations, dans lesquels la sûreté naturelle du jugement corrigea constamment l'inexpérience de l'âge, son goût pour les beaux-arts ne cessa de le dominer. Exalté par les sublimes conceptions de *Corneille*, familiarisé avec les beaux vers de *Racine*, entrainé par un charme invincible vers les productions de ce *Molière*, qui n'a eu ni modêle ni imitateur, il ne pensait pas alors que l'on put éprouver de plus vive jouissance que celle de la lecture des chefs-d'œuvres de ces génies immortels. La représentation des productions de ces grands maîtres l'éclaira à cet égard, et lui inspira pour la fréquentation du théâtre un goût dont la vieillesse même n'avait pu le détourner. Il lui devait cette prononciation pure que l'on trouve rarement parmi les enfans de la Provence, des notions précieuses sur les passions qui agitent si souvent le cœur humain, et l'art heureux de se délasser, en fournissant de nouveaux alimens à l'esprit : on dirait que c'était pour lui que *Ducerceau* avait tracé les deux vers suivans :

Il faut tirer du fruit d'un plaisir innocent,
Et chercher à s'instruire en se divertissant.

quelque fut néanmoins l'entraînement de notre collègue vers la culture des lettres et des arts, il sentit la nécessité d'une occupation plus solide, et obtint de ses parens la permission d'aller étudier la médecine à Montpellier.

L'étude du corps humain dans les amphithéâtres, celle des maladies dans les hôpitaux, fixèrent d'abord

son attention, absorbèrent tout son temps et mirent à une bien pénible épreuve la sensibilité exquise qu'il a conservée jusqu'à la mort. D'après les conseils que son père lui avait tracé dans un opuscule latin qui se trouve entre mes mains, il ne suivit les cours de théorie qu'après s'être familiarisé avec les prénotions coaques, le premier, le troisième livre des épidémies et les aphorismes d'*Hippocrate*. Cette méthode, vraiment philosophique, marchant de front avec l'étude de l'homme sain et l'observation journalière des phénomènes morbides, dût nécessairement le prémunir contre les dangers de l'esprit de système, exerçant alors un despotisme absolu dans toutes les écoles. Celle de Montpellier, malgré son attachement à la doctrine du père de la médecine, n'avait pas été exempte de cette contagion. Soumise, avec ses émules ou ses rivales, à l'influence toute puissante des systèmes de philosophie, elle avait été galéniste, tant que la doctrine d'*Aristote* avait été dominante, comme elle devint ensuite *Boerrhaavienne* lorsque *Descartes* eut appris à l'Europe entière l'art difficile de penser. Ce ne fut qu'après le milieu et presque vers la fin du 18e. siècle, que guidée par les découvertes de *Newton*, elle parvint au dégré de perfectionnement qui la caractérise aujourd'hui et sentit combien l'application d'une judicieuse analyse était utile aux arts, aux sciences, à la raison. M. de *Joyeuse*, à l'approche de ses études théoriques, fut en quelque sorte effrayé par l'immense étendue d'une doctrine si étroitement liée avec une foule de sciences accessoires, car telle était, sous l'ascendant des principes *Boerrhaaviens*, une théorie qui ne pouvait être éclaircie que par les calculs physico-mathématiques, la chimie, la botanique et la physique expérimentale. Entraîné néanmoins par le prestige d'un assemblage aussi brillant, il sut vaincre les difficultés les plus épineuses, franchir tous les obsta-

cles et parcourir à pas de géant une carrière semée d'écueils et d'aspérités. Les lauriers qu'il y cueillit le dédommagèrent bientôt de ses efforts et ses professeurs le signalèrent comme l'un des étudians les plus distingués de l'Université de Montpellier. *Barthèz*, *René*, *Gouan*, *Gillibert* et *Rast*, de Lyon, *Bouteille*, de Manosque, qui avaient été ses condisciples et furent toujours ses amis se plaisaient à lui rendre cette justice ; la correspondance qu'il entretint long-temps avec ces hommes célèbres, prouve en plus d'un endroit la haute idée qu'ils avaient dès-lors conçu de ses talens : Ce fut à l'occasion de son admission au grade de bachelier qu'il en déploya pour la première fois la richesse. Les épreuves auxquelles les étudians étaient soumis pour parvenir à ce dégré étaient peut-être celles qui, en leur montrant le plus d'attraits, excitaient le plus leur amour-propre. Rapprochés des temps où l'esprit s'était orné des fleurs de la rhétorique et perfectionnés par la culture de la science du raisonnement, liés en quelque façon avec des études qui leur avaient procuré les plus douces jouissances, les plus aimables souvenirs, elles devaient marquer la place qu'ils allaient désormais occuper parmi de nombreux émules et donner même la mesure d'espérance de leur mérite à venir.

Les actes publics que notre collègue soutint à ce sujet ne furent pas pour lui, comme pour tant d'autres, une vaine formalité, ni la simple répétition des premiers préceptes scolastiques ; il s'y éleva à des raisonnemens si judicieux touchant la physiologie, la pathologie que M. *Magnol*, en lui donnant la toge, ne put se défendre d'une certaine admiration et lui dit avec véhémence : « Allez, jeune homme, allez où la gloire et vos talens » vous appellent : *i quo te pedes rapiunt et auras* ». M. le professeur *Gillibert*, en fournissant cette anecdote,

a donné l'assurance que l'auditoire partagea l'enthousiasme et les vœux de son président.

La question physiologique que M. de *Joyeuse* prit alors pour sujet de sa thèse fit autant d'honneur à son discernement qu'aux connaissances qu'il avait acquises en médecine, en chimie et en histoire naturelle. Doué d'un esprit indépendant, il voulut éviter les sentiers que la routine et le goût des discussions oiseuses avaient si souvent rebattu et il donna sur la manière d'agir du venin de la tarentule, du scorpion, de la vipère et du chien enragé des explications si solides qu'elles pourraient être regardées, en quelque sorte, comme le fondement des belles découvertes que nous devons, à cet égard, aux progrès de la physique expérimentale.

De tels succès ne l'éblouirent cependant pas, et soit modestie soit sagacité, il jugea, avec raison, que plus on avance dans les études médicales plus les bornes du savoir paraissent s'éloigner.

Cette manière d'envisager le vaste champ qu'offre à l'œil du philosophe l'art difficile de guérir, décida notre collègue à prolonger son séjour à Montpellier et à différer d'une année l'époque qui devait couronner ses travaux scolastiques ; l'emploi qu'il y fit de ce temps décèle sa pénétration et la précision avec laquelle il jugeait d'une science dont toutes les parties sont aussi intimément liées entr'elles que les rameaux le sont à la tige, que la tige l'est avec le tronc. Par suite d'un préjugé dont la naissance remonte aux siècles de barbarie, la médecine avait établi entre elle et la chirurgie, une ligne de démarcation qui nuisait immensément aux progrès de l'une et de l'autre. Séparée par des institutions différentes, quoique devant concourir à une même fin, on les voyait se partager des attributs qui

mutuellement communiqués, pouvaient seuls assurer le triomphe de l'art, rappeler dans ses voies la nature égarée et porter le dernier dégré de perfection dans la science de l'homme, en réunissant un grand nombre de vérités éparses et proscrivant, d'un commun accord, des erreurs trop méconnues. Devançant à cet égard les lumières de son siècle, notre confrère ne crut pas être médecin tant qu'il ignorerait l'art de ramener à des principes généraux la manière dont la nature tend à dissiper ou à aggraver les maladies, qu'elles aient leur siége dans les parties les plus secrètes ou les plus apparentes de notre corps. Après avoir étudié ce que l'expérience a fait acquérir de plus précis sur les désordres de l'organisation intérieure, il s'appliqua, durant l'année dont il vient d'être parlé, à observer dans les hospices de charité la marche des maladies chirurgicales et apprit à apprécier les divers moyens à l'aide desquels une main habilement exercée va détruire les causes de la mort en traversant, le fer ou le feu à la main, les canaux si déliés de la vie. Éclairant par ce système toutes les parties de l'art en les rapprochant pour les unir et en former un tout, il parvint au complément de la perfectibilité médicale dont le propre est de mettre en démonstration ce qui n'est que spéculatif ou hypothétique pour le commun de ceux qui achèvent de parcourir la route de l'enseignement.

Le même sentiment d'indépendance qui avait éloigné notre collègue du sentier de la routine lorsqu'il reçut le grade de bachelier, le guida encore dans le choix du sujet de la thèse qu'il soutint publiquement pour obtenir le doctorat. Pénétré des grandes idées dont il devait le développement à l'observation des maladies dites externes, il les exposa dans une dissertation latine écrite avec une rare pureté et beaucoup d'élégance. Cette dissertation intitulée : *Quæstio medico-chirurgica*

utrum absoluta vulnerum suppuratione ad promovendam cicatricem præstent detergentia, salino-aquœa, sarcoticis, alis oleosis et pinguibus quibuslibet medicamentis embrasse toute la doctrine des plaies et offre les rapprochemens les plus ingénieux. Divisée en onze chapitres dans lesquels règne le plus parfait esprit d'ordre et de méthode, l'auteur commence par examiner la nature et les différences des plaies ; il démontre ensuite l'analogie que suivent dans leur marche toutes les lésions organiques commençant ou finissant par une solution de continuité directe ou indirecte, et prouve enfin l'inutilité de l'emploi des substances huileuses, grasses et des médicamens dits sarcotiques pour arriver à la cicatrisation dont il attribue l'honneur aux soins de la nature. Ces idées que l'on regarde presque généralement aujourd'hui comme des vérités, étaient fort hardies à l'époque dont nous parlons, aussi furent-elles vivement contestées quoique heureusement débattues par M. de *Joyeuse* qui consigna dans un appendice manuscrit, que j'ai entre les mains, les objections qui lui furent adressées et les réponses qu'il y opposa. Ce qu'il fit de plus hardi encore, ce fut de faire sentir dans la même dissertation, mais avec beaucoup de circonspection, combien la médecine perdait à être entièrement isolée de la chirurgie et il fit entrevoir, en conséquence de ce principe, les rapports qui pouvaient être établis là où le préjugé avait posé des barrières. Moins ambitieux que quelques personnages ne l'ont été de nos jours, il voulait bien empiéter quelque chose sur la chirurgie, mais en lui restituant sur la médecine elle-même ce qu'elle lui ravirait d'utile et d'avantageux pour l'humanité sans lui permettre pourtant d'abuser d'un aussi riche abandon.

Quoique l'art de guérir ait fait de très-grands progrès depuis l'année 1753 que fut publiée et soutenue la dis-

sertation dont il vient d'être fait mention (1), on peut avancer, sans incertitude, que cette pièce académique n'est pas indigne d'être réimprimée ; si les vérités qu'elle renferme n'ont plus aujourd'hui, le mérite de la nouveauté, elles sont exposées avec tant de clarté et de précision que le lecteur ne saurait en suivre l'heureux enchaînement sans y trouver un grand fond d'instruction et beaucoup d'intérêt.

Dès que M. de *Joyeuse* eut été promu au grade de docteur en médecine, il se rendit à Marseille, auprès de son père dont il suivit assidument les visites dans les hôpitaux de l'arsenal. Cette fréquentation pendant laquelle il put faire à la pratique une application soutenue de ses connaissances théoriques, le mit bientôt à même de pouvoir exercer avec confiance. Il ne dut néanmoins pas à sa sagacité seule, la rapidité avec laquelle il arriva à un terme que tant de médecins n'atteignent qu'avec les plus laborieux efforts ; les soins que prit un père tendre de le guider à travers les sentiers si épineux de la science, applanirent devant lui cette multitude d'obstacles qui ne s'évanouissent qu'à la lueur du flambleau de l'expérience. Dégageant, à ses yeux, les maladies de cette variété incalculable de phénomènes accidentels qui semblent tant de fois en masquer la nature, dépouillant la vérité des nuages qui l'obscurcissent ou la cachent sous des dehors trompeurs, il la lui montra telle qu'elle peut arriver jusqu'à nous et lui communiqua cette habilité de prognostic à laquelle il fut redevable d'une partie de sa réputation. Ce service fut grand sans doute et notre collègue, pour en sentir l'étendue, n'eut besoin que d'en appeler à son cœur ;

---

(1) M. de *Joyeuse* fut reçu docteur le 10 septembre 1753. Il était âgé de vingt-deux ans, ce qui fait soixante et trois ans de doctorat et 85 années de vie.

cependant quelque put être sa reconnaissance, elle n'aurait su égaler l'incomparable satisfaction qu'éprouvait celui qui l'avait faite naître. Heureux, à coup-sûr, celui qui, guidé par l'auteur de ses jours, franchit avec facilité les longs détours du sentier d'*Épidaure*, mais cent fois plus heureux encore le père qui, témoin des succès qu'il a préparé à un fils chéri, voit combler en lui ses plus douces espérances et reçoit ainsi la récompense due à son amour et à ses soins assidus. Cette récompense fixa à jamais le sort de notre collègue et fut d'autant plus honorable pour lui qu'il ne la dût qu'à ses services. Une épidémie de fièvre de mauvais caractère s'étant déclarée, en 1754, parmi les forçats de Marseille, et le nombre de ces malheureux encombrant l'hôpital qui leur était destiné, M. de *Joyeuse* y partagea les fonctions de son père avec l'habileté d'un praticien consommé. Le ministre instruit des soins efficaces à l'aide desquels ces infortunés avaient été rendus à leurs travaux, ne crut pouvoir mieux payer ce bienfait qu'en nommant médecin de la marine à Toulon, celui qui en était l'auteur. Breveté en 1755, notre collègue fut aussitôt chargé du traitement des employés, classe d'hommes qui dans tous les temps a fixé l'interêt du Gouvernement. Habitué à porter en tout cette droiture de cœur qui est le plus sûr garant de la réussite de nos entreprises, M. de *Joyeuse* s'acquitta de son emploi avec un zèle et une assiduité qui ne pourraient être comparés qu'à la noble émulation dont il se sentait enflammé pour les progrès de son art. Doux et compatissant, sa présence était pour les malades un baume salutaire et ses propos affectueux avaient souvent calmé la douleur avant même qu'il eut prescrit le remède destiné à la combattre. Estimé de ses supérieurs, vénéré de ses subordonnés, chéri de ceux qui étaient confiés à ses soins, il goûta dans toute sa plénitude

cette satisfaction intérieure à laquelle l'homme ne peut prétendre qu'autant qu'il se dévoue sans réserve à ses devoirs.

Cet état de choses, qui dura environ onze ans, laissait bien peu à désirer à notre collègue qui, par surcroit de fortune, se trouvait réuni avec ses deux frères aînés, commissaires de la marine, et avec madame de *Lespine*, sa sœur, femme aimable qu'il affectionnait beaucoup et dont il était payé de retour. Son emploi, en mettant à sa disposition un vaste laboratoire de chimie et un beau jardin de botanique, lui rendait facile la culture des deux sciences, pour lesquelles il conserva toujours une sorte de prédilection, car son goût le ramenait sans cesse vers un but d'utilité, lors, surtout, que celui-ci avait des rapports entiers avec la médecine. Cette heureuse faculté de savoir lier entr'eux les résultats de l'observation de la nature et des expériences de la physique, dirigea son attention vers une foule de recherches curieuses, instructives, et dont quelques-unes avaient jusqu'alors échappé à l'attention des savans. Le grand nombre de scorbutiques qui, après de certaines traversées, se rendaient à son hôpital, lui fit faire, sur les causes de cette maladie, des perquisitions qui ne sont pas assez connues, et qui mériteraient de l'être d'avantage. Il s'était aperçu que des équipages entiers étaient exempts de cette maladie, quoiqu'ils eussent manqué pendant long-temps d'alimens frais, tandis que d'autres, après de plus courts trajets sur mer durant lesquels même ils avaient eu la faculté de renouveler plusieurs fois leurs vivres, en étaient affectés d'une manière effrayante. Ce contraste vraiment frappant l'amena insensiblement à soupçonner que la détérioration du biscuit pouvait avoir quelque part à la production de cette fâcheuse affection, et il crut être parvenu à découvrir que c'était à une espèce particulière de ver

qu'on devait attribuer la détérioration de ce comestible. La génération des vers, dans le biscuit, avait été attribuée jusqu'alors à la mauvaise qualité de cet aliment, sans qu'aucune cause extérieure y exporta la semence. Ces expériences, en lui montrant le contraire, le convainquirent d'autre part que les biscuits nourrissaient différentes espèces distinctes de ces animaux, et que chaque espèce particulière demandait du biscuit de différente qualité. Il donna à l'espèce qui, selon lui, occasione le scorbut, le nom de *teigne vagabonde*, pour la distinguer des autres, et remarque que l'insecte qui en provient est du genre des scarabées. Cette teigne est fort velue, longue d'environ deux lignes, à anneaux convexes, de couleur d'olive : elle est munie d'un grand nombre de pattes sur lesquelles elle se soutient sans ramper et est couverte de bouquets de poils qui naissent en se croisant en tout sens des anneaux dont il vient d'être fait mention. Je n'adopterai ici aucune opinion pour ou contre cette étiologie du scorbut, parce que son plus ou moins de solidité ne peut être confirmée que par une longue suite d'observations; mais en avouant qu'elle n'est pas dépourvue de vraissemblance, je laisserai l'occasion de faire savoir que le travail auquel elle donna lieu, fit naître, un peu plus tard, deux ouvrages qui obtinrent des encouragemens et des récompenses. L'un intitulé : *Histoire des vers qui s'engendrent dans le biscuit de mer* (1), l'autre *Histoire des Charençons* (2) furent publiés par le frère de notre collègue ; ce dernier, quoiqu'ayant eu une grande part à leur rédaction, fit volontiers le sacrifice de la portion de gloire qui aurait pu lui en revenir. Cependant plus ses

(1) Paris, 1767.
(2) Avignon, 1768.

connaissances acqueraient d'étendue, plus il montrait d'avidité à en obtenir de nouvelles, et cette louable ambition le conduisit à Paris. En arrivant dans la capitale, où sa réputation l'avait précédé, il chercha à s'y rapprocher des hommes les plus distingués par leur mérite; accueilli par ces personnages avec une distinction peu commune, il leur communiqua des faits qu'ils ignoraient, des réflexions qu'ils n'avaient pas faites, en retour des découvertes qu'ils lui enseignèrent. C'est ainsi que les hommes cultivant les sciences, s'apprennent réciproquement ce qui peut les perfectionner; c'est ainsi qu'ils mettent dans un jour propice la multiplicité des faces qu'elles présentent et les fécondent en quelque sorte par la variété infinie des idées qu'elles font naître.

Pendant le séjour que M. de *Joyeuse* fit à Paris, il resserra les liens qu'il avait formé par la voie de la correspondance, avec plusieurs médecins célèbres et s'acquit de nouveaux amis : tels furent *Senac*, *Lieutaud*, *Rollin*, *Petit* et *Vicq d'Azir* : les marques particulières de considération qu'ils lui donnèrent suffiraient à sa gloire, s'il n'y avait eu des droits encore plus sacrés. Mais de toutes les liaisons que notre collègue forma dans la capitale, la plus intime, comme la plus chère à son cœur, fut celle du bon, du modeste, du vertueux *Poissonnier*. Attirés mutuellement par cette douce sympathie qui ne se rencontre qu'entre les belles âmes, il s'établit de l'un à l'autre une confiance sans bornes et dont la mort seule rompit le cours. Il est impossible de lire leurs lettres pleines d'instruction et de sensibilité, sans éprouver un charme inconcevable et qui retrace à l'esprit cette touchante fable dans laquelle notre *Lafontaine* a si bien dépeint l'amitié. Qu'ils furent pénibles pour eux les momens d'anarchie durant lesquels la France, ensanglantée par quelques

tyrans populaires, était en proie à tous les genres d'oppression! Si cette époque fut la seule qui suspendit leurs relations, avec combien d'empressement ne les reprirent-ils pas de nouveau, dès qu'ils purent le faire sans danger l'un pour l'autre : je ne puis résister à citer, ici, un fragment de ce qu'écrivait M. *Poissonnier*, à son digne ami, peu de temps après la mémorable journée du 9 thermidor : « Vous m'avez comblé de joie de me » donner de vos nouvelles, en me demandant des miennes. » Mon amitié pour vous éprouvait les mêmes sollicitudes » que celles que vous avez conservées pour moi, placés » tous les deux sur les bords d'un volcan que la Pro- » vidence vient d'éteindre. J'ai passé six mois dans » une maison de réclusion. Soixante années d'une » vie pure et irréprochable n'ont pu me garantir de » cette injustice ; ma santé n'y a reçu que de légères » atteintes, sans doute parce que les gens de bien » trouvent toujours des consolations dans le témoi- » gnage de leur conscience..... jouissons à présent du » bonheur de nous entretenir de la tempête, étant » rentrés dans le port. Les amis qui restent, sont en- » core plus précieux après avoir échappé au nau- » frage, etc. ».

Quelque envie qu'eut M. de *Joyeuse*, de se rendre aux vœux de ses proches et de ses amis de province, qui le rappelaient auprès d'eux, il prolongea cependant son séjour dans la capitale, autant que le devoir le lui permit. La face nouvelle que venait d'y prendre alors l'anatomie et la chimie, les progrès qu'y fesaient ces deux sciences, l'esprit d'ordre et de méthode qui commençaient à s'introduire dans leur enseignement, dirigèrent, de leur côté, toute son application. Les connaissances qu'il en rapporta, perfectionnèrent non seulement celles qu'il avait acquises auparavant, mais

lui présentèrent encore sous un nouveau jour deux branches de la médecine susceptibles d'un intérêt plus général, d'un usage plus étendu qu'on ne l'avait cru jusqu'alors. Les travaux auxquels les efforts de l'esprit d'observation et d'analyse donnèrent lieu, furent, à n'en pas douter, les grandes bases sur lesquelles vinrent s'asseoir, environ quarante ans après, des découvertes importantes, plus exactes, plus précises que celles qui les avaient précédées et d'où découlèrent naturellement ces classifications heureuses qui expliquent tout à la fois l'ordre et la nature des objets. Il y aurait, à coup - sûr, de l'orgueil et de l'ingratitude à ne pas convenir de la vérité de ce fait; mais tout en rendant justice aux anatomistes et aux chimistes du milieu du 18.e siècle, avouons qu'il n'aurait pas fixé aussi efficacement les recherches des savans du côté de ces deux sciences, sans l'influence du plus grand homme de leur temps. *Buffon*, dont je veux ici parler, avait, par ses recherches sur les animaux et les minéraux, ouvert à la curiosité un fond inépuisable et qui jusqu'à lui était à-peu-près resté inculte; il en retira des richesses dont la beauté de son imagination augmenta encore la valeur et que la médecine, surtout, sut mettre à profit. Plein d'enthousiasme pour *Descartes*, et les anciens naturalistes, il adopta, comme eux, la marche lente de l'observation qui put seule conduire, en dissipant le doute et coordona les faits, aux connaissances les plus compliquées. Cherchant des résultats là où il n'avait apperçu que des formes, des propriétés dans ce qui n'avait fourni que des hypothèses, il soumit les corps organiques et inorganiqnes à des expériences comparatives qui, en présentant la science sous un jour plus étendu, lui préparaient les immenses progrès auxquels elle s'éleva ensuite. Il est aisé de se convaincre de la verité de cette assertion, en songeant aux

travaux anatomiques et chimiques que tenta ce grand homme, soit pour établir les rapports d'organisation entre les hommes et les animaux d'espèces différentes, soit pour déterminer la nature des métaux, des sels et des différentes terres. En relation avec tous les savans de l'Europe, il provoqua leur attention sur les points les plus intéressans de l'anatomie et de la chimie, dirigea leur esprit vers des objets plus importans, donna un nouvel essort à leur génie en l'appliquant à des matières qui n'avaient pas été approfondies. Les recherches de *Lecat*, sur les sens et la couleur des noirs; celles de *Haller*, sur la formation du poulet et autres points de physiologie; de *Camper*, sur le rhinocéros, l'éléphant et le orang-outang; de *Macquer* et de *Bergmann*, sur l'arsénic et autres substances; de messieurs *Hellot* et *Tillet*, sur les matières d'or et d'argent; de *Spielmann*, sur la nature de la bile et sur celle de l'urine furent provoquées par ce grand écrivain qui eut par-dessus tout, le mérite de guider, dans la chimie, les premiers pas de l'infortuné *Lavoisier* : je reviens à mon sujet.

Le goût qui entraînait notre confrère vers la culture des deux sciences dont il vient d'être fait mention, ne fut pas médiocrement contrarié par l'approche du terme que devait avoir son séjour dans la capitale. Il en destina les derniers momens à la sollicitation d'un emploi que son cœur ambitionnait depuis plusieurs années : celui d'adjoint survivancier de M. son père, que l'âge et les infirmités commençaient à affaiblir. Plein de confiance en la validité de ses droits, il crût n'avoir pas besoin de protecteur pour les présenter et exposa lui-même sa demande au ministre dont il avait obtenu une audience. Celui-ci l'assura que ses vœux seraient exaucés pourvu qu'un des médecins de la cour les appuya de sa recommandation.

Lié d'une manière particulière avec M. de *Senac*, premier médecin du Roi, M. de *Joyeuse* s'adressa à lui avec d'autant plus d'abandon qu'il en avait reçu des offres pressantes de service ; il fut deçu dans ses espérances, et qu'elles que fussent à son égard les bonnes intentions de l'archiatre, une formule d'étiquette empêcha qu'elles n'eussent leur effet. Moins affligé que surpris d'un pareil événement, il fut trouver M. *Lieutaud*, médecin des enfans de France, qu'il n'avait jamais vu et dont il n'était pas connu encore. Ce médecin célèbre, n'ayant dû son élévation qu'à son rare mérite, avait porté à la cour l'habitude de l'indépendance, et vivait depuis long-temps au milieu d'elle, comme s'il y avait toujours été étranger. D'un caractère froid et d'un aspect sévère, ses formes avaient une certaine rudesse à laquelle les solliciteurs s'accoutumaient d'autant plus difficilement, qu'il s'était fait comme une loi de ne rien demander pour lui ni pour les autres; il dérogea cependant à cet usage en faveur de notre collègue. « Vos désirs me paraissent » bien naturels, lui dit-il, mais comment puis-je cer- » tifier vos talens, puisque je ne vous connais pas ». Parlons donc médecine, répondit M. de *Joyeuse*, et il déroula aussitôt à ses yeux une partie des vastes connaissances dont son esprit était orné. Il est des hommes dont le cœur presque toujours en opposition avec la sévérité des principes qu'ils se sont imposés ne demandent pas mieux que d'être contraints, en quelque sorte, à suivre leur penchant naturel ; retenus par des faux calculs ou une fausse honte, ils militent sans cesse contr'eux-mêmes et vous savent pourtant bon gré de les entraîner vers le but qu'ils évitent avec tant de soins : tel était probablement M. *Lieutaud*. A peine eut-il la conviction du mérite de notre collègue, qu'il vola chez le ministre, sollicita

avec une chaleur qu'on ne lui avait jamais connue, le brevet de médecin survivancier et l'obtint avec une augmentation assez considérable de traitement qu'on n'avait pas songé à lui demander. L'estime, la confiance et la gratitude lièrent irrévocablement, depuis cet instant, deux hommes qui ne s'étaient vus que pendant quelques heures, mais qui s'étaient assez bien jugés mutuellement pour sentir qu'ils étaient faits pour s'aimer. Comblé dans ses espérances, riche de savoir et au courant des découvertes de son siècle, notre collègue retourna dans le sein de sa famille près de laquelle les sciences, la considération et la fortune lui préparaient des jouissances que l'envie n'a jamais flétries, qu'aucune circonstance n'a contrariée, et dont la mort seule à rompu le cours. Poursuivons l'heureux enchaînement d'une aussi belle existence.

Ses premiers soins, en entrant dans les nouvelles fonctions qui lui était attribuées, se portèrent sur tout ce qui était susceptible de perfectionner le service des hôpitaux du parc de Marseille et de le rendre, par là, plus propre à sa destination. La santé des marins qui lui était confiée, devint l'objet de toute sa sollicitude et il ne se crut quitte envers ses devoirs, qu'après avoir mis en épreuve et épuisé, en quelque façon, les moyens que les ordonnances du Roi, son savoir et son humanité lui permirent d'employer avec avantage : mesures propres à purifier les hôpitaux et les navires de toute espèce de miasmes, procédés capables de prévenir les maladies qui se développent en mer, ou d'en arrêter les progrès, surveillance active pour assurer l'exécution de ces différentes choses, rien ne fut négligé de sa part pour opérer le plus grand bien, pas même l'attention de se rendre un compte minutieux des préférences qu'il accordait à un moyen sur un autre, comme je puis en juger d'après trois mé-

moires inédits qu'il a laissés dans mes mains. Le sentiment par lequel il était dirigé lui donnait le courage de franchir les obstacles qui pouvaient s'opposer à ses vues bienfaisantes, et sa correspondance avec le ministre et les administrateurs de la marine prouve qu'il est une sorte d'opiniâtreté nécessaire, quand il s'agit d'innover utilement ; la sienne fut presque poussée à bout dans l'occasion dont je vais parler.

Le commerce de Marseille s'étant ouvert des communications avec les quatre parties du globe, chaque jour voyait sortir du port de cette florissante cité, de nouveaux vaisseaux chargés des produits de notre sol ou de notre industrie et qui rapportaient en échange des richesses immenses qui fesaient de la France l'état le plus opulent de l'Europe. M. de *Joyeuse* ne put voir sans douleur que le droit de veiller à la conservation des hommes qui se consacraient à de longues et périlleuses navigations fut confié à des chirurgiens dénués, la plupart, des connaissances les plus essentielles. Dans la vue de détruire jusqu'aux dernières racines d'un abus aussi pernicieux et d'en prévenir désormais les effets, il sollicita du gouvernement l'établissement d'une école de médecine près les hôpitaux du parc de la marine. Les avantages qui devaient résulter de l'exécution d'un tel projet auraient dû, sans doute, ne lui faire trouver que des partisans, mais par une de ces circonstances, inutiles à rappeler ici, il éprouva des contrariétés d'autant plus difficiles à vaincre, que la source d'où elles partaient étaient précisément celle que l'on devait soupçonner le moins. Cependant à force de temps et de persévérance, on parvint à découvrir l'intrigue auprès de laquelle venait s'amortir les efforts d'une louable ambition ; on parvint, dis-je, à éclairer la conscience du ministre et à triompher des petites passions qui, croyant n'attaquer qu'un seul homme, foulaient aux pieds les droits les plus sacrés de l'huma-

nité. L'école de médecine et de chirurgie, en faveur des chirurgiens navigans, fut donc ouverte en 1770, malgré les sourdes menées de l'envie ; trois professeurs, à la tête desquels se trouvait notre collègue, y furent chargés de l'enseignement et on ne tarda pas à reconnaître l'importance d'une telle institution. Si par une fatalité vraiment déplorable, cette école n'a pas été relevée après la réunion du parc de Marseille à celui de Toulon, il vous appartient, Messieurs, de la faire renaître, tôt ou tard, de ses ruines. Et certes ! après tant de services qu'a rendu cette compagnie, il serait beau de lui voir transmettre des connaissances salutaires à des hommes qui exerçant seuls toutes les parties de l'art de guérir, n'ont d'autre secours que leurs propres lumières et sont même dénués, pendant leurs longs voyages, de la faible ressource des livres. M. de *Joyeuse*, frappé de ces inconvéniens, les fit fortement sentir dans un discours prononcé à l'ouverture de son premier cours ; il en prit occasion d'inspirer aux élèves qui l'écoutaient, le goût de leur état et le désir de se distinguer en leur facilitant les moyens de s'instruire. Ce discours, écrit avec une élégante facilité, parlait tout à-la-fois au cœur et à l'esprit (1) ; il dût être écouté, à coup-sûr, avec un intérêt bien vif, puisqu'en le lisant encore aujourd'hui on ne peut se défendre d'un certain enthousiasme. Sa publication devint la base de la réputation littéraire de son auteur que notre académie s'agrégea dès-lors comme devant contribuer puissamment à sa gloire.

Tandis que notre collègue travaillait ainsi à la con-

---

(1) *Discours prononcé à l'ouverture de l'École de médecine pratique établie à Marseille, en faveur des chirurgiens navigans* ; par M. *Joyeuse* le fils, etc. Marseille, 1778 ; une br. in-8.°

servation d'une classe d'hommes aussi précieux à l'État que le sont les gens de mer, la confiance publique s'attachait de plus en plus à sa personne ; ses manières douces et affables, la modestie qu'il conserva toujours sans altération et cette aisance aimable qui le mettait de niveau avec tout le monde le firent rechercher par toutes les classes de la société. Admis auprès des grands, il devint leur médecin, leur ami, mais jamais leur esclave ; libre, sans affectation, avec ses égaux, il ne dépendit jamais que de ses devoirs auxquels il fit constamment le sacrifice de tout ce qui était capable de l'en détourner ; cependant doué par la nature de l'organisation la plus heureuse et de cet esprit d'ordre qui, en ramenant chaque chose à sa place, sait menager le temps pour chaque objet, il eut l'art de concilier, tout à la fois, les occupations les plus opposées en apparence : son journal particulier et celui de sa pratique en ville pour l'année 1771 me fournissent la preuve de ce que je viens d'avancer. Une fièvre maligne contagieuse régna, cette année-là, dans l'hôpital des chiourmes confiés à ses soins ; cette maladie dont il ne put que prévenir les suites, sévit avec une violence qui a peu d'exemples, s'étendit sans ménagement sur tous les forçats et n'épargna aucun des employés proposés à leur surveillance ou à leur service : il en fut lui-même atteint. Malgré les visites réitérées qu'il fesait alors dans son hôpital, malgré l'étendue de sa pratique en ville, malgré l'état valétudinaire où l'avait plongé la maladie qu'il avait essuyée, il composa un mémoire sur la goutte, jeta les fondemens d'un ouvrage classique sur les crises, rédigea l'histoire de la maladie contagieuse dont je viens de parler, la relation d'une maladie rare et fit quelques pièces de vers qui, quoique écrites sans prétention, n'en sont pas moins le fruit du bon goût et d'une imagination riante et féconde.

(*La suite au N.° prochain.*)

TROISIÈME PARTIE.

LITTÉRATURE MÉDICALE, NOUVELLES SCIENTIFIQUES, MÉLANGES, ETC.

1.° Analyse d'ouvrages imprimés.

Mémoire sur la non-contagion de la fièvre jaune, par Pierre Lefort, *chevalier de la légion-d'honneur, premier médecin en chef de la marine, médecin du Roi, à la Martinique, président honoraire de la Société médicale d'émulation de cette colonie, correspondant spécial de la Société de médecine de Paris, de la Société linéenne de la même ville, de la Société de médecine de la Nouvelle-Orléans.* (In-8.° de 137 pages, à Saint-Pierre, 1823, chez Fleurot). Avec cette épigraphe :

> *Verumtamen eadem natura modum tenere nescia est, sed timoribus salutaribus semper vanos et inanes admiscet..... Undè panici terrores, etc.*
>
> Fr. Bacon. *De augment. scient.*

La fluctuation des opinions médicales, quant à la fièvre jaune, ne devrait plus être l'objet de nos méditations et de nos recherches, si l'on fait attention à la multiplicité des bons écrits qu'elle a fait naître. Néanmoins, la lutte n'est point terminée et les esprits s'échauffent toujours d'avantage à mesure qu'ils reviennent au combat. Chacun croit avoir raison, parce que chacun défend sa cause et par des faits et par le raisonnement.

Toutefois l'art des contrastes n'est point encore parvenu à un degré de perfection, qui permette aux amis de la science d'adopter deux opinions diamétralement opposées. Il faut bien que l'une ou l'autre manière de voir soit condamnée, et il est évident que la balance ne penchera que par le nombre de leurs prosélytes. Or, chaque jour voit des médecins qui croyaient à la propriété contagieuse de la fièvre jaune, avouer publiquement leur erreur. A la vérité quelques partisans de la non-contagion, sont devenus tout-à-coup contagionistes, mais le temps ne paraît pas éloigné où l'on verra enfin triompher les principes les plus équitables. En attendant l'issue du grand procès, on conçoit qu'il ne nous appartient point de trancher; comme journaliste, notre tâche consiste à jouer le rôle d'historien, et si nous sommes assez heureux pour la remplir, qui pourrait nous taxer de partialité! C'est au moment où l'on nous annonce un ouvrage de MM. *Bally*, *François* et *Pariset*, sur la contagion de la fièvre jaune que nous recevons le mémoire du docteur *Lefort*. Ce mémoire doit nous occuper le premier, parce que nous n'avons point encore reçu le travail des illustres médecins français. Mais ce travail nous nous empresserons de le signaler, et alors nos lecteurs verront par nos deux analyses, jusqu'à quel point nous avons de la déférence pour tous les médecins de bonne foi qui, bien que divisés entr'eux ne méritent pas moins notre admiration et nos éloges, par leurs nobles efforts; car ne doit-on pas compter pour beaucoup la louable intention qui les anime?

L'auteur en plaçant à la première page de son mémoire l'extrait que nous allons rapporter textuellement de la séance de la Société médicale d'émulation de la Martinique, du premier fevrier 1823, l'auteur, disons-nous, ne corrobore pas peu son opinion,

en faisant voir ainsi qu'elle est partagée par tous les membres d'une Compagnie savante. Voici cet extrait :

« Après avoir entendu le rapport de M. le docteur » *Garnier*, sur le mémoire de M. le docteur *Lefort*, » concernant la non-contagion de la fièvre jaune, la » Société, PARTAGEANT L'OPINION DE CE DERNIER, adopte » unanimement le rapport. Elle conclut à solliciter de » M. le Gouverneur l'impression de ce mémoire ».

Depuis la publication du mémoire (1) ayant pour titre : *Opinion* MOTIVÉE *de M.* LEFORT, *médecin du Roi, à la Martinique, sur la non-contagion de la maladie dite* FIÈVRE JAUNE, M. le docteur *Lefort* n'a pas cessé de correspondre avec les médecins distingués qui ont exercés ou qui exercent dans les lieux où règne habituellement la fièvre jaune, a recueilli un très-grand nombre de faits qui sont à la fois des expériences positives et décisives sur la question en litige, et fort de cette conviction intime que l'on n'acquiert qu'à force d'observer, et qu'alors que les observations de tous les jours tendent évidemment au même but, il parle aujourd'hui avec assurance, tandis qu'il ne présenta ses motifs qu'avec réserve, lorsqu'il écrivit en 1819, parce que venant à peine de reconnaître la non-contagion de la fièvre jaune, il lui fallait encore étudier avec soin la nature de cette maladie. Son nouveau mémoire, publié quatre ans après le premier, justifie donc combien il eut raison de publier celui-ci alors qu'il adoptait une opinion dont aujourd'hui l'un et l'autre mémoires ne confirment pas peu l'excellence.

L'auteur commence par soutenir qu'indépendamment des causes locales, il est une cause générale à laquelle

---

(1) Voyez l'analyse que nous en avons faite, page 44, tome 1.er de notre journal.

celles-ci sont toujours subordonnées, lorsque la fièvre jaune règne épidémiquement; si cette cause n'existe point, la maladie ne se développe que dans certains lieux bornés, ou bien on en voit çà et là quelque cas sporadique. Cette cause générale n'est autre que les vents chauds et humides du Sud, Sud-Est, Sud-Ouest, et ce qui est notable, c'est que son action varie suivant la nature et la constitution des individus et des peuples soumis à son influence; « car, dit M. *Lefort*, nous » ne reconnaissons point de cause *spécifique exclusive* » de la fièvre jaune ».

Telle est en peu de mots l'étiologie de cette maladie, étiologie qui écarte évidemment toute idée de contagion; mais ce qui vient à l'appui de cette façon de penser, ce sont les faits décisifs rapportés par l'auteur, et pris au milieu d'une foule d'autres faits non moins confirmatifs. Le premier concerne le brick l'*Euryale*, à bord duquel la fièvre jaune se déclara vers la fin de mars 1821, pendant une croisière. Forcé, par cela même, de relâcher au Fort-Royal, ce brick avait perdu, à son arrivée, son chirurgien-major et cinq hommes de son équipage. Des hommes de la frégate la *Gloire* y furent envoyés en corvée et y contractèrent la maladie dont plusieurs moururent. Ce fait que l'auteur communiqua au gouvernement et au docteur Louis *Valentin*, semblable à celui du brick le *Palinure*, si souvent cité, est, au premier abord, un puissant argument en faveur de la contagion. Mais, l'auteur observe avec beaucoup de justesse, qu'ici comme partout ailleurs, la fièvre jaune ne s'est pas étendue au-delà du foyer d'*infection* où elle a pris naissance et où elle a atteint ceux qui sont venus s'exposer à son action. En effet, les malades de l'*Euriale*, transportés à l'hôpital, envoyés ensuite en convalescence au Fort-Bourbon avec les hardes qu'ils avaient à bord, redescendus en ville, et mêlés à toute la population,

n'ont nulle part communiqué leur maladie : donc la fièvre jaune n'est point contagieuse.

Le second fait est relatif à la corvette l'*Égérie*, qui, étant en rade aux Trois-Ilets, à côté de la corvette la *Diligente* et du brick le *Silène*, et en libre communication, perdit plusieurs hommes de la fièvre jaune, sans que personne des équipages des bâtimens voisins en fut atteint.

La Diligente, revenue des Trois-Ilets au mouillage du Fort-Royal, le 19 octobre, y ressentit à son tour les atteintes de la maladie. Elle mit en mer de concert avec le *Silène* qui en fut constamment exempt à Porto Cabello et en Europe. *La Diligente* fut momentanément désarmée à son arrivée, le 13 décembre, et son équipage fut, comme celui de l'*Égérie*, envoyé au Fort-Bourbon où une trentaine d'hommes se trouvant déjà sous l'empire de la maladie puisée à bord, y tombent malades, et plusieurs meurent. Cependant pas un des soldats qui étaient casernés au fort ne fut atteint, malgré leur intime communication avec les marins, et quoique l'on n'eut point soumis les effets que ceux-ci avaient emportés à aucune espèce de désinfection préalable.

L'auteur s'attache à établir la distinction si incontestable qu'il y a entre la *contagion* et l'*infection*, et on peut dire qu'il l'a rendue aussi claire et aussi palpable qu'il se l'était proposé. Puis il fait remarquer qu'aucun des médecins Américains, Français et Anglais qui, depuis vingt ans, ont tenté publiquement sur eux-mêmes des expériences, pour s'inoculer la fièvre jaune, n'a été affecté de la maladie à la suite de ces expériences ; il expose ensuite celles auxquelles M. *Guyon*, chirurgien-major, s'est soumis et qui sont assez frappantes pour que les procès-verbaux qui les constatent et que le docteur *Lefort* a placés vers la fin de son mémoire, soient rapportés ici littéralement.

» *Procès-verbaux des expériences médicales qui ont eu lieu au Fort-Royal, sur la personne de M.* Guyon, *chirurgien-major au* 1.er *bataillon d'infanterie de ligne de la Martinique, et auxquelles cet officier de santé s'est soumis dans le dessein de constater la nature de la fièvre jaune, sous le rapport de sa propriété contagieuse ou non-contagieuse* ».

— » Le 28 juin 1822, M. *Guyon* a pris, dans la grande salle de l'hôpital du Fort-Royal, en présence des médecins, chirurgiens et pharmaciens soussignés, et de plusieurs autres employés de l'hôpital, la chemise d'un homme atteint de la fièvre jaune (le nommé *Yvon*, soldat à la 4.e compagnie du 1.er bataillon d'infanterie de ligne de la Martinique) tout imbibée de la sueur du malade, s'en est revêtu sur-le-champ, et a été ensuite inoculé aux deux bras, par M. *Cuppé*, chirurgien entretenu de 1.re classe de la marine, avec la matière jaunâtre des vésicatoires en suppuration. L'appareil et la chemise ont été gardés pendant vingt-quatre heures, et levés en présence des témoins.

Lefort, médecin du Roi; *Cuppé*, chirurgien entretenu de 1.re classe; *Achard*, pharmacien en chef; *Audemar*, chirurgien entretenu de 2.e classe, prévôt de l'hôpital; *Bernard*, chirurgien entretenu de 3.e classe; *Bedeau*, idem; *Cabanel*, idem ».

— » Le 30 juin au matin, et en présence de la plupart des témoins ci-dessus et soussignés, M. *Guyon* a bu un petit verre d'environ deux onces de la matière noire vomie par le sieur *Framery d'Ambrucq*, commis de marine, et après s'être frictionné les deux bras avec cette même matière, il en a été inoculé par M *Cuppé*.

Lefort; *Cuppé*; *Achard*; *Audemar*; *Bernard*; *Bedeau*; *Sellon*; *Peyraud*; *Cabanel*; Jean *Michel*, com-

mis de marine dans l'administration des vivres ; *Sainte-Rose Barthouilh*, habitant du Rort-Royal ».

— » Le sieur *Framery* étant mort le 1.er juillet, au cinquième jour de maladie, à neuf heures du matin, M. *Guyon* a, en présence des témoins soussignés, revêtu sa chemise tout imprégnée de matière noire, encore chaude, et s'est aussitôt couché dans le lit du défunt, également maculé de matière noire et autres excrémens. Il est resté dans le lit six heures et demie, y a sué et dormi en présence de la plupart des témoins.

Lefort ; *Cuppé* ; *Achard* ; *Audemar* ; *Bernard* ; *Bedeau* ; *Sellon* ; *Peyraud* ; *Cabanel* ; Jean *Michel* ; *Sainte-Rose Barthouil* ; *Fleurot*, imprimeur du Gouvernement ; *Villemain*, lieutenant au 1.er bataillon de la Martinique ; *T. Desmazes*, commis de marine, au contrôle colonial ».

— » Et enfin, le malade de l'hôpital, qui avait servi à la première expérience, ayant succombé le 2 juillet, l'ouverture de son corps a été faite par M. *Guyon*, en présence des témoins soussignés. L'estomac contenait une assez grande quantité de matière noire sanguinolente, et sa membrane interne était rouge et enflammée. M. *Guyon* a, de nouveau, été inoculé aux deux bras, par M. *Cuppé*, avec cette matière, et les piqûres ont été recouvertes par la surface altérée de morceaux pris dans les parois de l'estomac. L'appareil a été levé, vingt-quatre heures après l'application, en présence des témoins. Les parties inoculées étaient enflammées, douloureuses, et les glandes axillaires un peu tuméfiées.

Lefort ; *Cuppé* ; *Achard* ; *Audemar* ; *Bedeau* ; *Bernard* ; *Sellon* ; *Peyraud* ; *Cabanel* ; *Grivel*, officier de voltigeurs au 1.er bataillon de la Martinique ».

Dans une note, on observe 1.° que M. le docteur *Serand*, chirurgien entretenu de 1.re classe, à bord de la frégate l'*Hermione*, n'a pu signer ces procès-verbaux, la frégate étant partie pour France, 2.° qu'on a omis

de faire signer plusieurs autres témoins oculaires, comme, par exemple, les sœurs de l'hôpital, etc.

« Vu pour légalisation des signatures des dénommés ci-contre et de l'autre part, témoins aux expériences faites par le sieur *Guyon*, sur lui-même, pour constater la nature de la fièvre jaune, sous le rapport de la contagion; lesquelles expériences sont parvenues successivement à notre connaissance, avec tous leurs détails, tels qu'ils sont relatés ici.

» Nous certifions, en outre, que le sieur *Guyon*, que nous avons vu quelques jours après la dernière de ces expériences, nous a paru jouir de toute la plénitude de sa santé, et qu'il n'a pas cessé depuis cette époque, de s'acquitter du service très-actif dont il est chargé, en qualité de chirurgien-major du 1.er bataillon de la Martinique ».

Fort-Royal, le 28 août 1822.

Le lieutenant-général, gouverneur et administrateur pour le Roi,

DONZELOT.

M. *Lefort* ne se contente pas de relater ces faits, ces expériences; il entre dans de nombreux détails qui nous paraissent assez concluans. Mais laissons-le parler lui-même un instant : « . . . . . Dirai-je d'autres faits tout » aussi inexplicables dans le système des contagionistes? » Ces faits abondent, et nous pourrions citer ces exem- » ples de fièvre jaune qui n'ont eu *ni antécédens ni suites*. » Là, dans vingt navires, soit en rade, soit en mer, » on voit un homme ou deux atteints de la fièvre jaune, » sans avoir eu aucune communication avec des per- » sonnes *infectées*, et sans qu'aucun autre individu de » ces équipages ait pris la maladie; ici, ce sont des soldats, » des ouvriers habitant les mêmes casernes, soumis aux » mêmes influences extérieures, mais dont les uns, soit » par prédisposition plus prononcée, soit par inconduite,

» se trouvent frappés de la fièvre jaune, tandis que les » autres en sont exempts ; plus loin, un européen, » traité dans une maison particulière, entouré d'autres » européens nouvellement arrivés comme lui, y meurt » de la fièvre jaune, sans qu'aucun des assistans en » ressente la moindre atteinte. Des hommes venus à » l'hôpital, couchés par inadvertance ou placés *sciem-* » *ment* dans des lits encore chauds où des hommes at- » teints de la fièvre jaune venaient d'expirer, et ne » contractant jamais la maladie. Enfin, depuis le 1.er » juillet 1818, jusqu'au 31 décembre 1822, mille neuf » cent quatre vingt-deux malades, atteints de la fièvre » jaune, ont été traités à l'hôpital du Fort-Royal et près » de trois cents ouvertures de cadavres y ont été pra- » tiquées, sans que nous ayons pu reconnaître un seul » exemple de communication de cette maladie aux offi- » ciers de santé, aux servans ou à tous autres employés. » Aussi l'opinion qui refuse à la fièvre jaune toute pro- » priété contagieuse est-elle générale et traditionnelle » aux Antilles, etc., etc., etc. »

Il faut voir avec quel avantage notre auteur recommandable combat les partisans de la contagion. D'abord, par un passage qu'il cite des *Observations sur la fièvre jaune faites à Cadix, en* 1819, *par M. Pariset*, il prouve que ce médecin n'est pas d'accord avec lui-même. En effet, M. *Pariset* s'étaye de l'expérience du docteur *Miller* de New-York pour établir « *la non-contagion de la fièvre* » *jaune d'une manière si solide, qu'ils* (les faits) *ôtent* » *tout moyen de contester* ». Bien plus, il soutient que la fièvre jaune n'est pas importée aux États-Unis, « *pas* » *plus qu'elle ne peut l'être dans les vaisseaux où elle* » *se montre tout-à-coup et dans le cours d'une longue na-* » *vigation* ». Cependant M. *Pariset* ne termine pas la page qui contient ces assertions, sans s'exprimer dans

un sens tout-à-fait opposé : « *Si*, dit-il, *l'on me faisait* » *à priori cette question : la fièvre jaune d'Amérique* » *est-elle susceptible d'être importée en Europe ? Je répon-* » *drais sans hésiter pour l'affirmative* ». Et comment concevoir qu'une maladie qui n'est point contagieuse dans un individu, produise une maladie contagieuse chez un autre individu ? Quelque spécieuse que soit l'hypothèse, elle n'est point soutenable, et c'est ce que démontre fort bien M. le docteur *Lefort* en prouvant qu'une maladie non-contagieuse dans un endroit ne saurait produire une maladie contagieuse dans un autre lieu, et qu'une maladie contagieuse attaque indistinctement tous les individus dans tous les pays.

Nous ne pousserons pas plus loin notre analyse, quant à la réfutation des propositions de M. *Pariset*. Ceux qui liront le nouveau mémoire de M. *Lefort*, jugeront de la solidité de cette réfutation mieux qu'ils ne pourraient le faire par un simple aperçu ; ils pourront aussi se convaincre de la validité des motifs que l'auteur allègue pour faire sentir qu'elle était déjà l'opinion des membres de la commission de Barcelone sur la contagion de la maladie qu'ils allaient observer. M. *Lefort* oppose au rapport de cette commission, le manifeste de treize médecins nationaux et étrangers (1). Il donne ensuite un aperçu de la marche et des progrès de l'esprit dans l'investigation des causes et du caractère de la fièvre jaune aux États-Unis. On apprend que depuis 1793 à 1800 il s'est offert de fréquentes occasions d'observer la fièvre jaune que l'on regardait alors comme d'origine étrangère et de nature contagieuse ; mais que depuis cette dernière époque cette opinion s'affaiblit et perdit bientôt ses premiers soutiens, au nombre desquels, dit

---

(1) Voyez ce manifeste, page 290, tome 3 de notre journal.

l'auteur, il faut mettre le vénérable docteur *Benjamin Rush*. A travers les nombreux témoignages qui viennent à l'appui de cette vérité, l'auteur considérant comme tel, et avec juste raison, la note de M. *Hyde-de-Neuville*, sur un mémoire de M. le docteur *Devèze*, présenté au ministre de l'intérieur, l'auteur, disons-nous, donne une copie textuelle de cette note (1). Il passe bientôt à l'examen des réflexions de M. le docteur *Peysson* insérées dans le *journal universel des sciences médicales*, année 1822, et il n'a pas de peine à triompher de ce nouvel antagoniste. Il fait même sentir que le médecin de Cambrai n'a pas su distinguer *l'infection* de la *contagion*.

Enfin, M. le docteur *Lefort* qui partout dans son mémoire a montré la plus grande modération, en donne surtout une preuve, à la fin de son travail, alors qu'il aurait pu dans la chaleur de la discussion s'abandonner sans réserve à des imputations analogues à celles que l'on a adressées aux partisans de la non-contagion. C'est avec dignité, mais avec force, qu'il repousse les imputations de *prévention*, d'*aveuglement*, d'*orgueil* et d'*intérêt* que l'on s'est plu d'appliquer aux non-contagionistes, etc, etc.

En résumé, le mémoire de M. le docteur *Lefort* est rédigé avec ordre et précision, et contient des richesses qui, mises à contribution par quiconque aura désormais pour but de peser les opinions, afin de résoudre le grand problême, ne peuvent, ce nous semble, que contribuer à faire triompher la vérité.

L'auteur a ajouté au mérite de son travail en le faisant suivre du rapport de M. le docteur *Garnier*. L'estimable rapporteur ne croit nullement au caractère con-

---

(1) Voyez pag. 41, tom. 1 de notre journal.

tagieux de la fièvre jaune : *quod vidimus testamur*, dit-il, et il ajoute que la doctrine de M. *Lefort*, qui doit être celle de tous les médecins qui exerçent leur art à l'abri de toute prévention, doit avant peu renverser la doctrine contraire. Voilà, diront, peut-être, les soutiens de celle-ci, ce qui s'appelle raisonner de manière à justifier que l'on n'a point de sentimens philantropiques. Car, admettre la non-contagion d'un terrible fléau, tel que celui de la fièvre jaune, c'est s'élever contre les mesures sanitaires et compromettre ainsi la santé de tous les peuples. Si telle était la manière de voir des partisans de la non-contagion, elle serait blâmable. Mais est-il bien vrai qu'ils s'opposent à des mesures sanitaires ? Non, sans doute, non ; seulement veulent-ils qu'elles soient assignées judicieusement et c'est ce que seront seuls capables de faire ceux qui reconnaîtront la distinction entre les maladies par infection et celles par contagion. Voyez si M. le docteur *Lefort*, tout non-contagioniste qu'il est, ne prescrit pas de sages mesures de préservation. Désinfecter les lieux où sévit la maladie, désarmer sur-le-champ les vaisseaux *infectés*, en transférer les équipages dans des lieux élevés et sains, etc., etc., tels sont les conseils que donne le savant médecin dont le mémoire vient de nous occuper.

P.-M. Roux.

2.° Variétés.

— Le tribunal correctionnel de Troyes a condamné le sieur *Rivet*, se disant chimiste à Paris, et le sieur *Délagué-de-Salis*, chacun en 100 francs d'amende et aux frais ; le premier, pour avoir préparé des bouteilles étiquetées : *médecine curative et vomi-purgatif du docteur Leroy* ; le second, pour les avoir confiées à une dame, en prenant le titre de directeur du dépôt général des médecines curatives et du vomi-purgatif, etc. Le tri-

bunal a de plus maintenu la saisie qui avait été faite de ces remèdes, le 31 octobre dernier, et en a ordonné la confiscation. Il serait à désirer que le ministère public donna de temps en temps de semblables leçons aux distributeurs des panacées. Verrons-nous toujours envoyer de la capitale dans les provinces une foule de remèdes inconnus, et l'empirisme et le charlatanisme exercer leurs ravages avec confiance, comme si les lois du 21 germinal an XI, 29 pluviôse an XIII, et le décret du 18 août 1810, etc., n'étaient point en vigueur ?

— On lit dans le journal de la Moselle qu'un mendiant, âgé de 79 ans, admis à l'infirmerie de la maison de correction de Metz, a éprouvé un sommeil consécutif de 24 jours. Cherchait-on à le réveiller par de vives secousses, il rendait quelquefois des sons inarticulés et recevait dans la bouche quelques cuillerées de vin ou de bouillon qu'on lui ingerait pour ainsi dire par force, et il retombait aussitôt dans son état accoutumé. Envain employa-t-on divers excitans ; le malheureux cessa de vivre le vingt-quatrième jour.

— Le ministre de l'intérieur, sur la proposition du comité central de vaccine, a accordé une médaillle d'or à M. *Boucher*, médecin, à Versailles.

Le conseil municipal de cette ville, voulant aussi récompenser les soins désintéressés de ce zélé vaccinateur, lui a décerné un grand ouvrage de médecine, comme un témoignage de sa satisfaction.

— Quelques *cholera-morbus*, des diarrhées, un assez bon nombre de petites véroles sont les maladies que les praticiens marseillais ont eu à traiter ce mois-ci. Il est vraiment déplorable de voir encore bien des personnes s'obstiner à recourir à la vaccine. Les opiacés ont été préférés aux anti-phlogistiques, dans le traitement du *cholera-morbus*, et ce n'a pas été sans succès.

— D'après le relevé des registres de l'État-civil de la mairie de Marseille, il y a eu en Juillet 1823 346 naissances ; 307 décès et 56 mariages.

P.-M. Roux.

3.° Concours académiques.

D'après les dernières volontés de *Fothergill*, la Société de médecine de Londres a résolu de donner tous les ans, à l'auteur de la meilleure dissertation sur un sujet proposé, une médaille d'or de la valeur de 20 *guinées*, qui sera appelée *médaille forthergillienne*. On invite les savans de tous les pays à ce concours.

Chaque dissertation devra être écrite en latin ou en anglais, et envoyée avant le 31 décembre au secrétariat. Chaque mémoire sera accompagné d'un paquet cacheté, ayant la même devise que le mémoire, et qui renfermera le nom et la demeure du candidat.

Les *maladies de l'épine* sont le sujet proposé pour l'année prochaine.

AVIS.

La Société royale de Médecine de Marseille déclare qu'en insérant dans ses Bulletins les Mémoires, Observations, Notices, etc., de ses membres soit titulaires, soit correspondans, qui lui paraissent dignes d'être publiés, elle n'a égard qu'à l'intérêt qu'ils présentent à la science médicale; mais qu'elle n'entend donner ni approbation ni improbation aux opinions que peuvent émettre les auteurs, et qui n'ont pas encore la sanction générale.

BULLETINS

DE

LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE DE MARSEILLE.

AOUT 1823. — N.° XX.

OBSERVATION sur l'extirpation d'une tumeur cancéreuse au sein gauche, par M. IMBERT, *D.-M, membre correspondant de la Société royale de médecine de Marseille et maire du Beausset* (Var).

QUE des médecins profondément versés dans l'étude de la science, créent des théories spécieuses à l'égard d'une maladie plus ou moins rebelle aux ressources de l'art, qu'ils discutent celles émises avant eux, pour les condamner, qu'ils acquièrent par de savantes recherches la connaissance de la nature d'une affection pathologique, de son étiologie, de sa marche, de son traitement, ils doivent s'attendre à la reconnaissance des amis de la science pour leurs nobles efforts ; mais le médecin praticien dont la plume ne saurait atteindre cette élévation des pensées, cette profondeur de jugement, qui ne saurait déduire des faits, ces vues générales pour présenter une théorie plus ou moins séduisante, doit-il priver la science des fruits précieux de son expérience ? Je ne le pense pas ; n'a-t-il pas le droit de prétendre aussi à une partie de cette estime (qu'on n'accorde toute entière qu'aux talens supérieurs), lorsque dans les cas regardés comme désespérés, il se

présente au jugement de ses collègues, muni des preuves convaincantes d'un résultat heureux de sa pratique ? J'aime à me le persuader : et c'est poussé par le sentiment de cette conviction, que je prends la liberté de soumettre au jugement des médecins instruits qui composent la Société royale de médecine de Marseille, l'observation simple, avec la pièce pathologique à l'appui, d'une opération de cancer à la mamelle, m'abstenant de toute discussion dans une cause, où taxé de témérité par les uns, approuvé par les autres, je ne puis qu'attendre, avec confiance, l'arrêt de la Société à laquelle j'ai l'honneur de soumettre cette observation, et dire avec *Celse* : *melius anceps remedium experiri quam nullum.*

La nommée *Decugis*, âgée de 24 ans, d'un tempérament lymphatique sanguin, d'une stature ordinaire, d'un embonpoint médiocre, d'une fraîcheur remarquable, d'un caractère un peu apathique, ayant éprouvé quelques irrégularités dans la menstruation, non encore mariée, vit se former, il y a environ trois ans, une tumeur à la partie supérieure latérale de la mamelle gauche, environ un pouce et demi au-dessus du mamellon : elle resta stationnaire pendant quelque temps, ce qui la porta à la négliger. Environ un an après son apparition, elle ressentit des douleurs lancinantes dans la tumeur qui grossit considérablement. Alors elle se décida à me consulter : soumise à mon observation, je visitai le sein gauche, et trouvai qu'il était une fois plus volumineux que le droit : *ubi stimulus ibi fluxus*. Il était le siége d'une tumeur volumineuse qui s'étendait obliquement de dedans en dehors et de bas en haut, commençant par une large base environ un pouce et demi au-dessus du mamellon et s'étendant en diminuant de volume et en coloyant le bord inférieur du muscle grand pectoral jusques sous l'aisselle, sans adhérence avec les mus-

cles sous jacens ; deux ou trois points de suppuration étaient établis vers sa partie moyenne inférieure ; les bords des petites ulcérations étaient calleux ; le pus de mauvais qualité, d'une odeur *sui generis* ; après m'être bien convaincu que j'avais à combattre une tumeur cancéreuse, je traçai un plan de traitement conforme aux principes de nos meilleurs maîtres ; la malade s'y soumit sans répugnance, pendant six mois. Durant cet intervalle, furent passés en revue tous les médicamens internes et les topiques qui ont été préconisés contre cette terrible maladie ; mais, loin de s'améliorer par l'emploi de ces moyens, la tumeur s'accrut et parut menacer, par plusieurs points d'irritation, de se convertir en cancer hideux. L'art pouvait encore extirper cette tumeur, *quæ medicamenta non sanant, ferrum sanat.* Je fis pressentir mes craintes aux parens et à la malade elle-même. Je leur fis connaître la seule ressource qui restait encore, sans leur laisser ignorer pourtant toutes les chances douteuses. Ces craintes n'arrêtèrent pas la malade qui fut préparée et l'opération fut fixée au 16 mai 1821. L'opération fut pratiquée selon les règles de l'art, sur lesquelles je ne m'arrêterai pas, attendu quelles sont connues de tous les médecins, mais elle m'offrit cela de particulier, qu'obligé de suivre le chapelet de glandes engorgées, je m'approchai d'abord plus que je ne l'avais présumé, par l'apparence extérieure de la tumeur, des principaux vaisseaux de l'aisselle; à mesure que j'avançais dans la dissection de la tumeur, je m'apperçus qu'une artère considérable battait au milieu d'une glande cancéreuse que je désirais extirper pour rendre mon opération complète. Je m'arrêtai et voulus faire la ligature médiate de cette artère au-dessus de la glande cancéreuse, afin de pouvoir extirper celle-ci, sans craindre les suites d'une hémorragie dont il eut été difficile de se rendre maître à cause de la

rétraction de l'artère dans le creux de l'aisselle. Ce procédé exécuté, me mit à l'abri d'une hémorragie qui aurait pu devenir d'autant plus inquiétante, que l'artère avait acquis un calibre plus considérable par l'afflux du sang qui abordait à la tumeur pour la nutrition. C'était la thorachique externe inférieure, principale division de l'axillaire, qui avait acquis une très-grande dilatation. En général les autres artères furent liées immédiatement après leur division, le nombre en fut considérable, et ici c'est le cas d'observer que dans les longues opérations, on ne doit pas se comporter autrement, puisqu'on y trouve le double avantage d'épargner au malade une grande perte de sang et de ne pas être gêné par sa présence. Je m'attachai autant que possible à ne laisser aucune partie de ce tissu cellulaire lardacé qui entourait la masse cancéreuse; les muscles avaient une couleur pâle; néanmoins ils étaient sains. L'opération fut longue, mais supportée avec beaucoup de courage. L'énorme plaie qui en résultat fut lavée avec de l'eau tiède et pansée avec de la charpie sèche; les bords en furent légèrement rapprochés au moyen de bandelettes agglutinatives; une potion calmante, des boissons rafraîchissantes, le repos et la diète furent les premiers et seuls remèdes employés, l'appareil ne fut renouvelé que le troisième jour; la suppuration était établie. Je trempai, pendant quelques jours seulement, la charpie dans une décoction de quinquina. Cette énorme plaie marcha ensuite vers la cicatrisation avec tant de rapidité, que la malade fut rendue à ses parens en moins d'un mois après l'opération, je n'employai pour tout traitement prophylactique qu'un cautère au bras gauche. Cette cure s'est soutenue jusqu'aujourd'hui. La malade a constamment joui depuis cette époque d'une parfaite santé, la cicatrice a resté intacte dans toutes les parties, et tout fait espérer que la maladie ne récidivera pas.

Anecdotes médicales par J.-S.-E. Julia, *ancien professeur adjoint de chimie pharmaceutique à Paris; membre de plusieurs Sociétés savantes nationales et étrangères.*

Observation sur une amaurose complète qui, après avoir duré quatorze ans, a été guérie sans aucun traitement.

L'Observation que je vais citer, montre combien les secours de la nature sont puissans et qu'il ne faut jamais désespérer de ses bienfaits. Quoique cette observation ne soit pas unique en son genre, elle est cependant assez rare et assez curieuse pour mériter de fixer l'attention des médecins. Combien de cures produites par des charlatans et qui, peut-être, ne doivent être attribuées qu'à la même cause!

La veuve de *Bousquet*, charron à Narbonne, du tempérament sec et sanguin, sans avoir jamais éprouvé de maladie grave, fut atteinte à l'âge de cinquante-cinq ans, d'une amaurose qui devint si forte, qu'au bout de cinq ans elle se trouva dans un état de cécité complète. Dans cet intervalle de cinq ans, on lui administra quelques topiques sans lui faire subir aucun traitement méthodique. La veuve *Bousquet* resta pendant quatorze ans sans éprouver aucune autre incommodité que celle de la privation de la vue. Elle restait chez elle sans sortir et attendait la mort comme devant être le terme de cette fâcheuse maladie. Mais qu'on juge qu'elle dut être sa surprise quand après quatorze ans de cécité, le matin en s'éveillant elle revoit la lumière du jour. Ravie d'étonnement, elle regarde la chambre où elle se trouve, qu'elle ne reconnaît plus à cause des réparations qu'on avait fait, et dans la crainte que ce ne fut une illusion, elle appelle tous ses enfans qu'elle ne tarde point à presser dans ses bras. On lui présente ses petits-fils qu'elle ne

connaît encore qu'au son de leur voix. La veuve *Bousquet* au comble de la joie se lève, parcourt toute la maison, en touche tous les objets, et après s'être bien assurée que la fin de sa pénible cécité est réelle, elle reprend tranquillement les travaux de son ménage. Depuis ce temps, et il y a deux ans, elle n'éprouve aucune incommodité, quoiqu'elle ait soixante et seize ans; elle mène une vie active et laborieuse et se regarde comme un objet de curiosité. En terminant le récit de cette observation, je ne puis me défendre d'une réflexion qu'elle m'a fait naitre. Si lorsque la veuve *Bousquet* a été sur le point de voir le terme de sa cécité il se fut présenté un charlatan qui lui eut appliqué un topique quelconque, et qu'à la suite de cette application, elle eut recouvert la vue, on se serait bien gardé d'attribuer cette cure à la nature; à coup-sûr, on on eut fait l'honneur au médicament empirique. Dès-lors on eut crié au miracle et le charlatan surpris d'un succès auquel il était loin de s'attendre, aurait été fort étonné d'être devenu un grand praticien sans s'en douter. Dans cette confiance et secondé par la réputation que cette guérison lui aurait faite, il n'eut pas manqué de faire une infinité de dupes et peut être même quelques victimes.

Comment expliquer maintenant les moyens dont la nature s'est servie pour opérer cette guérison ? L'on a vu des cataractes se déplacer par des chocs violens, etc.; mais il n'en est pas de même ici : l'explication la plus vraisemblable que nous puissions en donner, c'est de supposer que cette amaurose a reconnu pour cause une humeur qui s'étant portée sur l'organe de la vue s'est déplacée quatorze ans après. S'il en est ainsi, cette humeur doit nécessairement s'être dirigée ailleurs, cependant l'état de la veuve *Bousquet* est très-satisfaisant, puisqu'elle n'éprouve aucune incommodité et qu'elle se porte aussi bien qu'une femme de 76 ans puisse se porter.

Observation sur une cécité complète, occasionée par l'application des sangsues.

Le fils de feu M. *Baron*, agriculteur de Narbonne, d'une complexion sanguine et d'une constitution athlétique, fut atteint, à l'âge de seize ans, d'une fièvre intermittente bilieuse, accompagnée de grand maux de tête. Six sangsues ayant été appliquées aux tempes, le chirurgien les arrêta après qu'elles eurent produit leur effet. Mais soit que le malade eut dérangé lui-même l'appareil ou qu'il n'eut pas été bien consolidé, il ne tarda pas à se déranger de manière qu'elles coulèrent toute la nuit ce ne fut qu'au point du jour qu'on s'apperçut de cet accident. Mais qu'elle fut la surprise du médecin en trouvant son malade dans un état de cécité complète, il crut que quelque humeur devait s'être portée sur cet organe et il s'attacha à la combattre par les moyens révulsifs les plus énergiques. Ce fut en vain, M. *Baron* fut bientôt délivré de sa fièvre bilieuse, mais depuis vingt ans il est affligé de la cécité.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ

PENDANT LE MOIS DE JUILLET 1823.

5 *Juillet.* — M. *Savy*, médecin inspecteur des bains d'Avène, adresse un mémoire intitulé : *Quelques considérations médicales*, dont M. J. *Beullac* est nommé rapporteur.

MM. *Poutet* et *Sue* lisent leur rapport, au nom d'une Commission, sur l'établissement des eaux acidules gazeuses de M. *Despine*.

Le reste de la séance est consacré à la discussion d'un objet de finances.

8 *Juillet.* — Cette séance extraordinaire a été employée à la lecture des mémoires envoyés au concours ouvert pour l'année 1823.

12 *Juillet* M. *Rampal* présente un enfant atteint d'une maladie du sinus maxillaire et demande l'avis de la Société sur la conduite à tenir dans ce cas épineux.

M. *Roux* fait hommage, au nom de M. *Laborie* fils, de la traduction que vient de publier ce médecin des *Pronostics d'Hippocrate, commentés par Piquer, etc.*

M. *Sat*, membre associé résidant, lit une *observation de pneumonie chronique (pthisie pulmonaire) guérie par l'application du séton aux environs de l'anus et par le régime diététique.*

La séance est terminée par le scrutin de M. *Sat*, qui est reçu membre titulaire résidant.

19 *Juillet.* — M. le Secrétaire-général donne lecture d'une lettre de M. *Camoin*, correspondant à Odessa, qui fournit à la Société des détails essentiels sur la dame *Ribes*, opérée d'un cancer mammaire en 1820, et communique l'extrait de trois extirpations de seins cancéreux, suivies du succès le plus complet.

Lecture est faite ensuite d'une lettre de M. Léon *Vidal*, éditeur du *Spectateur marseillais*, qui invite la Compagnie à souscrire à ce recueil littéraire. La Société vote un abonnement.

M. *Gillet*, associé résidant, lit une observation de *gastro-entérite* qu'il fait suivre de réflexions très-judicieuses sur la doctrine de M. *Broussais*.

M. *Gillet* est admis au nombre des membres titulaires résidans.

22 *Juillet.* — On s'est occupé dans cette séance d'objets d'administration intérieure.

26 *Juillet.* M. *Poutet* lit, au nom d'une Commission, son rapport sur le *Cours de chimie* publié par M. *Péclet*.

M. *Sat* lit une *Observation de croup guéri par le traitement anti-phlogistique.*

SEGAUD, *Président.*

SUE, *Secrétaire-général.*

OBSERVATIONS météorologiques faites à l'Observatoire Royal de Marseille, en Août 1823, par M. GAMBART.

Barom.	THERMOMÈTRE. du Baro.	THERMOMÈTRE. Extér.	Hygr.	Barom.	THERMOMÈTRE. du Baro.	THERMOMÈTRE. Extér.	Hygr.	Barom.	THERMOMÈTRE. du Baro.	THERMOMÈTRE. Extér.	Hygr.	VENTS A MIDI.	ÉTAT DU CIEL.
760,51	+21,0	+17,0		761,03	+22,6	+23,8		762,22	21,7	+21,1		N. O.	Serein.
760,37	+19,3	+16,5		..,..	+..,.	+..,.		763,42	+22,0	+20,6		O.	Quelques legers nuages.
762,03	+20,4	+17,4		761,81	+23,3	+23,1		762,03	+22,5	+21,0		S. S. O.	Serein.
760,95	+20,7	+18,3		761,81	+26,0	+25,6		760,95	+22,6	+20,6		O.	*Idem.* Brouillard le soir.
759,95	+22,0	+18,7		760,42	+24,0	+22,8		759,86	+23,3	+21,4		S. O.	Nuageux, brouillard.
759,27	+21,8	+20,1		760,13	+23,5	+22,6		760,66	+23,0	+21,4		N. O.	Quel. nuag.; quel. goutt.
..,..	+..,.	+18,0		759,90	+23,0	+22,6		759,66	+21,5	+19,4		O. N. O.	Nuageux.
757,95	+19,0	+17,3		757,86	+25,0	+26,7		759,32	+23,0	+20,4		S. E. gr. frais.	Presq. touj. c ; pl., ton.
759,86	+21,6	+18,1		761,95	+24,0	+22,6		763,86	+22,0	+20,4		N. O fort.	Serein.
764,37	+18,5	+16,8		765,00	+24,1	+23,5		764,56	+21,5	+20,0		N. N. O. très-f.	*Idem.*
764,32	+18,7	+15,2		765,08	+25,6	+25,2		764,32	+22,6	+20,6		S. S. O.	*Idem.*
762,47	+19,5	+17,1		762,66	+25,3	+25,1		762,51	+23,3	+21,1		S. O.	*Idem.*
761,08	+20,0	+17,6		760,27	+25,6	+25,7		759,81	+23,0	+21,0		N. N. O.	Nuages ; brouillard.
759,37	+23,4	+18,6		759,47	+25,4	+24,4		760,18	+24,5	+24,2		O.	Quelques nuages.
759,47	+22,3	+19,3		758,66	+24,5	+23,8		759,27	+23,5	+21,6		N. O. gr. frais.	Nuageux.
758,81	+22,7	+16,5		760,00	+24,0	+21,9		760,32	+23,0	+20,4		S. S. O.	Serein.
759,86	+23,2	+19,1		761,47	+22,5	+21,8		762,32	+22,0	+20,0		O. S. O.	Très-nuageux.
762,37	+21,7	+16,4		763,37	+23,8	+22,6		763,61	+22,7	+20,0		O.	Serein.
..,..	+..,.	+18,4		764,00	+25,5	+25,6		762,90	+24,0	+21,3		N. N. O.	*Idem.*
762,18	+23,6	+18,9		760,81	+24,7	+23,1		760,56	+24,0	+20,9		O.	Nuageux et nébul. ; br.
758,81	+22,8	+20,2		758,81	+24,7	+26,1		759,27	+23,5	+20,8		N. N. O. gr. fr.	Nuageux et vaporeux.
759,76	+21,5	+17,1		760,81	+24,3	+25,4		761,66	+24,0	+21,5		O. N. O.	Serein.
761,76	+22,6	+18,3		762,61	+25,0	+22,7		762,66	+24,0	+21,4		O.	Nuageux et brouillard.
762,08	+23,3	+19,8		764,00	+25,3	+27,3		762,76	+24,7	+21,8		S. S. E.	Très-lég. nuag fort rar.
762,66	+24,1	+19,9		762,86	+26,5	+21,1		763,86	+25,5	+23,5		S. S. E. gr. fr	Serein.
763,00	+21,2	+21,2		762,18	+26,0	+24,5		762,13	+25,7	+23,4		O. S. O.	Très-nuag. ; quelq. gout.
762,00	+25,1	+21,5		762,13	+26,0	+24,7		762,86	+24,7	+22,8		O.	Très-nuageux et trouble.
761,14	+25,2	+21,7		762,42	+29,5	+28,6		762,32	+26,5	+24,6		S. O.	Quelq. lég nuag.; brouil.
761,86	+26,1	+21,9		761,66	+27,7	+28,8		762,71	+27,0	+23,3		S. bonne brise.	Nuag. de 5 à 6 h. du s. s.
762,32	+25,7	+20,2		763,08	+27,0	+27,4		763,90	+26,3	+23,2		S.	Quelques nuages.
764,18	+25,5	+21,8		763,71	+27,3	+25,8		763,12	+26,5	+24,7		O. S. O.	Tout nuageux.
761,20	+22,15	+18,68		761,67	+25,06	+24,50		761,92	+23,68	+21,56		Moyennes.	

RÉCAPITULATION.

Plus grande élévation du Baromètre . . . . . 763^{mm}, 80, le 11, à midi.
Moindre élévation. . . . . 754 , 58, le 8, à 9 heures du matin.
Hauteur moyenne du Baromètre, pour tout le mois 758 , 76.
Plus grand degré de chaleur. . . . . +28 °, 8, le 29, à 3 heures de l'après-midi.
Moindre *idem*. . . . . +15 , 2, le 11, au lever du soleil.
Température moyenne du mois. . . . . +21 °, 59.

Quantité d'eau tombée pendant { le jour . . 0^{mm},10 / la nuit. . . 8 ,15 } 8^{mm}, 25.

Nombre de jours. . . . . {
de pluie . . . . . 3.
entièrement couverts . . . 0.
de brume ou de brouillard. 6.
de gros vent. . . . . 2.
sereins . . . . . 11.
de tonnerre. . . . . 1.

SECONDE PARTIE.

MÉMOIRES, DISSERTATIONS, NOTICES NÉCROLOGIQUES.

NÉCROLOGIE.

ÉLOGE historique de feu Moïse - Abraham JOYEUSE, *prononcé en séance publique de la Société royale de médecine de Marseille, le* 13 *octobre* 1816, *par* Jean-Gabriel NIEL, *médecin de Montpellier, etc.*

(Deuxième et dernier article).

Aucune des productions que je viens de mentionner n'était peut-être destinée à voir le jour, car telle était la modestie de M. de *Joyeuse* qu'il n'écrivait guères que pour sa propre instruction, son plaisir ou celui de ceux avec qui il vivait familièrement ; mais ne serait-ce pas se rendre coupable envers les sciences, les lettres et la Société, que de laisser dans l'oubli, des ouvrages qui réunissent le mérite de la diction à celui de l'utilité générale ? en attendant qu'il soit possible de les publier, je vais en donner un léger aperçu.

Le mémoire sur la goutte, est divisé en deux parties essentielles, en pathologique et en thérapeutique. La première renferme une description exacte de cette maladie, des exemples curieux de ses différences ou variétés, des recherches sur ses causes, son diagnostic, son pronostic et son traitement en général. L'auteur la

définit une affection intermittente qui dure toute la vie. D'après *Boerrhave*, il en attribue les causes à un principe salin, tartareux, âcre, mordant, qui, selon lui, est transmis des pères aux enfans, ne se développe qu'à l'aide de certaines circonstances dont la rencontre n'a pas toujours lieu et ne se combat avec quelque avantage, lorsqu'on a rempli les indications générales, qu'à l'aide des fébrifuges et des alcalins. Le vin, les excès de tout genre peuvent bien favoriser ou hâter son apparition, mais ne la produisent pas, car on trouve, dit-il, beaucoup plus d'ivrognes et de débauchés, que de goutteux, et la maladie, ajoute-t-il, a été quelquefois prévenue par l'usage bien entendu de certaine quantité de vin. Il démontre jusques à la dernière évidence, que l'eau, tant préconisée contre la goutte, ne saurait en être le remède, et cite d'après *Sennert*, quelques cas provoqués par l'usage exclusif de ce liquide. Quelque curieuse, quelque piquante que soit cette première partie, elle ne saurait être comparée, sous les rapports de l'intérêt et de l'utilité, à la seconde, digne de figurer à côté de ce que nous possédons de mieux sur cet objet. Tous les moyens généraux, tous les procédés particuliers, vantés ou indiqués par les divers écrivains y sont soumis au creuzet de la raison et de l'expérience; la vérité y est portée jusqu'à la démonstration, la précision l'accompagne, la clarté ne l'abandonne jamais. Il y indique les remèdes qui lui ont le plus fréquemment réussi, et en les exposant avec les modifications exigées par la différence des cas, il les analyse avec plus de sévérité encore qu'il ne l'aurait fait s'il eut été question d'une pratique étrangère à la sienne.

L'ouvrage sur les crises ne paraît point avoir été achevé, quoique très-heureusement entrepris et même assez avancé; si ce qui y manque pouvait être rédigé avec autant de profondeur que ce qui en existe, ce livre

deviendrait une des productions les plus profitables à l'art de guérir. Il faudrait néanmoins un talent supérieur pour achever ce travail dont la matière a été presque généralement regardée comme les armes d'*Achille*. *Bordeu*, qui avait voulu la mettre en œuvre, fut forcé après huit années d'un labeur soutenu, de renoncer à son entreprise : « il est nécessaire, dit-il, pour terminer » et éclairer cette question, d'être libre ou initié dans » cette sorte de médecine philosophique ou transcen- » dante, à laquelle il n'est peut-être pas bon que tous » les médecins cliniques s'attachent ».

Plus on exerce l'art de guérir, plus on acquiert la conviction qu'on n'y doit guères attendre de progrès que de l'observation exacte des maladies et de l'effet des moyens employés pour les combattre. Comment même pourrions-nous avoir d'autre guide, puisque la physique du corps humain et la manière d'agir des remèdes nous sont si cachés étant au-dessus de notre portée ! Pénétré de cette idée, notre collègue, en fesant l'histoire de la fièvre contagieuse de 1771, s'est borné à ne rapporter que les symptômes auxquels elle donnait lieu, et le résultat sensible des remèdes qu'il lui opposait. Elle dura un peu plus de trois mois, frappa quatre cents et quelques individus dont vingt-six seulement succombèrent ; c'était un typhus des prisons apporté de Paris par les forçats de la chaîne dont cinquante étaient morts sur la route avec des parotides. Rien ne fut si varié que les commencemens de cette maladie, dans les divers sujets qui en étaient atteints ; souvent elle débutait par différens symptômes des maladies inflammatoires, le plus ordinairement elle se cachait sous l'apparence des plus légères incommodités, et l'abbattement des forces ne tardant pas à survenir chez les uns comme chez les autres, ils étaient tous dans un égal danger. L'assoupissement fut l'accident le plus redoutable que présenta

cette affection ; le délire, au contraire, fut constamment d'un heureux augure, lors même qu'il survint avec des convulsions. Je passerai sous silence les détails qui ont trait à cette fièvre, aux autopsies cadavériques auxquelles elle donna lieu et au traitement qui fut employé pour la dompter ; c'est dans le mémoire qu'il faut admirer la candeur avec laquelle les faits s'y trouvent exposés et la sagacité qui dirigea les moyens de guérison. Quelles que soient pourtant les bornes que m'impose un discours de cette nature, je ne puis m'empêcher de payer à la mémoire de notre collègue, le tribut de reconnaissance que lui dut cette cité, pour l'avoir préservée de la contagion et du malheur non moins grand de la craindre. Plus jaloux de faire le bien que de briguer des récompenses et de capter les suffrages d'une multitude irréfléchie, M. de *Joyeuse* couvrit des voiles du mystère un événement qui aurait jeté l'épouvante parmi les citoyens et la terreur dans tous les environs : félicitons-nous, Messieurs, d'avoir trouvé deux fois l'occasion d'imiter son exemple et d'avoir acquis, par-là, des droits à une satisfaction intérieure au-dessus de tous les efforts de l'envie.

Quoique la relation d'une maladie rare, dont l'issue a été funeste, qui n'a point d'affinité avec les autres maladies connues, soit peu susceptible de contribuer aux progrès de l'art, nous n'en devons pas moins de la gratitude à celui qui en a rédigé et conservé l'histoire. En écrivant celle d'une petite vérole inoculée qui tomba en délitescence cinq jours après son apparition, sans porter d'atteinte apparente à la santé de l'individu, qui reparut trois semaines après, se compliqua avec les symptômes les plus extraordinaires, notre collègue parait n'avoir eu d'autre but que celui de montrer combien la nature est bizarre dans ses écarts et cachée dans ses desseins. Cette pièce dans laquelle les idées

théoriques se trouvent un peu trop pressées, n'en est pas moins un chef-d'œuvre sous le rapport du genre descriptif et pourrait au besoin en servir de modèle.

On peut juger par cet aperçu avec quelle économie M. de *Joyeuse* savait mettre à profit les instans qui n'étaient pas consacrés à ses occupations cliniques; il est difficile de se persuader qu'un seul homme ait pu suffire à toutes les lectures auxquelles il s'est livré dans l'espace de sept à huit ans, aux extraits qu'il en a fait, et aux mémoires qu'il a rédigés : ces extraits sur la pathologie, la chimie et la matière médicale fourniraient à eux seuls les matériaux de plusieurs gros volumes. Ainsi s'écoulaient ses années dans des soins aussi nobles qu'utiles, lorsqu'aux témoignages flatteurs qu'il en recevait de ses concitoyens, le gouvernement ajouta les marques de la plus haute confiance. Des fièvres malignes épidémiques, ayant infecté en 1779, les équipages de nos vaisseaux en Espagne, la contagion s'y répandit avec une promptitude tellement désastreuse, qu'elle menaça plusieurs fois de suspendre les opérations de la guerre. Les secours de l'escadre étaient devenus insuffisans, et la mort moissonnait presque tous les malheureux frappés de cette maladie. Louis XVI, qui ne temporisait jamais quand il pouvait sauver la vie à un seul de ses sujets, ordonna à M. de *Sartines* de prendre les mesures les plus actives pour arrêter les progrès d'une telle calamité, et ce ministre crut ne pouvoir mieux servir son souverain, la patrie et l'humanité qu'en envoyant notre collègue à Cadix, en qualité de médecin supérieur des troupes de terre et de mer. Je ne rapporterai pas ici tout ce qu'il fit pour remplir dignement un aussi glorieux emploi; la rapidité de ses succès, la confiance de deux armées, le respect qu'il inspira à un peuple dont les mœurs n'ont jamais sympathisé avec les nôtres, les éloges des généraux, la re-

connaissance des officiers et du soldat, un dévouement que le malheur d'être atteint deux fois de la maladie, ne rallentit pas, prouvent mieux que de minutieux détails qu'il était fait pour remplir cette importante mission. Pendant qu'il en exerçait les devoirs, on vendait à Marseille l'emplacement de l'arsenal devenu inutile et onéreux à l'état. Sa réunion à celui de Toulon, entraîna le licenciement ou le déplacement des employés; M. de *Joyeuse* conserva seul son poste, d'après un ordre du Roi, qui voulut récompenser, ainsi, de grands et périlleux services.

De retour de Cadix, en 1784, il reprit le cours ordinaire de ses occupations, de ses goûts et de ses travaux. L'académie le vit cultiver ses séances et enrichir ses porte-feuilles d'un nombre considérable de productions scientifiques ou littéraires; elle l'entendit prononcer un éloge dans lequel il se peignit lui-même, en croyant ne faire que le portrait du savant aimable et modeste dont il était chargé d'honorer publiquement la mémoire (1); elle le vit enfin à sa tête complimenter en vers charmans, une princesse aussi élevée par sa naissance que par ses vertus, et lui exprimer des sentimens que ses bienfaits ont tant justifié depuis lors (2). Semant avec art cet athicisme qui donne des grâces aux moindres choses, plaît à tout le monde et ne blesse personne, il était accompli pour la société dont il faisait les délices; mais, quoique très-répandu dans les premières maisons, il se rendait utile à toutes les classes, et on le voyait fréquemment quitter un cercle brillant pour aller porter des consolations et des secours dans le réduit

---

(1) Éloge de M. Esprit-Joseph *Seren*. Marseille, de l'imprimerie de Mossy, 1784.

(2) Mme. la Duchesse d'Orléans.

obscur de l'indigence. Entrainé, néanmoins, vers l'étude par un penchant irrésistible, il revenait avec un nouveau plaisir dans son cabinet auquel il donnait la plus grande portion des instans que lui laissait l'exercice de sa profession. Son voyage de Cadix l'avait mis dans le cas de faire des observations curieuses sur divers objets relatifs au commerce et à l'agriculture; il aurait voulu en tirer un parti avantageux pour son pays, et ce fut dans cette vue qu'il rédigea un mémoire sur le *spart, lygeum spartium de Linnée*, espèce de jonc employé à la fabrique de certains cordages dont on fait en Provence une grande consommation. Il se livra aussi à quelques recherches sur la soude fourrée d'Espagne, de Saint-Jean-d'Acre, de Tripoli de Syrie et sur la culture du kaly, plante à laquelle nos climats méridionaux paraissent favorables.

Au milieu des jouissances que donnent la considération, le savoir et la fortune, M. de *Joyeuse* sentit qu'il manquait quelque chose à sa félicité. Encore célibataire, quoique assez avancé en âge, ce n'était ni par dédain, ni par caprice qu'il avait tardé à former des liens dont il eut tant à se féliciter. Convaincu, comme l'a dit un homme de beaucoup d'esprit, que sans les femmes le commencement de notre vie serait privé de secours, le milieu de plaisir, la fin de consolations, il avait toujours eu pour elles un penchant auquel l'estime avait servi d'attrait. Affranchi des entraves que la raison lui avait imposé jusqu'alors, il sollicita et obtint en 1789, la main de Mlle. Geneviève *Reboul*, à laquelle il eut le malheur de survivre. Il n'eut pas d'enfant de son mariage, mais la bienfaisance ne tarda pas à placer dans son cœur une partie des jouissances de la paternité. Les troubles qui désolèrent la France firent doublement sentir à notre collègue le prix d'une union qu'il avait contractée presque vers leur commencement.

Forcé dans ces cruels momens à renoncer à toutes ses habitudes, à fuir des liaisons qu'il ne pouvait plus cultiver sans compromettre sa liberté, il trouva auprès de sa compagne des charmes d'autant plus attachans, qu'ils prenaient leur source dans les qualités dont elle était ornée. Mais les jours de deuil et la guerre civile ayant enfin trouvé un terme, les lettres, les sciences et les arts revinrent avec la tranquillité dans une patrie qui leur était chère ; d'anciennes institutions furent alors rappelées et quelques-unes de celles qui ne pouvaient être rétablies en l'état où elles étaient avant nos divisions, renâquirent sous une autre forme. C'est parmi ces dernières qu'il faut placer notre Compagnie, dont l'établissement doit être regardé comme la réorganisation de l'ancien collège royal de médecine, sous une nouvelle dénomination, avec quelques modifications que l'esprit du temps a paru rendre nécessaires. Ceux qui douteraient de la vérité de cette assertion, pourraient remonter à l'époque dont je parle pour s'en convaincre ; ils n'y verraient dans le principe que la réunion de tous les membres de l'ancien collège, adoptant dans leur Société autorisée par le gouvernement un certain nombre de médecins qui avaient droit à leur estime, que les circonstances passées avaient forcément privé d'une honorable agrégation et dans les mains desquels ils ont laissé l'héritage de leurs titres et de leurs archives.

D'après le portrait que j'ai fait de notre collègue, on doit bien se douter de l'intérêt qu'il apporta au rétablissement de ces divers corps ; celui-ci ne peut être comparé, en effet, qu'à la satisfaction connue de l'y posséder, au respect dont il fut entouré, et à l'influence avantageuse qu'il y exerça par ses lumières, son expérience et son aménité. L'habitude du travail et de la méditation lui avait rendu faciles les propositions les plus abstraites, les sujets les plus op-

posés ; son esprit loin d'être affaibli par l'âge, semblait avoir acquis plus d'activité, et prenait toutes les directions que l'à-propos rendait nécessaires. C'est ainsi que presque octogénaire, il adressa à M. l'amiral *Gantheaume*, une réfutation du nouveau système des poids et mesures, et qu'occupant le fauteuil de l'Académie, il prononça en faveur du commerce, un discours propre à en faire ressortir toute l'utilité et à indiquer les moyens d'en favoriser les progrès parmi nous. La matière était neuve pour lui ; cependant avec quel art et quelle magie ne parvint-il pas à la présenter ! On eut dit que toute sa vie, il avait réfléchi sur les principaux ressorts de cette source d'opulence. C'est spécialement pendant ses deux présidences, dans cette Compagnie, Messieurs, qu'il a développé ce mérite transcendant auquel nous rendons aujourd'hui plus particulièrement hommage : quel talent pour poser clairement les questions, et quel esprit d'ordre pour les résumer ! Vous ne pouvez vous rappeler sans un vif intérêt les deux discours qu'il prononça dans vos séances publiques, l'un sur *le bonheur* et *la santé*, l'autre sur *la modestie du médecin*. Ces deux opuscules dans lesquels on retrouvait les principes qui avaient toujours servi de base à la conduite privée médicale, furent applaudis avec transport ; on croyait, à leur lecture, entendre la sagesse elle-même communiquer avec complaisance ses maximes à tous ceux qui voulaient en profiter. Le premier de ces écrits rendu public par l'impression (1) n'a pas besoin d'analyse : il est impossible de donner celle du second dont le manuscrit est perdu. Je me rappelle pourtant qu'après avoir rendu hommage, dans celui-ci, aux grandes et

(1) Marseille. Imprimerie typographique, an XI. 1 vol. in-8°

belles découvertes de *Lavoisier*, il attaquait vivement un des points essentiels de la doctrine de ce savant chimiste. L'enthousiasme français n'aurait pas pardonné alors une pareille critique et de semblables réflexions à tout autre qu'à un homme de l'âge de notre collègue; cependant le principe qu'il avait combattu a été depuis peu renversé de fond en comble et l'erreur est unanimement reconnue. Ce discours fut le dernier que M. de *Joyeuse* prononça parmi nous; il cessa même dès-lors de fréquenter nos séances, sans nous être moins attaché pour cela : j'en appelle aux larmes d'attendrissement qu'il versa à notre vue, quand dans sa dernière maladie nous vînmes lui exprimer notre dévouement. Confident et dépositaire des secrets de son cœur, j'ai recueilli mille fois les démonstrations de la prédilection qu'il avait pour notre Compagnie, dont son grand âge, le besoin de repos et la distance des localités l'avaient seuls éloignés. Ce moment fut aussi celui où il réduisit sa pratique à la consultation et à quelques malades auxquels il était attachés par les liens du sang ou par ceux de l'amitié. Presque toujours retiré dans son cabinet, il bornait tous ses plaisirs à l'étude, à s'entourer de sa famille, et à s'entretenir avec un petit nombre d'amis; « j'ai besoin, disait-il, de la retraite, » mais je la veux aimable et riante; dans ma situation » on doit éviter les secousses et ménager toutes ses » forces pour amener doucement les voiles, afin d'entrer » plus sûrement dans le port ». Qeulque frein qu'il eut mis à l'activité de son imagination, il ne put résister, néanmoins, au désir de rendre un nouveau service à l'art de guérir. L'Académie de médecine de Paris, ayant proposé, il y a environ quatre ans, un sujet de prix sur cette question : *Quels sont les signes qui indiquent ou contr'indiquent la saignée, soit dans les fièvres intermittentes, soit dans les fièvres continues, sous*

le nom de putrides ou adynamiques, de malignes ou ataxiques, il crut trouver dans les résultats d'une expérience de soixante années, des éclaircissemens victorieux sur l'emploi d'un remède qui a fait naître tant de discussions. Faisant abstraction de toute espèce de théorie, et de ce que les auteurs ont pu avancer sur les bons effets de la saignée dans les différentes sortes de fièvre, il entre en matière par un théoréme simple, et le prouve par ses observations. Il résulte de ses démonstrations que le remède est toujours sûrement indiqué par la plénitude, la fréquence et la force du pouls, ainsi que par la douleur vive établie dans l'une des trois cavités, lors spécialement qu'elle menace des vicères délicats, d'une inflammation et d'une hémorragie, quelque soit d'ailleurs l'état apparent des forces. Ses juges, parmi lesquels se trouvaient des médecins dont il attaquait les systèmes, lui accordèrent l'accessit, en lui reprochant d'avoir dédaigné la partie théorique de la question; peut-être auraient-ils dû l'en louer d'avantage: quoiqu'il en soit, les praticiens jugeront bientôt ce travail, et lui assigneront le rang qu'il doit occuper parmi les progrès de la science (1).

Cet ouvrage fut le dernier qu'écrivit notre collègue; peu de temps après l'avoir achevé, il commença à sentir les premières atteintes de la maladie à laquelle il succomba: c'était un affaiblissement notable des forces et de la respiration, qui dégénera peu à peu en œdème des poumons. Peut-être aurait-il pu retarder la forma-

---

(1) M. le docteur *Niel* a réalisé ce qu'il annonçait en 1816, à la Société de médecine; il a publié avec des notes et observations qui lui sont propres, le mémoire de son ami. Ce mémoire a été inséré dans le 6.me n.o de notre journal.

(*Note du Rédacteur-général*).

tion ou les progrès de cette dernière affection, s'il avait voulu se soumettre à un régime différent de celui qu'il avait suivi jusqu'alors ; mais persuadé que la mort n'est que le commencement d'une meilleure vie, il ne voulait aucun secours, et persista dans l'habitude de se nourrir d'alimens trop peu toniques, trop peu succulens. Forcé à un repos absolu, lorsque le mal eut empiré, et ne pouvant même remplir, par la lecture, le vide de ses longues journées, il en abrégeait la durée par les riches souvenirs que lui offrait une mémoire rare et dont il jouit jusqu'à son dernier moment. Doué d'une pitié franche et sincère, il remplit ses devoirs de religion d'une manière touchante et propre à ébranler l'incrédulité la plus décidée. Ranimé de temps en temps par les soins assidus de ses nobles nièces, il leur consacra, sans partage, les derniers mouvemens de sa sensibilité. Enfin, entièrement détaché de la terre, il expira dans mes bras après avoir appelé à plusieurs reprises la compagne qui, pendant vingt-cinq ans, avait fait son bonheur.

Un an environ avant sa mort, lorsqu'il croyait ne plus occuper de lui que quelques parens ou quelques amis, le frère bien-aimé de notre Roi sut découvrir sa retraite, et lui prouva que sous les bons princes, la vertu reçoit tôt ou tard sa récompense, quelque soin même qu'elle prenne de se cacher. En couronnant dans M. de *Joyeuse*, par la décoration de la légion-d'honneur, la fidélité et de grands services, M. le comte d'Artois combla de reconnaissance une Compagnie, qui s'est toujours identifié avec la gloire de ses collègues, et s'est constamment fait un plaisir de signaler le vrai mérite, quelque part qu'il put se trouver.

TROISIÈME PARTIE.

LITTÉRATURE MÉDICALE, NOUVELLES SCIENTIFIQUES, MÉLANGES, ETC.

1.° Analyse d'ouvrages imprimés.

Essai sur la fièvre jaune d'Amérique, ou considérations sur les causes, les symptômes et le traitement de cette maladie, avec l'histoire de l'épidémie de la Nouvelle-Orléans en 1822, et le résultat de nouvelles recherches d'anatomie pathologique, entreprises pour en déterminer le siége, par P. F. Thomas, ex-chirurgien entretenu de la marine française, secrétaire-général de la Société médicale de la Nouvelle-Orléans, l'un des médecins de l'Hôpital de Charité de la même ville, membre honoraire de la Société médicale de New-York, et correspondant de la Société de médecine de Bordeaux.

Précédé de considérations hygiéniques sur la Nouvelle-Orléans, par J. M. Picornell, membre de la Société médicale de Paris, de la Société patriotique de Madrid, de la Société médicale de la Nouvelle-Orléans (une broch. in-8.° de 138 pages; à la Nouvelle-Orléans et à Paris, chez Baillière, libraire, 1823).

On a tant écrit sur la fièvre jaune, qu'il serait bien permis, au premier abord, de considérer comme superflu l'essai de M. le docteur *Thomas*. Mais ce n'est point pour démontrer la non-contagion de cette maladie

qu'il a composé son ouvrage. Un tel but serait un peu tardif, cette opinion, ainsi qu'il l'avoue, étant aujourd'hui presque universellement partagée par les médecins qui ont observé plusieurs épidémies. Il a voulu seulement se rendre utile aux médecins qui iront exercer à la Nouvelle-Orléans, soumettre quelques idées particulières et produire les résultats d'une observation de plusieurs années, lesquels se rattachent assez à la doctrine du jour. L'essai de M. le docteur *Thomas* mérite donc une analyse. Nous verrons bientôt, par celle-ci, que cet essai mérite également de figurer à côté des bonnes productions que nous possédons sur le même sujet. Il est divisé en quatre parties. La première est consacrée à des *considérations hygiéniques sur la Nouvelle-Orléans et ses environs*, par M. *Picornell*, médecin espagnol qui, du moment qu'il se fixa dans cette ville, crut de son devoir d'en étudier avant tout la topographie médicale, et qui, en partant pour l'île de Cuba où il est encore aujourd'hui, fit présent de son manuscrit à M. le docteur *Thomas*. Celui-ci, dont la modestie justifie déjà le mérite, a fait figurer à la tête de son travail les considérations du docteur espagnol, comme étant selon lui de beaucoup supérieures à celles qu'il aurait pu faire. Ces considérations sont, en effet, très-importantes, et pouvaient-elles ne pas l'être, puisqu'elles sont le fruit d'un homme qui « docile au précepte de l'immortel *Hippocrate* a observé le climat, l'air, les eaux, la situation des lieux et leur influence sur la santé des habitans, comme étant l'unique voie qui put lui faire reconnaître les causes des maladies endémiques, et trouver les moyens de les prévenir et d'y rémédier autant qu'il était possible ».

L'auteur entre d'abord dans quelques considérations générales sur l'air ; il fait voir que ce fluide entretient la santé, s'il est pur, mais qu'il devient la source et le

propagateur des maladies les plus funestes, s'il existe dans sa composition un mélange disproportionné ou s'il est vicié par des gaz méphitiques, des miasmes putrides, etc. La conservation de l'air dans toute sa pureté est donc une condition bien importante pour le maintien de la santé, et cependant, cet objet est celui qui occupe le moins les habitans de la Nouvelle-Orléans.

Cette ville, dont la population s'élève à plus de trente mille âmes, est située sur la rive gauche du Mississipi, sous le 29°, 57' de latitude N., et 10°, 44' de longitude (méridien de *Washington*). Elle s'accroît rapidement et compte déjà quelques beaux-édifices. Ses rues sont assez larges; elles n'étaient point pavées, et on y voyait à l'époque (1819) où l'auteur a écrit ses considérations, des matières animales et végétales en putréfaction, et on y jetait des immondices, etc.; mais par les soins du maire, de grandes améliorations pour la salubrité de la ville ont eu lieu.

Les maisons de la Nouvelle-Orléans ont été construites sans égard pour la commodité et la salubrité. Les chambres à coucher, très-peu spacieuses, sont en général au rez-de-chaussée, lequel n'est pas assez élevé pour les préserver des inondations et de l'humidité permanente du sol. Les cheminées sont construites de manière qu'elles consomment beaucoup de bois, donnent peu de chaleur et beaucoup de fumée. Les cours, excepté celles des familles dans l'aisance, sont très-malpropres : on y fait la lessive, on y lave la vaisselle, et elles contiennent tant d'immondices, qu'on voit des fosses d'aisance à côté des puits, ou pour mieux dire des trous à la surface du terrain, recouverts de quelques planches, sans maçonnerie, etc., et dans lesquels on jete les débris de végétaux, d'animaux, etc. A la vérité, il y a maintenant peu de latrines de ce genre, M. *Thomas* observe, dans une

note, qu'en général on se sert de grands *bidons*, qu'on va vider au fleuve lorsqu'ils sont remplis. M. *Picornell* nous apprend que les vidanges sont faites sans précaution ; il s'arrête un instant sur les inconvéniens qui peuvent en résulter, parle du méphitisme, des latrines inodores pour le prévenir, ce qui le conduit à rappeler le procédé de M. *D'Arcet*, en citant l'article *latrines* du dictionaire des sciences médicales. Il signale aussi une faute très-grave : celle d'habiter trop tôt les maisons nouvellement bâties, et il a bien raison, puisque la chaux humide, comme on sait, absorbe une partie du gaz oxigène. Le séjour dans les appartemens nouvellement blanchis est donc dangereux ; la peinture fraiche ne l'est pas moins, suivant l'auteur qui passe ensuite au développement des détails qui l'autorisent à regarder la Nouvelle-Orléans comme une ville très-humide en raison de sa situation basse, d'un sol peu incliné, et de la grande quantité d'eaux stagnantes qu'on voit dans les faubourgs et les lieux adjacens. « Pourquoi, dit M. » *Picornell*, la ville est-elle le seul point de la contrée » où siége presqu'annuellement la maladie qui la dé- » peuple ? C'est parce que, SEULE, elle contient une » quantité considérable de matières corrompues ; c'est » ainsi que ces matières animales et végétales, ces cuirs, » ces pelleteries, donnent lieu aux fièvres les plus » graves et même à la fièvre jaune ».

Après s'être spécialement occupé des foyers marécageux, l'auteur examine d'autres miasmes putrécens, tels que ceux qui s'exhalent des magasins qui contiennent des viandes et des poissons salés, tels que ceux qui émanent des animaux morts et même corrompus que l'on voit dans les rues, ceux que le vent d'Est apporte de plusieurs boucheries, bien que situées sur la rive opposée du fleuve, etc., etc.

Un autre objet qui mérite la plus sérieuse attention,

est un cimetière situé presque dans la ville, et en outre trop petit pour la population. L'hôpital est aussi mal situé, mal organisé, mal desservi. M. *Picornell* voudrait qu'il fut transporté dans une meilleure situation, et qu'on y joignit une école d'instruction médicale, un institut clinique, afin d'acquérir une connaissance plus étendue des maladies du pays, et de la méthode de traitement qu'elles exigent. Sans entrer dans de trop longs détails, il fait sentir le besoin de cet établissement; par quelques considérations tendant à justifier cette vérité, qu'il est de la dernière importance de connaître les lésions organiques propres à chaque maladie. De là, la nécessité de l'anatomie pathologique, et ce n'est, dit M. *Picornell*, que dans un hôpital que cette branche intéressante de la médecine peut-être cultivée avec fruit. Mais pour mieux démontrer les avantages qui peuvent résulter de cette étude, ce médecin, analysant la doctrine physiologique, fait remarquer que c'est par l'ouverture des cadavres des individus morts à la suite des *fièvres essentielles*, *bilieuses*, *putrides*, *malignes*, *jaune* et autres, que M. le professeur *Broussais* est parvenu à constater que ces fièvres sont le résultat d'une *irritation* plus ou moins intense, puisqu'il a constamment trouvé les traces de la phlegmasie qui les alimentait. L'utilité et la nécessité de l'observation clinique dans l'hôpital étant prouvées, il ne reste plus qu'à tracer les moyens d'établir et de maintenir cette institution, et c'est ce que fait M. *Picornell* qui bientôt après passe aux détails concernant la géole. Une prison mal construite, renfermant à-la-fois les infortunés qui ne sont que prévenus de délits avec les coupables convaincus, et parmi eux des hommes retenus pour dettes, tous respirant un air vicié par la respiration, par la transpiration, par la

combustion et l'humidité, tel est le triste tableau que le médecin espagnol présente d'abord ; il parle ensuite des effets de l'altération de l'air, surtout alors qu'il est chaud et dans une sorte de stagnation, et citant à propos le professeur *Fodéré*, il soutient que les vapeurs qui s'élèvent continuellement du corps de l'homme vivant, quoique en parfaite santé, long-temps retenu dans le même lieu, sans être dispersées dans l'atmosphère, donnent naissance aux fièvres des camps, des prisons, des hôpitaux. M. *Picornell* se livre à des considérations historiques qui viennent à l'appui de cette verité, et finit par indiquer les moyens les plus propres à assainir les lieux (les prisons surtout) destinés à contenir un grand nombre de personnes.

Il ne croit pas devoir dire beaucoup de choses des eaux ; si elles sont mauvaises dans tous les pays marécageux, le fleuve qui baigne la Nouvelle-Orléans préserve cette ville de ce grave inconvénient.

Il examine ensuite l'influence des vents sur la température dominante et sur la salubrité du pays. Quelleque soit la diversité des zônes qu'ils ont traversées, ils apportent toujours, vu la situation topographique des lieux environnans, l'humidité des pays aquatiques et marécageux qu'ils ont parcourus avant d'arriver à la Nouvelle-Orléans. « L'humidité, dit l'auteur, qui règne généralement dans ce pays, relâche les fibres et les amollit, diminue la transpiration, détermine et augmente la force abondante de la peau, et accroît les différentes nuances de température sur nos organes. Effectivement, un air humide froid paraît plus froid ; il paraît de même plus chaud quand il est chaud et humide ». Enfin c'est à cette humidité comme aux changemens subits du froid au chaud, et surtout du chaud au froid humide, qu'il faut attribuer presque toutes les maladies qui affligent les habitans de la Nouvelle-Orléans. Pour

tarir la source de tant de maux, ou au moins les diminuer, M. *Picornell* propose : 1.° d'établir un conseil de santé composé en partie de médecins ; 2.° d'ouvrir des canaux nécessaires pour l'écoulement des eaux ; 3.° d'éclairer l'opinion publique ; 4.° d'établir une police inexorable sur l'exécution des règlemens sanitaires. Il s'attache ensuite à démontrer les avantages d'un conseil de santé, non comme celui qu'il y a aujourd'hui, mais, comme il le voudrait, composé de trois médecins expérimentés et laborieux, d'un chimiste et d'un secrétaire.

La deuxième partie commence le travail de M. *Thomas*, qui débute par des considérations générales où il s'abstient de redire les divers noms que l'on a donné à la fièvre jaune, et il conserve cette dénomination, si universelle, en reconnaissant, toutefois, combien elle est inexacte ; il ne pense pas que celle de *meningo-gastrique* soit plus exacte, mais par la raison que la fièvre jaune se complique toujours avec l'*angioténique*, le nom de fièvre *ardente* paraît lui convenir plus particulièrement, en y joignant l'épithète de *maligne* ou *ataxique*, eu égard aux anomalies nerveuses qu'on y observe quelquefois dès le début, et presque toujours à la seconde ou à la troisième période. Enfin, dans une note, il repousse victorieusement quelques assertions hasardées que renferme l'ouvrage du D. *Chabert*, publié en 1821 et intitulé : *Réflexions médicales sur la maladie spasmodico-Lypirienne des pays chauds, vulgairement appelée fièvre jaune*, fièvre qne le D. *Chabert* prétend avoir été mal-à-propos confondue avec la fièvre ardente. Mais cette proposition, fruit de l'hypothèse, suivant M. *Thomas*, est combattue par l'observation.

Passant aux causes de la fièvre jaune, la chaleur interne, dit-il, jointe à l'humidité est placée en pre-

mière ligne par un grand nombre de médecins. Mais il ne voit pas que cette opinion soit fondée, puisque les médecins qui ont observé *plusieurs* épidémies de fièvre jaune dans les lieux où elle existe habituellement, l'été et l'automne, tels que *New-York*, *Philadelphie*, *Baltimore*, *la Nouvelle-Orléans*, etc., s'accordent à dire que constamment elle s'est développée *lorsque à des pluies fréquentes succédait la sécheresse jointe à une chaleur intense*. C'est qu'alors, ajoute-t-il, la putréfaction des eaux croupissantes et des matières animales et végétales déposées a lieu, et constitue le foyer d'infection dont parle le judicieux docteur *Deveze*, dans son excellent traité de la fièvre jaune, lorsqu'il dit : » Il n'est que deux causes que l'on puisse re-
» garder comme nécessaires à la production de la fièvre
» jaune : la chaleur atmosphérique et un foyer d'infec-
» tion ; partout où ces deux causes sont réunies,
» cette maladie peut se montrer, partout où elles
» manquent, elle ne se montre jamais.

» Les vents et les pluies, ou le débordement de
» quelque rivière, peuvent bien être également dans
» certains cas, causes nécessaires de la fièvre jaune ;
» mais ce n'est qu'en produisant les foyers d'infections
» comme je le ferai voir plus tard ; et dès-lors elles
» ne doivent être considérées que comme causes secon-
» daires (1) ».

M. *Thomas* est conduit par le raisonnement à conclure que l'humidité n'est pas indispensable pour occasioner la fièvre jaune ; qu'il faut seulement une quantité de miasmes et un dégré de chaleur convenables. Ayant ensuite recours à l'observation, base fondamen-

---

(1) Traité de la fièvre jaune. Paris, 1822, in-8.°, pag. 115.

tale de notre art, il fait voir que l'encombrement des individus joint à l'intensité de la chaleur a développé, dans certains cas, la quantité de miasmes voulue pour la production de la fièvre jaune.

Des auteurs ont soutenu que les environs de la mer ou d'un grand fleuve étaient exclusivement dévastés par la fièvre jaune. Telle n'est point l'opinion de M. *Thomas*, qui pense avec M. *Deveze* que cette fièvre se développera chez les individus aptes à la contracter, partout où une chaleur intense unie à un foyer d'infection, existera pendant un certain temps. Cette vérité est confirmée par M. *Pariset* et surtout par M. L. *Valentin*, qui s'exprime assez clairement à cet égard dans son intéressant traité de la fièvre jaune : « on » s'est assuré, dit-il, que les différens endroits où la » fièvre jaune a régné, et qui par leur éloignement » n'ont aucune communication avec la mer, étaient » environnés de substances en putréfaction, et d'eaux » stagnantes dont le lit resserré par la sécheresse avait » laissé, en partie, la superficie de la terre à découvert (1) ».

Une autre cause non moins énergique de la terrible maladie, c'est le remuement du sol, dans les lieux réunissant d'ailleurs les conditions nécessaires. M. *Bally* est cité pour appuyer cette proposition que M. *Thomas* rend incontestable par des détails historiques sur la Nouvelle-Orléans. Cette ville, avant 1796, était peu étendue, entourée d'arbres qui par leur ombrage empêchaient la putréfaction des eaux dans lesquelles leurs pieds étaient plongés, et qui, comme on se l'imagine bien, devaient absorber une grande partie des miasmes délétères. Mais le canal *Carondelet* ayant été construit,

---

(1) Traité de la fièvre jaune. p. 74 et 75.

canal de deux milles de longueur, et qui se termine par un bassin creusé précisément dans le lieu où étaient situés les anciens cimetières, etc., des fortifications entourées de fossés ayant été faites, les arbres qui entouraient la ville ayant été abattus, jusqu'à une certaine distance; on vit bientôt se dégager en abondance des effluves pestiféres, et ce qui est notable, c'est que la première épidémie de fièvre jaune, qui emporta d'abord presque tous les ouvriers occupés à ces travaux, eut lieu en 1796, précisément alors que ces travaux, mais surtout le canal, furent achevés.

Passant aux causes qui se rapportent au tempérament, à l'âge, au sexe, et au défaut d'acclimatement, l'auteur retrace ce qu'on a dit de mieux à ce sujet. Il s'attache en même temps à combattre l'opinion de M. *Chabert*, qui a donné le nom de *spasmodico-lipyrienne* à la fièvre jaune, parce qu'il considère, dans celle-ci, le système nerveux comme constamment affecté le premier, et l'inflammation d'un ou de plusieurs organes internes comme toujours secondaire. M. *Thomas* prétend, au contraire, que c'est le système circulatoire qui est primitivement et particulièrement influencé, et que ce système réagit ensuite sur les autres et spécialement sur le système nerveux; que celui-ci, à la vérité, est primitivement affecté chez quelques individus, mais que ces cas rares sont des exceptions à la règle générale, et tiennent à l'idyosyncrasie peu commune de certains individus.

Dans la troisième partie, l'invasion, les symptômes, le développement, les terminaisons et le traitement de la fièvre jaune sont successivement exposés avec beaucoup de clarté et assez de précision. L'auteur, qui suivant M. le docteur L. *Valentin*, regarde cette maladie comme une variété de la fièvre-ardente, compliquée de malignité, donne ici un tableau comparatif

analytique des causes et des symptômes de ces deux maladies, afin de démontrer leur simillitude au moins vers leur commencement; il s'occuppe ensuite du traitement général de la fièvre jaune, et, après s'être élevé contre certaines méthodes curatives, après avoir fait cet aveu, que le traitement le plus convenable est encore généralement peu connu, il s'étaye de l'autorité de *Bruce*, *Lind*, *Rush*, *Batt*, *Pouppé*, *Chauffepié*, *Carey*, *Mosseley*, *Gogde*, *Carson*; de MM. *Deveze*, L. *Valentin*, Félix-*Pascalis*, *Gilbert*, *Jackson*, *Tommasini*, *Palloni*, *Bally*, *etc.*, *etc.*, pour soutenir que les anti-phlogistiques conviennent toujours au commencement; mais ajoute-t-il, chez tel sujet, c'est la saignée qui est d'abord préférable; chez tel autre, ce sont des sangsues, les doux minoratifs; chez tous, les délayans, la diète absolue, les lavemens émoliens, etc., etc. Il pense que chez les individus robustes et sanguins, les saignées pratiquées dès l'invasion, et poussées jusqu'à défaillance, ainsi que le veut le célèbre *Rush*, sont susceptibles de réussir; aussi, loue-t-il la méthode du docteur *Marshal*, médecin à St.-Yago-de-Cuba, mort depuis quelques années : ce praticien saignait dès le début, plongeait le bras dans l'eau chaude, lorsqu'il avait ouvert la veine, et laissait couler le sang jusqu'à ce que le malade ne ressentit plus de douleur à la tête; il arrêtait alors la saignée, administrait à l'intérieur les délayans et les adoucissans. La céphalagie recommençait-elle, il réitérait la saignée de la même manière. Ce qui nous a paru d'abord singulier, c'est que les purgatifs sont utiles quelquefois, d'après M. *Thomas*. A la vérité, il ne les recommande que comme anti-phlogistiques, car ce n'est que des minoratifs dont il veut parler. Toutefois, nous ne pouvons nous décider à placer au nombre

des doux purgatifs, celui dit de *Goiffou* (1), bien que le relâchement de la fibre dans un pays chaud et marécageux, ainsi que le fait remarquer M. *Thomas*, oblige à doubler la dose qu'on est dans l'usage de prescrire en Europe. Ce médecin nous apprend que cette méthode laxative a été souvent employée pendant l'épidémie de 1822, et dans plusieurs circonstances avec quelques avantages. Une chose remarquable, c'est que le remède a été pris dans les premiers jours de la maladie, c'est-à-dire, alors que l'état phlogistique était le plus marqué. Rendons pourtant justice à M. *Thomas* : par la raison qu'il est loin de penser que cette méthode puisse convenir dans tous les cas, il fait assez sentir qu'en général, elle n'est rien moins qu'utile, ces cas étant selon lui sans doute peu communs, et il a raison de préconiser la méthode antiphlogistique directe ou révulsive comme la principale, la seule convenable dans la première période de la fièvre jaune, en la variant et la modifiant selon les circonstances. Le traitement est bien différent dans les autres périodes, la seconde surtout; il n'est pas de médicament, comme l'a fort bien observé M. *Deveze*, qui n'y puisse trouver sa place, etc., etc.

La quatrième partie a été consacrée à la description de l'épidémie de la Nouvelle-Orléans, en 1822. Une des circonstances qui ont concouru au développement de cette épidémie, ce sont les fouilles de terre assez considérables qui, pratiquées pendant l'hiver et le printemps précédens, pour le pavage des rues de la ville,

---

(1) Prenez : nitrate de potasse, 2 gros ; sulfate de soude, 6 gros ; tartrate acidule de potasse, 3 gros ; acétate de potasse, 24 grains.

Dissolvez dans une bouteille d'eau chaude.

et la construction d'un grand nombre de maisons, continuèrent pendant une partie de l'été.

Dès la fin d'août (1) la maladie se fit observer ; elle devint tout-à-coup épidémique au commencement de septembre, et deux mois après, un fort vent du Nord ayant eu lieu, elle fut arrêtée dans sa marche dévastatrice presque avec la même rapidité qu'elle avait commencé, et se réduisit à quelques cas sporadiques, ce qui est évidemment une preuve que la maladie n'était nullement contagieuse, et que l'air en était le principal véhicule. Cette vérité est encore démontrée par la manière dont la maladie se développa : « un des premiers cas, se manifesta au bassin, lieu très-voisin du cimetière, à une extrémité de la ville, et qui, par sa position, réunit au dégré le plus éminent, les conditions nécessaires pour donner naissance à la fièvre jaune. Un autre eut lieu peu après au centre de la ville, rue Bienville ; un troisième, rue Royale, entre celle du Maine et de St.-Philippe, très-loin des deux premiers endroits ; un quatrième au faubourg Marigny, rue Moreau ; un cinquième enfin de l'autre bord du fleuve, vis-à-vis la ville, dans un lieu situé près d'une briqueterie où travaillaient, en remuant continuellement le sol, une soixantaine d'Européens, Allemands et Irlandais, qui périrent presque tous pendant l'épidémie. Les cinq individus désignés tombèrent malades à-peu-près en même-temps, et succombèrent dans peu de jours ».

« La maladie se propagea ensuite irrégulièrement dans la ville et les faubourgs avec une extrême promptitude ; mais le faubourg Ste.-Marie, situé à l'Ouest,

---

(1) Ces détails ont été communiqués en partie par M. le Dr L. *Valentin*. Voyez la pag 95, tome V de ce journal.

fut le plus maltraité, ainsi que la partie de la ville qui y correspond, tandis que les faubourgs de Marigny et de Clouet, situés à l'Est, n'éprouvèrent que peu de perte, quoiqu'un des premiers cas eut pris naissance dans l'un deux ».

« Frascati, sorte de maison de plaisance, située à l'extrémité Est du faubourg de Clouet, était le refuge de plusieurs personnes non acclimatées, qui malgré le voisinage de la ville, y jouissaient d'une très-bonne santé, quoiqu'elles fussent fréquemment visitées par les habitans des quartiers infectés : trois des personnes qui l'habitaient vinrent en ville, à diverses époques de l'épidémie, y contractèrent la maladie, nonobstant le peu d'heures qu'elles y séjournèrent, et retournèrent à Frascati où elles moururent, sans la communiquer à personne ».

L'auteur produit trois observations dont l'une concerne un jeune français atteint de la fièvre jaune, qu'il croit avoir guéri par l'application de moxas le long de l'épine et sur l'épigastre ; la seconde observation offre cela de particulier, qu'une très-vive douleur à un doigt, parut en quelque sorte commencer la maladie. Le malade mourut après que les toniques, le quinquina, le camphre, l'émétique, etc., furent prodigués, ce qui ne nous surprend pas. La troisième observation est relative à un individu qui éprouva le même sort, bien que les laxatifs unis aux anti-phlogistiques eussent été employés, etc.

Enfin, M. *Thomas* raconte, en peu de mots, le résultat de dix ouvertures de cadavres, qui le portent à conclure que dans la fièvre jaune il existe toujours une inflammation, ou au moins une forte irritation dans la colonne épinière et dans le cerveau ; ces mêmes ouvertures, ainsi que plusieurs autres, faites les années précédentes, lui ont montré constamment

l'inflammation de l'estomac plus ou moins prononcée. On peut dire que les détails d'anatomie pathologique qu'il donne sont assez intéressans pour faire vivement regretter qu'ils ne soient pas assez longs. L'étiologie de la fièvre jaune offre également beaucoup d'intérêt. Mais pour ce qui est de la thérapeutique, il nous semble avoir remarqué une sorte de contradiction à laquelle nous ne devions point nous attendre en commençant la lecture de l'ouvrage dont il s'agit. En effet, l'auteur abonde d'abord parfaitement dans le sens de la doctrine physiologique, et nous le voyons ensuite recourir dans sa pratique à des moyens médicamenteux que ne comporte guères cette doctrine, et dont nous aurions désiré trouver quelque motif assez palpable de justifier l'emploi. Quoiqu'il en soit, l'ouvrage de M. *Thomas*, écrit avec clarté et beaucoup de franchise, mérite d'être signalé comme l'une des productions les plus propres à nous éclairer sur la fièvre jaune.

P.-M. Roux.

2.° Revue des Journaux.

Journaux Français.

(*Journal de Pharmacie*, *mars*, *avril*, 1823.) — *Sur un acide nouveau. Acide hydroxanthique.* — C'est à M. *Leize*, de Copenhague, que nous devons la découverte de cet acide. Il vient augmenter le nombre des hydracides, il est formé d'hydrogène, de carbone et de soufre. Son radical, qui est une combinaison de carbone et de soufre dans une certaine proportion, a reçu le nom de *Xanthagène*, de ce qu'il forme avec

la plupart des métaux des combinaisons de couleur jaune. « M. *Leize* obtient l'acide hydroxanthique, dit » l'auteur de l'article, par la réaction de la potasse ou » de la soude dissoute dans l'alcool sur le carbure de » soufre. L'hydroxanthate alcalin qui se produit alors » peut s'obtenir en cristaux déliés par l'évaporation » spontanée de la liqueur, ou la vaporisation dans le » vide ; l'abaissement de température ou l'addition de » l'éther hâtent ou déterminent la formation des cris- » taux. »

C'est par l'acide sulfurique qu'on isole l'acide hydroxanthique qui cède à celui-là la base à laquelle il était combiné, et se présente sous la forme d'une matière huileuse qui se précipite au fond du vase.

Le premier ordre des combinaisons de ce nouvel acide, donne les *hydroxanthates*, et le second les *xanthures*.

On ne connaît pas encore de quel usage peuvent être dans les arts et dans la médecine ce nouvel acide et ses combinaisons.

— On dirait que plus la médecine simplifie la pharmacie, plus il paraît de recueils de formules. Le formulaire de *Cadet de Gassicourt*, quoique volumineux, pourrait bien se doubler encore si l'on voulait l'augmenter de toutes les recettes qui paraissent journellement dans les ouvrages nouveaux ; nous allons donner à nos lecteurs quelques unes de celles consignées dans le journal de pharmacie et extraites de la pharmacopée des États-Unis d'Amérique :

Cérat de cèdre de Virginie. — Prenez cérat résineux six parties ; feuilles de *juniperus Virginianæ* en poudre fine, une partie. Mêlez avec soin dans le cérat liquéfié ; c'est un bon mondificatif sur les ulcères anciens.

Cérat résineux simple. — Prenez axonge de porc huit parties ; résine de *pinus palustris* cinq parties ; cire jaune deux parties. Faites liquefier ensemble, en agitant sans cesse jusqu'au refroidissement.

— *Vinaigre opiacé* (dit black drop, ou gouttynaires) — Prenez : opium 8 onces ; bon vinaigre 3 liv. ; muscade contusée 1 once et demie ; safran 4 gros. Faites chauffer au bain-marie jusqu'à réduction de moitié, puis ajoutez : sucre 4 onces ; ferment de bière liquide 4 gros.

Faites digérer pendant sept semaines ; exposez ensuite à l'air libre, jusqu'à consistance sirupeuse. Passez au travers d'une étamine, et conservez dans un flacon fermé, en ayant soin d'ajouter une petite quantité de sucre au liquide, afin qu'il ne moisisse pas. Ce médicament remplace notre laudanum liquide.

Pilules arséniées. — Prenez : acide arsénieux 2 grains ; opium pulvérisé 8 grains ; savon blanc 22 grains. On fait une masse pilulaire qu'on divise en 32 pilules.

Pilules de poix. — Prenez : poix liquide 1 gros ; poudre de racine d'aunée q. s. Formez une masse de consistance requise, qu'on divisera en 60 pilules.

Sirop d'ail. — Prenez : ail coupé menu 4 onces ; eau bouillante 2 livres. Faites macérer dans un vase clos pendant 12 heures, puis passez la liqueur. Ajoutez le double de sucre blanc en poids et faites un sirop S. A. C'est un vermifuge et un bon expectorant.

Teinture de cantharides et de poivre long. — Prenez : poivre long, *capsicum annuum* 1 gros ; cantharides pulvérisées 1 once 2 gros ; eau-de-vie 1 livre. Faites digérer pendant dix jours et filtrez.

Teinture de gayac ammoniacée. — Prenez : résine de gayac en poudre 3 onces ; alcohol ammoniacal 1 liv. et demie. Faites digérer pendant dix jours en agitant de temps en temps et filtrez.

— *Formule du sirop d'orgeat préparé par M.* Gruel, *pharmacien, à Versailles.* — Amandes douces, 12 onces ; amandes amères, 4 onces ; eau filtrée, 2 liv. ; sucre royal, 4 liv. 8 onces ; eau de fleurs d'orangers, 1 once.

Il faut monder les amandes, les dessécher dans une serviette, les piler sans eau dans un mortier de marbre, avec deux livres de sucre, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en poudre ou pâte bien homogène, alors on ajoute peu-à-peu les deux tiers d'eau pour la délayer, et on exprime à travers une toile bien serrée et bien lavée; la totalité passe à l'instant sans laisser aucune portion de parenchyme, le reste de l'eau est employée à laver la toile. Cette émulsion étant ainsi préparée, on concasse les deux livres huit onces de sucre restant, on les mêle au lait d'amandes, et on fait fondre sur un feu doux. Lorsque le sirop est fondu on le laisse refroidir, et on enlève avec soin la pélicule qui doit être délayée avec l'eau de fleurs d'orangers ou une autre eau aromatique qu'on ajoute au sirop. Ainsi préparé, ce sirop est inaltérable et ne se sépare jamais.

Tout en rendant justice aux connaissances pratiques que M. *Gruel* déploye dans la préparation du sirop d'orgeat, nous aurions voulu qu'il n'eut donné pour du nouveau que la manipulation et non l'idée principale de piler d'abord les amandes avec une partie du sucre. Dans ses *élémens de pharmacie*, 8.e édition, *Baumé*, auquel il faut souvent revenir pour les faits de pratique, s'exprime ainsi dans les *remarques* qui suivent la recette du sirop d'orgeat : « quelques per-
» sonnes ont cherché les moyens d'empêcher le sirop
» d'orgeat de se séparer. Les uns prétendent qu'en pi-
» lant les amandes avec une grande partie de sucre
» qui entre dans la recette, on forme un *oleo-sac-*
» *charum* qui divise l'huile d'avantage, et fait qu'elle
» ne se sépare pas avec la même facilité ».

— Nous donnerons en entier les deux articles suivans de M. J.-J. *V.*, ne les croyant pas susceptibles d'être analysés sans les dénaturer.

— *Huile de poisson employée comme remède extérieur.* — « En plusieurs contrées des Pays-Bas, les habitans qui ont des enfans menacés de rachitisme, dès les premières époques de cette affection, et lors même qu'il existe déjà un ramollissement des os, frictionnent ces enfans avec l'huile de foie de morue, *oleum jecoris aselli.* Plusieurs médecins expérimentés ont recommandé cette pratique, et ce remède a paru propre à fortifier, à rétablir ces enfans en santé. Ce remède n'a que le désagrément de la mauvaise odeur, et de l'espèce de malpropreté qui en résulte. La Société des sciences d'Utrecht a mis au concours diverses questions relatives à l'emploi de cette huile animale, avec son analyse chimique.

A cet égard on sait qu'en Angleterre on fait usage, contre les rhumatismes, de l'huile de foie de la *Chimœra moustrosa*, L., ou chimère arétique, poisson hideux qui habite le fond des mers du Nord, où il se nourrit de petites crabes. Cette huile, très-liquide, passe aussi pour la plus propre à défendre le fer de la rouille. Les huiles de poisson, en effet, sont plus pénétrantes et hydrogénées que celles des animaux terrestres.

— *Teinture de stramonium.* — Le stramonium a été vanté contre le rhumatisme par *Zollickoffer*, en teinture. On met une once de ses semences macérer dans l'alcohol; on y joint une once d'extrait d'opium et deux onces d'esprit-de-vin camphré aromatique. La dose est de 8 gouttes chaque jour, on l'augmente jusqu'à produire le vertige. On peut aussi l'employer en friction à l'extérieur.

— *Sur les pierres de serpent, sortes de bézoards analysés par John* Davy. — Ce chymiste a trouvé, dit M. *Virey*, que ces pierres sont composées de phosphate calcaire, d'une petite portion de carbo-

nate de chaux avec des traces légères de charbon. Tout porte à croire qu'elles sont le résultat d'os calcinés, qu'elles n'ont d'autres qualités que celles des terres absorbantes, et qu'il ne faut attribuer la grande confiance que les Indiens ont à ces sortes de préparations, qu'à la *prétendue* guérison de la morsure non venimeuse de plusieurs serpens : « La plus grande » partie des morsures de serpens dit l'auteur, est » supposée venimeuse, quoique cela ne soit pas tou- » jours, et ainsi l'on suppose plus de cures qu'il y » en a ».

— *Notice sur un nouveau genre de fraude, par A.* Chevallier. — Cette fraude s'exerce sur les quinquinas, et les résultats en sont assez considérables pour que nous rapportions cet article presque en entier. Il est à souhaiter que la Société de pharmacie trouve le moyen de bien reconnaître les quinquinas ainsi falsifiés, pour signaler à l'autorité les débitans d'une drogue inerte, malsaine, que le pharmacien pourrait malheureusement croire bonne, tandis qu'en la donnant telle, il distribuerait, pour ainsi dire, le poison au malade dans la vue de lui rendre la santé. « La quantité considérable des écorces de quinquina employées, dit M. *Chevalier*, pour obtenir la quinine et le sulfate de cette base, ayant fait augmenter le prix de ces écorces, quelques personnes épuisent en partie des quinquinas, leur font subir quelques opérations et les remettent de nouveau dans le commerce. Des détails sur cette fraude m'ayant été communiqués, j'ai cru devoir signaler un commerce lucratif pour ceux qui le font, mais dont les conséquences peuvent être bien funestes ».

« Plusieurs sortes de quinquinas ont été traités ; mais » jusqu'à present, il paraît que le gris et surtout le » jaune sont ceux qui ont été exploités avec profit » pour ce nouveau genre d'industrie.

» Voici le mode d'agir : on prend le quinquina en-
» tier, on le fait macérer pendant huit heures dans de
» l'acide hydrochlorique étendu d'eau. Après ce temps
» on porte le liquide qui a servi à la macération à
» l'ébulition, on le coule, on remet une nouvelle
» quantité d'eau acidulée, et on répète la décoction.
» On réunit les liqueurs passées, et on les précipite,
» par le lait de chaux, en suivant ensuite pour l'ex-
» traction le procédé donné par M. *Henry* fils, à l'ex-
» ception qu'au lieu d'employer de l'alcohol pur, on em-
» ploie l'alcohol de fécule tel qu'on le trouve dans le
» commerce.

« Il paraît qu'en suivant cette méthode, on obtient
» de 100 livres de quiquina jaune, 30 onces de qui-
» nine qui, réduite en sulfate, donnent une quantité de
» ce sel moindre que la quantité de quinine obtenue,
» ce qui est dû à ce que cette quinine est encore
» accompagnée de matières étrangères.

» Le quinquina gris traité de la même manière donne
» moins de substance alcaline que le jaune, le rouge
» moins encore ; mais il acquiert une belle couleur
» rouge qui permet de le mettre facilement dans le
» commerce.

» Quand le quinquina est retiré de la chaudière,
» on le lave à trois ou quatre reprises avec de l'eau
» et on le passe dans une eau alcalisée avec l'ammo-
» niaque. Sorti de ce dernier bain, on le fait bien
» sécher, on le jète, avec de la poudre de quinqnina,
» dans un tonneau suspendu par un essieu qui le tra-
» verse et qui porte sur deux pivots. A l'un des bouts
» de l'essieu, est une manivelle qui sert à communiquer
» au tonneau un mouvement de rotation ; on donne ce
» mouvement, et lorsque le quinquina est bien posé,
» on le retire et on l'encaisse pour le mettre dans le
» commerce ou pour l'envoyer dans les villes d'où le

» quinquina nous arrive ordinairement. Là on l'expédie » de nouveau pour Paris, où nous sommes tous ex- » posés à l'acheter ».

« Il serait urgent, je pense, ajoute M. *Chevallier*, que la Société de pharmacie nommât une commission qui serait chargée d'examiner quels sont les caractères physiques des quinquinas épuisés partiellement, comparativement avec les quinquinas qui n'ont pas subi cette altération ; cet examen aurait le double avantage d'être utile à la pharmacie et à l'humanité ; il donnerait des notions qui, faisant rejeter du commerce les quinquinas altérés, mettraient fin à ce commerce frauduleux.

Avant de terminer cette notice, M. *Chevallier* parle de la falsification des produits du quinquina, soit de la quinine, soit du sulfate de cette base en mêlant au premier de la magnésie, et du sulfate de chaux cristallisé en petites aiguilles au second. Mais heureusement que ces fraudes sont faciles à décéler; l'alcool, comme la pierre de touche devient le garant des pharmaciens instruits, il dissout la quinine et son sulfate, tandis que la magnésie et le sulfate de chaux restent insolubles, et attestent, par leur présence, jusqu'à quel point la cupidité peut être portée.

— *Sur l'emploi, en médecine, de la gomme arabique, par M.* Vaudin, *de Laon.* — « Le grand nombre » et l'intensité des gastrites et des gastro-entérites, dit » M. *Vaudin*, qui ont régné depuis quelques mois dans » les environs de notre ville, avait rendu très-fréquent » l'emploi de la gomme arabique. Prévenu que cette » substance pulvérisée, loin de produire l'effet adou- » cissant que l'on attendait, amenait un surcroit d'irri- » tation, je crus devoir en rechercher la cause. Déjà » j'avais observé que la gomme passée à l'étuve, où » elle se fendille avec bruit, dégageait une odeur » d'aigre, puis de caramel, et acquerait, pulvérisée,

» une saveur particulière qu'elle ne possède pas avant
» ces opérations. J'essayai de la réduire en poudre
» à l'état naturel ; mais la multiplicité des percussions
» ramena les mêmes propriétés, quoique un peu moins
» prononcées. En rapprochant les faits, je crus pou-
» voir obvier aux inconvéniens produits par cette double
» cause, et à celui que présente le sirop fait à chaud,
» de moisir et se gâter promptement dans l'été, en le
» faisant à froid : en effet, préparé de cette manière,
» il peut se conserver indéfiniment, mais n'a pas, à la
» vérité, une saveur aussi agréable que suivant le codex.
» On trouva bientôt qu'en outre, il n'était pas irri-
» tant. Je proposai donc aussi la substitution de la
» gomme finement concassée, non exposée à l'étuve,
» et fondue à l'eau froide, à celle pulvérisée ; et les
» bons effets constamment obtenus de ce nouveau mode
» de préparation déterminèrent en sa faveur.

Tel est le fait présenté à la Société de pharmacie part M. *Vaudin*. Voici ce qu'ont dit à ce sujet MM. *Bajet* et *Blondeau* chargés de faire un rapport sur ce travail : « nous avons divisés, disent-ils, nos expériences en quatre séries :

1.° Avec la gomme arabique non séchée, fondue à l'eau froide ;

2.° Avec la gomme arabique non sechée, fondue à l'eau bouillante ;

3.° Avec la gomme arabique séchée fortement, fondue à froid ;

4.° Avec la gomme arabique séchée fortement, fondue à l'eau bouillante.

Pour faire les sirops avec la gomme *séchée fortement* nous avons exposé de la gomme dans une étuve et nous lui avons fait subir une chaleur de 45 degrés, elle s'est fendillée, a perdu sa transparence, n'a pas donné de marques d'acide acétique ; du papier tournesol placé au milieu de la gomme n'a éprouvé aucun changement.

M. *Vaudin*, n'ayant pas donné de proportion de gomme et de sucre, nous avons préparé nos quatre sortes de sirop d'après celles du codex, qui sont :

Sirop blanc, 2 liv ; gomme, 8 onces ; eau, 8 onces.

Ces sirops ainsi préparés nous ont présenté les caractères suivans :

Sirop de gomme non séchée, fondue à froid : saveur agréable, rougissant faiblement le papier tournesol.

Sirop de gomme non séchée, fondue à chaud : saveur moins agréable, rougit le papier tournesol.

Sirop de gomme séchée fortement, fondue à froid : saveur âcre, rougissant fortement le papier tournesol.

Sirop de gomme séchée fortement, fondue à chaud : saveur très-âcre, rougit fortement le papier tournesol.

Ces simples expériences démontrent que la chaleur que l'on fait subir à la gomme, y développe un acide qui donne une saveur désagréable au sirop ; que la préparation du sirop de gomme fait à froid et avec de la gomme non séchée est préférable à tous les autres, ainsi que l'a proposé M. *Vaudin*. Mais nous ne pensons pas comme lui que le sirop prescrit dans le codex avec la gomme fondue à chaud, soit d'un goût plus agréable que le sien.

Nous ne pouvons rien décider sur la moisissure remarquée par M. *Vaudin* ; le peu de temps que nous avons eu ne nous a pas permis de l'observer ; mais nous ne pensons pas que cela doive arriver à un sirop que l'on prépare aussi souvent, etc., etc. ». COURET.

3.° VARIÉTÉS.

— Le conseil royal de l'instruction publique vient de prendre un arrêté d'après lequel les bacheliers ès-lettres non encore pourvus du diplôme de bacheliers ès-sciences, qui désirent être admis aux cours des

Facultés de médecine, au commencement de la prochaine année scholaire, pourront être inscrits provisoirement dans lesdites Facultés, pourvu qu'ils se soient fait inscrire préalablement sur le registre des examens des Facultés des sciences établies dans les mêmes villes. Ils devront être examinés et munis du grade de bachelier ès-sciences, avant de prendre leur deuxième inscription. L'examen des élèves roulera sur les premiers élémens de l'arithmétique et de la géographie, et sur les notions les plus élémentaires de la physique, de la chimie et de l'histoire naturelle.

— Le projet d'élever un monument à la gloire des gens de l'art, etc, n'a paru inexécutable que par le défaut de moyens pécuniaires. Si les confrères, nous ne dirons pas de tous les pays, mais de toutes les villes de la France, souscrivaient pour une somme dont le *minimum* serait de vingt francs, on aurait bientôt des fonds suffisans, et que serait-ce si les médecins établis à l'étranger grossissaient la liste des souscripteurs! Le D. *Chatard*, de Baltimore, s'est engagé pour 500 francs au cas où ce louable projet s'effectuerait et il écrit à M. *Segaud* : « Si nos confrères » des États Unis nous aident, j'aurai soin de vous » faire parvenir le résultat de leur libéralité ».

— Loin de s'éteindre, la petite vérole a continué de se répandre ce mois-ci parmi les enfans, et a atteint même quelques adultes. On a observé que des individus qui avaient été vaccinés ont eu une éruption anomale et qu'aucun d'eux n'est mort. Quelques cas de rougeole et de scarlatine se sont aussi présentés. Dans tous les cas, les anti-phlogistiques, dirigés par des mains habiles, ont été très-avantageux.

— D'après le relevé des registres de l'État-civil de la mairie de Marseille, il y a eu en Août 1823 357 naissances ; 319 décès et 67 mariages.

P.-M. Roux.

4.° Concours académiques.

Prix *proposés par l'Académie royale des siences de l'Institut de France.*

Prix de physique, pour être décerné dans la séance publique du premier lundi du mois de juin 1825.

Déterminer par une série d'expériences chimiques et physiologiques, quels sont les phénomènes qui se succèdent dans les organes digestifs durant l'acte de la digestion.

Les expériences devront être suivies dans les quatre classes d'animaux vertébrés.

Le prix sera une médaille d'or, de la valeur de 3000 fr.

Le terme de rigueur pour l'envoi des Mémoires est le premier janvier 1825.

Prix de physiologie expérimentale, fondé par *M.* de Montyon.

Une médaille d'or, de la valeur de 895 fr., sera donnée à l'auteur de l'ouvrage imprimé ou manuscrit qui aura été adressé à l'Académie avant le premier janvier 1824, et qui lui paraîtra avoir le plus contribué aux progrès de la physiologie expérimentale.

AVIS.

La Société royale de Médecine de Marseille déclare qu'en insérant dans ses Bulletins les Mémoires, Observations, Notices, etc., de ses membres soit titulaires, soit correspondans, qui lui paraissent dignes d'être publiés, elle n'a égard qu'à l'intérêt qu'ils présentent à la science médicale; mais qu'elle n'entend donner ni approbation ni improbation aux opinions que peuvent émettre les auteurs, et qui n'ont pas encore la sanction générale.

BULLETINS

DE

LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE DE MARSEILLE.

SEPTEMBRE 1823. — N.° XXI.

REMARQUES sur le vaccin, sous forme d'aphorismes, pour la facilité des lecteurs ; par M. BOUSQUET, *docteur-médecin, chirurgien en chef de l'hôpital de Beziers, correspondant de la Société royale de médecine de Marseille, etc.*

1.° LE vaccin préservé de la variole ; il éteint chez l'homme et chez les animaux qui y sont exposés, le germe de cette maladie, peu importe de quelle manière il agisse ; peut-être même les suites pourront prouver si quelques autres maladies éruptives ne sont pas de son domaine.

2.° Il est des enfans chez qui le vaccin refuse de se développer ; j'en ai vu certains chez qui il m'a fallu percer le cuir pour obtenir quelque succès ; ces enfans seraient-ils prédisposés à être exempts de petite vérole, et le vaccin n'ayant rien à faire contre elle refuserait-il d'agir ? c'est un problême.

3.° Le vaccin ne détruit pas toujours le virus variolique en entier ; j'ai vu souvent même après le vaccin, une épidémie variolique régnant, des enfans attaqués d'une éruption varioliforme, mais moins violente que

la vraie variole, et se terminant avec plus de promptitude qu'elle, mais s'accompagnant de mouvemens fébriles et d'autres accidens.

4.° Cette particularité tiendrait-elle encore à la constitution du sujet qui, prédisposé à avoir une variole confluente, de la manière qu'il en est qui n'en ont que très-peu, l'eut eue très-abondante s'il n'eut pas été vacciné ; et, conséquemment, le virus-vaccin ne serait-il pas suffisant chez lui, inséré de la manière ordinaire ? et serait-il nécessaire de multiplier les boutons du préservatif, en raison de la prédisposition de chacun ? c'est ce que je pense, et que la seule observation peut faire connaître.

5.° Le vaccin est vrai ou faux : le premier a une marche plus lente que l'autre ; il a le temps d'atteindre le virus variolique, et de le détruire en excitant les actes nécessaires à cette opération importante ; le faux vaccin va trop rapidement, son effet est purement local, il n'éteint pas partout le venin variolique, aussi laisse-t-il le vacciné exposé à ses ravages... Pour plus grande sureté, je pense qu'il serait bon d'insérer des boutons aux bras, aux jambes et ailleurs, pour que le contact du virus atteigne le virus variolique partout.

6.° Le vaccin le plus vrai, devient faux chez certains individus, et du vaccin à marche trop aiguë prend chez certains autres le caractère du vaccin de bonne qualité ; la disposition particulière des sujets produit cette différence.

7.° Le vrai vaccin vers le quatrième jour de l'insertion, commence à peine à présenter une petite tache rouge, vers le neuvième jour il est à son point de maturité et propre à être inséré ; le neuvième il s'épanouit et se déprime dans le centre : la circonférence se gonfle et rougit, à peine quelquefois un peu de mal aise et

de fièvre tourmentent le malade, peu après l'écharre se détache ; une croute épaisse et sèche se forme et la cicatrice reste.

8.° Le faux vaccin paraît vers le deuxième jour ; il se gonfle et suppure de suite, et laise à peine sa trace sur l'épiderme.

9.° Il n'est pas indifférent dans ce choix du vaccin, d'examiner l'état de celui qui le fournit ; les maladies cutanées surtout, et celles du système nutritif sont facilement transmises par lui ; d'un vacciné à l'autre, tout comme il n'est pas hors de propos, quoiqu'on en dise, de préparer un peu l'enfant qu'on doit vacciner ; j'ai vu la fièvre survenir, et changer totalement la marche du vaccin. Trop de chaleur, trop de froid peuvent nuire aussi, et les enfans doivent être laissés à leur température naturelle.

10. Il est bon quand on vaccine, de ne tirer le vaccin que de l'aréole séreux qui environne ce bouton, et mieux encore de ne prendre que la sérosité qui s'écoule après la première sortie.

11.° Il ne faut pas trop tourmenter les boutons de vaccin quand on en extrait pour l'insérer, ni étendre sur les environs la sérosité qui en suinte ; il s'ensuit une inflammation plus étendue et plus violente ; et les enfans souffrent beaucoup plus et plus long-temps. Il est même prudent de couvrir le bouton ouvert d'un peu de charpie sèche, pour absorber la sérosité, et de la recouvrir d'un cataplasme émollient. Les feuilles de poirée renvoyent cette sérosité sur la peau et l'irritent : on ne doit les employer que quand une abondante suppuration est nécessaire.

12.° J'ai vu du vaccin survenir spontanément à des enfans qui co-habitaient avec des vaccinés, j'en ai inséré, il a réussi. Peut-être était-il dû à quelque égratignure

touchée par des vaccinés qui s'étaient grattés leurs boutons, c'est ce que je n'ai pu découvrir.

13.° J'ai vu plus de quarante enfans avoir la galle transmise de l'un à l'autre avec le vaccin : des glandes gorgées, des ophtalmies, des gonflemens des articulations. Probablement chez ces derniers, l'écoulement qui suit la chute de l'escharre n'avait pas été suffisant, et conséquemment il est des sujets chez qui un écoulement prolongé convient, ainsi que quelques remèdes consécutifs.

14.° La manière d'insérer le vaccin, en soulevant à peine l'épiderme, pour mettre en contact avec le corps muqueux de la peau, n'est pas toujours suffisante, il est des enfans chez qui il faut aller plus bas, et en agissant ainsi, on peut tirer du vaccin un plus grand parti !... On est sur 1.° qu'il prend; 2.° selon les indications, on peut produire un écoulement plus ou moins abondant et prolongé, et mettre par-là les enfans à l'abri de tout accident produit par la résorbtion du virus.

15.° L'enfant à vacciner est-il faible et maladif, la méthode ordinaire suffit ; est-il vigoureux, et comme dit le vulgaire, chargé d'humeurs, on fait des mouchetures de 2, de 3, de 4, de 5 et de 6 lignes au plus, on essuie le sang qui coule, et l'on n'insère le virus que quand il est arrêté, sans quoi il entraîne ce virus dehors, et il ne réussit pas.

16.° Quand on insère le vaccin de cette manière, vers le 8.e jour le centre de la moucheture se déprime, et se trouve occupé par une escharre, étendue en raison de sa longueur, et sa chute laisse après elle un écoulement assez abondant, qu'on peut entretenir tant qu'on veut à l'aide d'un pois de cire ; le centre de fluxion qu'il établit dans ce point attire à lui ce qui pourrait nuire, en refluant dans le système nutritif. On le supprime quand on veut.

17.° Si l'enfant a des dispositions marquées aux affections écrouelleuses ou autres engorgemens, cette méthode, secondée par les altérans d'usage devient tres-avantageuse ; j'ai vu la disposition complettement changée par les effets du vaccin prolongé.

18.° Il est imprudent de purger les enfans, après la chute des escarres, la nature cherche à chasser l'hetherogêne par la peau ; les purgatifs l'attirent sur le bas-ventre et le mésentère en souffre, ainsi que les autres glandes intérieures.

19.° On peut suivre ces observations, elles sont vraies ; et je ne doute pas qu'elles n'ouvrent un vaste champ à ceux qui savent observer ; elles sont le fruit de l'expérience.

Remarques sur l'épilepsie, par M. Bousquet, *D.-M. etc.*

1.° Cette maladie contre laquelle la plupart des secours de l'art a jusqu'ici échoué, n'est cependant pas absolument incurable.

2.° Je l'ai considérée comme affection nerveuse periodique, et classée dans la série des fièvres intermittentes, et c'est en l'attaquant comme telle, que je suis venu à bout de guérir nombre de gens qui en étaient atteints ; je n'ai pas réussi sur tous, mais au moins la moitié a retiré les meilleurs effets de mon traitement ; je n'en fais pas un mystère, on peut l'employer, je vais l'indiquer, et quand sur cent, vingt seulement seraient guéris, je serais content.

3.° Celles qui sont de naissance cèdent dificilement ; mais celles que quelque accident fait paraître, tels que la peur, la crainte, les peines, quelque passion vive, sont aisées à guérir ; voici ma marche.

4.° Si la maladie a des époques fixes, elle est plus

facile à traiter ; si non je prends un terme donné, et c'est sur lui que je me base, par exemple : supposons les paroxismes quotidiens, je mets le malade au régime, je lui prescris une diète assez sévère, je le saigne, ou je lui fais appliquer des sangsues à l'anus, et ce, en raison de ses forces et de sa constitution ; je le fais émétiser le lendemain ; je le purge en apozèmes le jour d'ensuite, et ainsi préparé, j'applique quelque exutoire ; le seton à la nuque me paraît préférable, le feu sur le vertex, et ensuite pendant quatre jours je fais prendre de quatre en quatre heures un des bols suivans, modifiés selon l'âge et les forces du malade ; mais ici je suppose que ce soit un adulte.

Bols antispasmodiques.—Kina pulvérisé, 1 gros ; magnésie, 20 grains ; poudre de guttette, 6 grains ; zinc sublimé, 4 grains ; sirop de capillaire, s. q. ; camphre, demi-grain ; extrait de valériane, 4 grains, pour chaque bol. On l'avale, délayé ou non, et de suite après une tasse d'infusion de fleurs de tilleul. Pour les enfans, c'est le tiers ou la demi-dose, selon.

Il est rare que dans huit jours il paraisse des paroxismes, et s'ils existent, ils sont de beaucoup moindres. Dans ce cas, je continue le remède ou je suspends et recommence ensuite, et pendant le relâche, je fais prendre des bains et beaucoup de boisson de décoction de racines de valériane ou pivoine, etc.

5.° Si les paroxismes sont de quinze jours en quinze jours, de mois en mois, d'un an à l'autre, de deux en deux ans, je commence le traitement six jours à l'avance, et supposons que ce soit le 28 du mois, le 20 je saigne ; le 21, émétique ; le 22, médecine ; les 23, 24, 25, 26, 27, bols. L'époque passée, bains, tisane, régime jusques au 20 du mois suivant, et ainsi de suite selon la longueur des apirexies, pendant quatre à cinq époques, et par la suite de loin en loin j'y reviens.

6.° On n'a rien à craindre de ces moyens, et j'espère qu'en les mettant en usage on n'aura qu'à s'en louer, c'est ce que j'attends ; ce qui me surprend agréablement bien souvent ; car les chirurgiens qui se chargent du traitement, ne cessent de m'en faire l'éloge ; au reste, c'est ici l'expérienee qui parle, et non le raisonnement ; je n'aime pas à sisthématiser, et selon moi, un succès vaut mieux qu'un volume de paradoxes.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ

PENDANT LE MOIS DE D'AOUT 1823.

2 *Août.* — Cette séance a été entièrement consacrée aux conférences cliniques.

9 *Août.* -- M. *Roux* fait lecture de deux rapports, l'un sur *deux observations pour servir à l'histoire de la glossopathologie*, communiquées par M. *Pierquin*, médecin de Montpellier ; le second, sur un mémoire de M. *Rollande*, médecin à Château-Renard, intitulé : *Coup-d'œil rapide sur la cataracte.*

— M. *Sigaud*, lit ensuite un rapport sur le *Compte rendu des observations faites à l'Hôtel-Dieu de Lyon, depuis le* 1.er *octobre* 1819, *jusqu'au* 1.er *octobre* 1822, *par M. Trolliet, doyen des médecins de cet hospice.*

La séance est terminée par le scrutin de MM. *Pierquin* et *Rollande* qui sont reçus, à l'unanimité, membres correspondans.

16 *Août.* — M. *Roux* lit un rapport sur la traduction du traité d'*Hippocrate*, commenté par *Piquer*, etc., par M. J.-B.-P. *Laborie*, médecin de Montpellier, que la Société admet au nombre de ses membres correspondans.

Le reste de la séance est employé aux conférences sur les maladies régnantes.

23 *Août.* — M. le secrétaire-général donne lecture : 1.° d'une lettre de M. *Serene*, médecin de Toulon, qui adresse *deux Observations de fièvre cérébrale*, dont le rapport est confié à M. *Sat* ; 2.° d'une lettre de M. *Vassal*, Secrétaire-général de la Société de médecine pratique de Paris, accompagnée de plusieurs exemplaires de l'éloge historique du docteur *Ducamp*, (dépôt dans les archives).

M. *Favart* lit un rapport sur l'ouvrage de M. *Brachet*, médecin de Lyon, ayant pour titre : *Essai sur l'hydrocéphalite aiguë* ; et M. *Giraud-St.-Rome* fils, fait un rapport sur un mémoire du même auteur, relatif aux fonctions du système nerveux ganglionaire.

30 *Août.* — Lecture est faite d'une lettre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Marseille, qui invite la Société à sa séance publique. La députation d'usage est nommée. M. *Fenech* lit un rapport sur la dissertation de M. Xav. *Roux*, intitulée : *quelques considérations sur les perforations spontanées de l'estomac.*

M. le professeur *Delpech*, présent à la séance, fournit ensuite, à la prière de la Société, des détails circonstanciés sur l'opération qu'il a faite à un jeune malade atteint d'un cancer cérébriforme dans le sinus maxillaire droit, détails importans qu'il fait suivre du développement de ses idées sur la formation des cancers, des kystes, et sur la nature des maladies organiques.

SEGAUD, *Président.*

SUE, *Secrétaire-général.*

OBSERVATIONS météorologiques faites à l'Observatoire Royal de Marseille, en Septembre 1823, par M. GAMBART.

Jours	Barom.	Thermomètre du Baro.	Thermomètre Extér.	Hygr.	Barom.	Thermomètre du Baro.	Thermomètre Extér.	Hygr.	Barom.	Thermomètre du Baro.	Thermomètre Extér.	Hygr.	A MIDI.	ETAT DU CIEL.
1	763,37	+20,3	+20,3		763,37	+26,5	+26,2		...,..	+..,.	+..,.		O. N. O.	Nuageux.
2	763,61	+25,7	+20,6		763,66	+27,0	+26,2		764,51	+26,5	+22,8		O. S. O.	*Idem.*
3	...,..	+..,.	+20,2		764,18	+27,0	+25,0		765,00	+25,7	+23,4		O.	Quelques nuages.
4	763,51	+25,1	+21,2		763,13	+27,0	+28,4		763,81	+26,0	+23,2		N. O.	*Idem.*
5	765,13	+25,5	+19,4		765,22	+27,0	+26,2		765,13	+26,3	+22,6		O. S. O. insen.	Serein.
6	763,47	+22,1	+19,4		762,32	+26,5	+24,4		761,66	+24,0	+21,4		O. S. O.	*Idem.* Lég. brouil. le m.
7	760,56	+24,3	+20,0		759,08	+25,5	+24,8		758,47	+26,0	+22,2		*Idem.*	Quel. nuag. ; mais f. rar
8	757,18	+23,7	+19,7		756,37	+27,0	+26,7		759,18	+26,0	+22,8		O.	Serein. Brouil. le mat.
9	761,27	+25,3	+19,9		...,..	+..,.	+..,.		762,56	+26,0	+22,2		S.	Quelques nuages.
10	762,47	+25,3	+19,2		761,90	+26,4	+24,0		762,32	+26,0	+22,3		S. O.	Nuageux et vaporeux.
11	762,13	+25,4	+20,6		762,71	+26,6	+25,4		763,42	+26,0	+22,9		O.	Très-nuageux.
12	763,61	+22,6	+20,0		765,18	+26,7	+25,9		765,86	+26,0	+22,6		S.	Tout nuageux.
13	765,27	+23,3	+20,3		764,76	+20,0	+25,5		764,27	+24,0	+21,8		*Idem.*	Quelques legers nuages.
14	764,03	+21,7	+19,6		...,..	+..,.	+..,.		761,76	+25,5	+23,3		S. S. E.	Nuages rares.
15	759,27	+24,2	+22,7		758,95	+26,0	+28,6		757,71	+26,0	+24,4		*Idem.*	Très-nuageux.
16	756,66	+25,5	+18,7		758,27	+25,0	+20,8		760,95	+24,0	+18,3		N. O.	Très-nuag. ; pl., ton., gr.
17	757,95	+22,9	+15,5		758,08	+23,0	+20,2		759,86	+22,3	+19,1		N. O. bon. bris.	Très-nuageux.
18	...,..	+..,.	+..,.		761,47	+23,7	+22,3		762,08	+23,5	+19,2		N. O.	Quelq. éclairc. ; lég. pl.
19	762,81	+23,0	+18,1		763,51	+23,0	+21,4		763,42	+23,6	+20,0		O.	Très-nuageux ; pluie.
20	762,61	+22,2	+18,0		761,13	+26,0	+23,9		760,42	+23,6	+20,4		*Idem.*	Quelq. nuag. ; br. le m.
21	759,61	+23,0	+16,4		756,66	+25,3	+22,7		757,42	+22,5	+19,5		N. O.	Quelques nuages.
22	757,08	+22,3	+17,8		753,95	+23,7	+21,6		752,76	+22,7	+19,2		*Idem.*	Nuageux.
23	754,03	+24,5	+13,8		754,61	+20,5	+17,8		...,..	+..,.	+..,.		N. O. très-fort	*Idem.*
24	757,42	+17,2	+13,2		757,76	+20,0	+17,6		759,08	+19,3	+14,3		N. O. fort.	Quelques nuag. ; br. le s.
25	760,22	+20,0	+..,.		760,42	+21,0	+19,3		761,08	+20,7	+15,7		E.	Quelq. légers nuages.
26	759,37	+20,0	+13,1		758,08	+21,0	+20,4		757,37	+19,7	+16,2		S. E.	Serein.
27	756,51	+20,3	+14,3		756,90	+21,0	+19,8		756,37	+21,0	+17,3		S. O.	Vapor. et quelq. lég. n.
28	755,71	+20,7	+15,7		756,27	+21,5	+21,9		755,56	+21,2	+19,0		S.	T. nuag. et neb. ; br. le m.
29	757,13	+21,0	+18,3		748,95	+21,0	+19,3		752,81	+21,0	+17,3		E. S. E.	Couvert avec pluie.
30	755,56	+20,6	+15,7		755,81	+21,5	+19,8		756,32	+21,0	+16,8		S. S. O.	Très-nuageux.
..	...,..	+..,.	+..,.		...,..	+..,.	+..,.		...,..	+..,.	+..,.			
	760,06	+23,06	+18,27		759,73	+24,15	+23,07		760,40	+23,78	+20,36		Moyennes.	

RÉCAPITULATION.

Plus grande élévation du Baromètre . . . . . 763mm, 22, le 5, à midi.
Moindre élévation. . . . . 746 , 44, le 29, à 3 heures.
Hauteur moyenne du Baromètre, pour tout le mois 757 , 18.
Plus grand degré de chaleur. . . . . +28 °, 4, le 4, à 3 heures.
Moindre *idem*. . . . . +13 , 1, le 26, au lever du soleil.
Température moyenne du mois. . . . . +20 °, 67.

Quantité d'eau tombée pendant { le jour . . 54mm,81 / la nuit. . . 23 ,82 } 77mm, 63.

Nombre de jours. . . . . {
- de pluie . . . . . 4.
- entièrement couverts . . . 1.
- de brume ou de brouillard. 5.
- de gros vent. . . . . 2.
- sereins . . . . . 4.
- de tonnerre. . . . . 1.
- de grêle . . . . . 1.

TROISIÈME PARTIE.

LITTÉRATURE MÉDICALE, NOUVELLES SCIENTIFIQUES, MÉLANGES, ETC.

1.° Analyse d'ouvrages imprimés.

Recherches sur les fonctions du système nerveux ganglionaire, par M. Brachet, *docteur en médecine, etc.* (In-8.° Paris, 1821).

Pour passer en revue les principaux faits rassemblés dans ce mémoire, voici le plan que j'ai cru le plus convenable :

Je présenterai textuellement les conclusions de l'auteur, article par article ; et chacun d'eux sera suivi d'une analyse succinte des principaux faits et raisonnemens qui l'ont conduit à adopter ces conclusions. Je terminerai par quelques réflexions sur l'ensemble de l'ouvrage.

Avant tout et pour suivre l'auteur pas à pas, j'exposerai d'abord quelques remarques qui servent en quelque sorte d'introduction à son sujet.

L'auteur considérant la science de l'homme comme la première des sciences, regrette qu'elle ne fasse pas partie de l'éducation ; et qu'elle soit bien souvent

effleurée par ceux qui en font l'occupation de leur vie entière. C'est sur l'homme vivant que l'on apprend à connaître l'homme vivant. La pathologie et la physiologie, en se prêtant un mutuel appui, sont une source féconde de découvertes. Les vivisections, qui n'ont pas toujours répondu à l'attente des expérimentateurs, peuvent conduire cependant à des résultats satisfaisans. Enfin, l'anatomie comparée offre, selon M. *Brachet*, un champ fécond en résultats utiles, mais qui a éte peut-être trop négligé, ou pour mieux dire mal cultivé. En effet, ce n'est point en se bornant à l'étude des animaux analogues à l'homme par leur structure, qu'on arrive à de grandes vues physiologiques; mais c'est en examinant les différences des organes chargés des mêmes fonctions dans différentes classes d'animaux; en comparant la manière dont ces fonctions sont exécutées; en recherchant quels organes remplacent dans une espèce ceux qui existaient dans une autre et qu'on ne retrouve pas dans la première, quels phénomènes en résultent dans la vie individuelle de chacun, etc.

La physiologie doit tout attendre de ces trois sources inépuisables, et avouons-le, elle offre encore d'abondantes moissons à faire, malgré les travaux des *Haller*, des *Bichat*, des *Chaussier*, etc.

Parmi les points obscurs de la physiologie, les fonctions du système nerveux, et surtout du système nerveux ganglionaire, tiennent le premier rang. Cependant il en est peu qui méritent une étude plus approfondie, à cause de l'importance de ses fonctions et des conséquences utiles qui découleraient de leur connaissance exacte.

Deux systèmes nerveux répandent et entretiennent la vie dans tous les organes. L'un est sous la dépendance d'un centre principal, auquel, en dernière ana-

lyse, tout vient se rapporter; il est accessible aux expériences qui conduisent à une foule de résultats positifs. L'autre, situé profondément, enveloppant les organes d'une manière souvent inextricable, non seulement se soustrait aux recherches des expérimentateurs par sa position, mais encore ne leur fournit que des conclusions négatives là où les expériences sont possibles; ainsi le nerf, le ganglion interrogés restent muets, l'organe auquel ils se distribuent ne peut être entièrement soustrait à leur influence.

Il faut donc tenter une autre marche pour parvenir à connaître les fonctions de ce système.

C'est par l'analogie, que l'auteur a été conduit à des recherches, à des raisonnemens qui n'avaient pas encore été présentés, et qu'il espère devoir jeter quelque jour sur un sujet aussi obscur.

Nous allons maintenant le suivre dans les propositions qui terminent son travail, et exposer les preuves qui les justifient.

§ I. — *Proposition.* — « Les corps organisés sont » distingués des corps bruts moins par leur organisa- » tion que par le mouvement intérieur qui s'opère en eux » et y détermine les phénomènes multipliés qu'ils nous » présentent. Ces mouvemens, ces phénomènes physio- » logiques des êtres organisés n'ont lieu que par une » impulsion particulière, connue par ses effets, in- » connue dans son essence et qui constitue la vie ».

L'auteur est amené à cette conclusion, en observant que les êtres organisés ou vivans, jouissent jusqu'à leur mort d'une faculté qui les distingue essentiellement des corps bruts, tandis qu'ils rentrent dans la classe de ces derniers, dès que la vie les a abandonnés, bien que leur organisation n'ait point changé.

§. II. « Un appareil d'organes semble être le siége » primitif de ce principe animateur de la vie, puis-

» qu'il transmet l'influence vitale à tous les autres ; cet » appareil, c'est le système nerveux. On en distingue » deux sortes : le cérébro-spinal et le ganglionaire ».

La vie des organes ne se manifeste que par la sensibilité ; elle existe d'une manière latente dans ceux mêmes qui semblent en être dépourvus ; la pathologie en offre mille preuves ; or, toute fonction ayant besoin d'un agent spécial, il ne peut y avoir de sensibilité sans les nerfs, d'où l'on peut conclure qu'il n'existe pas d'organe vivant sans les nerfs.

§. III. « Le système nerveux ganglionaire, est com- » mun à tous les êtres organisés et vivans. Il jouit de » la faculté de sentir les molécules des matériaux nu- » tritifs, de distinguer ceux qui conviennent ou non » aux fonctions de l'organe auquel ils sont rapportés, » et réagit sur les capillaires pour les faire élaborer » convenablement. Il préside aux fonctions assimila- » trices ».

Tous les végétaux possèdent la faculté de sentir. Elle y est plus ou moins apparente. Tout le monde connaît le mouvement de rétraction de la sensitive au moindre attouchement. Le dionæa muscipula étouffe dans son sein l'insecte téméraire qui lui dérobe sa liqueur mielleuse, en resserrant sur lui ses deux feuilles hérissées de pointes. Par un temps chaud, on voit l'hedysarum girans agiter incessamment ses folioles. Les naturalistes ont douté long-temps s'ils devaient placer les conferves parmi les plantes. Aux approches de la pluie, après une sécheresse, on voit toutes les plantes se dresser, s'ériger, et sentir par anticipation les bienfaits de la liqueur réparatrice. Ne les voit-on pas diriger leurs racines vers l'endroit qui offre un meilleur terrein, se pencher vers la lumière, rechercher l'air en s'élevant, lorsqu'elles sont dans un lieu très-bas. Cette fleur ne s'épanouit que pendant le jour, celle-ci se resserre

à son approche. Vainement on voudrait tromper leur instinct en produisant une lumière artificielle très-vive, une cause plus forte que la sensation unique de la lumière renverse les espérances de l'expérimentateur. Toutefois il est bon de faire remarquer que cette réaction de sensibilité s'éteint presque toujours lorsque la fécondation a eu lieu. Passant de là à des phénomènes plus cachés, l'auteur compare ce qui se passe dans les animaux de la classe la plus inférieure, avec ce qui a lieu dans les végétaux. Il est prouvé aujourd'hui que les renflemens tuberculeux, les filamens blanchâtres qu'ils présentent, sont de véritables nerfs sous l'influence desquels s'exécutent les fonctions auxquelles sont bornés ces animaux, savoir : digestion, absorption, nutrition, accroissement, exhalation, circulation capillaire et génération ; cette dernière n'a lieu que par bouture chez certains d'entr'eux.

Toutes ces fonctions se retrouvent dans les végétaux, à l'exception de la digestion. Comme les animaux, ils rentrent sous l'empire destructeur des lois physiques auxquelles ils ne résistaient que par la puissance des lois vitales, lorsque celles-ci les abandonnent. Celui qui a comparé la plante à un animal privé du mouvement, et l'animal à une plante mobile, a exprimé une grande vérité. L'analogie de fonctions, suppose l'analogie dans la manière dont elles s'exécutent. La sensibilité préside à toutes les fonctions, il faut donc chercher quelles sont les parties qui représentent le système nerveux des végétaux.

§. IV. « Les végétaux ne jouissant que des fonctions » assimilatrices, ne possèdent que le système nerveux » ganglionaire, c'est la moelle ».

Ainsi que dans les animaux, la nature a placé cet appareil profondément, à cause de l'importance de ses fonctions. La moelle se distribue à toutes les

parties de la plante, sous forme de prolongemens médullaires, de filamens qui viennent se développer à la surface, ou se perdre dans le parenchyme des parties qui la constituent; elle est d'autant plus abondante proportionnellement, que le végétal est plus jeune : même remarque pour le système nerveux des animaux. Elle offre des espèces de gonflemens ou nouûres plus ou moins rapprochés, plus ou moins développés ou apparens selon les végétaux sur lesquels on les observe.

Ces espèces du ganglions se rencontrent principalement dans les articulations des rameaux ou des feuilles avec la tige. C'est de là que partent les filets qui vont à ces organes; aussi dans ces points où la partie ligneuse est amincie et entrecoupée par un certain nombre de ces filets, la plante est plus faible et se casse plus facilement.

La place que la nature a assignée à la moelle, indique assez l'importance de ses fonctions.

Il résulte de huit expériences faites sur des tiges de végétaux qui présentent un canal médullaire très-développé et des intersections ou nouûres bien marquées comme le sureau, la vigne, le saule, etc., que la destruction des ganglions est bientôt suivie de la mort de la tige fichée en terre, tandis qu'un délabrement beaucoup plus étendu du cordon médullaire n'empêche pas le nouvel arbre de se reproduire, pourvu que les ganglions soient intacts.

Chaque ganglion peut devenir un centre d'action ou de vitalité suffisant pour la reproduction du végétal. De là, deux parties distinctes dans ce système nerveux; 1.° les ganglions, foyers de la vie du végétal; 2.° les cordons médullaires servant à établir la continuité, n'ayant aucune action par eux-mêmes, la tenant des ganglions dont ils émanent.

Toutes les fonctions végétales se rapportent, en dernière analyse, à la double faculté de *sentir et de se contracter;* c'est par elle qu'ils choisissent les sucs qui leur conviennent et qu'ils les font circuler en les élaborant. L'examen de la fécondation offre mille preuves de cette sensibilité et de l'action à laquelle elle préside, c'est la fonction la plus complexe; aussi une grande proportion de moelle se rent-elle à la fleur. En un mot, les végétaux vivent et sentent à leur manière.

§. V. « Les animaux doués tout à-la-fois des fonc-
» tions assimilatrices et de rélation, possèdent les
» deux systèmes nerveux ».

L'auteur ici passe en revue les propriétés vitales établies par l'immortel *Bichat*, et tout en s'inclinant devant son génie, il ne peut partager sa manière de les considérer. *Bichat*, selon lui, a converti en propriétés vitales ce qui n'était que de véritables fonctions, et a pris ainsi l'effet pour la cause. Ainsi, porter la sensibilité dans les organes des sens et du mouvement, est la fonction des nerfs de la vie animale, la contractilité animale est l'action unique, exclusive des muscles volontaires; elle en est la fonction, etc. De là découlent ces propositions:

§. VI et VII. « Il y a deux modes de sensations:
» dans l'un, elle est obscure, latente, étrangère au moi
» intellectuel; dans l'autre, elle se rapporte à ce moi,
» et l'avertit des impressions que reçoit le corps: la
» première est la sensation organique ou mieux gan-
» glionique; la seconde est la sensation animale, ou
» mieux cérébrale.

« Ces deux phénomènes sont des fonctions et non
» des propriétés, puisqu'ils sont l'action d'organes dis-
» tincts, et que toute action est une fonction: voilà
» pourquoi je les appelle des sensations et non des
» sensibilités ».

§. VIII. « Outre les deux ordres de fonctions assimi-
» latrices et intellectuelles, il y a dans les animaux
» des fonctions mixtes, dans lesquelles les deux sys-
» tèmes nerveux remplissent chacun leurs fonctions
» réciproques, ce sont la circulation, la respiration, la
» digestion, etc., ces fonctions sont nécessitées par la
» manière d'être des animaux; on peut les regarder
» comme des fonctions assimilatrices accessoires.

L'auteur après avoir passé en revue le développement des nerfs des deux ordres dans les différentes classes d'animaux, en tire ces remarques : que leur isolement, quand ils existent ensemble, n'est jamais parfait et que toujours des communications plus ou moins nombreuses les mettent en relation ; que le système nerveux cérébro-spinal prend de la supériorité à mesure que l'on remonte vers les êtres dont l'organisation est la plus parfaite et la plus compliquée. Dans ceux-ci, les fonctions assimilatrices s'exécutent par l'influence combinée des deux systèmes. Il s'agit maintenant d'apprécier la part que chacun d'eux prend aux fonctions assimilatrices.

§. IX. « La moelle épinière a une influence sur les
» contractions du cœur, par le moyen des nerfs
» qu'elle envoie aux ganglions cervicaux inférieurs ».

Les mouvemens du cœur étant indépendans de la volonté, ne sont point sous l'empire du système cérébro-spinal, quoique celui-ci envoie à cette organe quelques filets par le moyen du pneumo-gastrique. Le système ganglionaire est donc la cause première de ces mouvemens.

La section des nerfs cardiaques fournis par les ganglions moyens et inférieurs, a été suivie immédiatement de la cessation de l'action du cœur, sur deux chiens, sujets des expériences faites par M. *Brachet*. Mais aussi les expériences faites par *Legallois*

prouvent que la moelle épinière n'est pas sans influence sur les contractions de l'agent de la circulation ; cependant des fœtus acéphales et même privés de tout le système cérébro-rachidien se sont développés dans le sein de leur mère. De tout cela et de quelques expériences faites par lui-même, M. *Brachet* conclut : 1.° que le germe sympathique a une action directe sur les mouvemens du cœur ; 2.° que le cerveau n'exerce sur eux aucune influence directe, puisqu'ils continuent après la décapitation ; 3.° que la portion de la moelle épinière, qui correspond à la région inférieure du col, agit sur les contractions du cœur, puisque la destruction de cette portion les paralyse de suite ; 4.° que les nerfs ganglionaires peuvent suffire pour donner l'impulsion au cœur, mais que ce n'est qu'à la naissance, que les nerfs de la vie animale entrent en action.

§. X. « La huitième paire cérébrale a une action » directe sur les phénomènes de la respiration ».

Les poumons reçoivent des nerfs des deux systèmes. Quelle est la fonction de chacun ?

1.° Les poumons ont une nutrition comme tous les organes, elle se fait sous l'influence des nerfs ganglioniques. 2.° Ils sont le siége d'une double circulation capillaire qui reconnaissent les mêmes lois. 3.° Ils servent à la respiration. Trois choses sont à considérer dans cette fonction : le besoin de respirer, le mouvement mécanique et les changemens chimiques du sang. Le besoin de respirer détermine le mouvement mécanique. L'animal, à qui l'on a coupé les deux nerfs pneumo-gastriques, respire encore par l'habitude contractée par le système nerveux spinal, de mouvoir les muscles respirateurs et non par ce qu'il sent le besoin de respirer; mais plongez dans l'eau, la tête d'un chien

bien portant, il s'agite, se débat jusqu'à ce qu'il soit asphyxié ou qu'il puisse respirer librement : faites-lui la section des pneumo-gastriques, il respirera lentement, faiblement, et ne mourra qu'au bout de plusieurs jours : avant sa mort, interceptez l'introduction de l'air, il ne s'agitera pas pour respirer, parce qu'il n'en sent plus le besoin, il sera bientôt asphyxié. Le pneumo-gastrique est donc le siége de ce besoin, de cette sensation, et le transmet au cerveau ; le trisplanchnique n'y est pour rien.

Les mouvemens mécaniques sont dépendans de l'appareil cérébro-spinal, ainsi on les dit volontaires. M. *Brachet* paraît douter qu'ils soient sous l'influence de la volonté, mais il ne poursuit pas ce sujet, parce-qu'il est étranger à son mémoire.

Les changemens chimiques du sang dans les poumons ne sont encore que peu ou point connus ; mais on peut apprécier l'influence nerveuse qui y préside. C'est celle du trisplanchnique. En effet, la section de la huitième paire n'empêche point que le sang veineux ne prenne la couleur rouge du sang artériel, seulement elle est alors moins vive ; ce qui est dû à la lenteur plus grande de la respiration, car si on l'active artificiellement, le sang devient aussitôt plus vermeil.

§. XI. « La huitième paire agit aussi sur la diges-
» tion et par la sensation du besoin qu'elle transmet, et
» par les contractions musculaires de l'estomac et des
» intestins qu'elle détermine. »

Deux sortes de nerfs se rendent en grand nombre à l'estomac, ce sont : les pneumo-gastriques et le plexus coronaire stomachique. Pour apprécier leur influence, l'auteur examine les actes qui ensemble constituent la digestion stomacale, savoir : 1.° la faim ; 2.° l'action chimico-vitale des sucs gastriques ou chymification ; 3.° l'expulsion de la masse chymeuse par

l'action péristaltique ou anti-péristaltique de l'estomac.

Le sentiment de la faim est une sensation nerveuse. Elle ne dépend point de la vacuité de l'estomac, du frottement de ses papilles, du tiraillement du foie, etc.,

L'estomac est évidemment le siége de cette sensation; mais quels sont les nerfs qui la transmettent au cerveau? Ce sont les pneumo-gastriques. Coupez la huitième paire à un chien, au-dessous de l'origine du recurrent, laissez-le sans manger, il ne recherche point les alimens; présentez-lui de la nourriture, il l'avale avec indifférence et se gorge l'estomac, et même l'œsophage, sans percevoir la satiété.

Chez les convalescens de maladies aiguës, l'estomac digère, et cependant l'individu a toujours faim. Le besoin de matériaux réparateurs qu'éprouvent alors les organes amaigris, entretient sympathiquement le sentiment de la faim dans l'estomac.

Donnez l'émétique à haute dose à un chien à qui vous aurez coupé les pneumo-gastriques, l'estomac sera corrodé, désorganisé, et vous n'obtiendrez pas le vomissement. Les drastiques les plus violens seront sans effet. Aussi faut-il donner les vomitifs et les purgatifs à très-haute dose, dans les maladies où le cerveau est profondément affecté.

Enfin, pour dernière preuve, les signes de l'empoisonnement par la noix-vomique, qui se développent avec tant de rapidité, se manifestent beaucoup plus tard et avec moins d'intensité, lorsqu'on a coupé la huitième paire à l'animal, bien que la dose ait été forte. Il paraît, d'après cela, que ce poison agit sur le système nerveux cérébral et que dans cette expérience, son effet ne s'est manifesté que lorsqu'il est parvenu au cerveau par l'absorption.

L'auteur conclut de ces expériences que les pneumo-gastriques sont les organes de la faim.

La chymification s'opère par le moyen de liqueurs qui pleuvent de toute la surface de l'estomac, sur les alimens qui en remplissent la cavité. Ce sont les nerfs ganglioniques qui président à la sécrétion abondante de ces liqueurs, car, si l'on ingère des alimens en petite quantité dans l'estomac d'un chien, après la section faite des nerfs de la huitième paire, on trouve, en ouvrant l'estomac quelques heures après, la masse alimentaire imprégnée à sa surface, des mêmes liqueurs comme si l'animal n'eut pas subi la section des nerfs vagues et convertie en chyme dans les portions qui ont été assez imprégnées de suc gastrique.

Les mouvemens ondulatoires nécessaires pour que toutes les parties de la masse alimentaire soit mise en contact avec la surface interne de l'estomac pour sa combinaison plus intime avec les sucs gastriques, et les fasse sortir à mesure quelles sont chymifiées, sont dus à l'influence des pneumo-gastriques. Faites manger l'animal à qui vous aurez coupez ces nerfs, les alimens s'entassent dans l'estomac et n'en sortent plus, lors même que ce viscère aurait été rempli outre mesure. Si l'animal en rejette une partie, ce n'est point par le vomissement, car l'estomac ne se vuide pas, mais par régurgitation. La petite quantité que l'on trouve dans le duodénum et les intestins, n'y sont parvenus que par l'impulsion mécanique que leur a donnée la masse trop grande qui remplit l'estomac, et jusqu'à l'œsophage.

La même distribution des nerfs se trouve dans les intestins, et on y observe aussi les mêmes effets.

§. XII. La moelle épinière agit, par ses rameaux sacrés, sur la contraction musculaire du rectum et de la vessie qu'elle met en jeu, après avoir averti de la plénitude de ces organes et du besoin de les évacuer.

La même chose a lieu pour la matrice.

Les rameaux de la huitième paire ne s'étendant pas jusques à la terminaison du tube digestif, ils y sont remplacés par ceux que lui envoient les paires spinales qui concourent à former le plexus hypogastrique et sacré. Ces nerfs président à la contraction de la tunique musculeuse de cet intestin, car il est paralysé par la section de la moelle épinière, dans la région lombaire.

Cette section de la moelle paralyse également la vessie. Le besoin d'uriner ne se fait pas sentir lorsque ce réservoir est déjà très-distendu ; l'urine n'en sort que par regorgement. Passez une sonde, vous voyez l'urine sortir d'abord par l'élasticité de tissu, mais bientôt vous êtes obligé de faire remplir à votre main les fonctions des fibres contractiles de ce viscère, en pressant sur la région hypogastrique.

L'utérus reçoit des nerfs du trisplanchnique et du plexus hypogastrique.

Les expériences sur ce viscère offrent une grande difficulté ; voici cependant à ce sujet les observations de notre auteur : 1.° Il a connu une dame paraplégique qui est devenue enceinte ; c'était sa quatrième grossesse ; les trois premiers accouchemens avaient eu lieu par les seules forces de la nature ; le forceps devint nécessaire dans celui-ci.

2.° Il n'est jamais parvenu à faire accoupler les mâles avec les femelles dont il avait paralysé le train de derrière. Ayant produit cette paralysie, après l'accouplement, sur plusieurs femelles de lapin, plusieurs ont succombé avant d'avoir rempli son but ; deux ont résisté assez long-temps pour laisser au produit de la conception le temps de se développer, mais elles ont succombé sans mettre bas.

La moelle coupée à sa partie inférieure, dans le moment du travail, sur deux cabiais, les douleurs ont été tellement ralenties, que la parturition n'a pas

pu se faire. La moelle coupée un peu plus haut sur deux autres, les contractions utérines ont été subitement arrêtées.

3.° L'auteur connaît un paraplégique qui a eu deux enfans.

Il conclut de ces faits que le système glanglionaire est seul chargé de la génération; mais que le cérébro-spinal a une action marquée sur les contractions utérines.

L'auteur ne parle ni du foie, ni du pancréas, ni des reins, parce qu'il est évident que ces organes étant entièrement consacrés à la vie assimilatrice, sont sous la dépendance du système ganglionaire. Leurs fonctions n'ont point été troublées au milieu de toutes les expériences précédentes.

§. XIII. « Dans ces différens phénomènes, l'action » des organes est indépendante de la volition; l'in- » fluence célébrale est modifiée. Cette modification est » connue dans ses effets, mais inconnue dans sa na- » ture, dans son essence. Il était nécessaire que cela » fut ainsi; car, si le cœur, l'estomac, etc., eussent » été soumis à l'action directe du cerveau, les fonc- » tions dont ils sont chargés, eussent chaque jour » éprouvé de nombreux changemens : elles ne seraient » pas exécutées une fois comme l'autre, etc.

Les réflexions de l'auteur à ce sujet le conduisent à s'étonner qu'on ait donné le nom de *volontaires* à tous les nerfs du système cérébro-spinal; car il ne trouve rien de volontaire dans les contractions de l'estomac, des intestins, de la vessie, des muscles respirateurs, dans les mouvemens du voile du palais, du larynx, etc. D'où peut venir cette différence d'action? est-ce dans leur structure qu'il faut la chercher, où subissent-ils des modifications dans leur trajet? L'auteur est porté à croire que la disposition plexiforme des pneu-

mo-gastriques sur l'œsophage, celle des nerfs sacrés dans la cavité pelvienne, etc., en les rapprochant de la disposition des nerfs ganglionaires, peut bien avoir une influence sur leur manière d'agir. Au reste, il reconnaît n'avoir pas fait sur ce sujet des recherches qui pussent confirmer ses conjectures. Il fait observer seulement, que l'on a dit avec raison, que le pneumo-gastrique unissait la vie nutritive à la vie de relation.

§. XIV. « Jamais les nerfs ganglionaires ne trans-
» mettent au cerveau les sensations de l'organe où ils
» se distribuent : ils les transmettent à leur centre
» nerveux ou ganglion, et c'est là que les nerfs cé-
» rébraux viennent les puiser ».

C'est par cette conjecture ingénieuse, qu'il n'appuie d'aucun fait, d'aucune observation, que l'auteur explique les douleurs sympathiques ressenties au dos, vers les épaules, aux lombes, au sacrum, etc., dans différentes affections d'organes plus ou moins éloignés.

§. XV. « Le système ganglionaire est étranger aux
» passions, puisqu'elles sont du ressort des fonctions
» intellectuelles, et lorsqu'il en ressent les effets, ce
» n'est que consécutivement.

Toutes les passions sont l'effet d'un objet extérieur; cet objet n'a pu le déterminer qu'en agissant sur les sens : ceux-ci ne peuvent transmettre les impressions qu'ils recoivent qu'au cerveau; ce viscère est donc l'aboutissant, le siége des passions. Les effets que l'on aperçoit dans les autres organes ne sont que le résultat de sa réaction sur eux. L'effet varie selon la passion, mais le mode detransmission est le même; ainsi que ce soit le cœur, l'estomac ou le foie qui soit le siége de la réaction, le point de départ est toujours le cerveau.

On est forcé de convenir aussi que le cerveau exerce sur certains organes de la vie intérieure une

influence sur laquelle la volonté n'a point d'empire. Le courtisan a pu, à force d'étude, s'accoutumer à dévorer un affront sans perdre son impassibilité en apparence, mais portez la main sur son cœur, et des battemens tumultueux trahiront sa feinte tranquillité; les tremblemens, la jaunisse, les vomissemens qui suivent un accès de colère sont indépendans de la volonté, ainsi que l'avortement, les déjections involontaires qui ont lieu quelquefois après une frayeur.

Il faut donc admettre que tous les nerfs cérébraux ne sont pas sous l'influence du *sensorium commune*. L'auteur fait à ce sujet une distinction : les nerfs qui se rendent directement du cerveau à leur destination transmettent la volonté aux organes auxquels ils se distribuent; tous ceux au contraire qui, avant de le distribuer aux organes, se perdent dans quelques ganglions, ou dans des plexus à divisions nombreuses et ténues, ou à renflemens ganglioniques, ceux-là, dis-je, ne transmettent jamais la puissance volontaire. Comment cela se fait-il ? C'est ce qu'il nous est impossible de déterminer. Nous nous contentons d'énoncer le fait.

Toutes les passions n'accélèrent pas la circulation, il en est qui la rallentissent, telles sont les passions tristes. Les effets en sont lents, mais souvent dangereux. L'influence du cerveau sur le poumon et le cœur a rallenti la respiration et la circulation ; le sang est rapporté cependant en même quantité, et avec la même vitesse au ventricule droit, parce que les capillaires n'ont rien perdu de leur énergie ; le ventricule se contracte avec moins de force, retient une partie du sang ; celle qui est chassée dans les poumons, les traverse plus lentement à cause de la lenteur de la respiration, reflue en partie vers les cavités droites : de là, accumulation du sang dans ces cavités, et de proche

en proche, dans les gros troncs veineux jusqu'aux organes voisins; de là, engouement dans les capillaires; de là, enfin, la source de ces engorgemens si fréquens du foie et des autres parties voisines.

Si, d'un côté, l'influence du cerveau sur les autres viscères ou organes nous paraît bien démontrée dans les passions, celle des organes sur le cerveau a lieu aussi dans l'état de santé comme dans celui de maladie. Les mêmes nerfs établissent ces communications en différens sens. Ainsi, en santé, le développement considérable du cœur, du foie, de l'estomac, etc., apporte des modifications dépendantes de l'organe prédominant et constitue une idiosyncrasie particulière. En pathologie, les maladies du cœur, des poumons, de l'estomac, du foie, impriment aux idées un caractère particulier.

L'estomac est de tous les viscères celui qui entretient avec l'encéphale les rélations les plus intimes, au point que souvent les maladies de l'un simulent les maladies de l'autre et en imposent.

Cette correspondance des organes avec le cerveau s'explique assez pour ceux qui reçoivent des nerfs cérébraux; mais comment se rendre raison de l'influence sur l'encépale des organes qui, ainsi que le cœur, ne reçoivent que des nerfs ganglionaires? Voici ce que l'auteur pense à cet égard.

1.° Certains nerfs ganglionaires se rapprochent de la structure des nerfs cérébraux, tels que les cardiaques. De là, analogie d'action; 2.° les rameaux spinaux de communication viennent se perdre dans les ganglions; mais les filets qui en sortent sont de structure différente; 3.° Les nerfs ganglionaires puisent dans les ganglions le principe de leur action, comme les cérébraux le puisent dans le cerveau et la moelle épinière.

4.° Ils rapportent aux ganglions les impressions qu'ils ont reçues ; mais on n'y trouve ni volition pour les actes de départ, ni sensation perçue pour les actes de retour; 5.° les rameaux spinaux qui se rendent aux ganglions, d'une part, y apportent une influence, un principe de volition qui est saisi, modifié par ces corps nerveux et transmis ainsi à ses nerfs particuliers; d'autre part, ils y puisent de véritables sensations : c'est dans les ganglions, et non dans les organes, que le cerveau va chercher la sensation que les nerfs ganglionaires y ont apportée.

Ainsi la plupart des organes souffrant font éprouver deux sortes de douleur : l'une locale et l'autre sympathique. La première est transmise directement au cerveau par les nerfs cérébraux, le pneumo-gastrique pour la plupart. La seconde est transmise aux ganglions par les nerfs qui en partent, et c'est là que l'encéphale vient puiser cette sensation ; telle est la douleur au dos sentie dans les maladies des poumons, de l'estomac; celle à l'épaule droite qui accompagne les inflammations du foie ; celle éprouvée aux lombes, au sacrum, dans le travail de l'enfantement. Cette sorte de douleur est le résultat de la fonction combinée des deux systèmes nerveux ; elle se développe selon le type normal des fonctions et ne doit donc pas être nommée sympathique.

L'auteur regarde cette opinion comme établie et confirmée par son expérience journalière ; depuis quelques années, il s'accoutume à reconnaître l'organe malade par le siége de la douleur rachidienne, quand elle existe, et il obtient des résultats très-satisfaisans. Il croit que l'étude approfondie de la distribution des nerfs, fournira, sous ce rapport, une nouvelle classe de symptômes des maladies des organes, et éclairera le diagnostic.

M. *Brachet* termine sa brochure par quelques recherches sur le rôle que joue le système ganglionaire dans les maladies, mais ces considérations ne sont qu'une épisode dans son mémoire, c'est pourquoi je ne les présenterai pas ici ; je finis mon analyse par quelques réflexions sur l'ensemble de ce mémoire.

Riche en expériences ingénieuses, en faits intéressans, en remarques judicieuses, ce mémoire sera goûté par ceux qui le liront, et je n'en doute pas, leur causera autant de plaisir que j'en ai éprouvé moi-même à en donner une analyse. Chacun y verra répandus des connaissances exactes en anatomie humaine et comparée, en physiologie, en pathologie ; un talent d'observation, qui n'est pas la part de tous ceux qui embrassent la carrière médicale, une sagacité dans le choix des expériences, qui font le plus grand honneur à son auteur ; mais ce qui lui donne non moins de prix à mes yeux, c'est la modestie et la retenue avec laquelle il avance les assertions qui lui appartiennent.

On ne peut se dissimuler qu'en matière de physiologie, et surtout quand il s'agit de déterminer les fonctions d'un organe sur lequel a règné jusqu'à ce jour tant d'obscurité, on ne saurait trop multiplier les expériences, les observations, et mettre trop de retenue dans les conclusions qu'on en tire. Sous ce rapport, on pourrait sans doute reprocher à M. *Brachet* un peu trop de précipitation à résoudre des questions qui pourront paraître encore douteuses au plus grand nombre de ses lecteurs ; mais il est juste de lui payer le tribut d'éloges que lui mérite son travail ; car, en supposant que les expériences qui seront faites par la suite, sur le même sujet, ne confirment pas toutes ses conclusions, il lui restera toujours le mérite d'avoir préparé la voie qui doit conduire à la décou-

verte de la vérité, et d'avoir montré un zèle ardent pour la science qu'il cultive avec distinction. Nous ne mettons pas la moindre hésitation à croire qu'une aussi noble ambition guidée par les talens dont l'auteur a donné des preuves non-équivoques dans ce mémoire, ne doive conduire à des résultats très-utiles.

GIRAUD-ST.-ROME, fils.

LES PRONOSTICS D'HIPPOCRATE commentés par Piquer, *d'après les observations pratiques des auteurs tant anciens que modernes; ouvrage traduit de l'espagnol et augmenté d'une notice biographique; par J.-B.-P.* LABORIE, *docteur en médecine, etc.* (in-8.° Paris, 1822).

LA médecine, comme la plupart des sciences, a été en butte à une foule de révolutions spéculatives; mais au milieu de ces révolutions, il est des ouvrages immortels, qui, de même que leurs auteurs, ont survécu à tous les siècles, par cela même qu'ils furent composés d'après l'observation longue et constante de la nature.

Parmi ces écrits malheureusement trop rares, on compte les ouvrages légitimes d'*Hippocrate*, et surtout le Traité des pronostics. En effet, que l'on raisonne en Galeniste, en Mécanicien, en Stolhien, en Barthézien, en Broussiste, etc., le corps présente toujours à l'œil investigateur de l'homme de l'art, certains états, dans les maladies, qui sont le présage assuré du salut ou de la perte des sujets. Aussi, combien l'étendue des pronostics n'est-elle pas utile au vrai médecin, pour lui donner au lit du malade cette assurance, cette pénétration dans l'avenir, qui, le conduisant à des succès certains, l'élève si fort au-dessus de cet aveugle em-

pirisme qui ternit si long-temps la gloire de la médecine.

Depuis *Galien* jusqu'à nos jours, des médecins célèbres pénétrés de cette vérité, et appréciant à juste titre toute l'importance de cette étude, en ont fait tour-à-tour l'objet de leurs commentaires. Néanmoins, on doit dire avec raison, que s'étant plus particulièrement attachés à la théorie, pour éviter sans doute de présenter des faits tous nus, ils négligèrent un peu trop la partie pratique.

Piquer, né en Espagne, dans ce royaume qui a fourni sans doute peu de grands hommes, mais, qui lorsqu'elle en a donné, les a offerts doués du génie le plus supérieur, *Piquer*, dis-je, dirigea ses commentaires dans un sens différent de celui qui avait été suivi jusqu'alors. S'attachant moins aux discussions théoriques qu'aux résultats d'une saine expérience, il eut surtout pour but d'éclaircir les diverses sentences d'*Hippocrate*, au moyen des observations pratiques qui lui étaient propres, ou qu'il trouvait consignées dans les meilleurs auteurs. On peut s'en convaincre par la manière dont il a traité ses commentaires, surtout les sentences VI, VII et VIII de la première section, dans lesquelles il donne tous les éclaircissemens qu'exigeaient les maximes laconiques du père de la médecine.

Un plan ainsi conçu, doit faire sentir combien la lecture de ce travail peut offrir de lumières au médecin praticien. Du reste, *Piquer* a joint encore à ses commentaires une préface infiniment estimée, et dans laquelle il traite de la vie, des écrits, et de l'autorité d'*Hippocrate*, en y joignant son parallèle avec *Galien*. En résumé, les hommes de l'art, versés dans l'histoire de la médecine, connaissent les éloges que *Sprengel*, a donnés aux commentaires de *Piquer*, dans le tom. V,

de son histoire médicale ; et nous savons tous qu'elle est en France l'estime que l'on a généralement accordée à son traité des fièvres et à son ouvrage de médecine pratique.

La traduction (1) qui nous occupe, et que nous devons à M. le docteur *Laborie* fils, de Montpellier, offre l'avantage de réduire en notre langue maternelle un ouvrage important, dont une grande partie des médecins eussent été privés soit par l'ignorance de la langue de *Piquer*, ou par l'impossibilité de consacrer un temps précieux à une traduction toujours très-longue, et par fois infidèle.

Si le mérite des commentaires du célèbre auteur espagnol, n'est point reversible sur notre jeune traducteur français, du moins on ne pourra pas lui adresser le reproche si commun, d'avoir voulu par une simple version mot-à-mot, associer son nom au nom d'un homme illustre, pour l'immortaliser à l'aide de quelque rayons émanés de sa gloire.

Ainsi, si dans le cours de la discussion, *Piquer* émet une opinion qui ne concorde point avec les connaissances actuelles, M. *Laborie* ne laisse pas échapper l'occasion de faire connaître son propre mérite, en y joignant ses propres réflexions et l'autorité des meilleurs auteurs. On lui doit en outre, une notice historique sur la vie et les écrits de *Piquer*, qui peut être d'une grande utilité pour la biographie médicale.

X. Roux.

---

(1) Il nous est d'autant plus agréable de publier ce que M. X. *Roux* dit en faveur de cette traduction, que la *Revue médicale* et le *Journ. génér. de médecine* en ont déjà fait des éloges sans doute bien mérités.

(*Note du Rédacteur-général*).

2.° Revue des Journaux.

Journaux Français.

(*Journal de Pharmacie, mai et juin* 1823). — *Usage de l'écorce de la racine de* Grenadier *comme vermifuge, et description du* Pentastome, *genre nouveau de ver solitaire du corps humain.* — Dans cet article M. *Virey* cite un mémoire sur la vertu tœnifuge du grenadier, par M. le docteur *Bernardio - Antonio Gomez*, médecin du Roi du Portugal. Il dit un mot sur la vertu du vermifuge de l'écorce du grenadier, (*punica granotum.* L.) employée avec succès en Angleterre et en Italie, et il parle de quatorze observations consignées dans le mémoire de M. *Gomez*, en faveur de ce remède. Il le donnait, dit-il, en poudre, à la dose de douze grains à chaque prise, en pilules.

Il passe de là aux diverses espèces ou variétés de tœnia trouvées dans le corps humain; elles sont au nombre de cinq, et elles semblent affecter l'homme selon qu'il habite telle ou telle région de la terre. « On » sait, en effet, dit-il, que les entozoaires ou les » parasites, ne sont pas les mêmes en tous climats, » et ils paraissent affecter de préférence certaines » contrées. Ainsi, la filaire nommée le dragonneau, » ne se trouve guère qu'entre les tropiques; le *tœnia* » *lata* ou *bothrio cephalus latus* de *Rudolphi* est plus » fréquent dans les pays du Nord; le cucurbitain » se voit surtout en Italie, selon *Bréra*; et on pré- » sume que la *filaria papilosa* de *Rudolphi*, est l'une » des causes de l'Ophtalmie en Egypte, comme on a » trouvé un ascaride pellucide dans l'humeur vitrée » des yeux des chevaux dans l'Indostan ».

Voici les caractères du pentastome, qui paraît devoir former un nouveau genre :

Pentastoma, capite occulis quinque munito, articulis brevibus, poro laterali alternente, corpore gracili.

Esp. Pentastoma coarctata, articulis altermatim poro laterali unico munitis.

Habitat in homine, ex observatione domini Gomèz, archiatri lusitaniæ regis.

— *Notice sur l'emploi en médecine des plantes vertes, de préférence aux plantes sèches, par M. Germain, pharmacien, à Fecamp.* — L'auteur convient aisément de la préférence qu'il faut donner aux plantes fraîches sur les sèches, lorsque ces premières sont dans leur parfaite maturité, et lorsque cette maturité a lieu dans la saison qui est naturelle à chaque plante en particulier ; mais non pas quand elle est le résultat d'une température artificielle, ou d'une culture particulière propre à favoriser le but de l'agriculteur, mais presque toujours contraire au développement des vertus médicamenteuses des végétaux.

Si la végétation est une vie par rapport aux plantes, elle a sa jeunesse, sa maturité et sa viellesse : on ne peut se refuser d'admettre la différence qu'il doit y avoir dans les vertus d'un même végétal pris dans ses différens âges, et comment peut-on user toute l'année d'une même plante fraîche, sans tomber dans l'inconvénient d'avoir un médicament avec des vertus différentes ?

M. *Germain* a donné de la force à ce raisonnement par les expériences qu'il a faites. Il a pu avoir en 1822, dans le mois de janvier, 60 livres de bourrache fleurie, il en fit l'extrait, et il en obtint, sans ajouter d'eau, 28 livres de suc, qui, étant évaporé, n'a donné que 2 onces, 1 gros d'extrait de consistance pilulaire. » Cet extrait, dit-il, était grumuleux, noir et d'une

» saveur âcre. Il s'humecta en peu de jours, la sur-
» face en devint presque liquide ; il n'a point moisi
» depuis ce temps, mais il s'est liquéfié entièrement,
» et a pénétré à travers le pot de fayence dans lequel
» je l'ai conservé ».

Il a répété l'expérience dans le mois de juillet de la même année, et la même quantité de bourrache, traitée comme la précédente, a fourni, avec l'addition de quatre pintes d'eau, 32 livres de suc très-visqueux, qui a fourni par l'évaporation, onze onces et deux gros d'extrait réduit à la même consistance. « Il était,
» dit-il, parfaitement uni, brun d'une saveur herbacée,
» un peu amère et d'un arrière goût âcre. Cet extrait
» n'a point attiré sensiblement l'humidité ».

La cygüe, ajoute-il, n'a acquis toute sa vertu vireuse qu'au mois de juin ; avant ou après, elle ne ressemble plus à elle-même par ses vertus. Et M. *Germain* dit, dans une note, que si M. *Orfila* a remarqué dans ses expériences toxicologiques, tant de différence dans l'extrait de cigüe pris dans plusieurs pharmacies de Paris, c'est sans doute que les pharmaciens, tout en travaillant d'après les règles de l'art, avaient opéré avec de la cigüe recueillie dans des saisons différentes.

C'est surtout pour les racines que cette observation devient importante : et nous disons avec l'auteur :
» il n'y a qu'un moment où l'on puisse utiliser avec
» succès les plantes et racines fraîches préférablement
» aux sèches, desséchées selon les règles ».

Nous concluons, dans son système, que les plantes ou leurs parties, recueillies dans leur temps opportun, bien desséchées, sont préférables pour l'usage de la médecine, aux plantes fraîches prises en tout temps.

— *Note sur la préparation des extraits, par M.* Guibourt. — Une série d'expériences présentée par

M. *Cadet-de-Vaux*, à la Société de pharmacie tendent à prouver que la macération et l'infusion fournissent plus de produits que la décoction.

Généralement on admettait que l'infusion et la macération donnaient des produits plus immédiats et moins altérés que l'ébullition; mais on accordait à celle-ci la faculté de donner des plus grandes qualités. Les expériences de M. *Cadet-de-Vaux*, répétées par une commission nommée par la Société, nous prouvent jusqu'à l'évidence que non seulement l'infusion et la macération doivent être préférées pour obtenir des produits de bonne qualité, mais encore qu'elles doivent l'être relativement aux quantités.

Nous allons donner pour preuve, le résultat des expériences ci-dessus mentionnées :

Extrait de patience. — M. *Cadet-de-Vaux* a obtenu d'une livre de patience, traitée par l'ébullition, une once d'extrait; et par infusion, 1 once 7 gros.

Les membres de la commission ont obtenu d'une livre de la même racine, par ébullition, 2 onces 6 gros; et, par infusion, la même quantité de racine en a fourni 3 onces.

Extrait de gentiane. — M. *Cadet* a obtenu par les décoctions d'une livre de racine de gentiane, 3 onces et demie d'extrait et 5 onces 2 gros par infusion.

Les membres de la commission ont retiré d'une livre de la même racine, par décoction d'un quart d'heure, 4 onces 6 gros 2 scrupules; par infusion de 12 heures, 5 onces 1 gros 1 scrupule; par macération de 12 heures, 5 onces 2 gros 2 scrupules.

Enfin le quinquina, la rhubarbe, le ratanhia ont été également traités par décoction et par infusion. Et, si toujours celle-ci n'a pas donné des produits plus abondans, ils ont été trouvés préférables à ceux obtenus par décoction, en ce que l'extrait, obtenu par

infusion, est presque tout soluble dans l'eau froide, et celui par décoction, est insoluble en bonne partie, et si on ne considère comme extrait proprement dit, que le produit soluble dans l'eau froide, l'infusion et la macération, nous le répétons, doivent être les seules opérations que l'on doit faire subir aux plantes dont on désire faire l'extrait. COURET.

Journaux Anglais.

— (*London médical. etc, et revue médicale,*) — Nous devons à M. B. *Hutchinson* plusieurs cas de tics douloureux qui, après avoir resisté à divers moyens, ont été guéris par le sous carbonate de fer donné à la dose de vingt grains jusqu'à un gros, répété deux ou trois fois par jour.

— Le docteur *Heyheken*, médecin à Madère, a guéri par une dose de six cents grains d'opium, un homme de quarante-six ans, atteint du *diabétès mellitus* et il est à noter que ce remède a été donné pendant huit jours à la dose de quinze grains dans les vingt-quatre heures.

Journaux Allemands.

— On lit dans le journal d'*Huffaland* que pendant l'hiver de 1817, il régna à Munster une épidémie de rougeole, dont les enfans affectés de la gale, et qui fesaient usage du soufre à l'intérieur et à l'extérieur furent préservés. Le docteur *Tourtual* qui, le premier fit cette observation, crut d'abord devoir attribuer à la gale toute la propriété prophylactique; mais il eût bientôt occasion de se convaincre que le soufre seul était le préservatif de la rougeole.

F.-M. R.

3.° Variétés.

Lorsque dans le premier prospectus et l'introduction de l'*Observateur des sciences médicales*, nous exprimâmes le vœu que chaque département de la France eut son recueil périodique de médecine, chirurgie et pharmacie, nous sentîmes et nous fîmes pressentir tout l'avantage qui en résulterait pour la science et l'humanité. Aussi nous est-il infiniment agréable d'annoncer aujourd'hui que deux départemens répondront bientôt à notre désir : le *Journal médical de la Gironde*, rédigé par une Société de médecins et de pharmaciens, comprendra trois sections presque semblables à celles que nous avons adoptées, et paraîtra à dater de janvier 1824. Les conditions de l'abonnement se rapprochent aussi beaucoup des conditions de l'abonnement à l'*Observateur*; on s'adressera au bureau du journal, Allées de Tourny, n.° 20, à Bordeaux. Le *Journal médico-chirurgical du Var*, imprimé en caractères petit romain interligné, sera en deux colonnes, et paraîtra comme la Gazette de Santé, le 15 et le 30 de chaque mois. Il formera annuellement un volume in.-4.° dont le prix est de quinze francs. Dire que la rédaction de ce nouveau journal est confiée à M. J.-M. *Audibert-Caille*, médecin à Brignoles, membre de plusieurs Académies, etc., etc., c'est dire ce qui doit le plus assurer le succès d'une aussi louable entreprise. Nous ne manquerons point, et nous pourrions nous dispenser d'en donner ici l'avis, de publier des extraits de ces deux intéressans recueils.

— *Annonce Bibliographique. Sous presse pour paraître incessamment la seconde édition de la thèse de M.* François (André), *intitulée* : Dissertation

SUR LA FIÈVRE JAUNE DE St.-DOMINGUE. Paris, 1804 (an 12).

Le docteur *François*, aussi célèbre par son intrépidité et son dévouement que par son vaste savoir, se propose, dit-on, de donner un nouvel et plus ample développement aux preuves nombreuses qu'il a déjà produites à l'appui de la non-contagion de la fièvre jaune des Antilles. On peut aisément pressentir qu'elle sera l'importance du travail projeté par la citation suivante. Notre auteur, après avoir rapporté que lui et ses amis avaient touché, palpé, examiné de toutes les manières, un grand nombre de sujets atteints de la fièvre jaune et fait de nombreuses ouvertures de cadavres, sans jamais avoir ressenti la moindre atteinte de contagion, ajoute : « nous n'avons vu que trop » souvent dans les hôpitaux, placer un soldat atteint » d'une maladie légère ou étrangère à la fièvre jaune, » sur le même lit, enveloppé de la même couver- » ture sous laquelle un autre venait d'expirer de cette » maladie, sans que l'arrivant contractât la fièvre jaune » ou qu'elle se compliquât avec la maladie primi- » tive ». (1)

Il ne manque à la gloire dont M. *François* s'est couvert à Barcelone, que de décider la question en faveur de la non-contagion de la fièvre jaune. Si quelqu'un peut remplir d'une manière satisfaisante cette tâche difficile, c'est assurément le médecin auquel la France s'énorgueillit d'avoir donné le jour.

— La Société royale de médecine de Marseille a tenu sa vingt-quatrième séance publique annuelle le

(1) Dissertation sur la fièvre jaune de St.-Domingue, p. 6. Voyez aussi : gazette de santé, février 1818, p. 44 ; la note forte de choses et de raisonnemens que M. *François* adressait à feu le Docteur *Montegre*, au sujet de la non-contagion de la fièvre jaune.

23 de ce mois-ci, et l'exposé de ses travaux sera incessamment livré à l'impression.

— M. Félix *Pascalis* a été chargé d'écrire dans le moins de temps possible un petit traité de police ou d'éthique médicale pour la Société de médecine de l'état de New-York : il fallait qu'il fut terminé pour l'époque de l'anniversaire. Il a été sanctionné, imprimé et « il est à présent, dit M. *Pascalis*, notre unique règle de profession ». M. le docteur L. *Valentin*, qui nous a donné ces détails, s'attend à recevoir un exemplaire de ce travail et un autre sur le danger des sépultures dans l'intérieur des villes, par le même auteur. Nous en rendrons compte aussitôt que nous en aurons connaissance.

— En octobre, les maladies qui se sont offertes à la pratique des médecins Marseillais, ont été comme le mois précédent, presque toutes éruptives et l'on a assez généralement continué de leur opposer le traitement dont l'expérience journalière constate l'efficacité.

— D'après le relevé des registres de l'État-civil de la mairie de Marseille, il y a eu en Septembre 1823, 383 naissances ; 293 décès et 61 mariages.

P.-M. Roux.

4.° Concours académiques.

La Société hollandaise des Sciences, siégeant à Harlem, met au concours, pour 1825, les questions suivantes :

I. *Qu'est-ce que l'expérience a prouvé incontestablement sur la formation de la glace au fond des rivières des Pays-Bas et ailleurs ? Quelles sont les causes auxquelles on pourrait attribuer ce phénomène, que*

plusieurs physiciens pouvaient autrefois et peuvent encore maintenant révoquer en doute ? et quelles sont les lumières qu'on peut en tirer, soit pour la théorie de la congélation, soit à d'autres égards, ou pour quelque but utile ?

II. *Qu'elles sont les maladies du corps humain dont on peut dire que, d'après les principes physiques et chimiques, on les connaît, et qu'on est en état d'en conclure quels sont les remèdes les plus efficaces contre ces maladies, et de quelle manière ils opèrent dans le corps humain pour les guérir ?*

III. *Qu'elle est la manière de préparer* les sulfates de quinine, *tant à l'égard de leurs vertus, qu'à l'égard de la quantité produite et du ménagement des frais. En quoi diffèrent-ils, tant sous des rapports physiques que sous des rapports purement chimiques ? Quels sont les caractères auxquels on peut les reconnaître avec sûreté pour découvrir toute falsification ?*

Il n'est pas nécessaire qu'on indique toutes les manières de procéder qui sont déjà décrites. Il suffit qu'on prouve uniquement, par des raisons bien fondées sur l'expérience, que le procédé proposé est le meilleur.

IV. *De quelle valeur sont, en général, dans la médecine*, les sulfates de quinine, *particulièrement pour les fièvres ? Opèrent-ils de la même manière que les autres préparations de quinquina, ou en quoi diffèrent-ils, et quels sont les cas où l'une est préférable à l'autre ? Peut-on dans toutes sortes de fièvre, et à toutes les périodes en faire usage, ou faut-il que le médecin s'en tienne aux mêmes règles que dans les autres préparations de quinquina ou à quelques autres règles ?*

V. Comme dans l'art vétérinaire on trouve beaucoup d'indices que les principes de la médecine du corps

humain y ont été appliqués mal à propos, et que ceci met peut-être des entraves au progrès de l'art susdit, la Société demande : *Quelle est l'analogie entre les maladies ayant le plus lieu chez nos bêtes domestiques et les maladies des hommes, tant à l'égard de la naissance, de la marche et de l'issue, que principalement à la manière dont ces maladies doivent être traitées ? En quoi diffèrent-elles les unes des autres sous leurs différens rapports ? Comment cette différence peut-elle être expliquée par la différente constitution de l'homme et des animaux, et quels principes faut-il suivre dans l'art vétérinaire pour parvenir à bien connaître et à traiter de la manière la plus fondée, les maladies des bêtes domestiques ?*

Conditions : Les mémoires écrits de la main de l'auteur seront exclus du concours. Les réponses peuvent être faites en hollandais, en français, en latin et en allemand ; mais non en caractères allemands. Elles doivent être envoyées, suivant les formes académiques, à M. *Van-Marum*, secrétaire perpétuel de la Société, avant le 1.er janvier 1825.

AVIS.

La Société royale de Médecine de Marseille déclare qu'en insérant dans ses Bulletins les Mémoires, Observations, Notices, etc., de ses membres soit titulaires, soit correspondans, qui lui paraissent dignes d'être publiés, elle n'a égard qu'à l'intérêt qu'ils présentent à la science médicale ; mais qu'elle n'entend donner ni approbation ni improbation aux opinions que peuvent émettre les auteurs, et qui n'ont pas encore la sanction générale.

BULLETINS

DE

LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE DE MARSEILLE.

OCTOBRE 1823. — N.° XXII.

APERÇU sur la peste de Malte en 1813, *par M.* Eugène FENECH, *D.-M. P., membre de la Société d'instruction médicale de la Faculté de Paris et de la Société royale de médecine de Marseille, etc.*

PRESQUE toute l'Europe convient aujourd'hui que la peste nous vient des pays turcs et surtout de l'Égypte qui la voit naître et régner continuellement. Par les relations commerciales que nous avons avec ces pays, cette maladie s'est déclarée plusieurs fois en Europe, et surtout dans les ports de la Méditerranée. L'opinion générale étant que cette épidémie est éminemment contagieuse, les gouvernemens chrétiens prennent constamment les mesures les plus sévères pour en préserver leurs contrées ; et si les sages moyens étaient mis en usage, jamais et dans aucun de ces pays de la chrétienté, elle ne serait à redouter. Mais l'appas du gain engageant souvent des personnes qui n'ont rien à perdre, à faire la contrebande, des effets infectés sont introduits sans subir leur quarantaine, ou bien ceux qui la subissent sont déposés dans des lazarets souvent trop petits, et servis par des individus peu faits à ce service. Ces effets font leur temps de contu-

mace sans être déballés et aérés, et sont entassés les uns sur les autres, dans le plus grand désordre.

La peste qui se manifesta à Malte en 1813, ne peut être attribuée qu'à la négligence dans le service du lazaret, ou à l'abus de la contrebande. A cette époque plus de 80,000 étrangers affluèrent de tous les côtés, attirés par le commerce considérable que l'état des choses du temps avait favorisé dans cette île devenue pour ainsi dire l'entrepôt général du commerce anglais dans la Méditérranée, et par sa situation, les produits du Levant et de l'Égypte et d'une partie de la Barbarie s'y trouvaient en très-grand nombre. L'insuffisance du lazaret de l'île, quoiqu'il fut très-spacieux et très-propre au service sanitaire à toute autre époque, était administré par des intendans peu expérimentés dans ce service. Le désordre devait d'autant plus y naître, que les deux ports de la Vallette étaient encombrés de bâtimens chargés de toute sorte de produits suspects. La plus grande vigilance eut été trouvée en défaut, étant de tout côté entourée d'individus qui, en venant à Malte, attirés par son commerce, la plupart peu délicats, employaient toute sorte de moyens pour s'enrichir. En effet, quelque temps avant l'apparition de cette peste, on voyait publiquement vendre et circuler entre les mains de ses habitans, des paquets de toile d'Alexandrie, encore enveloppés et liés tels qu'ils l'avaient été dans cette ville, alors ravagée par la peste, et des balles de cuir venant du Levant, furent livrées du lazaret de Malte sans y avoir été défaites, et déposées dans les vestibules des maisons des négocians.

D'autres abus moins graves, il est vrai, existaient depuis plusieurs années, puisque bien des fois, les individus composant l'équipage des navires en quarantaine dans le grand port, débarquaient clandestinement

de nuit, allaient au spectacle et dans d'autres lieux publics, foulant pour ainsi dire aux pieds les lois sanitaires.

N'est-il pas surprenant, d'après ces considérations, que la peste se soit déclarée si tard à Malte ? L'un des médecins qui me fournit quelques notes sur cette épidémie, attribue sa déclaration tardive aux constitutions locales et individuelles qui s'y étaient opposées jusqu'alors. En effet, ce n'est que peu de temps avant l'apparition de ce terrible fléau, que la population de Malte devint si nombreuse. La ville de la Vallette, ordinairement occupée par 20,000 habitans, fut obligée d'en contenir 100,000, outre une quantité prodigieuse de marchandises qui encombraient les maisons, et un très-grand nombre de bestiaux de toute espèce qu'exigeait cette excessive population pour l'alimenter ; les boucheries étaient alors presque dans la ville. Les inhumations se fesaient aussi dans ses églises. Ce n'est de même que vers cette époque, qu'un genre de vie énervant, par suite de la débauche et d'excès en tout genre, s'introduisit surtout parmi les étrangers et le bas peuple qui ne savaient comment dissiper le gain qu'ils y faisaient si facilement tous les jours.

Des maladies, jusqu'alors inconnues, eurent lieu dans la ville. Des morts subites inattendues, des apoplexies, des paralysies, des fièvres de tout genre, des affections vermineuses de toute espèce, des affections hépatiques, des dyssenteries, des hydropisies, des hydrophobies, par suite de morsures de chiens enragés, etc., etc., enlevaient chaque jour un certain nombre d'individus.

L'on conçoit facilement que la peste, trouvant de telles dispositions, dut à la fin se déclarer et porter ses ravages assez loin et assez rapidement pour faire périr des individus en moins de 24 heures : il y en eut même qui moururent subitement, sans éprouver au préalable la moindre indisposition.

Le 13 avril 1813, la fille d'un cordonnier, âgée de 12 ans, habitant la cité de la Vallette, fut atteinte d'une fièvre du plus mauvais caractère. Le médecin de la maison reconnut que cette maladie était la peste, ayant trouvé sur la malade des anthrax et bubons aux aines. Le père qui, outre son métier de cordonnier, négociait en différens genres de marchandises, confessa d'en avoir acheté diverses, provenant du Levant et d'autres pays turcs suspects. Quatre jours, après la malade mourut. Sa mère, au sixième mois de sa grossesse commença à être malade et avorta. Les médecins de la ville se transportèrent dans la maison pour connaître les causes et le genre de cette maladie. Les opinions furent partagées. Les uns dirent que c'était réellement la peste, et les autres prétendirent le contraire. En attendant, cette mère infortunée succomba à sa maladie le 6 mai, tandis que le mari était au lit avec un délire des plus forts. Une députation sanitaire nommée la veille (5 mai), annonça que la peste s'était déclarée dans la Vallette, et la publia par un manifeste. Il fut défendu aux habitans de former des réunions, de se toucher et de se fréquenter, soit dans les maisons, soit dans les rues et dans les champs. Le commissaire anglais pour le Roi, à Malte, conféra à la députation des médecins, les plus amples facultés pour qu'elle prit les mesures efficaces et les plus sévères, afin d'empêcher la propagation de la maladie. Cependant celle-ci se répandit de la manière la plus véhémente et rapide dans la ville et insensiblement dans le faubourg appelé *Villena* ou *Floriane*, et dans quelques villages voisins qui avaient le plus de communications avec la ville : tels que *Casal*, *Curmi* et *Bircarcara*. Mais, quoiqu'on en ait dit, le nombre des pestiférés morts durant le mois de mai, ne s'éleva pas au de-là de 112. Dans le mois de juillet suivant, au contraire, la morta-

lité devint assez considérable, puisque le 16 de ce mois il mourut 67 personnes dans la ville de la Vallette Ce fut le nombre journalier le plus élevé des morts de la peste à la Vallette qu'aient publié les papiers officiels de ce temps calamiteux.

Les symptômes qui se manifestèrent chez ces pestiférés, furent les suivans : la face était un peu gonflée, rouge et luisante ; les yeux enflammés et larmoyans ; leur regard sinistre, hagard, fier et menaçant comme celui des furieux ; le front et les sourcils froncés, et pour l'ordinaire, les paupières et les lèvres entourées d'un rebord livide et bleuâtre. Les malades éprouvaient, aux membres, des douleurs tantôt contusives et tantôt lancinantes, toujours très-intenses et presque insupportables, sur-tout celles qui avaient lieu à l'épine du dos ; ces douleurs ressemblaient souvent à celles du rhumatisme ; de l'épine, elles paraissaient s'étendre vers les autres parties du corps. Sur la périphérie de celui-ci, se manifestaient les autres symptômes plus constans de la peste : les bubons aux aînes et aux aisselles, mais rarement aux parotides ; ces tumeurs, après un engorgement plus ou moins considérable, venaient en suppuration qui envahissait souvent les parties voisines : c'est ainsi qu'on voyait le pus de l'aisselle se porter vers les condyles de l'humerus, et former des dépôts énormes aux coudes. L'apparition de ces bubons occasionait, chez des malades, des douleurs très-aigues, tandis que chez d'autres, elle ne produisait aucune incommodité, si ce n'est celle qui provenait de leur volume. Les charbons s'observaient sur toutes les parties du corps sans distinction ; ils précédaient quelquefois les bubons, et souvent ils les accompagnaient. Dans le commencement de la peste, et lorsque l'on crut s'apercevoir que la maladie était dans toute sa force, on vit paraître des pétéchies lenticulaires et autres tâches livides

et mêmes noirâtres, qui firent connaître que chez les individus qui les portaient, la maladie était beaucoup plus grave que chez ceux qui n'en avaient point. Ces pétéchies devinrent par la suite plus rares, et finirent par disparaître presque tout-à-fait, puisque vers la fin de l'épidémie on ne les observa que sur deux ou trois individus. Elles persistaient après la mort. L'expérience avait démontré que les malades qui avaient ces pétéchies, étaient voués à une mort certaine; par la suite, pourtant, plusieurs qui en étaient couverts ne périrent point.

Le pouls ne fut examiné que sur les deux premières victimes; son état était pareil à celui des malades atteints de typhus : par la suite, aucun médecin n'osa tâter le pouls des pestiférés, craignant de gagner la maladie.

Un goût de rouille et amer tourmentait ces malheureux : la langue se couvrait d'un enduit blanchâtre chez quelques malades; chez les autres, elle était comme rayée de blanc et de rouge depuis son sommet jusqu'à sa base; elle se gonflait très-souvent. Quelques pestiférés avaient une aversion ou une indifférence absolue pour les alimens; d'autres les désiraient et en faisaient un usage désordonné. La soif, chez plusieurs, était très-modérée; chez d'autres, elle était si ardente, que rien ne suffisait pour la satisfaire. Il y eût des malades qui, trompant la vigilance des assistans, se levaient du lit et se désalteraient du premier liquide qu'ils pouvaient se procurer. Une servante, tourmentée par la soif ou par un fort délire, se jetta dans une citerne; ces mêmes motifs ou celui de sauver cette malheureuse, déterminèrent son maître atteint de la maladie d'y descendre par le moyen d'une corde : on les trouva morts, les mains de ce dernier encore accrochées au bord de l'orifice de la citerne.

Des nausées avec des cardialgies, des vomissemens, d'abord de matières mal digérées, puis d'une bile safranée et foncée en couleur, et quelquefois mêlées de filamens de sang, s'observaient chez presque tous les malades. Les évacuations alvines se supprimaient chez les uns jusqu'au dernier jour ou la fin de la maladie, chez les autres jusqu'à la mort. Quelquefois des selles abondantes bilieuses, fétides, verdâtres et souvent noirâtres venaient annoncer une fin funeste et prochaine, en jetant les malades dans un état d'abattement très-grand. Les pendiculations, les distensions des membres, les vertiges et le hoquet précédaient de quelques momens la mort.

Les urines, pour l'ordinaire, ne présentaient rien de particulier; quelquefois cependant elles étaient rares et foncées en couleur.

Les malades se plaignaient de céphalalgie très-intense; la plupart éprouvaient un assoupissement qui allait en augmentant et qui finissait par devenir comateux; il y en eût qui furent agités par un délire très-fort qui les rendit furieux. Alors ils se jettaient sur leurs gardes ou par terre, faisant des grandes contorsions; plusieurs, enfin, se précipitant du haut de leurs maisons, périssaient et de la gravité de la maladie et des blessures énormes qu'ils se fesaient.

Tous ces symptômes variaient chez les différens sujets. Les céphalalgies dont étaient atteints les pestiférés, étaient plus ou moins intenses, ou plus ou moins supportables. Ceux des malades chez qui ce symptôme avait été intense et de longue durée, restèrent dans un état de stupidité et sans mémoire, pendant leur longue convalescence.

Presque tous avaient des nausées et des vomissemens; quelquefois ceux-ci étaient continus et souvent avec des interruptions plus ou moins prolongées. Par fois, les

matières vomies étaient mêlées d'un sang noir pareil à celui que rendent les malades atteints du mælena ; ils en évacuaient aussi par les selles et par le nez. Ces hémorragies passives augmentaient la prostration des forces, énervaient les malades et les fesaient mourir dans un plus court délai.

Dans le commencement de cette épidémie, les pestiférés mouraient en peu d'heures ; par la suite ils vivaient jusqu'au troisième, au cinquième, au septième et même jusqu'au neuvième jour. L'augment de la maladie ne se fit connaître que par le nombre plus grand des malades ; les symptômes étaient à-peu-près les mêmes dans cette période. L'on ne s'aperçut du déclin de l'épidémie que par la longueur de son état. Les exacerbations ont été presque constamment sérotines et assez longues.

Les convalescens, vu la grande lassitude qu'ils éprouvaient, croyant avoir perdu à jamais l'usage de leurs membres, et voyant leur maigreur extrême, l'aridité de leur peau *collée aux os*, de couleur livide et terreuse, étaient saisis d'horreur : ils ne voyaient et ne parlaient que de spectres, de larves, et d'autres épouvantables objets.

Les pestiférés doués d'un tempérament bilioso-sanguin, étaient plus ou moins saisis d'épouvante et de terreur. Leur face s'animait, leurs yeux devenaient étincellans et leur regard farouche ; chez eux, la maladie fesait des progrès plus rapides et les enlevait presque tous. Les malades de tout autre tempérament étaient moins effrayés ; chez plusieurs, la physionomie était assez tranquille et calme, quoique le récit des événemens leur fit répandre facilement des larmes ; chez eux, les symptômes étaient moins alarmans ; leurs bubons étaient indolens, et presque tous furent sauvés.

Durant l'été qui a succédé à l'apparition de la peste

à Malte, les vents étaient souvent très-forts et très-impétueux ; alors la maladie augmentait de force et le nombre des morts était plus considérable, bien que l'on n'observa aucune variation sur le thermomètre.

Voilà tout ce qu'on a pu recueillir en fait de causes prédisposantes et occasionelles, de signes, de symptômes et de variétés de ces mêmes symptômes dans cette épidémie qui enleva, pendant sa durée dans l'île, environ neuf mille individus.

Au reste, la plupart des malades cachaient autant qu'il leur était possible, une partie des symptômes qu'ils éprouvaient, pour ne pas être arrachés de leurs maisons et envoyés dans les lazarets où ils étaient sûrs de périr, vû le grand désordre qui y régnait, et où l'on ne voyait que la douleur, le désespoir et la mort. Les malades suspects et les pestiférés y étaient transportés pêle-mêle dans les mêmes chariots et souvent logés dans les mêmes barraques.

Tous les praticiens s'accordent sur les moyens à employer pour se préserver de la peste et pour en arrêter les progrès et les ravages, lorsqu'elle se manifeste dans une contrée. L'expérience a indiqué tous ces moyens infaillibles, et jusqu'à ce jour, l'on s'en est servi avec le plus grand succès. Il n'en est pas de même pour son traitement curatif. Soit que la rapidité avec laquelle cette maladie enlève ses victimes, ou parcourt ses périodes, ait empêché de baser un traitement rationnel ou empirique, ayant toutefois égard au climat, aux tempéramens, à l'âge, à la saison, etc. ; soit que les praticiens n'eussent pas égard à toutes ces considérations et employassent indistinctement, sur tous les pestiférés, les mêmes moyens, toujours est-il vrai que ce qui soulagea les uns durant telle épidémie et dans telle contrée, parût nuisible dans des époques et des climats à-peu-près semblables. Bien plus, des

malades soignés par divers praticiens dans la même époque et dans la même ville presque suivant la même méthode, donnèrent des résultats tout-à-fait différens.

Plusieurs de ceux qui eurent le bonheur de guérir de cette maladie à Malte, furent traités différemment les uns des autres. Beaucoup d'entr'eux refusèrent toute sorte de secours. Les uns, tourmentés par une grande soif, burent abondamment de l'eau pure; les autres, sans avoir éprouvé cette grande soif, mangèrent de la manière la plus désordonnée des alimens indigestes et peu nourrissans; d'autres, enfin, sans prendre des remèdes, se tinrent à une diète très-stricte. Ce qui prouve que dans une épidémie, il y a bien des choses à considérer avant d'établir un traitement judicieux qui, par ses modifications, puisse convenir à tous les malades, et que souvent l'expérience du passé est d'un faible secours; de sorte que l'on dirait que chaque épidémie de cette nature, accompagnée d'un appareil de symptômes peu difformes dans leur ensemble, demanderait un traitement presque différent : ce qui prouve encore qu'on est loin de pouvoir se flatter que la médecine possède un traitement curatif efficace contre ce fléau.

Des personnes du peuple, conseillées par des ignorans qui se croyaient en état de soigner la peste ou d'en préserver les habitans par des fumigations, en firent dans les rues et dans les maisons, en brûlant tantôt du soufre et de l'arsenic, et tantôt des substances résineuses, qui dûrent produire un mal au lieu d'un bien, soit par leur impression nuisible sur les individus, soit en privant l'air atmosphérique de son oxigène, qui se consommait dans ces grandes combustions.

La saignée ne fut pas mise en usage; peut-être en aurait-on obtenu quelqu'avantage, surtout dans certains

états de tempérament, d'âge, etc., comme elle fut pratiquée avec succès dans quelques pestes qui ravagèrent l'Europe.

Des purgatifs légers et la décoction de kina, acidulée par l'acide sulfurique, furent mis en usage sur des malades dociles. Lorsque la maladie devint plus véhémente, on donna des potions sudorifiques faites avec le rob de sureau et l'acétate d'ammoniaque, etc., et d'autres composées de kina et de serpentaire de Virginie, légérement acidulée.

Ces remèdes où entrait l'acide sulfurique ayant été mis en vogue, on en donna même dans le commencement de l'épidémie à quelques malades, et comme ils périssaient en moins de quarante-huit heures à cette époque, les nouveaux malades refusaient ces remèdes, croyant que tous les morts avaient été empoisonnés à dessein par cet acide. Or, comme les médecins firent usage des fumigations de *Guiton - Morveau* pour désinfecter l'air, et que la consommation de l'acide devint très-grande, l'idée de l'empoisonnement frappa presque tous les esprits faibles, devenus soupçonneux et craintifs dans une catastrophe pareille, et le bruit court encore dans cette île, que les agens du gouvernement avaient employé ce moyen infâme et horrible pour éteindre et étouffer les germes de cette maladie, même en détruisant les malheureux qui en étaient atteints. Quelques fanatiques ignorans voulurent me persuader que ces soupçons étaient fondés, et me montrèrent des recettes trouvées dans un livret de notes qu'un médecin anglais égara, mais l'acide sulfurique n'y entrait que *ad gratam aciditatem*.

Sans ces faux bruits, peut-être les boissons acidulées toniques auraient été employées d'une manière plus étendue et auraient mis à même les médecins d'apprécier plus ou moins leur vertu. Toutefois est-il vrai que sur la fin de l'épidémie, un de mes amis, le docteur

Baraon, chargé alors du service du lazaret, où se trouvait un grand nombre de pestiférés, tira un avantage assez marqué de ces boissons toniques acidulées. Il m'assura que ceux qui, confiés à ses soins, eurent le bonheur de guérir de la peste, le durent presque exclusivement (pour ce qui concerne les remèdes internes) à ces boissons abondantes. Les lotions avec l'oxicrat, le renouvellement repété de l'air, et la propreté maintenue par les fréquens changemens de linge et d'habits, parurent aussi y avoir puissamment contribué. Ce médecin, lui-même, après avoir eu des vomissemens spontanés, précédés de vertiges et de douleurs à l'épigastre, se fit changer de linge et d'habits, fit laver sa chambre d'eau et de vinaigre à plusieurs reprises; il s'en fit frotter le corps, et but abondamment pendant plusieurs jours de ces décoctions acidulées. Il soigna lui-même, autant que ses forces et son état le lui permirent, un bubon à l'aine gauche et un gros charbon sur la cuisse du même côté, qui mirent soixante et dix jours pour se cicatriser complètement.

Ce sont à-peu-près ces moyens que ce praticien met en usage lorsqu'il est appelé au lazaret de l'île, pour soigner les équipages des navires qui apportent assez souvent la peste au port de la Vallette.

L'illustre Société de médecine de Marseille, à qui je prends la liberté d'adresser l'histoire, incomplète sans doute, mais exacte, de l'épidémie qui atteignit les habitans de l'Ile-de-Malte en 1813, est par sa situation et ses propres lumières, plus à même que beaucoup d'autres de juger combien ce petit aperçu mérite l'indulgence des savans membres qui la composent.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ

PENDANT LE MOIS DE SEPTEMBRE 1823.

6 *septembre.* — M. le Secrétaire-général communique 1.° une lettre de M. *Taxil*, médecin à Auriol, servant d'essai à un *fascicule d'observations* dont M. *Flory* est nommé rapporteur. 2.° Une lettre de M. *Ducasse* fils, qui adresse une *observation de retention d'urines* qui sera soumise à l'attention de la Société dans une de ses séances subséquentes.

M. *Roux* fait ensuite un rapport sur le mémoire de M. *Sablairolles*, relatif au traitement de l'érysipèle phlegmoneux.

M. J. *Beullac* lit un rapport sur le mémoire de M. *Savi*, médecin, inspecteur des bains d'Avène, intitulé : *Quelques considérations médicales.*

11 *septembre.* — Lecture est faite par M. le Secrétaire-général : 1.° d'une lettre de M. *Roux*, Secrétaire-archiviste, qui regrette que de nombreuses occupations, jointes à une indisposition, ne lui permettent pas de s'occuper du rapport qu'il s'était chargé de faire sur le mémoire côté n.° 2, envoyé au concours. Ce travail est confié à M. *Reymonet* ; 2.° d'une lettre de M. *Bernard*, directeur des *Sourds-muets*, qui invite la Société à assister à la séance relative à l'instruction de ses élèves, qui doit avoir lieu le 11 du courant. Une députation est nommée.

Le reste de la séance est employé aux conférences cliniques et à la discussion d'objets d'administration intérieure.

20 *septembre.* — M. *Fenech*, membre associé résidant, lit deux observations de retention du placenta dans l'utérus, qu'il fait suivre de réflexions très-judicieuses sur les avantages de la méthode expectante pour l'expulsion de ce corps, dans ces cas. Après une longue discussion sur ce point de doctrine, on procède au scrutin de M. *Fenech*, qui est reçu à l'unanimité membre titulaire.

27 *septembre.* — Cette Séance a été entièrement consacrée aux conférences sur les maladies régnantes. M. *Combes-Brassart*, médecin de Montauban, présent à la séance, l'a terminée par des détails très-intéressans sur la doctrine de *Rasori*, dont il a suivi la chirurgie pendant plusieurs mois.

SEGAUD, *Président.*

SUE, *Secrétaire-général.*

OBSERVATIONS météorologiques faites à l'Observatoire Royal de Marseille, en Octobre 1823, par M. GAMBART.

	LEVER DU SOLEIL.				TROIS HEURES.				NEUF HEURES DU SOIR.				VENTS A MIDI.	ÉTAT DU CIEL.
	Barom.	THERMOMÈTRE. du Baro.	THERMOMÈTRE. Extér.	Hygr.	Barom.	THERMOMÈTRE. du Baro.	THERMOMÈTRE. Extér.	Hygr.	Barom.	THERMOMÈTRE. du Baro.	THERMOMÈTRE. Extér.	Hygr.		
1	752,90	+20,6	+17,8		748,47	+21,5	+20,6		744,90	+21,0	+17,2		S.E.	Très-nuageux.
2	745,18	+20,7	+14,5		747,76	+19,7	+19,9		749,56	+17,3	+11,1		N. O.	Couvert ; pluie.
3	752,86	+16,7	+8,9		759,81	+17,0	+13,5		758,51	+17,5	+12,1		N.O fort.	Nuageux.
4	760,90	+17,0	+10,7		761,56	+18,7	+16,8		761,86	+17,5	+14,6		N. N. O. fort	Quelques nuuges.
5	761,18	+17,0	+13,5		760,13	+18,5	+18,4		761,08	+18,0	+14,1		N. O.	Serein.
6	761,13	+17,6	+12,2		761,90	+19,0	+19,3		763,27	+18,5	+14,9		S. S. O.	Nuageux.
7	764,37	+18,0	+12,3		764,32	+19,0	+18,9		764,37	+18,7	+15,2		O. S. O.	Quelques nuages
8	762,81	+18,5	+13,9		762,03	+19,5	+20,4		763,00	+19,0	+17,1		S. S. E.	Quelques éclaircies.
9	760,27	+18,3	+13,8		760,00	+21,0	+19,8		758,13	+19,3	+16,0		S. S. O.	Très-nuageux ; brouil.
0	756,22	+18,5	+14,2		755,47	+20,0	+19,5		755,51	+19,7	+15,6		N. O.	Nuages ; brouil. le soir.
1	753,03	+19,0	+15,6		750,37	+19,6	+19,0		749,66	+19,5	+18,5		S. S. E. fort.	Tout couv. , pluie le m.
2	749,32	+19,5	+16,1		748,90	+19,5	+19,1		748,66	+19,5	+17,5		S S. E.	Presq. tout couv. ; q. g.
3	746,76	+19,0	+17,2		748,13	+19,3	+16,4		750,37	+19,0	+14,1		S. O.	Très-nuageux.
4	749,90	+18,5	+12,6		750,61	+19,0	+17,4		753,32	+18,0	+12,2		E. S. E.	Très-nuag. ; q. g. , t. , b.
5	754,00	+18,0	+12,2		750,86	+19,0	+17,2		752,76	+18,0	+13,4		S. S. E.	Quelquec éclairc. ; pluie.
6	752,66	+18,0	+12,8		753,13	+18,0	+13,5		753,71	+17,7	+12,8		E. N. E.	Couvert , avec pluie.
7	756,76	+17,6	+11,4		755,61	+17,6	+14,7		756,42	+17,7	+11,8		N. N. O.	Couvert , pl. , br. , ton.
8	755,37	+17,0	+9,3		755,00	+18,0	+12,2		755,56	+17,6	+12,0		N. O.	Nuages fort rar. ; brouil.
9	755,42	+17,0	+11,4		757,71	+18,2	+17,9		759,56	+17,7	+13,4		S. O.	Nuages rares.
0	760,90	+17,5	+11,8		762,27	+18,5	+21,1		763,42	+18,0	+17,5		S. E.	Très-nuageux.
1	763,68	+18,0	+15,6		763,13	+19,5	+21,6		762,66	+19,0	+17,0		S. S. E.	Nuageux ; brouillards.
2	760,95	+18,5	+15,1		760,08	+20,5	+21,1		759,51	+19,4	+19,4		*Idem.*	Très-nuageux.
3	758,51	+19,4	+17,6		759,81	+19,7	+19,6		760,27	+19,5	+17,0		E. S. E.	Quelques éclaircies
4	760,95	+19,0	+15,4		763,00	+20,0	+19,8		763,22	+19,7	+15,6		*Idem.*	Très-nuageux.
5	765,00	+19,5	+13,5		765,27	+20,4	+19,0		766,18	+19,5	+15,6		O. S O.	Très-nuageux ; brouil.
6	766,08	+19,0	+13,0		766,13	+19,4	+16,8		765,18	+19,5	+12,2		N. N. O.	Quelq. nuages ; br. le m.
7	765,51	+18,6	+11,8		765,22	+19,3	+18,2		765,22	+19,0	+14,9		O. N. O.	Tout nuageux.
8	764,13	+18,5	+13,3		763,00	+19,5	+18,7		761,37	+19,0	+15,6		E.	*Idem.*
9	760,00	+18,7	+14,8		758,17	+19,0	+19,3		759,27	+18,7	+15,6		E. S. E.	*Idem.*
0	755,90	+19,0	+18,0		750,86	+19,7	+19,2		748,56	+19,5	+18,4		S. S. E. fort.	Couvert ; quelq. goutt.
1	748,86	+19,0	+13,6		...,..	+..,.	+..,.		752,42	+17,0	+11,6		O. N. O.	Très-nuagaux.
	757,45	+18,40	+13,68		757,63	+19,25	+17,99		757,56	+18,68	+14,97		Moyennes.	

RÉCAPITULATION.

Plus grande élévation du Baromètre . . . . . 764mm, 34, le 26, à 9 heures du matin.
Moindre élévation. . . . . 742 , 71, le 2, au lever du soleil.
Hauteur moyenne du Baromètre, pour tout le mois 755 , 27.
Plus grand degré de chaleur. . . . . +21 °, 6, le 21, à 3 heures.
Moindre *idem*. . . . . + 8 , 9, le 3, au lever du soleil.
Température moyenne du mois. . . . . +15 °, 83.

Quantité d'eau tombée pendant { le jour . . 18mm,86 / la nuit. . . 38 , 12 } 56mm, 98.

Nombre de jours. . . . . {
de pluie . . . . . 8.
de brume ou de brouillard. 7.
entièrement couverts . . . 5.
entièrement sereins . . . 1.
de gros vent. . . . . 4.
de tonnerre. . . . . 2.

SECONDE PARTIE.

MÉMOIRES, DISSERTATIONS, NOTICES NÉCROLOGIQUES.

NÉCROLOGIE.

NOTICE nécrologique sur J.-B.-P. LABORIE, *Docteur en médecine de la Faculté de Montpellier; membre titulaire de la Société de médecine-pratique de la même ville, etc., par M. le docteur* PIERQUIN.

UN usage antique et solennel ordonne à ceux que le destin retient encore dans les sentiers épineux de la vie, d'accompagner un ami jusqu'à sa dernière demeure. Qu'importent les préjugés ou les divisions d'opinion, lorsque la morale est essentiellement liée à une institution! Eh! quelle serait donc la récompense temporelle du juste ou du coupable, si quelque intérêt combattait ou anéantissait ce devoir sacré! La reconnaissance ou l'admiration doivent nécessairement accompagner le premier et chanter des hymnes de louange sur son tombeau, tandis que le tribunal vengeur de la conscience a déjà fait justice du coupable, dans le cœur même de ses complices; l'un se cache, l'autre brille, cherche le grand jour, et mérite d'être connu, autant que l'autre d'être clandestinement enseveli, pour l'honneur de l'humanité. C'est avec ces idées, c'est après avoir réfléchi sur ces devoirs, que je viens acquitter une dette sacrée, contractée par la Société (1), envers un

(1) La Société de médecine-pratique de Montpellier.

citoyen qui lui avait déjà donné quelques espérances flatteuses. Je n'ai point cédé à l'espoir d'égaler la dignité de mon sujet ; mais j'ai senti toute la nécessité d'encourager l'homme de bien par un hommage public, si j'obtiens un moment de recueillement pour rappeler rapidement les vertus confirmées et les talens naissans d'un ami, d'un condisciple, d'un confrère et d'un collègue. N'est-ce pas ainsi qu'on fait espérer à ceux qui suivent la carrière des Lettres, qu'un jour leurs travaux seront aussi récompensés, s'ils sont utiles à la patrie, que leur mémoire sera révérée, et que leur nom servira peut-être d'épithète pour désigner à l'enthousiasme de l'admiration les qualités morales qui les auront distingués ? Mais, ce n'est point un éloge que le devoir m'ordonne de faire ; mon ami n'en a pas besoin, mon cœur s'y refuserait, et votre présence religieuse parle mieux en sa faveur que ne le ferait le panégyriste le plus éloquent. C'est la vérité tout entière que je veux dire, parce qu'il l'aima trop et qu'il n'a rien à en craindre. Ce n'est point de l'intérêt que je veux vous inspirer, votre âme est assez ébranlée par l'idée de sa mort, et votre cœur est trop vivement touché de l'horreur de cette fin commune, quoique l'homme juste, loin d'y voir un abîme, n'y reconnaisse qu'un asile. Mais détournons vos tristes pensers de ce spectacle, si accablant pour notre vanité, et jetons quelques fleurs sur le tombeau de notre ami.

Une espèce d'hérédité morale avait lié depuis des siècles le nom de *Laborie* à celui de médecin, c'est-à-dire, de bienfaiteur de l'humanité. L'histoire de la médecine à Montpellier, en présente une liste avec quelque orgueil ; et cette collection précieuse de savans dont notre École s'honore, compte son aïeul au nombre de ces professeurs, dont l'art a conservé les traits aux yeux avides de la reconnaissance. Voilà le patrimoine

de notre jeune médecin. Mais l'infortuné *Laborie* était assez libre de préjugés, pour ne point voir son mérite dans celui de ses aïeux : il n'y vit qu'une série d'exemples, et son unique ambition fut de suivre leurs traces ; car sa vocation n'était nullement douteuse, ses ancêtres la lui indiquaient, et la reconnaissance même lui en fesait une loi.

Né vers le commencement de notre révolution, il fut, par conséquent, assez heureux pour n'être que le témoin inattentif de la tourmente révolutionnaire ; c'est, entouré de dangers, aux bords des précipices, qu'il vit s'écouler ses premières années. Plus tard, l'étude occupait déjà les heures des plaisirs de l'enfance, et le suffrage unanime de ses maîtres en fut la première et la plus douce récompense. Mais les triomphes de l'enfance ne sont pas toujours des ôtages pour l'avenir. Ce caractère bon, généreux, dévoué, compatissant, serviable du premier âge, n'est pas toujours le partage d'un âge plus avancé. Le jeune *Scipion*, seul peut-être, en avait conservé toutes les vertus et n'y avait ajouté qu'un plus grand amour pour le travail. A l'âge des passions, il n'en eut jamais que deux, l'étude et l'amitié. Ceux qui l'ont connu savent avec quelles raisons nous le présenterions comme modèle à imiter ! Son ardeur était infatigable : il ne se délassait que par une nouvelle occupation d'une occupation fatigante, et faisait ainsi succéder les travaux sévères aux délassemens agréables. Toutes ses idées étaient dirigées vers l'utilité ; il regardait comme vaine la gloire que procurent des travaux futiles. Né avec un esprit juste et philosophique, il avait déviné de quel secours devait être l'étude de la poésie pour le médecin qui veut se faire un nom dans la république des lettres. Il devinait même que les plus grands médecins ont été poètes ; plus tard, il reconnut la vérité de ces pressentimens, lorsqu'il

vit briller en même temps à Delphes et à Épidaure, les noms célèbres d'*Asclépiade*, de *Nicandre*, de *Celse*, de *Baillou*, de *Sennert*, de *Fracastor*, de *Haller*, d'*Armstrong*, de *Darvin*, de *Petit*, de *Corvisart*, etc., et il marcha sur leurs traces. De semblables modèles promettaient trop pour ne point espérer beaucoup et pour ne pas l'encourager : il cultiva donc cet art si fertile en naufrages.

Son porte-feuille contient une foule de poésies fugitives, qui prouvent à la fois, l'extrême sensibilité dont la nature l'avait doué, et la finesse de son goût. Il composa aussi quelques tragédies, dont la faiblesse même annonce à l'observateur judicieux la douceur de son caractère. Il était en effet impossible qu'à l'âge où l'on ne connaît point toutes les dégradatious du cœur humain et que l'on craint de le calomnier, qu'un jeune homme, qui ne cherchait que de douces émotions, représentât avec quelque vigueur, ces passions tumultueuses, apanage exclusif de la tragédie. Lui qui ne s'occupait que de l'étude d'une science utile, comment aurait-il peint les remords d'un *Attila*, ou les hauts faits du genre humain qu'on nomme conquérans ! La comédie lui eût peut-être offert une carrière plus conforme à ses mœurs ; mais il ne sut pas démêler le genre qui lui convenait. Les pièces à caractère sont peut-être des tragédies d'un ordre moins élevé, mais qui reclament aussi une connaissance approfondie du cœur humain. Cependant il l'essaya, et obtint même quelque succès.

Il abandonna heureusement cette carrière si fertile en *Aristarques* et si dénuée de *Mécènes* ; et ses études ne furent plus dirigées que vers les sciences exactes, si intimement liées à la médecine. Ses condisciples partageaient le jugement que ses amis portaient sur le résultat de son application ; mais sa

structure physique arrachait souvent des conseils que sa passion pour l'étude faisait négliger. Chacun de nous en entrevoyait avec horreur les résultats nécessaires; et une première hémorragie pulmonaire survenue en 1817, ne le corrigea point. Passionné pour celle qui devait l'enlever à la science et à ses amis, il disait avec *Grétry*, j'aime mieux cesser de vivre que cesser de travailler. Cet orage s'évanouit enfin, le calme de la sérénité rentra dans son cœur, et il reprit ses anciennes habitudes.

L'heure de prouver l'emploi de cinq années d'études est arrivée : il ne trahit, ni l'espoir de ces condisciples ; ni l'attente de ses maîtres. Il présenta une volumineuse dissertation, sur un accident terrible qui complique souvent les blessures les plus légères, et contre lequel l'art n'offre, dans la plupart des cas, que d'impuissans secours. C'est cette dissertation, d'une érudition sévère et choisie, que nous osons présenter aux élèves comme un but à atteindre, et aux médecins comme un sujet important de méditations pratiques ; c'est une monographie remarquable ; c'est une mine inépuisable de faits intéressans sur le tétanos vulnéraire. La perfection de cet ouvrage dans toutes ses parties, nous empêche de donner un dégré de supériorité à aucune. En effet, il est difficile d'indiquer quelle est celle qui fut la plus soignée ou qui est la plus importante, n'importe le point de vue sous lequel on veut l'envisager. Partout règne cette philosophie sage, qui est le caractère distinctif de notre école et du Père de la médecine, dont elle n'a jamais abandonné les traces ; de cette méthode analytique, si féconde en résultats thérapeutiques heureux ; de cette doctrine lumineuse, mais difficile, des élémens, si négligée et si utile dans l'exercice de l'art de guérir. Le même éclectisme,

la même philosophie des sciences se fait remarquer dans la partie la plus importante de tout ouvrage, dans celle qui est consacrée à l'exposition des moyens thérapeutiques. Il y discute, mais avec bonne foi et lumières, les différens moyens proposés, soit par la thérapeutique chirurgicale, soit par la thérapeutique médicale; et l'on peut dire qu'il a jeté le plus grand jour sur chacune de ces parties.

Le jeune *Laborie* n'aspirait point au titre devenu si commun, de docteur en médecine; il ne voyait, comme un petit nombre de ses amis, dans cette conquête scientifique, qu'un acte probatoire exigé par le gouvernement; et l'homme vertueux, le citoyen paisible, se soumit à la rigueur de cette loi, qu'on ne regarde plus généralement, que comme le terme des travaux et des études. Il se rappela que le titre de médecin n'honorait plus, mais qu'il fallait, pour lui rendre sa splendeur première, l'entourer d'une auréole de mérites. Il affecta le même mépris pour les titres académiques; il le poussait même si loin, qu'il ne croyait pas que l'on pût impunément être membre d'une foule de sociétés de province, dont on ne connaît l'existence modeste que par leur nom : aussi n'en demanda-t-il qu'un (1), ce fut celui de membre de la seule Société de médecine que possède sa ville natale, et afin de s'associer à ses glorieux travaux. Cette même société le compta bientôt au rang de ses membres les

---

(1) Le docteur *Laborie*, connaissant les nombreux et importans travaux auxquels la Société royale de médecine de Marseille se livre sans relâche, témoigna aussi le désir de lui appartenir, et cette Compagnie, en l'admettant à l'unanimité au nombre de ses correspondans, justifia combien, suivant sa coutume, elle sait apprécier le mérite. (Voyez la pag. 173, tom. VI de ce Journal).

(*Note du Rédacteur-général*).

plus infatigables. Admis à l'unanimité des suffrages, il ne vit dans cette preuve d'estime non équivoque, qu'un encouragement. Il travailla encore avec plus d'ardeur, et il crut qu'on pouvait être bon médécin, sans perdre deux années dans la Métropole : il employa ce temps inutile et même dangereux pour tant d'autres, à étudier nos auteurs anciens.

D'un commerce aimable, d'une franchise assez rare dans des climats brûlans, sa modestie le plaçait au-dessous de ceux auxquels il était supérieur. Il savait trop pour ne pas savoir qu'il ignorait d'avantage; et peu semblable à ces hommes d'un abord âpre et sévère, dont la conversation sentencieuse et vide semble être le type du ridicule, il consultait souvent ses amis sur ce qu'il avait fait et sur ce qu'il devait faire.

En France on néglige assez généralement l'étude de la langue et de la littérature des Étrangers : chez les autres nations, elle fait partie intégrante, je dirai plus, elle constitue les élémens d'une bonne éducation. Le jeune *Laborie* connaissait parfaitement celle de l'Italie : enthousiaste de celles de l'Espagne et du Portugal, qui sont peut-être les moins connues et les plus dignes de l'être, nos conversations devaient tomber souvent sur ce sujet ; mais l'infortuné *Laborie* finissait par ne voir, dans la littérature proprement dite, que ce qu'il appelait une vaine gloire. Tel est le dégoût ordinaire à ceux qui après avoir joui quelque temps du commerce des Muses, s'occupent de sciences exactes ou de travaux plus utiles : et loin du point de départ, de *Melendez* ou de *Marchena*; nous tombions sur *Heredia* ou sur *Salona*. Je piquai son désir si irascible, lorsqu'il s'agissait d'instruction ; et il étudia cette langue sonore née sur des lèvres orgueilleuses, que *Charlequint* voulait parler aux Dieux. Ses

progrès furent aussi rapides que ceux qui avaient couronné toutes ses entreprises. *Piquer*, dont le mérite extraordinaire en médecine-pratique avait souvent été l'objet de nos entretiens, fut celui qu'il choisit, et il se mit sans relâche à en faire une traduction. Lors qu'elle fut terminée, son amitié et sa confiance me permirent d'en admirer la fidélité et l'élégance ; mais sa modestie, sa timidité naturelle exigèrent de nombreux encouragemens, des prières même pour la livrer à l'impression. Enfin, en 1822 il la publia, après l'avoir encore revue et fidèlement comparée à l'original espagnol.

Ce travail pénible n'était pas le seul auquel le jeune *Laborie* se fût livré depuis son doctorat. Comme son père, comme son grand-père, comme son aïeul, il voulait se destiner à la carrière pénible, mais honorable de l'instruction publique ; et dans ce but, ses loisirs avaient été consacrés à l'édification d'un cours de physiologie. Il obtint bientôt de la Commission d'Instruction publique l'autorisation de professer, et le nombre de ses auditeurs fut le plus bel éloge qu'on pût faire de la précision, de la diction et de la philosophie, dont il éclairait ce que des myopes ont nommé le *Roman de la Médecine*. Les prolégomènes seuls de ce cours auraient excité dans tout autre un vif sentiment d'orgueil ; mais comme il n'était point au-dessous de son sujet, il ne sentit même pas tout le mérite qu'il y avait à donner une analyse raisonnée des *Nouveaux Élémens de la Science de l'Homme*. Il s'arrêta à l'exposition physiologique des phénomènes de la vie intérieure ou organique. L'attention et la reconnaissance de ses auditeurs fut encore une amorce perfide à son désir d'être utile et d'enseigner ce qu'il savait. Il recommença ses leçons dans le premier trimestre de 1823 : c'est dans ce cours, que s'élevant encore plus haut, il fit entendre à ses auditeurs le langage

de la vraie physiologie, c'est-à-dire, de celle de l'immortel *Barthez*. Je ne me permettrai aucun jugement sur ce travail, il a été publié en partie dans le journal de la Société ; il en a par conséquent été jugé digne.

Ces divers travaux, joints à la fatigue que le professorat imprime journellement aux organes pulmonaires, ne faisaient qu'exalter cette disposition à une affection longue et cruelle qu'on pourrait nommer la *maladie des gens d'esprit*, et dont les ravages deviennent journellement plus fréquens chez la nation la plus spirituelle de l'Europe. Bientôt le jeune *Laborie* éprouva plusieurs hémorragies pulmonaires successives, et il rendit à Dieu l'âme qu'il en avait reçue, après avoir accueilli avec fermeté et résignation les consolations si nécessaires et si précieuses des ministres de la vraie religion.

La mort de ce jeune médecin a plongé dans la plus profonde affliction une famille nombreuse dont il était l'unique rejeton mâle, et qui a fait placer sur ses froides dépouilles l'inscription suivante, que j'ai faite pour honorer sa mémoire.

D. M.

PRAECOCIVS HIC QVIESCIT

L. B. P. LABORIE DOCTVS ΦΙΛΙΑΤΡΟΣ

QVI SEMPER LABORAVIT

O. V. D. B. V. AN. XXVI.

DF. XXIII K. NOV.

ORB. PAR.

H. M. P P.

Deo Maximo. Præcocius hic quiescit J. B. P. Laborie, doctus studiosus medicinæ qui semper laboravit, omnibus virtutibus deditus, benè vixit annos viginti sex. Defunctus vigesimo tertio novembris kalendis M. D. CCC. XXIII. Orbati parentes hoc monumentum posuêre.

A Dieu Très-Grand. Ici repose le précoce J. B. P. Laborie, ami studieux et savant de l'art de guérir, qui ne se reposa jamais. Il cultiva toutes les vertus, et vécut honorablement pendant vingt-six ans. Il mourut le vingt-trois novembre 1823. Ses parens, qui ont la douleur d'en être privés, lui ont fait élever ce monument.

TROISIÈME PARTIE.

LITTÉRATURE MÉDICALE, NOUVELLES SCIENTIFIQUES, MÉLANGES, ETC.

1.° Revue des Journaux.

(*Recueil administratif du département des Bouches-du-Rhône, n.° 27, année 1823.*) — *Extrait d'un rapport présenté à S. E. Mgr. le Ministre Secrétaire d'état de l'intérieur, par l'Académie royale de médecine.*

Monseigneur,

L'examen des remèdes secrets est une importante tâche imposée à l'Académie royale de médecine.

Les recherches que cet examen commande, les essais qu'il nécessite, les discussions qu'il provoque, et les décisions qu'il entraîne; exigent des travaux longs, pénibles, fastidieux, et causent souvent non moins de désagrémens que d'ennuis.

Toutefois l'Académie, fière de ses attributions, autant que jalouse de ses devoirs, ne s'arrêtera point devant ces difficultés : elle saura les surmonter, dans l'espoir de répondre à l'attente du gouvernement, et dans le désir de satisfaire aux intérêts divers qui se lient à cette grande opération.

L'Académie s'est bien pénétrée de la loi relative aux remèdes secrets. Cette loi est aussi claire que positive. Il ne doit plus y avoir de remèdes secrets. Ceux de ces remèdes qui sont ou inutiles ou nuisibles,

seront repoussés ; les autres seront achetés et publiés par le gouvernement, en raison de l'importance de la découverte et des avantages qu'on en aura obtenus ou qu'on peut en espérer : ainsi le veut le décret du 18 août 1810, Bulletin des lois, n.° 308.

Le législateur a donc tracé lui-même la ligne de nos devoirs. Pour qu'un remède secret obtienne l'approbation de l'Académie, pour qu'il mérite les distinctions du gouvernement, il faudra :

1.° Que ce remède soit véritablement nouveau, ou que du moins on lui ait donné une application nouvelle ;

2.° Que l'observation clinique en ait suffisamment constaté l'efficacité.

Ainsi, par exemple, si les découvertes importantes des bases salifiables ou des alkalis des végétaux, et plus particulièrement celles de la morphine, de la strichnine, de la quinine, etc., étaient tombées entre des mains pures ; si les auteurs de ces découvertes, plus envieux de la fortune que jaloux de la gloire, avaient voulu spéculer sur ces substances médicamenteuses et en faire un secret, l'Académie se serait hâtée d'attacher son approbation à de pareils remèdes : elle les aurait signalés à l'attention et à la générosité du gouvernement.

Mais lorsque l'Académie est appelée à prononcer sur des combinaisons plus ou moins bizarres de substances inertes ou de peu d'efficacité, conseillées cependant contre les maladies les plus graves, elle les repousse sans un examen bien approfondi. L'expérience des siècles passés a suffisament fait justice de ces prétendus spécifiques, qui ne trompent guère que ceux qui veulent en faire le trafic.

D'un autre côté, si l'on soumet à l'Académie des médicamens actifs dans lesquels des substances unies

en plus ou moins grand nombre tendent à se détruire les unes par les autres, et à former des composés variables par leur nature autant que par leurs effets; si on lui adresse des recettes dont les élémens se trouvent portés à des doses assez élevées pour alarmer la prudence éclairée du médecin et compromettre la santé des malades, l'Académie les rejette aussi psr la seule force de ses lumières et de sa conviction.

L'Académie croit devoir également refuser son approbation à cette foule de formules qui, bien que régulières et composées de substances efficaces, judicieusement associées, dosées avec prudence, et indiquées avec sagesse, n'offrent cependant rien de nouveau, et par cela même rien d'utile. Les archives de la science sont encombrées de ces recettes; et le nombre auquel il serait possible de les élever encore ne saurait se déterminer que par le nombre et les quantités mathématiques des substances qui peuvent en faire partie.

Il existe enfin des arcanes que la confiante crédulité du peuple s'est en quelque sorte appropriés, et dont elle abuse d'une étrange manière. Ces arcanes, parce qu'ils n'ont pas toujours eu des effets funestes, ou bien parce qu'ils ont été et qu'ils peuvent réellement être utiles dans certains cas que le médecin seul peut calculer et prévoir, sont universellement prônés. On les conseille contre toutes les maladies, on les emploie dans toutes les circonstances, on les livre de toutes mains, et le mal qu'ils produisent est à peine calculable. L'Académie croit devoir poursuivre ces arcanes de toute la force de sa raison, de tout l'ascendant de son opinion, de toute la puissance de son crédit. Les arsenaux de la médecine offrent déjà une foule de moyens à l'aide desquels on peut sans danger produire les médications salutaires attribuées à ces arcanes; et quant à leurs pernicieux effets, il est

dans les honorables attributions comme dans les indispensables devoirs de l'Académie, de les prévenir.

Le remède du sieur *Leroy*, dont l'Académie s'occupe depuis long-temps, et à l'examen duquel elle a appliqué tous ses soins, rentre tout-à-fait dans cette dernière catégorie.

Ce remède comprend deux formules différentes.

La première, appelée *purgatif de quatre degrés*, se compose de plusieurs drastiques très-violens, macérés dans l'alkool, et masqués avec du sirop de mélasse.

Sans doute cette recette offre quelques analogies avec la formule très-connue sous le nom d'*Eau-de-vie allemande*, dont les médecins ont généralement abandonné l'emploi, parce qu'ils en ont reconnu les dangers. Mais il est vrai de dire aussi que, dans le remède du sieur *Leroy*, et l'on en verra plus bas la preuve, les doses des substances drastiques ont été poussées jusqu'à de mortels excès.

La seconde formule se trouve désignée sous le nom de *vomi-purgatif*. C'est une décoction fortement chargée d'extractif de séné, et une dissolution de tartrate antimonié de potasse dans l'eau et le vin blanc.

L'Académie définit ainsi la composition du remède du sieur *Leroy*, d'après deux données différentes.

Elle la juge d'abord sur la formule adressée à Son Exc. le Ministre Secrétaire d'état de l'intérieur, laquelle porte la signature du sieur *Leroy*.

Elle la juge encore d'après les analyses chimiques qu'elle en a faites, et dont les détails seront joints au présent rapport.

Déjà divers essais préliminaires du remède du sieur *Leroy*, la méditation des effets violens ou même funestes de ce médicament sur l'économie humaine, et des expériences comparatives sur des animaux vivans, avaient porté l'Académie à soupçonner que l'arcane débité était

autre et surtout plus actif que la préparation qui résulte de la rigoureuse exécution de la formule que le sieur *Leroy* a soumise à Son Excellence.

Cette conjecture, déduite de faits soigneusement observés, engagea l'Académie à tenter de nouvelles expériences. Elle a donc procédé à un examen comparatif des deux liqueurs, l'une appelée *purgatif au deuxième degré*, achetée chez M. *Cottin*, pharmacien, rue de Seine, n.° 40, qui débite d'office pour le sieur *Leroy*; l'autre, préparée très-rigoureusement suivant la formule présentée à Son Excellence et signée par le sieur *Leroy*.

De ces deux analyses comparatives, il résulte que la liqueur du sieur *Leroy*, vendue chez M. *Cottin*, n'a pas été préparée suivant la formule remise; qu'on a employé de l'alkool d'un degré plus élevé que celui qui se trouve indiqué dans la recette; que si l'on ne s'est pas servi, pour cette préparation, de la résine même du jalap, on a du moins fait agir le véhicule alkoolique à une température plus élevée et sur des quantités bien plus considérables des substances drastiques. Douze onces du liquide acheté chez M. *Cottin* ont fourni deux gros trente grains de résine, tandis que la même quantité du liquide préparé selon la formule ne renferme que trente-huit grains de matière résineuse.

Quant au vomi-purgatif, le sieur *Leroy* indique un gros d'émétique pour quatre livres de liquide, ce qui fait un grain et un huitième par once de solution; et cependant l'analyse chimique de ce vomi-purgatif a démontré qu'il contenait trois grains et demi d'émétique par once de liquide.

La quantité d'extractif de séné n'a pu être déterminée assez rigoureusement pour en tenir compte ainsi.

Les détails de ces analyses comparatives seront également annexés au présent rapport.

Que dire, que faire surtout contre cette supercherie insigne, contre cette mauvaise foi manifeste, qui, déroutant tous les calculs de l'observation, induiraient l'Académie dans des jugemens hasardés, et l'autorité supérieure dans de fausses mesures ?

Le remède du sieur *Leroy* se compose donc de purgatifs violens, de très-puissans drastiques. L'examen approfondi ; le jugement final de ce remède, engagent par conséquent, sans qu'on puisse l'éviter, une question de thérapeutique générale, celle des effets physiologiques et des indications curatives de ces purgatifs irritans.

L'Académie ne refusera pas d'aborder cette question ; encore qu'elle reconnaisse que ce n'est pas ici le lieu de la traiter à fond, ni même de la pousser trop loin.

Les drastiques agissent d'une manière très-violente sur les tissus vivans avec lesquels ils sont mis en contact. Des expériences répétées par M. *Orfila* surtout ont prouvé incontestablement l'action irritante de ces substances même à l'extérieur, et la propriété qu'elles ont de développer assez promptement sur la peau des phlegmasies plus ou moins graves.

Portés sur la face interne du conduit alimentaire, les drastiques exercent une impression bien autrement vive et beaucoup plus profonde. Ils élèvent à un très-haut degré l'action vitale de l'estomac et des intestins ; ils irritent plus ou moins fortement la membrane muqueuse qui revêt ces viscères, ils augmentent toutes les secrétions des voies digestives et plus particulièrement l'exhalation séreuse qui humecte la cavité intestinale. Souvent ils atteignent, par la vivacité et la profondeur de leur action, la membrane musculeuse, et ils suscitent ainsi une grande accélération dans le mouvement péristaltique du canal digestif.

La membrane muqueuse qui revêt les voies alimen-

taires, sent si vivement l'impression irritante des drastiques, que presque toujours l'action de ces médicamens dépassent le degré de développement qui décide l'effet purgatif. De pareils résultats sont certains, si les drastiques ont été pris à haute dose. Les points qui se trouvent en contact avec ces substances, acquièrent une chaleur insolite, accompagnée de gonflemens et de douleurs que la pression exaspère. Il se déclare une soif inextinguible. Des sensations générales de froid se reproduisent à des distances très-rapprochées. Le pouls devient fréquent, petit, inégal et même intermittent; et l'on a produit ainsi des phlogoses de la membrane muqueuse, des diarrhées ou des dyssenteries rebelles, des entérites, des gastro-entérites, auxquelles se joignent encore souvent les dégénérations ataxique et adynamique, ou même la gangrène des intestins et la mort.

L'irritation ne se borne pas toujours à la surface des intestins. La phlogose développée sur le duodénum et sur l'extrémité des conduits cholédoque et pancréatique, se propage jusqu'au foie et au pancréas, donne aux secrétions biliaires une prodigieuse activité, et produit très-fréquemment diverses lésions organiques de ces vicères.

L'irritation se communique encore souvent par sympathie au système des voies urinaires; elle se porte aussi sur les appareils de la génération, et spécialement sur l'organe utérin, où elle détermine, soit primitivement, soit consécutivement, les accidens pathologiques les plus graves.

Indépendamment des irritations locales ou sympathiques provoquées par les drastiques sur les tissus vivans, les agens irritans de ces substances sont encore recueillis par voie d'absorption et charriés ainsi plus ou moins loin dans l'économie. Des observations authentiques, des

faits incontestables, attestent cette vérité, confirmée d'ailleurs par diverses expériences sur les animaux. On remarque à la suite des drastiques des phénomènes généraux, un trouble universel que tout le monde connaît : l'effet purgatif de ces substances communiqué de la nourrice à l'enfant, etc.

Remarquerons-nous ici que tous les purgatifs ne jouissent pas de la propriété de communiquer leur action de la nourrice à son enfant ? Cet effet est constant, après la rhubarbe, le séné, le jalap et tous les drastiques ; il est douteux ou incertain après les purgatifs salins ; il est nul à la suite des purgations déterminées par la manne et l'huile de ricin.

Du reste, ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on a signalé les graves inconvéniens attachés à l'emploi des drastiques. Voyez, d'une part, tous les efforts de la chimie pharmaceutique pour en amoindrir l'activité, pour en émousser l'action irritante. Le diagrède cidonié, le diagrède glycyrrhisé, le diagrède sulfuré, la poudre cornachine, et une foule d'autres préparations qu'il serait à la fois inutile et long d'énumérer ici, en font assez foi.

D'une autre part, si nous voulons repasser dans notre esprit les faits particuliers qui ont servi de base à nos idées générales sur ce sujet ; nous trouverons les données suivantes :

Forestus rapporte deux observations de dyssenterie grave, dont une se termina par la mort, à la suite d'un purgatif violent administré par un empirique. Il cite d'ailleurs d'une manière générale des faits de la même nature : tout en déplorant la téméraire ignorance des charlatans et l'aveugle crédulité du peuple, tant en France que dans la Hollande, où il avait exercé la médecine avec non moins de distinction que de célébrité.

Willis, dans sa *Pharmacologie rationnelle*, que l'on ne

consulte pas sans fruit, même à l'époque actuelle de la science, en étudiant le mode d'action des évacuans sur l'économie animale, cite deux exemples de fâcheux effets produits par le drastique que débitait un empirique.

Hoffmann, dans sa dissertation *De cognocendâ corporis humani naturâ ex effectu remediorum*, aux paragraphes 22 et 23, a signalé d'une manière générale l'action pernicieuse des drastiques; et il l'a signalée *ex professo*, dans une autre dissertation intitulée : *De purgantibus fortioribus ex praxi medicâ meritò ejiciendis.*

Le même auteur, dans un opuscule ayant pour titre : *De inflammatione ventriculi frequentissimâ*, dont la lecture n'a jamais dû paraître plus intéressante que dans les circonstances et au milieu des opinions médicales qui nous pressent, a consigné l'histoire de la maladie et de la mort de deux chirurgiens de village, qui, après avoir pris un violent purgatif, furent atteints d'une inflammation considérable de l'estomac avec tous les accidens inséparables de cette maladie. *Hoffmann* a vu aussi des cas de fièvre intermittente dans lesquels l'usage des drastiques a eu des suites semblables.

On lit dans les *Éphémérides germaniques* plusieurs exemples des mauvais effets d'une solution de résine de jalap dans l'alkool, édulcorée avec le sirop de roses que débitait un charlatan forain. On y trouve entr'autres l'exemple d'une femme qui, après en avoir fait usage, éprouva une inflammation intestinale des plus graves et des convulsions épileptiques qui durèrent plusieurs semaines.

La *Collection d'observations particulières et de consultations d'*Hoffmann, les *observations médicales de* Schenk, les *éphémérides des curieux de la nature*, les *annales de* Riedlin, le *recueil d'observations de* Thoner, les *cas rares de* Stalpart Vanderwiel contiennent un grand nombre de faits dans lesquels l'emploi de drastiques a été suivi

d'inflammations de l'estomac, du foie, des intestins, avec des suites, soit aiguës, soit chroniques, plus ou moins funestes.

Enfin, dans plusieurs des mémorables séances dites *Prima mensis*, de l'ancienne Faculté de médecine, dont il faudrait chercher à reproduire les avantages si l'on pouvait en écarter les inconvéniens, on entendit souvent citer des observations constatant les pernicieux effets des drastiques imprudemment maniés par l'ignorance ou par le charlatanisme.

Les faits de ce genre sont d'autant plus nombreux, que, de toutes les médications, la purgation est celle dont on abuse le plus dans la médecine populaire. Aussi est-ce sûrement à cette cause qu'il faut attribuer le grand nombre des maladies chroniques primitives qui affligent l'espèce humaine et qui désolent les médecins, et le nombre bien plus considérable encore des maladies aiguës dégénérées en chroniques, toujours au détriment des malades.

Comme l'action primitive des purgatifs parle immédiatement aux sens, chacun croit en pouvoir déterminer justement l'efficacité, en la calculant d'après la quantité des résultats matériels. C'est par les sens que le vulgaire se laisse plus facilement surprendre, parce que c'est précisément par là qu'il pense ne pas pouvoir être trompé.

Aussi n'est-ce pas pour la première fois que les drastiques sont devenus l'objet d'un honteux trafic et la base des médications du charlatanisme. Cette mine a été exploitée dans tous les pays et dans tous les siècles ; et l'on a vu successivement en France, par exemple, les *Printemps*, les *Lavéronnière*, les *Daillaud*, et tant d'autres dont le temps a fait une prompte et suffisante justice.

Depuis longues années aussi, des expériences tentées

sur les animaux vivans ont fait connaître les résultats de l'impression des drastiques sur l'économie animale. Nous ne chercherons pas à remonter jusqu'aux premières époques de ces utiles expérimentations ; nous citerons seulement celles que de légers efforts retraceront à notre mémoire.

Graaf a observé que, si l'on ouvre un chien après lui avoir fait avaler des drastiques, on voit l'humeur biliaire et pancréatique affluer dans le duodénum, et les intestins s'enflammer sous les yeux même de l'expérimentateur.

Wepfer a fait prendre divers drastiques et spécialement de la résine de jalap à de petits chiens : il a toujours vu survenir des convulsions, des vomissemens et la mort. A l'ouverture, on trouvait les intestins enflammés et parsemés de taches de diverses couleurs.

M. *Orfila* a remarqué que les intestins étaient atteints d'une phlogose violente, lorsqu'il faisait prendre à des chiens des drastiques à haute dose ; et que, liant aussitôt l'œsophage, il empêchait ces substances de sortir par le vomissement.

Déjà *Daubenton* avait expérimenté les mêmes choses et obtenu les mêmes résultats sur des moutons.

De pareilles conséquences se déduisent des travaux de quelques autres expérimentateurs, de M. *Magendie*, de M. Félix *Cadet*, de M. *Dupuy*, par exemple ; de telle sorte qu'en récapitulant les observations et les faits reproduits jusqu'à ce jour, on arrive aux conclusions générales qui suivent :

Des imprudences condamnables commises dans plusieurs circonstances, des témérités criminelles dont divers charlatans se sont rendus coupables, et enfin de louables expériences répétées sur des animaux vivans, ont également mis hors de doute que les drastiques peuvent occasionner des inflammations mortelles de

l'estomac et des intestins, et que, portées à des doses très-élevées, ces substances déterminent des lésions tout-à-fait analogues à celles que font naître les poisons caustiques.

Les drastiques employés à petites doses, mitigés par diverses combinaisons, ont cependant été conseillés et employés dans plusieurs circonstances avec quelques succès. Ces circonstances favorables peuvent être toutes ranges sous ces deux indications capitales :

1.° Lorsque, en vertu de l'impressionabilité des intestins, il a été utile de porter sur le système absorbant abdominal une excitation plus ou moins vive, plus ou moins prolongée ;

2.° Lorsque, à l'aide de cette irritation abdominale contenue dans de justes bornes, on a jugé convenable de déterminer sur l'abdomen un centre fluxionnaire dans l'intention d'opérer une révulsion favorable, d'obtenir une dérivation avantageuse.

C'est ainsi, par exemple, que les drastiques ont été utiles dans quelques cas d'hydropisie, contre certains engorgemens des glandes, pour des tumeurs abdominales, etc.

C'est encore ainsi qu'on les a employés avec avantage pour tarir la sécrétion du lait dans les mamelles, pour faire cesser des aliénations mentales, pour remédier à des suites d'apoplexie, etc.

Mais il n'est pas moins constant que, dans ces mêmes circonstances, les drastiques ont eu souvent de fâcheuses conséquences. Combien de fois, dans l'hydropisie, par exemple, n'a-t-on pas vu ces substances, qui avaient procuré d'abord la diminution et même la presque entière cessation de l'épanchement, faire passer la maladie à l'état aigu, donner naissance à l'inflammation d'un des points du tube digestif, allumer la fièvre, produire un épanchement plus considérable que le premier et hâter la mort du malade !

Baldinger a publié un cas d'hydropisie causée par les poudres d'*Aillaud*. On trouve un fait semblable dans les *Éphémérides des curieux de la nature*, sur un habitant de Wurtemberg, auquel un empirique ambulant avait administré des purgatifs drastiques.

Hoffmann a vu plusieurs fois l'usage des drastiques promptement suivis de la mort chez les hydropiques, et, à l'ouverture des corps, il a toujours trouvé les intestins enflammés et gangrenés.

Dans toutes les hydropisies qui ont lieu avec une dégénération organique ou qui en dépendent, toutes les fois qu'il existe quelque phlogose, des spasmes ou des irritations sur les intestins, et le diagnostique de ces divers états n'est pas toujours aisé, les drastiques sont certainement funestes.

Aussi, dans l'état actuel des connaissances thérapeutiques, et après avoir apprécié ces résumés généraux de faits, les praticiens se réunissent-ils assez pour remplir les indications que nous avons signalées à l'aide des purgatifs salins de préférence aux drastiques.

Les purgatifs salins déterminent également sur la membrane muqueuse une excitation convenable; ils y provoquent une irritation plus ou moins vive; mais cette double action n'est ni aussi profonde, ni aussi durable que celle que causent les drastiques. On peut donc la répéter plus souvent, ce qui est déjà un très-grand avantage; et de plus elle ne blesse pas la surface intestinale, comme font les drastiques; elle ne suscite pas d'état phlegmasique de ces parties, etc.

Après avoir incontestablement prouvé que le remède du sieur *Leroy* est composé de drastiques violens portés à des doses extrêmes, après avoir fait connaître la manière d'agir de ces drastiques sur les tissus vivans et leurs effets consécutifs sur l'économie animale, l'Académie, forte des inductions logiques fournies par ces données

générales, aurait pu, à juste titre et avec assez de fondement, frapper de réprobation ce prétendu remède. Mais l'Académie n'a pas cru devoir se contenter de ces preuves, elle a voulu connaître encore l'arcane du sieur *Leroy* par des voies directes et le juger sur ses propres effets.

Ici l'Académie a surtout formé son opinion d'après un ensemble de faits accidentels, sur des malades qui, cédant à des insinuations étrangères, faisaient usage du remède, et réclamaient ensuite les secours de l'art pour en combattre les effets délétères.

Voici d'abord les symptômes que l'on observe assez constamment chez les personnes auxquelles le remède a été administré.

Peu de temps après qu'il a été pris, il provoque des vomissemens considérables, une anxiété profonde, des spasmes à l'épigastre, de la suffocation avec resserrement très-douloureux du thorax, des défaillances continuelles, la pâleur de la face et sa décomposition au point d'amener cet ensemble de traits connu et décrit sous le nom de *face hypocratique*. Bientôt il se déclare des déjections alvines si fréquemment réitérées, qu'on aurait de la peine à le croire, des vomituritions continuelles, des douleurs avec refroidissement des extrémités inférieures, des sensations répétées de froid dans la région abdominale et une horripilation générale. Le pouls devient petit, concentré, fréquent, souvent même intermittent.

Cet état se prolonge plusieurs jours de suite ; heureux si l'on parvient à le faire cesser par les moyens bien entendus d'une thérapeutique éclairée !

De pareils résultats n'ont rien de surprenant. Jusque là, en bonne thérapeutique, on n'avait donné les drastiques qu'à des doses minimes. Jusque là on se contentait de les administrer une fois ; ou si l'on en réité-

rait l'emploi, c'était toujours à des distances convenables. Jusque là aussi on s'était efforcé d'en modérer l'action par des combinaisons plus ou moins efficaces. Le sieur *Leroy* a porté au contraire ces substances à des doses tellement excessives, qu'il les dissimule : et non seulement il n'a pas cherché à en diminuer l'effet irritant, mais il l'a encore augmenté en prenant pour excipient de ces matières résineuses de l'alkool à 22 ou 23 degrés.

Jusque là on avait également circonscrit dans un cercle assez étroit les circonstances où il convient de donner les drastiques. Au contraire, dans l'empirisme du sieur *Leroy*, ils sont prescrits tant en santé qu'en maladie, à titre de préservatifs aussi bien que comme curatifs ; et il en continue l'administration, il en prolonge l'emploi pendant plusieurs semaines ou même pendant plusieurs mois consécutifs. Il est difficile d'imaginer un état pathologique pour lequel ces violens moyens ne soient pas conseillés ; et cela d'après une théorie de laquelle rougiraient même les médecins de *Molière*, et dans un ouvrage où l'audace et la mauvaise foi le disputent à l'absurdité et à l'ignorance.

Il serait beaucoup trop long de redire ici tout ce que plusieurs des praticiens dont se compose l'Académie ont observé et rapporté des fâcheux effets de ce remède. Les médecins attachés aux hôpitaux, soit civils, soit militaires, ont vu plus fréquemment encore les ravages qu'il a causés. Tout en nous interdisant les détails sur ce sujet, nous ne résisterons cependant pas au besoin de raconter le fait suivant.

On remarquait depuis quelque temps, dans un des régimens de la garde royale, que le nombre des maladies était bien plus considérable qu'à l'ordinaire, bien plus considérable aussi que dans les autres corps. Au milieu de ce mouvement insolite, les hommes arri-

vaient à l'hôpital avec des symptômes tellement uniformes, que le médecin ne s'y méprenait jamais. La cause de la maladie et le lieu d'où venait les malades étaient déterminés à la première inspection. On apprit bientôt, en effet, qu'un médicomane, entiché du remède du sieur *Leroy*, s'était introduit dans la caserne, et que là, abusant du caractère facile et de la confiante simplicité des soldats, il faisait autant de malades que de dupes.

En résumé général, des céphalalgies opiniâtres ; des aliénations mentales, soit aiguës, soit chroniques ; des phlegmasies de diverse nature sur les organes de la respiration ; des gastro-entérites ; des entérites ; des dyssenteries ; des hépatites, soit vives soit lentes ; des engorgemens et des squirrhes du pylore ; des ulcérations aux intestins : telles sont les fréquentes conséquences de l'emploi de ce prétendu remède ; et trop souvent la mort en fut la déplorable terminaison.

Pour ajouter, s'il est possible, à l'évidence de ces démonstrations cliniques, des expériences ont été tentées sur les animaux vivans.

Quatre chiens furent soumis à ce genre d'essais.

A l'aide d'une sonde et d'une seringue, on introduisit dans l'estomac de deux chiens de race croisée, assez forts et assez gros, trois cuillerées environ du purgatif au troisième degré. Aucun des deux chiens ne le vomit, mais ils ne tardèrent pas l'un et l'autre à manifester beaucoup de malaise, une agitation extrême et comme des mouvemens convulsifs. A cette agitation succéda un affaissement considérable sans aucune évacuation stercorale chez l'un des deux chiens, et suivi d'une évacuation considérable chez l'autre.

On a ouvert les deux chiens ; l'un, deux heures après l'injection du liquide, et l'autre, deux heures plus tard.

Dans l'un comme dans l'autre, les intestins se montraient phlogosés par zones inégales. Les derniers intestins et l'estomac l'étaient beaucoup plus que la portion moyenne du tube alimentaire. Sur plusieurs points, on voyait des taches d'un violet tirant sur le noir : il n'y avait que des différences peu sensibles dans l'intensité des traces de la phlogose entre l'un et l'autre chien. Depuis la gueule jusqu'au ventricule, on a trouvé, sur un seulement, une légère phlogose, causée sans doute par l'introduction de la sonde, plus encore que par l'action du remède.

Quatre cuillerées du liquide, au troisième degré, furent injectées dans le rectum des deux autres chiens. C'étaient deux caniches non francs et d'une médiocre grosseur. Immédiatement après l'injection, on se contenta de bien boucher le rectum, pour s'opposer à la sortie du liquide injecté, et les chiens furent attachés tous deux dans un cabinet fermé. Le temps manqua pour les observer avec beaucoup de soin ; mais ils manifestèrent peu d'agitation.

On ouvrit l'abdomen de l'un et de l'autre chien, environ quinze heures après l'injection. Les intestins furent immédiatement examinés, en allant d'arrière en avant. Le rectum et les gros intestins étaient fortement phlogosés : ils contenaient, avec beaucoup de matières grises, moitié solides, moitié liquides, une quantité considérable d'un fluide jaunâtre. Quelques points parurent dépouillés de leur membrane muqueuse ; d'autres étaient noirs et gangrenés. Il y avait dans le duodenum des traces incontestables de phlogose ; il y en avait aussi dans l'estomac.

A toutes ces considérations, déduites de diverses recherches scientifiques, nous croyons devoir joindre ce que nous appellerons *les jugemens de l'opinion publique*.

L'Académie a reçu des bureaux de Son Excellence

des plaintes graves contre le drastique du sieur *Leroy*, adressées par diverses autorités constituées.

Plusieurs préfets ont transmis des rapports qui, par leur importance et par la gravité des faits, ont déjà éveillé péniblement la sollicitude de l'administration supérieure.

Des maires, ceux de Rennes et de Metz entr'autres, se sont crus obligés d'avertir leurs administrés par des affiches, pour les tenir en garde contre les suites dangereuses de cet arcane.

Plusieurs cas de mort survenue à la suite de son administration ont été portés devant les tribunaux; et si la culpabilité a été justement rejetée parce qu'elle n'était pas établie, l'opinion publique n'en reste pas moins vivement alarmée.

Des dénonciations, appuyées de détails circonstanciés de faits, ont été rédigées par un grand nombre de jurys médicaux établis dans les départemens : ces dénonciations ont été presque toutes présentées à Son Excellence.

Depuis long-temps les divers journaux de médecine ont recueilli et publié un grand nombre d'observations, toutes constatant, à des degrés différens, l'action funeste de ce remède.

La correspondance particulière de l'Académie a successivement offert des accusations fortes, arrivées de différens points de la France et fournies par diverses sociétés de médecine, ou même par des médecins écrivant isolément.

Le conseil de salubrité, placé auprès de M. le Préfet de police, a signalé aussi à la surveillance générale tous les dangers de ce remède.

Le conseil de santé créé à la Pointe-à-Pitre a adressé à Son Exc. Monseigneur le Ministre Secrétaire d'état de la marine et des colonies, deux rapports dans lesquels sont mentionnées d'une manière générale les dange-

reuses conséquences attachées à l'emploi du purgatif du sieur *Leroy*, et où l'on voit cités en outre cinq cas de mort arrivée à la suite de son administration.

Des considérations et des faits qui précèdent, l'Académie a tiré les conclusions suivantes :

Considérant que le sieur *Leroy* a fourni au Gouvernement une recette autre que celle qu'il emploie pour la préparation de son remède ;

Considérant que ce remède, tel qu'on le débite, est composé de drastiques violens portés à des doses extrêmes, dont on augmente encore les funestes effets en lui donnant pour excipient de l'alkool à 22 ou 23 degrés, aussi bien qu'en en répétant et en en prolongeant excessivement l'emploi ;

Considérant que les drastiques, administrés ainsi sans réserve et sans mesure, exercent sur l'économie une action analogue aux poisons caustiques ;

Considérant enfin les victimes sans nombre que le remède du sieur *Leroy* a faites, et les plaintes ou accusations portées contre lui de tous les points de la France ;

L'Académie pense qu'il serait urgent d'interdire, autant que le permet la législation actuelle, la vente et la distribution de ce prétendu remède.

Elle pense aussi que le meilleur moyen d'éclairer convenablement l'opinion publique sur les dangers de ce remède, serait de publier et de répandre abondamment le présent rapport (1) afin que les administrateurs, les gens de l'art et le public aient une entière connaissance des dangers de ce prétendu spécifique.

Lu et approuvé à la séance générale de l'Académie royale de médecine, le 6 mai 1823.

Paris, ce 16 mai 1823.

Le Secrétaire perpétuel, E. Pariset.

---

(1) On conçoit, en effet, que les choses utiles, les bonnes

(*Journ. de Pharm. juillet, août* et *septembre* 1823.) — *Extrait d'un mémoire sur l'examen chimique de la racine du* convolvulus arvensis, *liseron des champs, par A.* Chevallier, *pharmacien.* — Le principal but que l'auteur s'est proposé dans cette analyse, est celui de comparer la résine obtenue de ce convolvulus avec celle du *convolvulus jalappa*; ainsi, après avoir reconnu par une analyse méthodique que cette racine contient de l'eau, de la fécule amylacée, de l'albumine, du sulfate de chaux, du sucre cristallisable, de la résine, un extrait gommeux, des sels solubles résultant de la combustion, et de l'oxide de fer. Il l'a traitée directement avec de l'alcohol à 36 degrès, et il a obtenu une résine qui desséchée pesait 4,90; elle avait une couleur verte; elle était soluble dans l'alcohol, insoluble dans l'eau, causait, en la mâchant, une irritation et une acreté qui se portait à la gorge. Desséchée plus fortement, elle l'est devenue assez pour pouvoir la réduire en poudre. Mise sur un charbon ardent, elle brûlait à la manière des résines en laissant un charbon volumineux, mais moins que celui de la résine de jalap brûlée comparativement.

Effet médical. Prise intérieurement à la dose de six grains dans un jaune d'œuf, cette résine causa quelques tranchées assez violentes, mais sans donner des évacuations. A 9 grains, elle donna lieu à une évacuation, mais toujours avec des coliques. Prise au contraire dans un mucilage de gomme arabique, en augmentant

---

productions méritent d'être connues autant que les erreurs, certaines opinions doivent être à la fois signalées et combattues. Aussi, n'avons-nous pas hésité un seul instant à insérer le savant rapport de l'Académie dans notre recueil qui plusieurs fois a fait mention des pernicieux effets du remède du sieur *Leroy*.

(*Note du Rédacteur-général*).

la quantité de résine, elle a purgé doucement et sans coliques.

« On voit par ces faits, dit l'auteur, que la résine » du liseron est purgative, et qu'elle pourrait rem- » placer la résine de jalap. Mais il est à craindre que la » petite quantité qu'on en retire et qui n'est que de » 4 à 5 p. $_0l^0$, ne puisse la rendre économique pour la » substituer à la résine de jalap, les racines de ce » convolvulus donnant 16 p. $_0l^0$ de résine à l'état sain, » 20 et 24 p. $_0l^0$ lorsque le jalap est piqué et rongé ».

— *Note sur la préparation du sirop d'ipécacuanha, par F.* Jeromel, *pharmacien, à Asnitères (Haute-Vienne).* — Il prépare son sirop avec une teinture résultant de l'action successive de l'alcohol à différens degrés et de l'eau sur l'ipécacuanha, ainsi qu'il suit :

Teinture d'ipécacuanha. Prenez : ipécacuanha gris, grossièrement pulvérisé, 4 onces ; alcohol à 37 degrés de Baumé, une livre. Faites digérer à l'étuve, pendant 24 heures, à une température de 34 degrés, ayant soin d'agiter plusieurs fois. Laissez refroider et filtrez. Versez sur le résidu, alcohol à 22 degrés une livre. Laissez de nouveau digérer à l'étuve 24 heures. Filtrez et versez encore sur le marc, eau de rivière filtrée et chaude, une livre ; prolongez de même l'infusion pendant 24 heures, laissez refroidir et séparez le dépôt par le filtre, après quoi unissez ensemble les trois teintures, agitez et laissez en repos. Il se formera un précipité très-abondant que vous séparerez après douze heures de repos. Enfin, distillez la liqueur filtrée pour retirer : alcohol, deux livres. Recueillez le liquide restant dans le bain-marie, filtrez-le et ajoutez-y pour le conserver : alcohol à 36 degrés de Baumé, une once, et la teinture d'ipécacuanha est achevée.

C'est avec cette teinture qu'on prépare le sirop dans les proportions suivantes : teinture d'ipécacuanha, 2 onces;

sirop simple, une livre, 2 onces. Faites bouillir un moment pour donner la consistance requise.

— *Extrait d'une lettre de M.* Parent, *pharmacien à Clamecy, sur les solutions de gomme à froid, pour diverses préparations.* — Ayant reconnu que la gomme arabique est altérée par l'action du calorique, M. *Parent* propose d'employer la gomme arabique fondue à froid, dans son poids égal d'eau, dans toutes les préparations dont elle fait partie.

« De la gomme arabique blanche choisie, dit-il, » dissoute à froid dans son poids égal d'eau, et ajoutée » à du sirop bouillant fait avec du sucre très-blanc, » produit un sirop aussi clair, aussi incolore que de » l'eau la plus limpide, tandis que l'emploi du solutum » à chaud lui fait contracter une légère teinte ombrée ».

Il propose le même moyen pour la pâte de guimauve, de jujubes, etc. Ce procédé réunit à la perfection du médicament une économie de temps et de combustible.

— *Note sur l'emploi en médecine de la solution de cyanure de potassium pur, comme succédanée de l'acide prussique, par MM.* Robiquet *et L.-R.* Villermé. — C'est l'impossibilité chimique qu'on a reconnue de conserver pur l'acide hydro-cyanique dissout dans l'eau, qui a fait penser aux auteurs de ce mémoire de lui substituer de l'hydro-cyanate de potassium.

En proposant ainsi de remplacer ce sel par son acide allongé d'eau, les auteurs se sont basés et sur ce que l'acide hydro-cyanique n'est point uni à la potasse dans l'état de combinaison parfaite, mais bien dans l'état libre qui ne le prive d'aucune de ces propriétés caractéristiques, et sur ce que l'acide hydro-cyanique, ainsi joint à la potasse, ne se décompose pas si aisément que lorsqu'il est seul dissout dans l'eau ; quand même on aurait obtenu de la décomposition du prussiate ferrugineux par l'acide sulfurique.

Après avoir détaillé les faits qui prouvent ce que nous venons d'avancer, les auteurs concluent :

1.° Que les effets de l'hydro-cyanate de potasse pur manifestés dans leurs expériences, sont semblables à ceux de l'acide prussique ou hydro-cyanique.

2.° Que l'emploi de l'hydro-cyanate de potasse préparée d'une manière extemporanée par la solution du cyanure de potassium, paraît devoir être substitué avec avantage à l'emploi de l'acide hydro-cyanique, tel qu'on s'en est ordinairement servi jusqu'à présent, et que cela mérite de fixer l'attention.

3.° Qu'il faudrait s'assurer si le nouveau médicament qu'ils proposent, ne peut produire sur l'économie animale d'autres effets que ceux de l'acide prussique.

4° Et que dans le cas où il en produirait aussi d'autres, il faudrait s'attacher à les bien reconnaître, et à déterminer s'ils sont ou non nuisibles.

Les auteurs ajoutent que le moyen de rendre nulle la petite portion d'alkali contenu dans l'hydro-cyanate de potasse, serait d'ajouter quelques gouttes d'acide végétal, qui saturant la potasse rendrait l'acide prussique encore plus à nud. Ainsi le sirop de limons ajouté à la potion qui le contiendrait, remplirait parfaitement l'indication.

— *De l'existence de la mannite dans les feuilles de céleri* (*apiens graveolens*), *par M.* Vogel, *de Munich.* — C'est en faisant les analyses comparatives de plusieurs plantes qui ont de l'analogie entr'elles, que M. *Vogel* a trouvé de la *mannite* dans les feuilles de céleri.

Cette substance qu'on rencontre dans le miel fermenté, dans le suc fermenté de betterave, a été rencontrée par *Fourcroy* et *Vauquelin* dans les sucs d'oignon et de melon qui avaient subi la fermentation intense ; M.

Hubner a trouvé du sucre de manne dans la racine de céleri, et l'auteur de cet article l'a rencontré dans les feuilles du même végétal.

Elles renferment : 1.° une huile volatile sans couleur qui est cause de leur odeur pénétrante ; 2.° une huile grasse mêlée de chlorophylle ; 3.° des traces de soufre ; 4.° de la bassorine dissoute dans un acide faible, ce qui constitue une gélatine tremblante ; 5.° une matière brune extractive, et une matière gommeuse ; 6.° la mannite incapable de subir la fermentation spiritueuse ; 7.° enfin, du nitrate de potasse en quantité considérable, et du muriate de potasse.

COURET.

(*Bulletin des sciences méd. du départem. de l'Eure, juillet* 1823) — *Pommade anti-herpétique ; par P. H.* BOUTIGNY, *successeur de M. L. H.* Delarue, *pharmacien à Evreux.* — « J'ai souvent préparé chez M. *Renard*, pharmacien, rue Vivienne, à Paris, pour des médecins anglais, une pommade anti-herpétique, qu'ils employaient avec le plus grand succès. M. *Renard* m'ayant autorisé à la publier, je m'empresse d'en donner la recette comme pouvant être de quelque utilité. La voici :

℞. Proto-chlorure de mercure,
En poudre impalpable (1). . . 1 gros.
Axonge ou onguent *populeum*. . 4
M. selon l'art.

---

(1) On tenterait vainement par la porphirisation et la lévigation, d'obtenir le mercure doux dans l'état de division que nous entendons ; il n'y a qu'en recevant sa vapeur dans celle de l'eau bouillante, que l'on peut parvenir à ce résultat. La première fois que nous en préparâmes, nous suivîmes exactement le procédé de *Josias Jewel*, mais nous ne pûmes obtenir qu'une petite quantité de poudre, et ce, après avoir couru

Le malade étend une petite quantité de cette pommade, deux fois par jour, sur la partie affectée.

En même-temps que ces messieurs font employer cette pommade à l'extérieur, ils font prendre tous les matins deux des pilules suivantes :

℞. Proto-chlorure de mercure,
En poudre impalpable. . . 1 gros.
Résine de gayac 2
Sirop de nerprun . . . . . *Q. S.* pour faire une masse qu'on divisera en 72 pilules.

Immédiatement après avoir pris ces deux pilules, le malade doit boire un verre d'une forte infusion de houblon.

En outre ils purgent leurs malades, tous les quinze jours, avec la potion cathartico-effervescente dont voici la formule :

---

quelques risques, l'appareil s'étant brisé avec un fracas épouvantable. Nous recommencâmes notre opération, et elle n'eût pas plus de succès que la première.

C'est après avoir échoué dans ces deux opérations ; que nous avons imaginé de recevoir la vapeur du mercure doux dans celle de l'eau, en nous servant d'un appareil beaucoup moins simple, et par conséquent beaucoup moins commode que celui de M. *Henry* fils (*Voyez* le n.° du Bulletin de Pharm., décemb. 1822), aussi l'avons-nous abandonné, depuis que nous connaissons celui-ci.

Nous avons remarqué que la vapeur du mercure doux à une température très-élevée, se décomposait, en assez grande quantité par son contact avec celle de l'eau. Il est essentiel, pour éviter cette décomposition, que le mercure doux ne soit pas échauffé plus qu'il ne faut pour le volatiliser.

Le calomélas ainsi préparé, vient d'être employé avec beaucoup de succès à Paris, dans le traitement de la maladie vénérienne.

℞. Phosphate de soude. . . . . 6 gros.
Carbonate de soude. . . . . 24 grains.
Jalap en poudre . . . . . 24 grains.
Sucre. . . . . 36 grains.

Faites bouillir pendant deux minutes dans eau commune 4 onces, filtrez et ajoutez alcohol au citron, deux gouttes.

Au moment de prendre cette potion, on y ajoute 40 grains d'acide tartarique en poudre et on la boit pendant l'effervescence : cette potion purgative est très-agréable et se prend sans répugnance aucune, par les personnes même qui ont le palais le plus délicat et le plus sensible.

Nous laissons à MM. les médecins le soin de prononcer sur l'efficacité de ces différentes recettes ; à eux seuls appartient le droit exclusif de statuer sur la valeur médicale de tel ou tel médicament ; en les publiant, nous n'avons eu en vue qu'un but : celui de les faire connaître à ceux qui ont peu de rapports avec nos voisins 'doutremer ».

Journaux Anglais.

(*Lond. méd. et Rev. méd.*) — *Huile trouvée dans le sang.* — « Le docteur *Traill*, de Liverpool, a eu l'occasion d'analyser le sang de plusieurs individus affectés d'hépatite aiguë. Le serum présentait une couleur blanche très-prononcée et ressemblait à une émulsion. L'huile se trouvait dans ce sérum dans la proportion de 4, 5 sur 100 parties ».

Le rédacteur ajoute qu'il serait à désirer, suivant quelques esprits sages et ennemis des systèmes exclusifs, que l'analyse chimique constatât les altérations des humeurs dans les différentes maladies et aux différentes périodes de ces maladies. Cette analyse des humeurs serait aussi utile aux progrès de la médecine que l'anaomie pathologique et la pathologie anatomique l'ont été déjà.

Journaux Allemands.

(*Journ. der practischen Heilkunde von Hufeland*, 1823 *et Rev. méd.*) — *Évacuation complette du tenia à la suite de l'ingestion d'une pièce de monnaie en cuivre.* — « Le jeune Frédéric *M****, âgé de sept ans, était depuis long-temps tourmenté d'une affection vermineuse constatée par tous les symptômes de cette maladie et par l'évacuation de plusieurs vers intestinaux. Depuis long-temps aussi on avait employé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, mais toujours sans succès, tous les rémèdes anti-vermineux connus, et depuis six mois on avait abandonné tout traitement, quoique le petit malade conservât toujours son affection. Un jour il avala en jouant deux pièces de monnaie en cuivre (Munster pfennige), ou denier de Munster, pièce qui se rapproche de nos liards. On se borna à donner à l'enfant du lait chaud et de l'émulsion d'amandes douces. Vingt-heures après il eut une évacuation alvine de matières molles, et il rendit les deux pièces dans un paquet de glaires, lesquelles furent immédiatement suivies de huit onces de *tænia solium*. Il est à remarquer ici que les pièces de monnaie n'avaient éprouvé aucune altération de la part de la digestion, ce qui éloigne toute idée d'action chimique. Dès ce jour l'enfant marcha rapidement à sa guérison, reprit de l'embonpoint, et n'a éprouvé aucun dérangement depuis six ans.

— *Sur l'emploi du chlore dans l'eau comme médicament, particulièrement dans la fièvre scarlatine.* — « Le D. *Braun* a vérifié que le chlore mêlé dans l'eau est un médicament très-avantageux contre quelques maladies et notamment contre la fièvre scarlatine ; il porte même l'enthousiasme pour ce moyen tellement loin, qu'il n'hésite point à le proclamer comme le spécifique de cette dernière maladie. Depuis dix ans qu'il emploie ce moyen

contre la fièvre scarlatine, il lui a toujours réussi, même dans les plus compliquées. Le chlore mêlé dans l'eau, dit-il, annihile la contagion de cette affection, et amène pour la plupart des cas la guérison sans qu'il s'ensuive des maladies consécutives. Il donne le chlore mêlé dans l'eau (*aqua oxy-muriatica*), à la dose d'une cuillerée à thé ou à café, toutes les deux ou trois heures aux enfans âgés de trois à six ans, et à ceux plus avancés en âge une cuillerée à soupe dans le même espace de temps. Cette eau oxy-muriatique est donnée sans aucune addition, vu que le chlore se décompose dans la plupart des mélanges. Cette eau doit être avalée avec promptitude, afin qu'elle ne provoque point la toux, vu son action particulière sur le poumon, action déjà depuis long-temps reconnue par MM. *Parmentier* et *Deyeux*. M. *Braun* dit avoir remarqué que dans l'angine qui accompagne souvent la fièvre scarlatine cette eau est bien plus facilement déglutée que les autres boissons même mucilagineuses. Aussitôt que la maladie diminue, il ne prescrit plus le médicament qu'à la dose d'une ou deux cuillerées par jour; la quantité prise de ce médicament pour compléter le traitement n'a jamais été plus élevée que de deux onces chez les enfans et de quatre à cinq onces chez les adultes, Si cette eau est donnée à plus hautes doses, elle amène les vomissemens et de fréquentes évacuations alvines; si elle n'est point fraîche ou récente, ou si elle est exposée à l'influence de l'air atmosphérique, son usage amène de légères excoriations à la lèvre; c'est pourquoi il convient de ne préparer ce médicament qu'en petite quantité à la fois et de l'éloigner de l'action de l'air et de la lumière. M. *Braun* recommande de ne point administrer pendant le traitement de la fièvre scarlatine d'autre médicament que le chlore mêlé dans l'eau, avertissant que les diaphorétiques même les plus légers sont nuisibles. L'empoisonnement, dit-il, n'est point à

craindre ; car pour peu que la dose du chlore soit trop élevée, les malades vomissent et le rejettent aussitôt. Si pendant ce traitement il se développe une tuméfaction des parotides. M. *Braun* n'y porte aucun remède, la considérant comme une modification sympathique de la scarlatine, qui doit disparaître par le même traitement de la maladie principale. Il convient, pendant ce traitement, de renouveler souvent l'air de l'appartement du malade ; cependant M. *Braun* a obtenu le même succès en l'administrant chez des malades dont la chambre était fortement chauffée et qui respiraient un air peu salubre. Le malade devra être très-peu couvert ; si même les malades sont incommodés par le poids des couvertures ou même du drap, il convient de les laisser entièrement découverts. M. *Braun* dit en avoir obtenu de très-bons effets ; il rapporte, à ce sujet, un fait curieux : un enfant de dix ans, atteint de la maladie, était tellement impatient, qu'il ne voulait supporter aucune couverture. Sa mère, alarmée de le voir nu, voulant au moins couvrir ses pieds et les garantir du froid, lui passa une paire de bas. Le lendemain il présenta l'aspect d'un individu qui s'était affublé d'une culotte rouge qui descendait jusqu'à l'endroit où les bas se terminaient ; tout le corps perdit son épiderme ; les pieds seuls conservèrent le leur. Ce fait a été observé par l'auteur, conjointement avec le docteur *Olberg*, de Desau.

Quelquefois aussi M. *Braun* faisait humecter la peau rouge et enflammée avec une éponge trempée dans l'eau fraîche : il dit que cette pratique est des plus agréables au malade, et lui est en même temps des plus utiles, en ce qu'elle le calme, qu'elle ramollit la peau et la rafraîchit ; quelquefois même il mêle un peu de vinaigre à l'eau, surtout dans les cas où il y a de la mauvaise odeur dans la transpiration. Une seule fois il fit mêler

à l'eau en lotion de l'eau de chlore ; mais il n'y revint point, craignant son effet sur le poumon. Enfin, M. *Braun* rapporte, à l'appui de ses assertions, plusieurs observations qui confirment les faits avancés par lui.

L'auteur recommande ensuite le même médicament dans quelques autres maladies, comme la pustule maligne et le typhus ; il l'a surtout employé avec avantage dans cette dernière maladie, dans ce qu'il appelle le *typhus bellicus* de 1813 et 1814 : il est à remarquer que M. *Hufeland* a déjà recommandé ce médicament contre le *typhus bellicus*, et la fièvre nerveuse sous le nom d'*acide muriatique oxigéné* ; la formule est la suivante :

Chloré liquide.	2 à 3 gros ;
Eau distillée	8 onces;
Sirop de sucre.	1 once ;

A prendre par cuillerée à café dans les 24 heures.

M. *Hufeland* assure que beaucoup de malades n'ont pris que ce seul médicament pour arriver à une guérison parfaite ».

Journaux Italiens.

(*Annali universali di medicina di Milano* 1823) *et Revue médicale. — Nouvelle manière de traiter le goître, par M.* Quadri, *docteur en médecine à Naples.* — « La méthode de M. *Quadri* consiste à passer dans le goître un ou deux sétons, à un demi-pouce à-peu-près du corps thyroïde. Si l'inflammation ne se forme pas assez forte, on introduit dans la blessure un petit morceau de racine d'hellébore noir qu'on y laisse trois jours. On doit entretenir le séton cinq ou six semaines, pourvu que la blessure ne soit pas faite trop près du corps thyroïde. Dans quelque direction qu'on la fasse, elle n'est accompagnée d'aucun danger ; l'inflammation consécutive ainsi que la suppuration, ne produisent non plus aucun mauvais effet. Comme l'opération ne

produit souvent qu'une diminution du goître, il convient de la répéter jusqu'à ce qu'il soit entièrement détruit. M. *Quadri* observe que quelquefois il se forme des carnosités aux bords des sétons, et qu'on doit les couper. Il a vu aussi que le goître disparaissait lorsque les plaies étaient cicatrisées. Lors de la guérison, la peau, qui est d'abord rugueuse, acquiert peu-à-peu l'état naturel. L'efficacité de cette méthode est confirmée par sept cas de guérison ».

2.° Variétés.

— M. P. *Barthelemy*, pharmacien à Marseille, a soutenu en août 1823, à la Faculté de médecine de Montpellier, pour obtenir le grade de docteur en médecine, une thèse inaugurale de 19 pages in-4.°, ayant pour titre : *Essai sur la scarlatine*. Cet essai est divisé en six sections dans l'ordre qui suit : 1.° considérations historiques de la scarlatine ; 2.° étiologie ; 3.° marche, durée, terminaison ; 4.° diagnostic ; 5.° variétés ; 6.° enfin, traitement préservatif et curatif. On voit déjà par cette seule division que l'auteur n'a pas été peu méthodique et quel que fut le passage que nous citerions de son travail, on lui rendrait cette justice que sa manière de raisonner est aussi claire que persuasive et justifie surtout qu'il a bien profité des leçons de ses maîtres. A l'époque actuelle où la contagion et la non-contagion de certaines maladies sont un sujet de discussion que l'on n'aborde qu'avec infiniment de réserve, M. le docteur *Barthelemy* soutient que les causes, qu'il a fort bien énumérées, de la scarlatine, ne donnent aucune idée de la contagion de cette phleg-

masie cutanée. « En effet, dit-il, toutes concourent à faire présumer qu'elle ne tire son origine que de la chaleur, de l'infection et de l'organisation individuelle, et aucune d'elles ne prouve l'existence d'un germe spécifique, originaire ou développé, qui, une fois transmis d'un individu atteint de la scarlatine à un individu sain, soit susceptible de produire la même maladie. C'est au moins ce qui n'a point encore été constaté par aucun genre d'inoculation ». Cependant, l'auteur, par respect pour l'opinion de MM. les professeurs *Pinel* et *Fodéré*, qui ont donné l'histoire de deux cas de scarlatine éminemment contagieuse, ne se décide point hardiment en faveur de l'opinion qu'il partage et n'ose pas même jouer le rôle de conciliateur, quand il se voit réduit à considérer la scarlatine tantôt comme contagieuse, tantôt comme ne l'étant point. « Cette opinion, dit-il, doit-elle prévaloir ? C'est ce qu'il ne m'appartient point de décider ».

En résumé, et sans entrer ici dans tous les détails de la dissertation de M. *Barthelemy*, nous dirons qu'elle peut servir de modèle, tant elle est bonne. Toutefois, nous ferons remarquer qu'elle a cela de commun avec tous les écrits, sans distinction, qu'elle n'est point parfaite et nous nous contenterons pour le prouver, de faire remarquer qu'à la page 17, l'auteur a placé la saignée dans l'article *traitement curatif pharmaceutique*. Mais c'est une méprise bien excusable dans M. *Barthelemy*, qui étant pharmacien et médecin, a pu oublier un instant la distinction de ce qui appartient à chaque branche de l'art médical. Nous ne finirons pas sans applaudir à l'heureuse idée qu'il a eue, sans doute pour faire sentir que le pharmacien ne doit point se permettre de traiter des malades, d'avancer avec *Schelhammer* que le meilleur remède ne fait pas le bon praticien; mais que c'est l'habileté du praticien qui fait

l'excellence du bon remède, parce qu'il sait l'utiliser en observant les règles de la bonne méthode : *non enim médicamenta, sed ars, id est methodus medendi, facit artificem.*

— M. J.-F. *Fauchier*, docteur en médecine etc, a publié en mai de cette année une brochure in-8.° de 88 pages, contenant l'histoire de deux épidémies de scarlatine, observées à Entrecasteaux et à Lorgues, département du Var. Si cette brochure ne présente rien de nouveau, elle réunit du moins au mérite d'une bonne rédaction, celui d'avoir su faire ressortir quelques circonstances peu communes qui ont accompagné les épidémies dont il s'agit. D'ailleurs, la description des maladies populaires, c'est-à-dire, de celles qui règnent épidémiquement, honore ceux qui s'y livrent autant qu'elle sert à faire bien connaître ces maladies. M. *Fauchier*, qui a rempli sa tache en praticien habile, finit par dire, quant à la contagion ou la non-contagion de la scarlatine, qu'il a observé des faits en faveur des deux opinions.

— M. le docteur *Pierquin*, l'un de nos zélés collaborateurs, doit publier incessamment un nouveau formulaire sous le titre de *Mémorial pharmaceutique des médecins de Montpellier.* Nous donnerons une analyse de cette production.

— Les maladies éruptives, telles que la petite vérole et surtout la rougeole, ont régné ce mois-ci à Marseille, en nombre plus considérable que le mois dernier, mais toujours avec un caractère de bénignité remarquable. On a observé aussi quelques autres maladies inflammatoires, et les résultats obtenus chez les individus traités suivant les règles de la doctrine physiologique, ont été assez satisfaisans, pour rendre prosélites de cette doctrine les esprits même les plus encroûtés des vieilleries de l'art médical.

— D'après le relevé des registres de l'État-civil de la mairie de Marseille, il y a eu en Octobre 1823, 336 naissances ; 297 décès et 94 mariages.

P.-M. Roux.

3.° Concours académiques.

La Société royale de médecine de Toulouse propose trois prix, chacun de la valeur de 300 fr.

1.° Elle remet pour l'année 1824 : *Déterminer le mode d'action de l'*iode *sur l'homme dans l'état de santé ou de maladie, et assigner les propriétés médicales de ses diverses préparitions, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.*

2.° Pour l'année 1824 : *Déterminer d'après une bonne théorie, et surtout d'après le résultat précis de l'expérience, les effets salutaires d'un ou de plusieurs agens médicinaux pris dans la classe des* poisons végétaux ou minéraux.

3.° Pour l'année 1825 : *Indiquer d'après le raisonnement et l'expérience la position la plus favorable que l'on peut donner au membre dans le traitement de la* fracture du col du fémur.

Les mémoires doivent être adressés, *francs de port*, à M. *Ducasse*, secrétaire-général, avant le 1.er avril de chaque année.

AVIS.

La Société royale de Médecine de Marseille déclare qu'en insérant dans ses Bulletins les Mémoires, Observations, Notices, etc., de ses membres soit titulaires, soit correspondans, qui lui paraissent dignes d'être publiés, elle n'a égard qu'à l'intérêt qu'ils présentent à la science médicale ; mais qu'elle n'entend donner ni approbation ni improbation aux opinions que peuvent émettre les auteurs, et qui n'ont pas encore la sanction générale.

BULLETINS

DE

LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE DE MARSEILLE.

NOVEMBRE 1823. — N.° XXIII.

OBSERVATION sur le délirium tremens, par M. POINTE, *docteur en médecine, médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon, correspondant de la Société royale de médecine de Marseille, etc.*

La nommée Dorothée *Dejean*, agée de dix ans, passait sa vie à faire des tours de souplesse sur les places publiques et dans les cafés ; elle fut dès sa plus tendre enfance habituée à boire des liqueurs fortes, et à ne faire usage que d'une très-petite quantité d'alimens solides ; ce fut sans doute à ce régime extraordinaire, surtout pour un enfant, qu'elle dut la constitution la plus sèche qu'il soit possible de rencontrer, une stature petite pour son âge, ainsi que des membres grêles, et dont les os minces ne semblaient recouverts que par une peau sèche, fine et très-brune ; la tête était volumineuse relativement au reste du corps, cet enfant se portait du reste ordinairement assez bien, quoique toujours mal vétue, et exposée aux vicissitudes atmosphériques, comme aux mauvais traitemens de parens grossiers et inhumains.

Le 4 avril 1822, cette petite fille amusait par ses tours d'agilité les habitués d'un café qui, par reconnaissance, sans doute, lui firent boire force biére, café et eau-de-vie : le soir, grand mal de tête et mal-aise qui fut pris pour un état d'ivresse qui lui était assez ordinaire.

Le 5 avril, elle reste couchée, ne répond pas aux diverses questions qu'on lui adresse ; quelques propos insignifians seulement s'échappent de sa bouche ; abandonnée sur son grabat, elle y passe la journée sans recevoir aucun soin.

Le 6, elle est apportée à l'hôpital ; nous la vîmes alors, les deux poings fortement fixés sur le front, on les en éloignait avec peine ; ils s'y reportaient de suite, le regard était fixe, il y avait délire taciturne ; le pouls était petit et fréquent. Je ne pus voir la langue, le ventre ne parut pas douloureux : il y avait parfois des mouvemens spasmodiques des membres. Parfois il semblait y avoir un peu moins de délire, alors efforts pour se cacher la figure avec les mains, ou avec les couvertures.

Prescription : petit-lait, une potion avec une once de sirop de diacode, moutarde aux bras, deux bouillons.

Le 7, même état, de plus essais continuels de sortir de son lit, mais chute dès qu'elle n'est plus supportée, mouvemens désordonnés et spasmodiques de tous les membres, exacerbation fébrile, délire continuel, insomnie, extrémités des membres froides, poitrine et abdomen très-chauds.

Prescription : petit-lait pour boisson ; quatre grains d'opium en 8 pilules, divisés par fractions, à prendre toutes les deux heures, potion calmante, avec une once et demie de sirop de diacode ; deux vésicatoires aux jambes.

Le 9, loquacité ; un peu moins d'agitation dans les organes de la locomotion, deux exacerbations fébriles, les poings sont moins constamment fixés sur le front ;

du reste même état que les jours précédens ; mêmes remèdes.

Les 10, 11, peu d'exacerbation dans l'état du pouls, point de sommeil, loquacité insensée se renouvelant au moindre bruit, au moindre mouvement qui se faisait autour de son lit. Même prescription, mais augmentation des opiacés.

Le 12, silence absolu, point de réponse aux interpellations les plus pressantes ; mouvemens spasmodiques des membres, et de quelques parties de la face se renouvelant à tout instant, un peu de diarrhée, l'abdomen n'est nullement sensible au toucher, il y a néanmoins un peu de mieux.

Prescription : tisane de bouillon blanc avec laudanum liquide, huit grains d'opium en pilules ; une potion avec le sirop de diacode ; embrocations sur le ventre avec un liniment dans lequel entre le laudanum, et lavement avec la décoction de têtes de pavot.

Le 13, mieux plus sensible, la malade se plaint, cependant, d'un grand mal de tête ; elle n'éprouve plus que de légers mouvemens involontaires des membres, la diarrhée est encore forte ; il n'y a presque pas de fièvre. Mêmes remèdes internes et externes.

Les 14, 15 et 16 avril, amandement simultané et continuel de tous les symptômes. Il n'y a plus de diarrhée. Diminution progressive des remèdes opiacés, crême de riz, etc., etc.,

Le 19, guérison, sortie de l'Hôtel-Dieu.

L'état que m'a offert cette malade m'a paru être celui que l'on a décrit sous le nom de *delirium tremens*, maladie signalée d'abord par *Sannders* et décrite en 1813, par *Sutton*, anglais, qui l'a combattue avec succès par l'opium administré à dose beaucoup plus forte que je ne l'ai fait ; maladie qu'ils n'ont signalée que comme affectant le plus souvent les hommes de 40 à 50 ans.

Observation d'inflammation du cerveau, par M. Rampal, D.-M., membre titulaire de la Société.

Les inflammations du cerveau étaient peu connues avant les recherches et les observations de M. le professeur *Lallemand*; leur diagnostic était encore couvert d'un voile épais quand cet exact observateur nous a fait connaître par ses travaux, la marche, les symptômes et le traitement rationnel des différentes nuances de ces maladies, qui étaient la plupart du temps prises pour des apoplexies ou sereuses, ou nerveuses, et contre lesquelles on dirigeait, d'après ces idées, un traitement qui ne tendait souvent qu'à les aggraver. Il est vrai de dire qu'alors le flambeau de l'anatomie pathologique n'avait pas éclairé cette classe importante de lésions, et je ne craindrai pas de dire que ce n'est que depuis qu'elles ont été éclairées par ce nouveau genre d'étude, qu'on peut se promettre des succès plus assurés dans leur traitement.

L'observation suivante offre un exemple et d'affection cérébrale, désignée par M. *Lallemand*, sous le nom d'inflammation ou ramolissement du cerveau, et de succès de la méthode de traitement proposée contre elle.

Marie *Cervi*, âgée de 56 ans, d'une constitution assez forte, d'un tempérament sanguin, bilieux, était adonnée depuis quelque temps au vin dont elle fesait quelquefois son unique nourriture, en y trempant du pain; depuis cette pernicieuse habitude elle était devenue sujette à des douleurs de tête qui se faisaient souvent sentir avec tant de force, qu'elles déterminaient des vertiges et des éblouissemens; ces douleurs s'étant manifestées avec plus de force et à des distances plus rapprochées au commencement du mois d'août 1822, elle éprouva subitement et à diverses reprises, dans la nuit du 8 au 9 de ce mois, des mou-

vemens convulsifs dans les muscles de la face du côté droit, et fut fort étonnée de se trouver le matin avec l'angle des lèvres dévié à gauche.

Peu inquiète de cet état, parce quelle croyait que c'était l'effet d'une fluxion, elle vaqua encore pendant quatre jours à ses occupations, mais au bout de ce temps, voyant que sa prétendue fluxion allait toujours croîssant, qu'elle commençait à éprouver depuis deux jours, une certaine difficulté à mouvoir les membres du côté droit, elle me fit appeler le 12 courant, et je la trouvai le soir dans l'état suivant: bouche tirée à gauche, langue déviée à droite, articulation difficile des mots, déglutition pénible, mouvemens convulsifs des muscles moteurs de l'œil et des paupières du côté droit, difficulté de fermer celles-ci, larmoiement continuel, engourdissement et légère diminution de la sensibilité des muscles du bras, et principalement du cou, douleurs considérables de la tête, pouls fréquent et dur, enduit jauuâtre de la langue, soif légère, constipation depuis quelque temps. Limonade pour boisson, saignée du bras, pédiluves sinapisés, application d'oxicrat froid sur la tête.

13 août, cinquième jour de la maladie, douleur de tête moins forte, déglutition s'exerçant avec plus de facilité, les autres symtômes restent les mêmes; dix sangsues sur le trajet de la jugulaire gauche, bain sinapisé, continuation de l'oxicrat froid sur la tête, infusion de guimauve avec addition d'un grain de tartre stibié. La tisane produit dans la journée d'abondantes évacuations alvines, le soir, le pouls est plus fréquent, les mouvemens convulsifs de la face ont cependant paru être plus rares.

Le 14, sixième jour, le matin il ne reste de la forte céphalalgie qu'une espèce de cercle qui comprime la

tête dans toute sa circonférence, les mouvemens convulsifs ont diminué de fréquence d'une manière notable, pendant le temps de calme les paupières se ferment presque complètement, le membre engourdi n'a pas encore éprouvé de changement, le pouls est moins fréquent, la langue est humectée et jaune dans son centre. Application de dix nouvelles sangsues sur le même côté du cou, limonade, une pilule de 3 en 3 heures, composée avec 3 grains de calomel et d'un grain d'aloës.

15, septième jour, il y a eu dans la nuit trois selles abondantes, les mouvemens convulsifs ne se sont plus fait sentir depuis la veille, la déglutition se fait comme à l'ordinaire, les paupières ont repris leurs mouvemens habituels, la bouche est toujours tirée à gauche, le membre engourdi est seulement un peu léger, le pouls est lent et régulier, la malade demande des alimens. (continuation des pilules, mais elles sont données de quatre heures en quatres heures, application d'un vésicatoire à la nuque, limonade, trois bouillons dans la journée).

16 août, huitième jour. De tous les symptômes provenant de l'affection cérébrale, il ne reste que la déviation de l'angle des lèvres et l'engourdissement des muscles du cou et du bras droit, engourdissement qui est moindre, la malade ayant plus de facilité à exécuter divers mouvemens ; ce jour la malade prit une soupe légère, et les pilules ne furent plus données que le soir et le matin, deux chaque fois, le vésicatoire est entretenu.

17, neuvième jour, le mieux continue, les alimens sont légèrement augmentés, la convalescence paraît confirmée.

Les jours suivans, la malade est mise à un régime doux, les pilules furent continuées jusqu'au 23 courant quinzième jour de la maladie, époque où il se

manifesta une salivation extrêmement abondante qui persista pendant environ dix-huit jours, et qui fut suivie de la disparition et de la déviation de l'angle des lèvres et de l'engourdissement du membre droit.

En rapprochant la marche et les symptômes de cette observation ; de celles que rapporte M. *Lallemand* dans ses lettres, on trouvera entr'elles la plus grande analogie ; d'ailleurs quels caractères plus certains que ceux quelle a présentés indiquent l'inflammation du cerveau ?

1.° Symptômes précurseur de vertiges, de céphalalgie qui détermine d'abord l'engorgement des vaisseaux cérébraux ; 2.° développement lent et successif des autres symptômes provenant de l'affection cérébrale, 3.° apparition de la paralysie incomplète du bras droit, le second jour après l'invasion ; 4.° mouvemens spasmodiques de tous les muscles de la face du côté droit, etc., ce sont-là précisément les caractères qui distinguent cette maladie de l'apoplexie, où les symptômes se manifestent tout-à-la-fois et d'une manière subite et inattendue, dans celle-ci encore, il y a absence de ces mouvemens spasmodiques qui sont constans dans les ramolissemens.

Ce sont, sans doute, ces affections qui ont été désignées dans les anciens ouvrages de médecine sous les noms d'apoplexie nerveuse, séreuse. Aussi, à quelles erreurs, dans le traitement, n'a-t-on pas été entrainé d'après ces distinctions et les idées de faiblesse et de spasmes, etc., qui s'y rattachaient ; toniques, antispasmodiques, excitans de toute espèce, étaient employés dans ces cas, sans évacuer une seule goutte de sang, et il n'est pas difficile de juger maintenant à quelles fins les malades devaient être conduits, etc.

Le traitement que j'ai suivi a été anti-phlogistique et dérivatif et je n'ai pas même craint d'insister pen-

dant quelques jours sur les mêmes moyens thérapeutiques, malgré que, dès le second jour, il se fut manifesté une amélioration générale. Indubitablement cette affection se fut terminée d'une manière funeste, si on l'eut traitée suivant une méthode de traitement opposée à celle-ci. Une circonstance particulière qui a paru vers la fin du traitement, c'est la salivation abondante qui a duré dix-huit jours environ, circonstance que je n'ai jamais observée dans l'administration du calomelas et qui, je n'en doute pas, en déterminant un travail particulier dans les glandes salivaires, et y produisant un centre de fluxion, n'a pas peu contribué à l'entière guérison de la maladie; aussi la disparition de la déviation de l'angle des lèvres et de l'engourdissement du bras et des muscles du cou ont été en raison directe de la salivation.

Observation curieuse sur une ischurie, par M. Bourguet, *oncle, docteur en médecine à Beziers, etc.*

Dans le courant du mois d'août 1820, le sieur *Miguel*, négociant, au faubourg de Beziers, fut pris par une colique néphrétique, avec suppression totale des urines; cependant la douleur n'occupait que le côté droit; mais synergiquement, le gauche n'agissait plus, à moins que le malade n'eut qu'un seul rein, ce que j'ai vu plusieurs fois, dans le grand nombre de cadavres que j'ai ouverts pour faire les leçons d'anatomie aux élèves de l'hospice. On avait déjà employé tout ce que l'art indique de mieux, et sans succès : saignée, sangsues, ventouses scarifiées, bains, boisson de toute nature, calmant, etc., etc. Rien ne soulageait, et le

malade déjà pris par des vomissemens de matière atrabilaire, par le hoquet, avait les extrémités froides, le bas ventre ballonné et très-sensible, les yeux vitrés. Enfin, tout signalait de loin la mort, et rien ne soulageait. Je fus appelé en consultation, nous ne réussîmes pas mieux ; enfin, soit état de spasme rénal, soit état de phlogose expansive, (car je pense que le calorique en épanouissant le sang dans un plus grand véhicule, donne naissance à cette espèce de phlegmasie, que j'admets et que je crois différente de celle que trop de sang produit), je me décidai avec M. le D. *Ornal*, médecin du plus grand mérite, à administrer un peu d'ipécacuanha, pour exciter quelque secousse ; mais point de succès. Ce fut alors que je proposai, comme dernier moyen le suivant : je fis lever le malade, je le fis promener nud, et nuds pieds dans sa chambre arrosée d'eau fraîche, et pendant ce temps, on le fustigeait avec des serviettes trempées dans de l'eau de puits, sur les reins et les fesses. L'effet de ce moyen fut si prompt, que dans demi quart d'heure, il demanda à uriner ; il remplit un demi pot de chambre, et depuis il est guéri. Je l'avais sondé, point d'urine. Le fait est tel, qu'on raisonne si l'on veut, mais qu'on en profite.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ

PENDANT LE MOIS D'OCTOBRE 1823.

4 *Octobre.* — M. le Secrétaire-général communique une lettre de M. le comte de *Villeneuve*, Préfet, qui transmet à la Société un exemplaire de *l'Histoire médicale de la fièvre jaune qui a régné en Espagne en* 1821, *rédigée par MM. Pariset*, *Bally* et *François*. Le rapport à faire sur cet important ouvrage est confié à M. *Sue*.

M. *Reymonet*, présente un enfant âgé de 8 mois,

atteint d'hydrocéphale chronique, suite de convulsions survenues dès les premiers jours de la naissance.

Le même médecin lit ensuite son rapport sur le mémoire envoyé au concours avec cette épigraphe : *ad extremos morbos extrema remédia exquisite comparata optima*, *Hip. Aph. VI*, *Sect. I.*

11 *Octobre.* — Lecture est faite d'une lettre de M. *Thomas*, Secrétaire-général de la Société médicale de la Nouvelle-Orléans, qui fait hommage à la Compagnie d'un exemplaire de l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre de : *Essai sur la fièvre jaune d'Amérique.* M. *Fenech*, est nommé rapporteur.

M. *Sue* dépose sur le bureau un exemplaire de la *Notice des travaux de la Société Royale de médecine de Bordeaux, depuis sa dernière séance publique, jusqu'au* 30 *août* 1823.

M. J. *Beullac* communique la lecture qu'il a proposée pour la séance publique. Elle a pour titre : *Un mot sur la chirurgie et le chirurgien.* Cet aperçu reçoit l'assentiment de la Société.

M. le Secrétaire-général lit ensuite, au nom d'une commission, un rapport sur les mémoires envoyés au concours, dont les conclusions sont adoptées.

16 *Octobre.* — M. *Sigaud* donne lecture d'un *aperçu sur l'éternument*, qui est admis pour être lu en séance publique.

Le reste de la séance est employé à la discussion d'objets administratifs.

18 *Octobre.* — Cette séance a été remplie par la lecture de l'exposé des travaux de la Société, par M. le Secrétaire-général, qui a obtenu les suffrages de la Compagnie.

21 *Octobre.* — M. *Reymonet* fait hommage, au nom de l'auteur, d'une dissertation intitulée : *de hydatibus in corpore humano presertim in cérébro repertis*, etc, *auctor carolus Reudtorff Hamburgensis.* M. *Biamonti* est chargé d'en présenter un rapport à la Société.

M. *Segaud*, président, lit ensuite une notice sur la sobriété, qui est admise au nombre des lectures qui doivent être faites à la séance publique.

SEGAUD, *Président.*
SUE, *Secrétaire-général.*

OBSERVATIONS météorologiques faites à l'Observatoire Royal de Marseille, en Novembre 1825, par M. GAMBART.

DATES.	LEVER DU SOLEIL. Barom.	Thermomètre du Baro.	Thermomètre Extér.	Hygr.	TROIS HEURES. Barom.	Thermomètre du Baro.	Thermomètre Extér.	Hygr.	NEUF HEURES DU SOIR. Barom.	Thermomètre du Baro.	Thermomètre Extér.	Hygr.	VENTS A MIDI.	ÉTAT DU CIEL.
1	751,71	+15,3	+ 9,1		752,76	+17,0	+11,6		754,03	+15,4	+ 9,6		O. N. O.	Nuageux.
2	752,13	+15,3	+ 9,0		753,86	+15,3	+10,9		756,18	+15,0	+ 9,8		N. O. fort.	Très-nuageux.
3	758,56	+13,7	+ 9,1		759,71	+15,4	+11,6		761,22	+15,0	+ 7,8		*Idem.*	Nuages rares.
4	761,13	+14,0	+ 4,4		761,47	+15,0	+13,5		763,00	+14,6	+10,2		E. S. E.	Vaporeux ; brouillard.
5	761,22	+14,6	+11,1		761,51	+15,0	+15,9		762,47	+15,0	+14,4		*Idem.*	Couvert.
6	763,13	+15,0	+14,1		762,90	+15,0	+16,6		763,37	+15,5	+15,2		S. S. E.	*Idem.*
7	760,81	+15,6	+15,3		759,71	+15,7	+15,7		759,71	+15,7	+13,9		E. S. E.	Couvert ; pluie.
8	758,32	+15,7	+12,6		757,27	+17,5	+16,5		758,00	+16,0	+13,2		N. O. fort.	Nuageux.
9	754,81	+15,4	+10,9		757,32	+16,4	+14,4		758,42	+15,4	+11,4		N. O. bon frais.	Quelques nuages.
10	756,56	+13,6	+ 4,8		760,71	+15,0	+ 9,5		765,13	+15,0	+ 9,5		N. N. O.	Presq. tout couv. ; brouil.
11	767,51	+14,7	+ 8,1		768,42	+15,0	+11,0		768,81	+14,7	+ 8,4		N. E.	Très-nuag. ; quelq. g ; b.
12	767,86	+14,5	+ 8,2		767,42	+14,5	+10,8		768,47	+13,5	+ 6,6		E. S. E.	Très-nuageux ; brouil.
13	768,42	+12,7	+ 5,4		768,86	+14,0	+11,7		769,00	+13,3	+ 7,8		*Idem.*	Quelq. nuages ; brouill.
14	766,61	+12,6	+ 7,3		765,51	+12,5	+11,7		764,71	+13,0	+ 9,1		E. N. E.	Trouble et nuagaux. ; br.
15	760,86	+12,5	+ 4,7		758,08	+13,3	+10,2		757,32	+13,0	+ 5,1		N. O.	Serein ; brouillard.
16	760,18	+12,4	+ 5,3		763,76	+13,5	+13,3		765,22	+13,0	+ 7,8		N. N. O.	*Idem. Idem.*
17	765,37	+12,5	+ 5,8		765,42	+14,0	+13,3		765,37	+13,0	+ 8,5		E. S. E.	*Idem. Idem.*
18	765,13	+12,0	+ 5,2		764,51	+13,7	+12,3		764,81	+13,0	+ 7,0		S. E.	Serein.
19	766,00	+12,0	+ 6,2		765,42	+13,3	+11,8		765,08	+12,7	+ 8,7		S.	Nuageux et trouble.
20	763,18	+11,5	+ 6,5		763,56	+13,0	+ 9,4		765,27	+12,0	+ 6,6		N. O. bon. bris.	Quelques nuages : brouil
21	765,61	+11,7	+ 5,8		767,13	+13,5	+13,5		768,32	+12,7	+ 9,6		E.	Vaporeux ; brouillards.
22	768,27	+12,5	+ 8,8		767,81	+12,0	+14,8		767,86	+13,5	+12,7		S. S. E.	Très-nuageux.
23	766,08	+13,0	+11,2		764,27	+14,0	+15,8		763,86	+14,0	+13,3		*Idem.*	Très-nuageux ; brouill.
24	763,03	+13,7	+12,0		763,47	+16,3	+15,4		764,03	+14,7	+11,9		*Idem.*	*Idem.*
25	765,56	+14,3	+10,3		765,14	+17,5	+15,8		766,22	+15,0	+11,8		S. E.	Nuageux.
26	766,37	+14,7	+10,6		766,51	+15,3	+15,4		766,95	+15,2	+11,7		*Idem.*	Très-nuageux.
27	766,00	+12,5	+10,1		765,95	+15,5	+14,7		766,37	+15,0	+11,6		*Idem.*	Très-nuageux ; brouill.
28	765,22	+14,5	+ 8,9		763,47	+15,6	+14,8		763,42	+15,0	+10,8		E.	Nuages rares ; brouil.
29	762,13	+15,0	+11,4		761,51	+15,3	+13,8		762,47	+15,0	+11,6		E. S. E.	Très-nuag. ; br. ; pluie.
30	763,90	+14,7	+10,6		765,18	+15,4	+14,7		766,71	+15,3	+11,4		S.	Nuageux ; il a plu.
	..,..	+..,.	+..,.		..,..	+..,.	+..,.		..,..	+..,.	+..,.			
	762,72	+13,74	+ 8,76		762,95	+14,85	+13,35		763,69	+14,31	+10,23		Moyennes.	

RÉCAPITULATION.

Plus grande élévation du Baromètre . . . . . 767^{mm}, 81, le 13, à 9 heures du matin.
Moindre élévation. . . . . 749 , 87, le 1, au lever du soleil.
Hauteur moyenne du Baromètre, pour tout le mois 761 , 36.
Plus grand degré de chaleur. . . . . +16 °, 9, le 6, à midi.
Moindre *idem*. . . . . + 4 , 4, le 4, au lever du soleil.
Température moyenne du mois. . . . . +11 °, 05.

Quantité d'eau tombée pendant { le jour . . 6^{mm},56 / la nuit. . . 3 ,90 } 10^{mm}, 46.

Nombre de jours. . . . . {
de pluie . . . . . 4.
de brume ou de brouillard. 16.
entièrement couverts . . . 3.
de gros vent. . . . . 3.
entièrement sereins . . . 3.

PREMIÈRE PARTIE.

OBSERVATIONS DE MÉDECINE-PRATIQUE.

Observation d'une fracture du fémur au quart supérieur du corps de l'os par un coup de feu ; par M. J.-N. Roux, *docteur en médecine, à Saint-Maximin* (Var).

Laurent (Jean-Baptiste) sergent-major dans l'ex-légion de la Gironde n.° 1, né à Toulon, département du Var, doué d'un tempérament lymphatique, âgé de 25 ans, fut atteint à l'âge de dix ans d'une maladie éruptive que les médecins ont dit être la gale, et qui reparut depuis lors d'une manière périodique tous les deux ans.

A l'âge de quatorze ans *Laurent* entra dans la marine et fit plusieurs campagnes en qualité de *novice pilotin*; ce service lui fut un peu pénible, enfin, après avoir abandonné son premier état en 1815, lors du licenciement de nos armées, il entra, en 1816, dans la légion de la Gironde n.° 1, alors en garnison à Toulon. En 1817, la gale reparut et fut négligée ; en 1819 s'étant manifestée de nouveau, *Laurent*, qui avait eu de l'avancement, voulut cacher à ses chefs la maladie à laquelle il était sujet et crut y parvenir promptement en faisant des lotions avec une forte décoction de tabac. Les symptômes locaux disparurent, en effet, mais nous avons lieu de croire que la maladie n'est pas guérie et qu'elle peut encore suivre la marche périodique qu'elle semble avoir adoptée.

Au mois de juillet 1820, la compagnie de *Laurent* était en garnison à Narbonne (Aude); le 28, celui-ci, après une querelle assez vive avec un de ses camarades, alla se battre en duel et fut blessé à quatre ou cinq pas de distance par un coup de pistolet de gros calibre. Le combat avait eu lieu à une distance assez considérable de la ville et comme *Laurent* ne pouvait se soutenir, il fut transporté à l'hôpital sur un âne; celui de ses camarades qui le soutenait, s'appercevant que l'extrémité inférieure gauche suivait tous les mouvemens qui lui étaient imprimés, crut devoir fixer fortement le pied dans l'adduction pour diminuer les douleurs de notre malade, mais il les augmenta au contraire et lors de leur arrivée à l'hospice, ce dernier avait souffert horriblement, et avait perdu beaucoup de sang, malgré deux mouchoirs dont on avait ceint fortement les blessures.

Nous nous trouvâmes dans la maison avec tous les médecins et chirurgiens qui y sont attachés et après avoir enlevé avec difficulté les bottes et le pantalon du blessé, nous pûmes observer ce qui suit : les deux cuisses avaient été atteintes par le même projectile vers leur quart supérieur, mais avec des circonstances différentes, *Laurent* était en garde lorsqu'il fut blessé, dans cette position, la cuisse droite reçut à la partie antérieure la balle qui ressortit à la partie interne, en parcourant sous la peau l'espace de six pouces environ et passant devant le muscle premier adducteur, l'artère crurale et le nerf du même nom. Il fut facile de s'en assurer par l'introduction d'un stylet boutonné, qui souleva la peau seule dans toute l'étendue indiquée.

L'état des choses était plus grave dans le membre gauche, la balle avait pénétré un peu obliquement de haut en bas par la partie interne, avait passé derrière les vaisseaux cruraux et frappé contre le fémur, qu'elle

avait fracturé, pour aller sortir à la partie externe et un peu antérieure, après avoir subi une légère déviation. Les deux plaies par lesquelles la balle avait pénétré étaient affaissées et paraissaient plus étroites que celles par lesquelles elle était sortie, celles-ci remarquables, d'ailleurs, par un bourrelet circulaire formé par les fibres musculaires déchirées et entraînées au-dehors. L'examen des habits nous fit voir les portions qui s'étaient trouvées sur le trajet de la balle, déchirées en manière de valvules adhérentes par une seule partie de leur bord. Ceci était capable de rassurer contre la crainte des corps étrangers introduits dans les parties molles, mais la cuisse gauche présentait un racourcissement notable, le pied était dans l'abduction, l'extension le replaça dans sa position naturelle et rendit au membre sa longueur. La crépitation put être entendue et sentie facilement; tout portait à croire qu'il y avait fracture comminutive du genre que les auteurs ont noté comme le plus redoutable, néanmoins aucune plaie ne fut débridée sur-le-champ, l'on ne songea qu'à faire un pansement simple, à tamponner un peu fortement la plaie interne de la cuisse gauche, qui laissait appercevoir un petit filet de sang artériel qui s'échappait du fond. Enfin l'on prépara l'appareil à extension permanente de *Desault*, qui fut appliqué peu d'instans après. Ce fut alors qu'on s'apperçut des difficultés qu'on aurait d'éviter les douleurs les plus vives, car la plaie externe se trouvait sur le trajet de l'attele qui soutient l'effort extensif. Une attele fénétrée aurait été nécessaire, mais le peu de ressources dans un hôpital où peu de cas de cette nature se présentent, dûrent mettre dans la nécessité de continuer l'usage de l'attele simple.

Le malade, à son entrée, était très-agité, mais il avait beaucoup de présence d'esprit, il fut mis à une diète sévère; le lendemain il avait la fièvre, la langue

était sèche, les traits de la face étaient altérés, une large saignée fut pratiquée et ce fut en posant le lien, qu'on s'apperçut de deux piqures que le malade avait reçues au pli du bras par un coup d'épée, dans un premier combat la veille du jour de la fracture. Cette blessure était peu de chose, la peau avait été traversée dans une étendue d'un pouce et demi, la guérison ne se fit pas attendre plus de quatre ou cinq jours.

Les quinze premiers jours se ressemblèrent assez, le malade avait la peau sèche et acre, il avait de la fièvre, son esprit était agité et inquiet. On prescrivit la diète, des limonades pour boisson et quelques légers bouillons. Les plaies des deux cuisses furent pansées au troisième jour; celle de la partie externe de l'extrémité inférieure gauche fut débridée dans une étendue d'un pouce en haut et en bas, l'irritation locale produite par la tension de l'aponévrose *fascialata* fut calmée de suite : cependant le malade était si mal, que nous crûmes un instant pouvoir vérifier, le scalpel à la main, le désordre produit par l'instrument vulnérant; mais nous fûmes trompé, le malade reprit peu-à-peu des forces et sa gaîté naturelle. Les deux plaies de la cuisse droite, quoique assez simples ne guérissaient pas, ce que nous attribuons à la forme circulaire de l'espèce de canal qu'avait pratiqué la balle, et nous sommes d'autant plus fondé à le croire, que les bords se cicatrisèrent légèrement et séparément.

Du côté gauche, l'appareil à extension qui dans le commencement avait peu gêné le malade, le fatigua beaucoup, de sorte que celui-ci d'un caractère assez indocile relâchait toujours le lien qui, passé entre les deux cuisses, vient se rattacher à la partie externe et supérieure de l'os des isles. Cependant vers le quarante-cinquième jour rien n'annonçait la formation du cal, aucune irritation ne fesait soupçonner la présence

d'esquilles devenues corps étrangers. La plaie externe faisait des progrès vers une cicatrisation complète, tandis que l'interne laissait couler beaucoup de matières purulentes de mauvaise odeur. Le malade paraissait reprendre des forces, lorsqu'il fut pris tout-à-coup, sans doute au sujet de quelqu'écart dans le régime, d'une fièvre gastrique avec des paroxismes le soir, qui dura cinq jours et fut dissipée par l'usage d'une tisane amère et la diète. A cette époque, chargé de panser le malade, nous plaçames sur le trajet qu'avait parcouru la balle dans la cuisse droite, des bandelettes graduées pour aplatir cette espèce de canal et provoquer une inflammation adhésive dans les parois, ce qui nous réussit, car une cicatrisation complète s'ensuivit assez promptement.

Vers la fin du second mois, le cal paraissait se former, quoique très-difforme, il était facile d'observer ce travail de la nature ; ce fut alors qu'une extension permanente aurait pû prévenir le racourcissement jusqu'à un certain point, mais il fut impossible d'empêcher le malade de lâcher les liens, il était d'une indifférence extrême sur son sort et ne voulait se soumettre à aucune souffrance passagère : l'on dût se contenter de l'effet que pouvait produire une forte bande sur le tiers du fémur, et dont les résultats furent un peu plus de longueur dans le membre.

L'on se promettait une consolidation très-prochaine, lorsqu'il survint à toute l'extrémité gauche un gonflement *œdemateux purulent*, expression que nous n'hésitons pas à emprunter à *Sauvages* pour bien rendre notre idée, cet état se termina par l'évacuation d'une très-grande quantité de pus à travers une ouverture qui fut pratiquée à la partie interne du genou et entretenue par des bourdonnets qu'on introduisit dans l'intérieur pour éviter d'autres abcès, l'on s'aida d'un bandage ex-

pulsif qui s'étendait depuis le bout du pied sur tout le membre, en laissant le genou seul moins serré.

Le 1.er novembre, 96.e jour de la maladie, le cal parut assez solide pour pouvoir permettre au malade de se lever de son lit, mais il fut une quinzaine à pouvoir se soutenir seul sur des béquilles et à pouvoir marcher dans les salles. Alors la plaie externe de la cuisse gauche, qui était cicatrisée depuis assez longtemps, se r'ouvrit, l'interne étant toujours restée fistuleuse: à cette époque nous perdîmes le malade de vue pour rentrer à la Faculté, mais il nous a raconté que vers le milieu du mois de décembre il avait quitté l'hôpital de Narbonne pour se rendre à celui de Perpignan, où il resta 25 jours, la plaie interne de la cuisse gauche était seule ouverte, toutes les autres étaient cicatrisées. Enfin *Laurent* étant entré à l'hôpital Saint-Éloi de Montpellier, nous avons pu l'examiner de nouveau et le 20 janvier 1821, il nous a présenté la plaie gauche interne fistuleuse, laissant suinter une humeur purulente d'une odeur très-forte. La santé du malade paraissait d'ailleurs se rétablir; il y avait un racourcissement de deux pouces dans l'extrémité gauche. Comme l'on soupçonna qu'une esquille pourrait bien être le sujet de la matière qui s'écoulait, on introduisit des éponges préparées dont la grosseur allait en croissant pour dilater la fistule et pouvoir faire des recherches exactes; au bout de quelques jours un stylet introduit dans l'étendue de deux pouces et demi environ à travers les parties molles, fit reconnaître un corps dur mais immobile qu'on crut être une pièce osseuse qui serait adhérente encore par quelques portions de périoste qui la fixerait au fémur. L'on continua autant qu'il fut possible l'usage des éponges préparées, mais placées sur le trajet des vaisseaux lymphatiques les plus considérables de la cuisse (la partie

interne) elles firent gonfler prodigieusement tout le membre et il s'ensuivit même des dépôts assez considérables. L'on propose alors au malade de faire des recherches avec l'instrument tranchant, mais celui-ci refusa de s'y soumettre et sortit le lendemain de l'hôpital.

Nous ne nous permettrons aucune réflexion sur les moyens qu'on a employés dans l'hôpital de Narbonne pour le traitement d'une pareille fracture, nous respectons trop les talens de ceux qui étaient chargés de ces soins, pour ne pas croire qu'ils eussent leurs raisons pour se dispenser de faire sur-le-champ les recherches nécessaires pour connaître l'état du fémur fracturé et pour extraire les esquilles s'il y en avait ; mais en terminant cette observation, nous ne pouvons nous empêcher de poser la question suivante, savoir : si la fistule qui existe à la partie interne de la cuisse gauche est entretenue seulement par quelque portion d'os qui doit être éliminée, et si le tempérament de l'individu, son idiosyncrasie et la maladie périodique à laquelle il est sujet ne devraient pas être accusés en grande partie d'un pareil résultat? Nous ne voulons pas prononcer tout-à-fait sur un point qui pourrait donner lieu à des discussions fort intéressantes et cependant nous ferons remarquer en passant que l'on voit ordinairement, lorsqu'il n'y a pas de maladie interne qui se joigne à l'affection locale, une plaie se cicatriser sur un corps étranger ou sur des pièces osseuses qui ne reçoivent plus de nutrition, jusqu'à ce qu'enfin le pus les porte au-dehors en se menageant une issue dans le lieu de la cicatrice ou sur tout autre point par des dépôts qui ne tardent pas eux-même à se guérir.

Si nous voulions embrasser l'opinion que nous ne faisons qu'énoncer, nous pourrions nous étayer des caractères que présente la matière purulente qui découle

de la fistule, caractères qui ne sont point ceux d'une fistule entretenue seulement par la présence d'un corps étranger dans les parties molles.

Chargé de cette observation, nous lûmes à la clinique chirurgicale ce qui précède, en présence d'un de nos meilleurs professeurs et d'un grand nombre de nos condisciples; nous regrettions jusqu'à ce moment de n'avoir pas vu la fin d'un cas aussi intéressant, surtout lorsque nous avions fait part d'une opinion qui n'était pas partagée par tout le monde, mais nous avons été favorisé par le hasard; il y a quelque temps que nous rencontrâmes dans les rues de Marseille *Laurent* qui ne boîtait presque pas et qui ne se servait plus de béquilles : depuis que nous l'avions perdu de vue, il a fait usage d'un régime nourrissant, pendant toute la saison des bains de mer, il n'a pas négligé d'aller s'exposer aux effets toniques de la lame qui vient du large, ce que nous lui avions conseillé avant de le quitter à Montpellier, pour reprimer les effets de la diathèse scrophuleuse à laquelle il n'est que trop disposé : aussi les résultats ont-ils été très-avantageux, l'ouverture fistuleuse tend à une guérison très-prochaine et ne laisse plus suinter qu'une très-petite quantité de matière d'une odeur moins désagréable. La santé ébranlée de *Laurent* est bien rétablie, et après avoir fait enlever le talon d'une de ses bottes, sa progression n'a rien de choquant. Nous espérons qu'après avoir fait usage des bains de mer encore quelque temps, il se trouvera débarrassé d'un écoulement pour lequel on aurait fait des recherches dangereuses, s'il eut voulu souffrir l'opération.

TROISIÈME PARTIE.

LITTÉRATURE MÉDICALE, NOUVELLES SCIENTIFIQUES, MÉLANGES, ETC.

1.° Analyse d'ouvrages imprimés.

Chirurgie clinique de Montpellier, ou observations et réflexions tirées des travaux de chirurgie clinique de cette école ; par le professeur Delpech, *conseiller chirurgien ordinaire du Roi, chirurgien ordinaire de S. A. R. Monseigneur le Duc d'Angoulême, chevalier de l'ordre royal de la légion-d'honneur, professeur de chirurgie clinique en la Faculté de médecine de Montpellier, chirurgien en chef de l'hôpital St.-Éloi de la même ville, membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes, etc.* (1.er volume *in*-4.° de 496 pages, orné de 16 planches gravées. Paris et Montpellier, chez Gabon et Comp.e, 1823).

(Deuxième article).

Si notre unique but eut été, par une analyse de ce grand ouvrage, de le recommander à l'attention des gens de l'art, ce but serait rempli. Mais, outre que nous devons examiner les trois mémoires suivans pour enrichir notre recueil des principaux détails qu'ils renferment, il faut bien dessiller les yeux à ceux qui se figureraient que le mémoire sur la ligature des artères est le seul qui offre de l'intérêt, et qui conséquemment

le regarderaient comme une sorte de talisman placé au commencement de la *chirurgie clinique de Montpellier.*

Le mémoire sur la difformité appelée pieds-bots est des plus curieux et des plus instructifs. On sait que cette difformité n'a presque point fixé l'attention des observateurs. Aussi est-ce un mérite pour M. le professeur *Delpech* de s'en être occupé d'une manière spéciale. Il rapporte sept observations qui constatent le succès obtenu par l'emploi de moyens mécaniques, propres à agir lentement et progressivement sur les pieds dans un sens contraire aux causes de la difformité.

Ces procédés que l'auteur décrit avec précision, furent modifiés, suspendus pendant quelque temps, puis utilisés de nouveau, et cela, eu égard à certaines circonstances dont le récit est assez long, pour que les bornes dans lesquelles nous sommes dans l'obligation de nous renfermer, ne nous permettent point de les retracer. Nous ne pouvons, pourtant, nous dispenser de parler de la septième observation qui, seule, suffirait pour faire donner à M. *Delpech* le titre de grand chirurgien, s'il n'était depuis long-temps reconnu pour tel.

Le sujet de cette observation est un enfant de 9 ans dont le pied droit considéré détaché du sol, était fixé dans une extension entretenue, et telle que la pointe semblait dirigée en arrière, et que le calcaneum s'appliquait à la face postérieure des os de la jambe. Lorsque, saisissant le pied, on s'efforçait de le ramener dans le sens de la flexion, on éprouvait une résistance insurmontable et le tendon d'Achille se présentait dans une tension extrême. Comment vaincre cette difficulté ? Le savant professeur sachant que dans tous les cas de rupture du tendon d'Achille, on n'avait jamais réussi à obtenir une réunion immédiate entre les deux bouts du tendon rompu et que ceux-ci sont liés entr'eux par une

substance intermédiaire, s'imagina que cette substance pourrait être obtenue à dessein; que l'on pourrait même, avec de la prudence, donner à cette organisation accidentelle plus d'étendue qu'elle n'en acquiert spontanément en la soumettant à une distension permanente et graduelle, avant qu'elle n'eut acquis la solidité dont elle est susceptible. Cette idée le conduisit, après de mûres réflexions, à proposer aux parens du jeune malade de couper le tendon d'Achille, et l'opération fut ainsi pratiquée : « le malade situé horizontalement, dit M. *Delpech*, couché sur son ventre, de manière à présenter au grand jour la région du tendon d'Achille, nous plongeâmes la lame d'un bistouri droit en avant de ce tendon, et nous la fîmes passer d'outre en outre du côté externe de la jambe, de manière à diviser la peau sur les deux côtés, dans une étendue d'un pouce dans le sens de la longueur, et avec elle le tissu cellulaire en avant du tendon. Cet instrument fut aussitôt retiré et remplacé par un bistouri très-convexe à son extrémité, dont le tranchant fut dirigé d'avant en arrière contre le tendon, lequel en fut divisé transversalement dans sa totalité, sans altérer la peau qui le recouvrait ». L'opération faite, l'opérateur appliqua l'appareil destiné à fixer le pied dans l'attitude où il était tenu par le tendon d'Achille avant sa section, et les deux bouts de ce tendon paraissant parfaitement affrontés et en contact immédiat, furent fixés extérieurement à l'aide de bandelettes agglutinatives qui servaient encore à maintenir toutes les parties dans la position qu'elles devaient garder.

Le vingtième jour après l'opération, il n'y avait plus de chaleur dans le lieu de la section et bientôt les plaies furent presque entièrement cicatrisées. Ce fut alors, tandis que la solidité de la réunion parut suffisante, que l'on commença à procéder à la distension de la subs-

tance d'une manière graduelle et l'on y parvint au point que le malade, qui jouit d'une santé parfaite, excite par la rapidité et la sûreté de sa marche l'étonnement de tous ceux qui ont connu son état antérieur.

Pénétré de cette vérité que le raisonnement doit être toujours dicté par les faits, M. le professeur *Delpech* commence par les exposer et il soutient ensuite les propositions qu'ils lui ont suggérées. Dans ses réflexions sur les pieds-bots, auxquelles trente-huit pages ont été consacrées, l'auteur disserte savamment sur l'étiologie de cette difformité, et il n'est pas éloigné de croire qu'une altération humorale, ou autre, ait la propriété d'altérer les formes des os. Il regarde comme l'opinion la plus probable, qu'une affection quelconque altère la direction d'une seule facette articulaire de l'un des os du tarse, et qu'il en résulte alors tout aussitôt l'inclination d'une partie du pied en dedans ou en dehors selon l'espèce de l'altération première. Cet effet une fois produit, il s'ensuit l'alongement de certains muscles, et le relâchement de quelques autres : les uns et les autres s'accommodent bientôt au changement que leur état habituel vient d'éprouver, et l'accroissement du membre continuant de se faire ainsi, les muscles dont l'équilibre est rompu opposent une résistance inégale et qui doit augmenter l'inclinaison déjà commencée, etc.

Tout en observant qu'il ne faut point confondre le pied-bot avec des difformités de toute autre nature, M. *Delpech* soutient qu'une condition exclusive du pied-bot, est d'être spontanée ; que les symptômes de cette difformité sont l'atrophie des muscles, leur flétrissure plus ou moins avancée, leur paralysie même ; mais ces altérations musculaires du membre difforme sont secondaires et dépendans de l'affection primitive, etc.

La formation d'un diagnostic exact et d'un pronostic

prudent réclame un examen attentif de la maladie et de ses conséquences propres et directes. Or, il faut surtout en cela avoir égard à plusieurs considérations telles que celles-ci : le malade étant jeune et non encore parvenu à l'époque où la nature a terminé le développement du corps, on ne doit pas désespérer légèrement des moyens de l'art. On ne peut pas dire à quelle période de la jeunesse doit s'arrêter la possibilité d'opérer des changemens considérables dans la forme des os, et surtout dans l'extensibilité des muscles et des tendons ; ceci est subordonné au degré de la difformité, à la combinaison plus ou moins heureuse que l'on pourra faire d'une force étrangère, au poids du corps, aux efforts de la marche pour la combattre, aux caractères de maturité que les organes présentent déjà, et à l'énergie de développement que l'on peut leur supposer encore. Il ne faudrait pas trop légèrement renoncer à l'espérance du succès, même pendant ou après l'adolescence, et lorsque les articulations se montrent assez serrées, pourvu toutefois que l'on put acquérir la certitude qu'il n'y a point d'ankilose.

M. le professeur *Delpech* finit par indiquer les conditions qu'il faut pouvoir remplir, outre les précédentes, pour pratiquer avec succès l'extension permanente comme moyen curatif des pieds-bots : 1.° on ne doit pas y recourir avant que l'enfant difforme ne soit en état de marcher, et par conséquent alors que les muscles ont perdu la faculté de se contracter ; il faut que leur action soit proportionnée aux nouvelles conditions qu'il leur faut remplir, après l'application d'un appareil qui ajoute, par les forces qu'il exerce, aux résistances qu'ils doivent vaincre pour produire le mouvement ; 2.° il faut avant tout que l'effort que l'appareil exercera soit supportable et qu'il ne soit pas seulement proportionné à l'étendue de la difformité à corriger, mais encore et

surtout à l'énergie des muscles et de manière à ne point irriter ni les tégumens, ni les ligamens, etc. ; 3.° les forces à mettre en jeu seront dirigées dans un sens contraire à celui de la déviation, simple ou compliquée, que l'on cherche à corriger; et pour remplir ce but, il faut que le mobile, qui est comme un levier, puisse trouver dans le voisinage de la difformité, un point d'appui commode, étendu, solide et qui ne soit pas facile à blesser; il faut que la force soit appliquée le plus loin possible de la difformité, que l'action des forces que l'on veut employer, soit perpendiculaire, par rapport aux parties sur lesquelles elle s'exerce, aussi bien que par rapport à celles qu'il s'agit d'entraîner ; il faut encore que les forces employées au redressement d'un pied-bot, aient une grande étendue d'élasticité, afin qu'elles n'opposent jamais une résistance soudaine et brusque, même à des efforts opposés à ceux quelles doivent exercer. 4.° L'appareil sera disposé de manière à permettre et à rendre facile non-seulement la locomotion dans laquelle le membre affecté n'aurait d'autre office à remplir que celui d'une colonne propre à soutenir le poids du corps, mais encore l'action variée de tous les muscles.

Tel est en peu de mots le mémoire sur les pieds-bots. Pour en donner une idée, nous avons cru ne devoir mieux faire que de rapporter presque littéralement les propositions principales, sans entrer, comme l'auteur, dans tous les détails que comporte leur développement ; détails qui justifient assez l'excellence du travail de M. *Delpech*, puisqu'ils rendent incontestables les assertions de ce savant professeur. Aussi, ne doit-on point hésiter à s'en pénétrer, et l'on verra bien que nos éloges ne sont point superflus.

Le mémoire sur les fractures de l'humérus est le plus court ; mais son degré d'importance n'est pas moins élevé. Communiquer deux faits qui présentent des par-

ticularités insolites et qui peuvent être par cela même isolés de tout ce qui se rattache à l'histoire des fractures de l'humérus, tel a été le but que l'auteur s'est proposé en publiant son mémoire.

Il y a tant de raisons de considérer comme très-difficiles pour ne pas dire impossibles le déplacement de la tête de l'humérus et la fracture du col de cet os, qu'il était bien permis de douter de la possibilité de ces deux lésions physiques. En fournissant un fait de l'une et de l'autre lésion à la fois, M. *Delpech* devait intéresser vivement les praticiens. Il s'agit d'un homme âgé de plus de soixante ans qui, hémiplégique à la suite d'une attaque d'apoplexie, était retenu seul et assis dans son lit, quand atteint d'une nouvelle attaque il se laissa tomber du côté de l'hémiplégie. Six jours après cette chute, pendant lesquels on crut n'avoir à combattre que les symptômes ordinaires consécutifs de l'affection cérébrale, dont la gravité allait en augmentant, on s'apperçoit d'un engorgement inflammatoire au moignon de l'épaule, du côté de la chute : l'intumescence était profonde et ne permettait point de distinguer l'état des parties dures sous-jacentes. Des sang-sues et des cataplasmes émolliens ne changèrent rien à l'état de l'épaule, et le malade succomba vers le 12.e jour de son accident.

A l'ouverture du cadavre, on reconnut deux épanchemens distincts dans la substance d'un hémisphère du cerveau. « L'épaule engorgée fut disséquée : le tissu cellulaire sous-cutané, intermusculaire, les muscles eux-mêmes, étaient parsemés d'ecchymoses, qui annonçaient la violence qu'ils avaient soufferte ; en même-temps, une injection des vaisseaux capillaires, une infiltration sero-sanguinolente et quelques foyers purulens, marquaient le degré auquel l'inflammation avait été portée. Les muscles étant écartés, on s'aperçut que le tendon du muscle biceps qui pénètre dans l'articu-

lation, semblait avoir une longueur excédante ; l'extrémité supérieure de l'humérus semblait ne plus tenir à la surface articulaire de l'omoplate et jouissait d'une mobilité extraordinaire. La capsule étant ouverte, on vit que la tête de l'humérus manquait à son extrémité supérieure, et qu'elle en avait été séparée par une fracture qui avait suivi la ligne qui circonscrit la surface articulaire elle-même, c'est-à-dire, le col proprement dit de l'humérus. Aucun débris ne pouvait faire penser que la tête de l'humérus eut été écrasée ; cependant on ne voyait pas d'abord ce qu'elle était devenue. La capsule articulaire était remplie d'une grande quantité de synovie et de sérosité mêlées à du sang, moitié liquide, moitié coagulé. Après avoir nettoyé l'articulation, on vit à nu la surface articulaire de l'omoplate ecchymosée, mais nullement fracturée, on découvrit aussi une grande rupture de la paroi postérieure ou externe de la capsule, à travers laquelle la tête de l'humérus avait été poussée hors de l'articulation, sous l'extrémité antérieure ou externe du muscle sous épineux. Le fragment supérieur de la fracture était tout entier hors de la capsule articulaire ; son bord se montrait seulement à travers l'ouverture ; il était appuyé sur la fosse sous-épineuse par toute la nouvelle surface qui provenait de la solution de continuité ; sa surface articulaire était dirigée en arrière et recouverte par le muscle sous-épineux. Le grand fragment de la fracture répondait à la surface articulaire de l'omoplate, par la nouvelle surface résultante de la solution de continuité : il portait les insertions des muscles sus-épineux, sous-épineux, sous-scapulaire et grand rond ; le tendon scapulaire du muscle biceps avait conservé ses rapports naturels ; l'extrémité de l'humérus ne gardait que des rapports vagues avec l'omoplate ; elle n'appuyait pas sur ce dernier os, ce qui venait sans

doute de la perte d'une certaine étendue de la longueur de l'humérus ».

Ce fait tel qu'il a été communiqué par le docteur *Houzelot*, de Meaux, auquel M. *Delpech* doit aussi la pièce anatomique qui en est la preuve irrécusable, ne fournit point assez de données pour permettre de former un diagnostic exact de la maladie, dès le principe, et ce n'est qu'en ayant recours à des conjectures que le savant professeur a pu déterminer les conséquences fâcheuses et le mode de traitement d'une telle affection, car l'histoire de l'art ne nous offre aucun fait absolument semblable à celui rapporté. A la vérité, on trouve dans une dissertation de *Reichel* intitulée : *De épiphysium ab ossium diaphysi diductione*, soutenue à Leipsick, en 1759, et recueillie par *Sandifort*, dans son *thesaurus dissertationum*, tom. I, le dessin de deux pièces anatomiques qui paraissent être des exemples de fracture du col anatomique de l'humérus, mais elles présentent de très-grandes différences et ne sont point accompagnées de l'histoire de la maladie.

Les accidens graves auxquels on devrait s'attendre dans un cas semblable à celui de la double lésion qui nous occupe, imposent l'obligation d'aller bien vîte à la recherche des véritables indications médicales, tandis qu'elles sont ici ce qu'il y a de plus difficile à saisir. On ne pourrait, en effet, compter sur aucune réduction, et en supposant que cela fut possible, comment s'assurer du rétablissement des rapports naturels entre les fragmens, comment les maintenir coaptés, etc. ? D'un autre côté, on sent que le petit fragment isolé de la fracture, passerait infailliblement à l'état de nécrose, si l'on abandonnait le mal aux seules forces de la nature, et causerait alors une inflammation des plus étendues et des plus dangereuses, outre que son volume et sa force seraient éga-

lement propres à produire beaucoup d'irritation dans les parties circonvoisines. Il conviendrait donc de procéder à la soustraction immédiate de ce petit fragment. Telle est l'opinion de l'illustre chirurgien de Montpellier. M. *Delpech* ajoute que, quelque part que la tête de l'humérus eut été chassée, il serait possible, si l'on parvenait d'abord à bien déterminer la nature du cas, de pénétrer jusqu'à elle et de l'extraire, en pratiquant quelques incisions; soit sur le côté interne du muscle deltoïde, soit dans le creux de l'aisselle, à côté de la longue portion du muscle triceps brachial, soit le long du bord supérieur ou de l'inférieur du muscle sous-épineux.

Ce mémoire renferme encore deux observations sur deux fractures anciennes dont une à la partie inférieure de l'humérus gauche, chez un jeune homme âgé de 25 ans, fut seulement entourée de quelques attelles, négligemment assujéties par quelques tours de bande; et cet appareil fut supprimé par le malade lui-même, à une époque où les fragmens de la fracture ne pouvaient pas être réunis. Ce défaut de réunion rendit le bras complètement inutile. Les fragmens tenaient seulement entr'eux par un tissu dense, vraisemblablement fibreux, qui leur permettait toute espèce de mouvemens. Une mèche de séton, placée entre les extrémités correspondantes des fragmens, eut été, suivant M. *Delpech*, capable de rétablir la continuité, et par conséquent l'utilité du bras. Mais le malade refusa de se soumettre à cette opération.

L'autre observation concerne une fille âgée de 22 ans, qui vint demander des conseils à M. le professeur *Delpech* pour une fracture de l'avant-bras droit, qui subsistait depuis 86 jours. Les deux os avaient été fracturés dans leur partie moyenne, et les soins que la malade reçut ayant été peu méthodiques, les fragmens du cubitus s'étaient réunis, mais il n'en était pas de même

de ceux du radius. M. *Delpech* crut d'abord parvenir à obtenir une réunion solide, à l'aide d'un appareil propre à incliner les fragmens du radius l'un vers l'autre, et à les assujettir dans cette position. Mais la compression exercée sur leur partie saillante, fut si intolérable, qu'il fallut renoncer à cet appareil. M. *Delpech* conçut alors le projet de passer une mèche de séton entre les fragmens de la fracture, dans la vue de susciter une inflammation nouvelle, à la faveur de laquelle un nouveau travail de réunion pourrait être établi. Ce séton fut conservé pendant près de deux mois, et ce fut alors que les pièces osseuses perdirent une partie de leur mobilité, qu'il fut supprimé. Le membre fut renfermé dans un appareil propre à maintenir les parties immobiles, sans exercer sur elles la moindre violence, et un mois après la fracture du radius offrait assez de solidité, pour n'avoir plus besoin d'être contenue : bientôt les mouvemens et la force du bras se sont rétablis à un tel point, que la fille qui fait le sujet de cette observation, a pu reprendre ses travaux de la campagne sans éprouver ni difficulté, ni douleur.

M. *Delpech* fait remarquer ensuite, dans ses judicieuses réflexions, qu'il convient de s'abstenir du séton dans les fractures non réunies, avec chevauchement ou déplacement selon la longueur des pièces osseuses, mais qu'il est indiqué dans celles où les fragmens ont conservé des rapports par leurs extrémités, et surtout dans celles où la section est oblique, parce que la mèche du séton ne tend pas à la destruction du périoste.

Nous renvoyons à un troisième article l'examen du mémoire sur les maladies vénériennes qui termine le tome 1.er de la *Chirurgie clinique de Montpellier*, et qui constitue presque à lui seul la moitié de ce volume.

P.-M. Roux.

2.° Revue des Journaux.

Journaux Français.

(*Journal universel des Sciences médicales*). — *Nouvelles considérations sur la fièvre jaune, par J.* Devèze, *médecin du Roi pour le château des Tuileries, etc.* — « Il n'est peut-être plus actuellement de médecin qui croie à la contagion de la fièvre jaune, d'une manière aussi absolue qu'on le faisait avant nos efforts pour déraciner cette erreur. On se contente généralement de dire que cette fièvre est par fois contagieuse, et que, d'autres fois, elle ne l'est pas. Cette opinion mixte, dont aucune maladie ne présente d'exemple, me paraît avoir été imaginée par des contagionistes, cédant péniblement à l'évidence des faits. M. *Kéraudren*, dont, chacun, ainsi que moi, honore le mérite et le caractère, n'a dû admettre cette idée nouvelle que dans l'intérêt des devoirs rigoureux que lui impose la place qu'il occupe près de l'administration. Il a senti combien serait pesante sa responsabilité, s'il s'abandonnait à l'opinion des non-contagionistes, avant que toutes les preuves en soient acquises irrévocablement, et s'il en faisait subir de suite les conséquences au régime sanitaire. Loin donc d'accuser M. *Kéraudren* d'erreur, je loue sa prudence ; et, en le combattant franchement, je crois le servir à son gré, parce que rien ne lui importe plus que la conviction sur une question aussi délicate et d'un si haut intérêt.

Dans des considérations préliminaires, après avoir disserté sur les causes locales qui peuvent amener le développement de la fièvre jaune, ce médecin se livre à l'examen de plusieurs des phénomènes qu'elle pré-

sente. Il établit ensuite une comparaison fort ingénieuse entre ces phénomènes et d'autres analogues qu'on retrouve dans le scorbut aigu et surtout dans le *morbus maculosus hemorragicus*. Il conclut qu'elle forme une maladie spéciale peut-être hémorragique à laquelle on donnerait le nom de *morbus flavus hemorragicus*. (1) Rien jusque-là ne spécifie une maladie contagieuse, une maladie importée.

M. *Kéraudren* parle d'une méthode de traiter la fièvre jaune avec des préparations huileuses, administrées de diverses manières par les Mexicains (2), ainsi que des modifications apportées à cette méthode par M. *Bonnardel*, chirurgien-major de la frégate de S. M. *l'Antigone*. Quelques succès semblent avoir couronné les essais de ce genre de médication ; mais ils ne sont ni assez marqués, ni assez en rapport avec la marche de cette maladie, caractérisée par trois époques, pour qu'un traitement empirique puisse être admis généralement.

Les considérations préliminaires se terminent ainsi (3): « si l'on parvient à démontrer que la fièvre jaune » n'est jamais contagieuse, cet important résultat devra » être la récompense des peines, des sacrifices et des » travaux de M. le docteur *Chervin*. Ce médecin a » consacré plusieurs années à parcourir les îles d'Amé- » rique, les États-Unis et l'Espagne, pour observer le » caractère de cette maladie et recueillir sur sa nature » l'opinion des médecins qui, dans ces pays, ont eu fré- » quemment l'occasion de la voir et de la traiter ».

---

(1) De la fièvre jaune observée aux Antilles, et sur les vaisseaux du Roi, considérée principalement sous le rapport de sa transmission. Paris, 1823, in-8.° pag 4.

(2) Page 8.

(3) Page 11.

Personne assurément plus que moi ne rend hommage au zèle, aux lumières, au courage et au désintéressement de ce savant ; mais la justice distributive voulait que le Français qui le premier a proclamé cet important résultat chez le peuple anglo-américain, eût quelque part à l'éloge. C'est ce que n'a pas manqué de faire l'illustre *Volney* (1). Après avoir décrit en traits de feu l'épidémie formidable qui régna à Philadelphie en 1793, dans laquelle le mal fut regardé comme contagieux et pestilentiel, et son atteinte comme incurable, il dit « le hasard voulut que, dans » ces circonstances, un médecin fugitif du cap incendié ; » fût conduit à Philadelphie, où il eut occasion d'être » appelé ; et appliquant au mal dont il avait vu les » analogues à Saint-Domingue, le traitement de l'École » française, il obtint des succès qui attirèrent l'attention » du gouvernement et qui le firent placer à la tête de » l'hôpital Bush-Hill. Le compte qu'il rendit l'hiver sui- » vant de sa méthode curative, ne fait pas moins d'hon- » neur à son cœur qu'à son esprit (2), puisque ce » compte répandit des idées neuves et salutaires dans » tout le pays. » La modestie ne me permet pas de porter plus loin cette citation ; et je ne me suis déterminé à la faire que parce qu'on semble me dénier aujourd'hui, par le silence du moins, la part que j'ai prise et l'in-

---

(1) Tableau du climat du sol des États-Unis de l'Amérique ; tome 2, pages 329 et suivantes.

(2) Recherches et observations sur les causes et les effets de la maladie épidémique qui a régné à Philadelphie, depuis août jusqu'en décembre 1793. En anglais et en français, in-8°, 1793; par J. *Devèze*, médecin de l'hôpital Bush-Hill, consacré au traitement de la fièvre jaune, chirurgien-major et médecin en chef de l'hôpital militaire établi par le gouvernement français.

fluence que j'ai eue dans l'éclaircissement de la plus importante des questions de médecine, question qui a fait l'objet continuel de mes méditations et de mes divers écrits. Cependant le *Médical Repository*, journal de médecine très-estimé, qui s'imprime à New-York, m'a rendu la justice la plus étendue à cet égard et à diverses reprises. Ma conduite sous ce rapport a été également citée honorablement par un homme qui emploie d'immenses talens à servir son roi et son pays; je parle de S. E. M. *Hyde de Neuville*. Voyez le *Moniteur* du 11 avril 1823.

La première partie du travail de M. *Kéraudren*, contient *l'examen des motifs d'après lesquels on prétend que la fièvre jaune n'est jamais contagieuse*. « Les » médecins de la Martinique et de la Guadeloupe, dit » l'auteur, consultés en 1819, par S. E. le ministre » de la marine, sur la question de savoir si, dans leur » opinion, la fièvre jaune était ou n'était pas contagieuse, ont, pour la plupart, embrassé la négative (1) ». C'est à les refuter que cette partie de l'ouvrage est consacrée. Pesons la valeur des moyens de réfutation :

1.° Je ne conviens pas avec l'auteur que les non-contagionistes prétendent prouver que la fièvre jaune n'est pas contagieuse, parce qu'elle est épidémique : ce serait, en effet, fort mal raisonner, et il est impossible de les en accuser sérieusement. Tous, au contraire, ont pris soin, pour s'entendre, de distinguer le contact en contact direct et en contact à distances, et ont dit que toutes les maladies qui, hors du foyer où elles ont pris naissance, ne se communiquent jamais de l'une ou de l'autre manière, et qui attaquent beaucoup de monde à la fois, sont simplement épidémiques et non-contagieuses.

---

(1) Page 12.

2.° Des tableaux destinés à prouver que la fièvre jaune n'a pas régné épidémiquement militent en faveur de l'opinion des non-contagionistes (1). Ils présentent dans les mêmes hôpitaux des fièvres jaunes, des phthisies, des dyssenteries et autres maladies variées, sans que la contagion se communique. Les phthisiques, les dyssenteriques, meurent où vivent à côté des pestiférés, sans qu'il y ait mélange de maladie. C'est ce qui s'observe toujours et partout. A quoi tient ce phénomène? A ce que les hôpitaux ou l'on porte les malades atteints de la fièvre jaune sont situées ordinairement loin du foyer de la maladie et dans un lieu sain; en sorte que les malades peuvent y être approchés, touchés et soignés impunément.

3.° De ce que la fièvre jaune borne assez souvent ses ravages à l'enceinte d'une ville, même à un seul quartier, ou à un établissement particulier, ou enfin à un seul vaisseau dans une division navale, composée de plusieurs, l'auteur conclut qu'elle n'est pas essentiellement épidémique, et que sa marche est plutôt celle des maladies contagieuses (2). Je ne puis admettre cette conséquence. La fièvre jaune s'attache essentiellement aux lieux qui la font naître; elle est inhérente aux causes locales qui ont servi à son développement. Si elle était contagieuse, elle ne tiendrait ni au sol ni au bâtiment, qui en forment le foyer; et, comme la varible, elle serait transmise à toutes distances par les choses et les personnes. Sans le vouloir, l'auteur fait ici le procès des quarantaines et des cordons.

4.° J'applaudis avec l'auteur à la sage précaution que l'on prend aux Antilles de diriger les bâtimens infectés de fièvre jaune vers le Nord, Terre-Neuve ou

---

(1) Page 14.
(2) Page 16.

les îles Saint-Pierre et Miquelon (1). Mais, pour que cette mesure fût plus efficace, il faudrait avant tout les assainir; autrement, ils portent en eux-mêmes les causes locales du développement de la maladie jusque près des régions boréales. Ce sont de véritables foyers de fièvre jaune voguant, où les équipages puisent la pestilence. M. *Kéraudren* parle de cinq vaisseaux de ligne arrivés des Antilles sur la rade de Brest, dans l'automne de 1802, ayant encore à leur bord, avec nombre de convalescens, quarante-deux personnes atteintes de la fièvre jaune à l'état aigu. Ces malades furent débarqués au lazaret de Triberon; vingt-trois succombèrent (2). M. *Michelot*, sous-lieutenant des douanes, de service depuis plusieurs jours, à bord d'un de ces bâtimens, *le Tourville*, y contracta la maladie. Porté chez lui, il fut visité par quatre médecins de la ville, et mourut (3). Ces faits, j'en conviens avec l'auteur, prouvent irrésistiblement que la fièvre jaune des Antilles peut régner sur les vaisseaux jusqu'à leur arrivée en France, par une latitude de 48° 25' 14"; mais je ne conviens pas avec lui que la population des places maritimes ait quelque chose à craindre de la présence de cette maladie, qui s'éteint d'elle-même, par l'éloignement des foyers et par l'abaissement de la température; car les malades une fois débarqués ne l'ont communiquée à personne, et, pour que M. *Michelot* la prît, il a fallu qu'il séjournât sur le bâtiment au milieu d'un foyer.

5.° Si des bâtimens infectés de fièvres arrivent des Antilles dans des latitudes boréales, et y séjournent

---

(1) Page 18.
(2) Page 19.
(3) Page 20.

quelque temps, la maladie cesse ; mais, s'ils cinglent de nouveau vers le sud, elle peut s'y renouveler.

L'auteur en cite un exemple, et en infère que la cause de cette fièvre a été engourdie par le froid, et qu'elle se réveille par l'élévation de la température (1). Il en infère encore qu'il importerait, pour fixer avec précision la durée des quarantaines, de connaître combien de temps cette cause ainsi engourdie peut conserver la faculté de se reproduire. Il suffirait d'une expérience bien simple, et que commande la prudence, pour démontrer le peu de fondement de pareilles inductions ; ce serait d'assainir parfaitement de pareils bâtimens avant de les remettre en mer, de les munir abondamment de provisions fraîches, d'y éviter l'encombrement et de soigner exactement le physique et le moral de l'équipage.

6.° Pour prouver la contagion de la fièvre jaune, l'auteur reproduit des faits nullement concluans et maintes fois réfutés ; je ne m'y arrêterai pas (2). Il en rapporte de nouveaux, qui ne me paraissent pas avoir beaucoup plus de valeur, faute de développement (3).

Un directeur de l'hôpital du Fort-Royal, des médecins, des chirurgiens, des sœurs hospitalières, ont, à diverses époques, contracté la maladie dans l'hôpital, et en sont morts. Ces faits racontés par M. *Gaubert* manquent d'exactitude. Il aurait fallu rechercher si ces individus, qui, par la nature de leurs fonctions, fréquentaient, suivant toute probabilité, les lieux où régnait la maladie, n'avaient pas dû puiser le mal à son foyer plutôt que dans l'hôpital. Un autre fait, recueilli sur la gabarre *la Durance*, partie des Antilles, le 4 novembre 1816, pour

---

(1) Page 21.

(2) Pages 22, 23 et 24.

(3) Page 25.

revenir en France, est aussi peu concluant que ceux qui précèdent (1).

Une passagère légèrement indisposée, est prise de la fièvre jaune et meurt dans la chambre du chirurgien-major qui lui donnait des soins. Ce dernier, rentré dans sa chambre le surlendemain, est atteint à son tour de la fièvre jaune et meurt le même jour. Ici plusieurs questions se présentent à la pensée. A quelle source la dame passagère a-t-elle puisé sa maladie ? Qui pourrait assurer que le chirurgien-major n'a pas puisé la sienne au même foyer, puisqu'il s'était trouvé dans les mêmes circonstances avant de s'embarquer ? Ne sait-on pas que la fièvre jaune est plus ou moins prompte à se déclarer, après qu'on a été exposé à l'influence des causes qui la donnent ? Et méconnaîtrait-on assez la marche des maladies épidémiques pour pouvoir affirmer que ce chirurgien a nécessairement pris la maladie dans sa chambre, le jour même qu'il est mort ? En fait d'observation médicale, ayant trait surtout à un problême d'une telle importance et dont la solution est si difficile, l'exactitude rigoureuse des détails est absolument nécessaire, autrement, au lieu d'éclairer la question, on l'embrouille, et l'art recule.

7.° Ces réflexions s'appliquent naturellement au fait suivant : l'auteur (2), après avoir dit que l'ouverture des cadavres est quelquefois moins dangereuse que l'approche de certains malades, rapporte, comme exception, sur la foi de M. *Rougemont*, qu'en 1793 à Sainte-Lucie, M. *Thomas*, chirurgien-major du 71.e régiment, faisant l'ouverture du corps d'un capitaine mort de la fièvre jaune, se piqua le doigt avec le scalpel dont il se servait. Il fut attaqué, quelques jours après, de la même

---

(1) Page 26.

(2) Page 27.

maladie, et il en mourut. C'est le cas d'observer que le raisonnement du *post hoc, ergo propter hoc* ne doit pas trouver son application ici, car il doit être hors de doute que M. *Thomas* ne refusait pas ses soins aux malades placés dans le foyer de l'infection; par conséquent cet exemple ne prouve nullement contre l'innocuité des ouvertures des corps en pareille circonstance, puisqu'il n'est pas démontré que ce soit la blessure qui ait produit la maladie.

8.° « A la Martinique (1), pendant le premier se-
» mestre de 1819, la fièvre jaune a, dit-on, attaqué iso-
» lément et çà et là, des soldats casernés dans la ville,
» au fort Saint-Louis, à l'Arsenal, et des marins à bord
» de quelques bâtimens de commerce et de l'État, sans
» que ces soldats et ces marins aient eu de communica-
» tion avec des hommes atteints de la maladie, et sans
» qu'ils l'aient eux-mêmes communiquée à leurs cama-
» rades. » L'auteur pense que cette fièvre jaune n'a point été contagieuse, parce qu'elle était sporadique et intercurrente. La vérité sur la non-contagion de la fièvre jaune est tellement établie ici, qu'on est forcé de recourir, pour expliquer ces faits, à une supposition, bien imaginaire sans doute, celle d'une fièvre jaune qui n'est pas contagieuse. Mais est-ce qu'une maladie véritablement contagieuse, telles que la variole, la siphilis, la gale, soit qu'elle règne sporadiquement ou épidémiquement, s'est jamais dépouillée de cette propriété qui en forme l'essence? et à moins de tirer, comme le fait l'auteur, ses comparaisons de la peste et du typhus, dont la propriété contagieuse est très-problématique, on ne retrouverait pas dans la nature un seul exemple d'une maladie contagieuse, qui, dans

(1) Page 27.

certaines circonstances, cesserait de l'être ? Dans ce système d'ailleurs, il se présenterait encore une difficulté impossible à résoudre : si la fièvre jaune sporadique n'est pas contagieuse, comment arrive-t-elle à ceux qui en sont atteints ? Ce ne peut être apparemment que par des circonstances environnantes qui l'engendrent et la font naître d'elle-même. Voilà précisément ce qui arrive toujours. Voilà la doctrine que professent tous les médecins éclairés par une longue expérience puisée sur les théâtres où règne cette maladie.

9.° L'auteur admet, avec *Pouppé - Desportes*, une fièvre jaune bénigne dont il semble faire une espèce particulière, et que je ne regarde que comme une modification de la maladie ; et il ajoute (1) : « La fièvre » jaune ne paraît pas plus contagieuse lorsqu'elle est » bénigne que lorsqu'elle est intercurrente ». Prenant acte de ces concessions, je dis : si la fièvre jaune ne paraît pas contagieuse, lorsqu'elle est bénigne ou intercurrente, c'est qu'elle permet alors de bien l'observer, et de s'assurer qu'elle n'est point contagieuse. Le contraire arrive, et tout se confond dans l'esprit des contagionistes, lorsqu'ils la voyent régner épidémiquement, se propager et étendre ses ravages avec rapidité.

10.e Par des récits particuliers, l'auteur modifie des faits sur lesquels s'appuyent certains observateurs pour assurer que la fièvre jaune peut se déclarer en mer sur des bâtimens partis d'Europe ; et, après avoir combattu cette doctrine, il ajoute (2) : « Supposons néan- » moins que la fièvre jaune puisse se développer en » pleine mer, sans aucune communication préalable,

---

(1) Page 29.

(2) Page 32.

» sur un navire parti de France ou d'un port dans l'état » de santé le plus rassurant : qu'en inférera-t-on ? que » la fièvre jaune serait susceptible de se manifester par- » tout ».

La fièvre jaune ne peut se manifester partout ; et cette conclusion ne dérive point de l'ouvrage de M. *Kéraudren*. Jamais la fièvre jaune n'a existé et jamais elle n'existera dans le nord de l'Europe. Il faut pour son développement des causes locales et des circonstances atmosphériques. Elle s'allume dans les régions du sud, à certaines époques, et s'éteint toujours dans les régions boréales. Des mesures sanitaires qui ne tendraient qu'à éloigner les causes de son développement seraient les seules efficaces, les seules dignes d'un gouvernement éclairé ; les mesures qui ont pour objet d'empêcher sa transmission sont tout-à-fait oiseuses, ordinairement nuisibles et souvent désastreuses.

Dans ce que je viens de dire, le lecteur a dû remarquer que j'ai suivi l'auteur pas à pas, en admettant tous les faits comme irrévocables ; et que, dans l'intérêt de la doctrine que je défends, je n'ai eu besoin que de rectifier les inductions qui en ont été tirées. Dans l'examen que je vais faire de la seconde partie relative à de *nouveaux faits concernant la transmission de la fièvre jaune* je suivrai une marche plus abrégée ; mais je déclare à l'avance que pas un des nouveaux faits ne présente des conséquences favorables à la doctrine de la contagion ».

(Ici, M. le docteur *Devèze* cite le fait concernant le brick l'Euryale, ainsi que nous l'avons signalé page 108, tom. V de notre journal).

« Pour faire servir ce fait de preuve à la contagion, l'auteur (1) en appelle à un rapport de chirurgien de

---

(1) Page 37.

bâtiment, M. *Péan*, au conseil de santé du port de Brest. Suivant ce rapport, c'est un matelot, provenant de la goëlette *le Messager*, qui aurait porté la contagion sur *l'Euryale* : « Cet homme était déjà malade, » lorsqu'il passa sur *l'Euryale* le 23 janvier 1821. Il entra » le 25 à l'hôpital du Fort-Royal, où il mourut le 27. » Après cinq ou six jours de mer, on aurait procédé à » l'inventaire des effets du mort, qui jusque-là étaient » renfermés dans un coffre. Le temps était frais, l'équi- » page, en bonne santé, jouissait de la satisfaction que » procure toujours une navigation heureuse, lorsque la » fièvre jaune éclata tout à coup. En trois jours, les deux » tiers des marins étaient sur les cadres, et quatre hom- » mes, dont le chirurgien, M. *Boursin* et l'infirmier, « avaient cessé de vivre, avant la rentrée du brick au » Fort-Royal ».

Qui a pu faire croire à M. *Péan* que ce matelot ait véritablement introduit la maladie sur *l'Euryale*, lui qui n'y est resté qu'un instant, et qui a été porté de suite à l'hôpital du Fort-Royal ? Comment tout l'équipage aurait-il été infecté par ses effets restés dans une malle sur le bâtiment, effets qui ne lui avaient pas servi pendant sa maladie ? Comment une si petite cause aurait-elle pu faire naître sur *l'Euryale*, en si peu de temps, une épidémie si formidable, qu'on a été obligé de prendre le parti de désarmer le bâtiment, et d'avoir recours, pour le purifier, aux moyens désinfectans ? Jusqu'à quand opposera-t-on de pareils argumens au témoignage des hommes les plus recommandables et aux faits les plus positifs ? *L'Euryale*, sorti de la Martinique, était resté sous le vent et dans les eaux de cette colonie, pendant sa croisière ; tout son équipage n'avait, par conséquent, pas cessé d'être environné des causes à la faveur desquelles cette maladie peut se développer. Il était devenu un véritable foyer d'*infection*, sur lequel

des hommes envoyés en corvée par la frégate *la Gloire*, pour travailler au désarmement, ont puisé la maladie. Mais, sortis de là, aucun n'a communiqué la maladie; et ce bâtiment une fois purifié a pu remettre en mer, et a cessé d'être foyer d'infection.

Mais qu'est-il besoin de m'appesantir plus long-temps sur cette matière? Tout en voulant prouver la contagion de la fièvre jaune, M. *Kéraudren* cite des faits, et avance des argumens qui démontrent le contraire. Voici son texte (1).

» Les mêmes précédens sont toujours suivis des » mêmes résultats. On a vu que la corvette *l'Égérie*, » partie de la Martinique, fut obligée d'y revenir au » bout de huit jours, désolée par la fièvre jaune. Les » progrès de cette maladie étaient si rapides, qu'on » jugea nécessaire de désarmer ce bâtiment. On y en- » voya, à cet effet, une corvée de trente-six hommes, » dont dix furent bientôt eux-mêmes atteints de la » fièvre jaune. Si ces dix hommes n'avaient pas tra- » vaillé à bord de *l'Égérie*, est-il probable qu'ils eus- » sent été atteints de la maladie?

» Le désarmement de *l'Hirondelle* a encore donné lieu » à de semblables accidens. D'après ces exemples, peut- » on méconnaître le danger d'employer au désarmement « des vaisseaux en proie à la fièvre jaune des marins » d'autres bâtimens exempts de cette maladie? Le dé- » sarmement des navires contaminés me paraîtrait donc » devoir s'effectuer, lorsqu'il est possible, par les hom- » mes de leurs équipages encore en état de se livrer à ce » travail, et dans les Colonies par les noirs du gouverne- » ment; on éviterait ainsi d'exposer à la maladie et à la » mort des hommes trop susceptibles d'en être les vic- » times.

---

(1) Page 44.

» Cependant, continue l'auteur, les vaisseaux que » l'on a successivement purifiés sont redevenus sa- » lubres. *Les causes de la fièvre jaune étaient donc inhé- » rentes à ces bâtimens*? Pour les assainir, on les dégrée, » et on en retire tout ce qui y est contenu. Alors on les » lave, on les frotte, on les dessèche au moyen du feu; « on fait pénétrer l'air extérieur dans les parties les plus » profondes, on les fumige, soit au moyen du chlore, » soit par la vapeur du soufre en combustion, s'il est » des animaux qu'on veuille détruire; enfin, on blan- » chit l'intérieur à la chaux. Après cette opération, ces » bâtimens sont réarmés; ils retournent en croisière, ou » reviennent dans les ports de France, *et la fièvre jaune » ne reparaît plus : donc elle dépendait, comme je l'ai » dit, de* CAUSES INHÉRENTES AUX VAISSEAUX, *et elles » ont disparu en même temps* ».

Voilà bien la doctrine de l'infection clairement expliquée; voilà bien les causes locales inhérentes aux vaisseaux sur lesquels la fièvre jaune s'est déclarée; voilà bien l'assainissement de ces vaisseaux qui fait cesser la maladie, et sur lesquels elle ne reparaît plus. L'auteur aurait donc abandonné la cause des contagionistes? En lisant ce passage, je l'ai cru; la lecture du suivant m'a détrompé (1), ou du moins a laissé mon esprit en suspens sur ce point.

« Les médecins des États-Unis n'admettent pas, » pour la plupart, la contagion de la fièvre jaune, » néanmoins les habitans des villes où cette maladie » se déclare prennent la fuite; ce qui ne prouve pas » leur sécurité ». Les non-contagionistes n'ont jamais dit qu'il dût y avoir sécurité au milieu d'un foyer d'é-

(1) Page 46.

pidémie meurtrière ; au contraire, ils conseillent aux habitans de fuir. Et c'est toujours dans les hôpitaux, placés dans des quartiers sains et élevés qu'on porte les malades atteints de fièvre jaune.

Plus loin, M. *Kéraudren* accuse les non-contagionistes de méconnaître la contagion médiate ou à distance, et de vouloir substituer à ce dernier mode de transmission l'hypothèse de l'infection, en supposant que la maladie ne se communique que par le contact, mais au moyen de la préexistence d'un foyer (1).

Ce médecin est beaucoup trop éclairé pour tenir à cette accusation, s'il se donne la peine de lire attentivement ce que j'ai écrit dans mon Traité de la fièvre jaune sur les foyers d'infection (2), et de la contagion en général, depuis la page 120 jusqu'à 150 ; et encore celui portant pour titre : *La fièvre jaune est-elle une maladie par infection, ou bien est-elle une maladie contagieuse ?* page 151 et suivantes. Il y trouvera établies avec soin les distinctions les plus tranchées entre ces divers modes de développement ou de transmission des maladies en général, et de la fièvre jaune en particulier.

Enfin, il me reste à repousser une remarque grammaticale que l'auteur nous adresse sur le mot *infection* (3). Il veut que ce mot soit synonyme d'absorption, et qu'il ne puisse servir dans aucun autre sens. « Par exemple, » dit-il, lorsqu'après l'inoculation de la petite vérole » ou de la vaccine, l'un ou l'autre de ces virus a été » absorbé, on dit que le système est infecté ». Cette observation est juste ; mais, avec un peu de réflexion, on voit que l'adjectif *infecté* n'est employé ici qu'au figuré, puisque ces virus ne contiennent point de particules

(1) Page 48.
(2) Page 118.
(3) Page 49.

infectes. De cette simple explication, il résulte que le mot infection et ses dérivés sont employés par nous dans leur sens propre, puisqu'ils peignent assez exactement la nature des émanations délétères qui contribuent essentiellement à la formation de certaines maladies, sans le secours d'un virus fixe transmissible.

Je termine ces considérations en disant que la plupart des ouvrages écrits en faveur de la contagion sont entachés d'un vice radical : tous les faits qu'ils contiennent ont été recueillis au milieu des foyers d'infection ; en sorte qu'on ne peut distinguer ce qui appartient au caractère épidémique, de ce qui est propre à la contagion. Pour procéder méthodiquement, et avec connaissance de cause, c'est donc toujours hors de ces redoutables foyers qu'il faut étudier la maladie, et pratiquer les expériences d'inoculation que je ne cesse de recommander, comme le seul moyen de faire cesser la controverse ».

(*Journ. de Pharm.*, *mois de Novembre* 1823) — *Pilules anti-syphilitiques du docteur* Sarrasin, *de St.-Quentin.* — Prenez : protoxide de mercure (oxide noir) deux gros ; extrait de saponaire (*saponaria of.*) quatre gros ; extrait d'opium, dix-huit grains. Faites pilules n.° 100.

Une le matin, deux le soir.

On boit, en même-temps, une forte décoction de saponaire (deux onces pour trois litres d'eau réduits à deux par l'ébullition).

— *Teinture de stramonium du docteur* Zollickoffer. — Prenez : semences de datura stramonium, une once ; alcohol aqueux à 22 degrés, deux livres. Faites macérer pendant sept jours. La dose est de huit à onze gouttes dans un véhicule approprié, matin et soir, jusqu'à ce que le malade éprouve de légers étourdissemens. On cesse alors l'emploi du remède pendant quelques jours.

Cette préparation a été utile contre le rhumatisme chronique.

A cette même teinture faite avec les *feuilles* de stramonium à la même dose, pour frictions sur la peau, l'auteur ajoute : huile essentielle de pouliot, dix grains ; de cannelle, dix-huit grains ; teinture d'opium, deux onces; esprit de vin camphré, une once.

Il prépare encore une pommade de stramonium ainsi ; prenez : feuilles de datura stramonium, deux onces ; axonge purifiée, quatre onces ; cire blanche, une once ; mêlez : faites cuire sur un feu doux et conservez dans un vase de terre. Ces deux dernières préparations sont usitées en frictions dans la même maladie.

— *Nouveau pyrophore* — M. le docteur *Friedmann Gobel*, d'Iena, l'a obtenu du tartrate de plomb, en le fesant chauffer dans un tube de verre.

» Si l'on projette, dit-il, hors du tube une partie de » la masse brune foncée, elle prend feu à l'instant » et des globules brillans de plomb métallique parais- » sent sur la surface de la substance en ignition ; plu- » sieurs se changent par dégrés en oxide jaune de plomb : » ces phénomènes présentent un très-bel effet.

» L'éclat dure beaucoup plus long-temps que dans les » autres pyrophores, ensorte que celui-ci, à cause de » la facilité de le préparer, pourrait fournir un moyen » commode de se procurer du feu ».

C. P.

Journaux Italiens.

(*Annali universali di medicina di Milano* 1825 *et Revue médicale*). — *Des bons effets d'une pommade composée d'antimoine et de mercure, par M. le docteur* Miccoli. — « Il y a quarante-deux ans que M. le docteur *Miccoli* voulant donner le plus d'activité et d'énergie possible au mercure sur l'économie animale, eut l'idée de mêler, dans une pommade faite avec une once de mercure et

deux drachmes de graisse moitié de cochon et moitié de bouc, cinq scrupules de phosphate de chaux antimoniale (poudre de *Pearson*), réduits en poudre très-fine. « Quelle ne fut pas ma surprise, dit l'auteur, lorsque je m'apperçus que cette pommade ne produisait pas la salivation ! Encouragé par ce succès, j'en fis usage pour combattre les dartres, les douleurs rhumatismales, goutteuses et osseuses, les obstructions, les ulcères anciens et calleux, la phthisie, l'ophthalmie, l'impuissance, les affections périodiques avec ou sans fièvre, les engorgemens, la toux, l'hydropisie, l'asthme, les tumeurs, etc., soit que toutes ces maladies fussent causées par le virus vénérien, soit qu'elles dépendissent d'une autre cause, et j'obtins les plus heureux effets, surtout lorsque je fis employer cette pommade selon la méthode du professeur *Scattigna*, qui faisait faire les frictions sous les aisselles dans les affections des parties supérieures, aux aînes et au pubis, dans celles des parties inférieures. Ce fut principalement en employant la pommade de cette manière que je reconnus sa supériorité sur toutes les autres préparations mercurielles pour prévenir l'hydrophobie lorsqu'on a lieu de la craindre ». M. *Miccoli* a même observé que, de plusieurs personnes mordues par le même chien enragé et soumises à divers traitemens mercuriels, il n'y eut que celles pour lesquelles on fit usage de la pommade qu'il indique qui furent préservées de cette terrible maladie.

L'auteur observe encore que le mercure éteint dans la poudre de *Pearson*, et administré à l'intérieur depuis neuf jusqu'à douze grains, deux ou trois fois par jour, produit le même effet que la pommade. Cependant, quand on emploie cette poudre, on n'est pas toujours assuré de ne pas voir paraître la salivation, quoique pourtant cela arrive très-rarement.

Ce praticien dit encore que si l'on substitue aux graisses qui constituent la pommade de l'huile de semences de *datura stramonium* (pomme épineuse) et suffisante quantité de cire, pour former un onguent, on obtient un topique dont les heureux effets l'ont surpris lorsqu'il a eu à combattre des douleurs locales.

M. *Miccoli* n'oublie pas d'observer que, lorsqu'on a à combattre une cause spécifique, on ne doit pas négliger de seconder l'action de la pommade stibiée mercurielle par un traitement intérieur analogue au vice qui a causé la maladie ».

3.° Variétés.

— Le tribunal correctionnel de Marseille vient de condamner un médecin, domicilié depuis peu dans cette ville, à 300 francs d'amende, et un pharmacien a 100 francs seulement ; le premier, pour avoir annoncé avec emphase et comme remède secret un sirop anti-syphilitique connu ; le second, pour avoir préparé ce remède et participé à sa vente. Avis aux colporteurs des panacées.

— L'école royale secondaire de médecine de Bordeaux a tenu sa séance publique annuelle, le 28 août 1823. Comme l'an dernier, M. *Brulatour*, directeur, a ouvert la séance par un discours dont la bonté fait regretter qu'il soit trop concis. M. le professeur *Gintrac*, secrétaire, a ensuite présenté un tableau précis de l'enseignement de l'école, avec cette supériorité de talens dont il a déjà donné bien des preuves.

— Que fait l'École secondaire de médecine de Marseille ? Ses professeurs, non moins recommandables par leur savoir que par leur zèle, devraient, ce nous semble, publier annuellement leurs travaux. La science y gagnerait assez et l'École y gagnerait d'avantage.

— *L'Observateur des sciences médicales* continuera d'être publié en 1825, suivant le plan que nous avons adopté cette année-ci. Cette annonce est nécessaire pour déjouer des confrères *officieux* qui, nous ne savons dans quelle vue, se font un plaisir de dire que nous n'avons plus la force de poursuivre la publication de ce recueil.

— La critique du docteur *Gaultier* de Claubry, sur une observation de gastrite aiguë, insérée dans le journal général, cahier du mois de juillet 1823, est injuste, si l'on considère qu'elle a été faite en changeant et en intervertissant le sens des phrases et même les expressions de l'auteur de cette observation, mais M. le D. Louis *Valentin* a obtenu réparation de M. le D. *Nacquart*, secrétaire-général de la Société de médecine de Paris, et cette réparation, nous nous plaisons à la retracer ici comme pour servir d'avis à certains censeurs : « la sortie nullement méritée et fort déplacée de notre rédacteur, dit M. *Nacquart*, m'avait donné dans le temps autant d'humeur que de chagrin et elle a même donné lieu à une correspondance dans laquelle je lui ai reproché ce manque de justice et d'égards. M. *Gaultier* de Cl. est peu maître de lui, et lorsqu'une idée le domine, elle lui fait tout fouler aux pieds, quoiqu'il soit au fond un honnête-homme, un bon confrère. En mon particulier, je vous fais donc des excuses sincères et j'y joins le désaveu formel de la Compagnie. Il lui est, en effet, interdit de mettre aucune note dans la partie réservée à la Société, ni d'altérer les pièces originales ou les rapports. Je veille cependant de très-près à l'exécution du règlement ».

— Ce mois-ci a encore présenté un très-grand nombre de maladies éruptives dont le caractère n'a pas été aussi bénin que dans les mois précédens. On a observé quelques croups, des rhumatismes, des dyssente-

ries et, comme de coutume, on a eu généralement recours aux anti-phlogistiques, comme aux moyens les plus efficaces.

— D'après le relevé des registres de l'État-civil de la mairie de Marseille, il y a eu en Novembre 1823, 345 naissances; 319 décès et 85 mariages.

P.-M. Roux.

4.° Concours académiques.

La Société royale de médecine de Marseille propose pour sujet d'un prix consistant en une médaille d'or de la valeur de 300 francs qui sera décernée à la séance publique de 1825, la question suivante :

Déterminer quelle est l'influence que la doctrine physiologique doit exercer sur la marche et l'issue des maladies aigues et chroniques.

Les mémoires écrits lisiblement en français ou en latin, seront adressés dans les formes académiques et *francs de port*, à M. *Sue*, Secrétaire-général de la Société, rue du Petit-St.-Jean, n.° 36. Ils devront être remis le 1.er juillet. Ce terme est de rigueur.

AVIS.

La Société royale de Médecine de Marseille déclare qu'en insérant dans ses Bulletins les Mémoires, Observations, Notices, etc., de ses membres soit titulaires, soit correspondans, qui lui paraissent dignes d'être publiés, elle n'a égard qu'à l'intérêt qu'ils présentent à la science médicale; mais qu'elle n'entend donner ni approbation ni improbation aux opinions que peuvent émettre les auteurs, et qui n'ont pas encore la sanction générale.

BULLETINS

DE

LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE DE MARSEILLE.

DÉCEMBRE 1823. — N.° XXIV.

Deux rétentions d'arrière-faix, l'une pendant trente-neuf jours et l'autre pendant dix-neuf jours, expulsés par les seuls efforts de la nature, sans que les deux accouchées aient couru de dangers; par M. Eugène Fenech, *D.-M. P., membre titulaire de la Société royale de médecine de Marseille, etc.*

Première observation. — Madame *P...*, âgée de 25 ans, d'un tempérament bilioso-sanguin, d'une stature moyenne, menstruée vers la quatorzième année, et mariée à l'âge de dix-neuf ans, devint mère après dix mois de mariage, et eût un second enfant deux ans après. Elle nourrit ces deux enfans et tout se passa bien tant dans les deux grossesses que dans les accouchemens. Mme. *P...* devint enceinte pour la troisième fois, eût une grossesse assez heureuse, et accoucha le 27 septembre 1815 d'un enfant mâle bien constitué. La sage-femme attendit une heure et demie la délivrance, et ne voulant rien tenter de son chef, fit appeler un accoucheur qui voulut en faire l'extraction. L'accouchée s'y opposa. Bien que nul accident n'indiquât cette opération, l'on convoqua une consultation où je fus appelé. L'opinion des consultans étant d'abandonner le travail à la nature, l'on se borna à l'application de quelques

topiques ; tels que les frictions sur le bas-ventre, les fomentations, les bains de vapeurs dirigés dans le vagin et les lavemens émolliens. L'accouchée ne voulut pas même permettre les tractions du cordon ombilical. Elle eût une légère fièvre de lait; les lochies coulèrent en petite quantité : les contractions utérines étaient fort petites et fort rares. Tout se passa ainsi jusqu'au quatorzième jour; alors, sans cause manifeste, on trouva le cordon détaché du placenta ; un suintement rougeâtre assez fétide sortait du vagin. Des injections dans l'utérus furent faites avec une décoction de camomille romaine légèrement animée avec le vinaigre camphré. Le dix-huitième jour une portion de l'arrière-faix fut chassée au-dehors après des contractions utérines assez fortes ; elle pesait cinq onces, et avait une assez mauvaise odeur ; sa couleur était noirâtre, donnant sur le vert. De petits fragmens commencèrent à venir journellement jusqu'au trente-neuvième jour, époque à laquelle la dernière portion du placenta sortit après des coliques très-fortes. Elle pesait quatre onces ; elle était un peu raccornie.

Cette malade, vers le dix-huitième jour de ses couches, commença à éprouver, le soir, une fièvre légère de type intermittent, qu'on fit passer par l'usage d'une décoction de kina prise dans la journée.

Seconde Observation. — Madame C..., âgée de vingt-sept ans, jouissant d'une bonne santé et ayant assez d'embonpoint, mère de trois enfans venus au monde de la manière la plus heureuse. Au terme de sa quatrième grossesse, Mme. C..., accoucha sans douleurs, pour ainsi dire, d'une petite fille mal nourrie et sans vie, qui vint au monde par les pieds, le 12 juillet 1821. L'utérus se contracta lentement et finit par former, comme d'ordinaire, une tumeur dure au-dessus du pubis ; au bout de deux heures, le placenta ne venant pas, la

sage-femme chercha à opérer sa sortie en faisant des tractions sur le cordon ombilical. Ayant été appelé, je m'apperçus qu'en tirant sur le cordon, l'on voyait le vagin suivre le placenta. Je fis cesser ces tractions, et j'abandonnai à la nature le soin de l'extraction de l'arrière-faix, l'accouchée ne voulant pas se laisser toucher. Je mis en usage les moyens cités dans la première observation. L'accouchée n'éprouvait rien d'inquiétant.

Le cinquième jour, le cordon qui était assez grêle, se détacha du placenta : les lochies venaient en petite quantité. Vers le septième jour, leur écoulement commença à donner de l'odeur. Alors j'ajoutai à l'eau de camomille qui servait à l'injection, du vinaigre camphré. Le onzième jour, une portion du placenta fut rendue pendant que l'accouchée était sur le service. Les injections entraînèrent au-dehors des petites parcelles du restant de ce placenta, et le dix-neuvième jour, la dernière portion sortit après quelques coliques. L'accouchée, pendant ce temps, n'éprouva pas le moindre dérangement dans ses fonctions.

Réflexions. Le vulgaire de diverses nations et même beaucoup de praticiens pensent que lorsque le placenta est retenu pendant plusieurs heures dans la matrice, l'accouchée court des dangers ; je pourrai citer une foule d'accoucheurs qui partagent cette opinion, quoiqu'ils aient peut-être exagéré ces dangers. D'un autre côté, souvent les accouchées refusent les secours de la main des accoucheurs, sur-tout dans les pays chauds, tels que l'Espagne et l'Italie, et cela avec quelque fondement, peut-être, puisque les opérations manuelles dans ces climats, sont souvent suivies, dans ce cas, d'accidens plus ou moins graves : ce qui tient sans doute à la sensibilité si exquise dont jouissent les naturels de ces contrées. Aussi trouve-t-on la plupart des praticiens de ces pays partisans de la

méthode expectante dans ce qui nous occupe, ainsi que beaucoup d'accoucheurs français et autres.

Curieux de connaître autant que possible la vérité, j'ai recueilli avec soin quarante-deux observations de placenta retenus dans la matrice. Dix-huit furent extraits par des accoucheurs, en les décollant des parois de l'utérus moyennant l'introduction de la main dans cet organe. Onze, sur ces dix-huit extractions, furent suivies de métrites et de la mort; quatre produisirent un relâchement ou prolapsus de l'utérus. Ce dernier résultat eut également lieu sur neuf accouchées dont l'extraction du placenta se fit moyennant les tractions, peut-être trop fortes, du cordon ombilical.

Vingt-quatre autres cas de rétention de placenta furent abandonnés aux soins de la nature, mettant en usage les moyens cités dans les deux premières observations. Ces vingt-quatre accouchées furent ainsi délivrées dans un laps de temps plus ou moins long, c'est-à-dire, dix-sept dans les vingt-quatre heures, cinq dans le courant des deuxième et troisième jours, et deux qui font le sujet des deux premières observations les dix-neuvième et trente-neuvième jours. Quelles sont les causes ordinaires des rétentions du placenta, dans la matrice, pendant plus ou moins de temps? La plupart des accoucheurs pensent qu'une portion de l'arrière-faix restant adhérente à la matrice, ne s'en détache qu'après un laps de temps plus ou moins long. D'autres attribuent cette rétention au resserrement spasmodique du col de l'utérus. Il me semble que si cet organe jouit de toute sa force contractile, l'adhérence d'une portion du placenta ne peut pas être de grande durée, et dans ce cas, le spasme du col de l'utérus est bientôt vaincu par ces contractions utérines. La faiblesse de l'utérus, la grosseur de l'arrière-faix et le spasme, quelques fois prolongé, du col de la matrice me paraissent être les causes ordinaires de ces rétentions.

En résumé, je pense donc que toutes les fois que l'accouchée n'éprouvera par les accidens qui indiquent la prompte délivrance, il serait plus prudent d'attendre que de pratiquer des manœuvres souvent nuisibles, surtout dans les pays chauds et généralement chez toutes les femmes qui jouissent d'une grande sensibilité. Les avantages de cette méthode sont reconnus par des praticiens recommandables et sont démontrés par ces observations, de la manière la plus évidente.

Observation d'un catharre utérin guéri par la teinture d'iode, par M. J. Sablairoles, *D.-M. M., membre correspondant de la Société royale de médecine de Marseille.*

Catherine *P.*, menant une vie sédentaire, et se livrant à un coït immodéré, fut atteinte, après un accouchement laborieux, d'un catharre utérin pour lequel elle n'employa d'abord aucun moyen; elle m'avoua même que, dès le début, il avait augmenté ses appétits vénériens; ce qui ne contribua pas peu à aggraver la maladie. Dans la suite elle se plaignit de douleurs du dos et des reins avec chaleur vers la matrice. Le flux devint si abondant, qu'il traversait les linges dont elle s'enveloppait. Son estomac était dans un état de débilité extrême; ses forces étaient presque épuisées, et elle maigrissait continuellement. Elle fit usage de plusieurs médicamens qui ne produisirent aucun effet. Comme à cette époque l'écoulement leucorrhéïque était si âcre que les parties génitales en étaient excoriées, et que d'ailleurs la malade éprouvait des douleurs atroces dans la cavité abdominale, on me fit appeler pour lui donner mes soins. Son teint était blême et altéré; ses yeux étaient cernés par une couleur livide d'autant plus apparente, que les fleurs blanches devenaient plus abondantes et plus anciennes; tous ses traits, en un mot, portaient l'empreinte de la plus sombre tristesse, de la plus noire mélancolie. J'eus aussitôt recours à la découverte heureuse de M. *Coindet*, dont je n'avais eu qu'à me féliciter. Je prescrivis, donc, la teinture d'iode à la dose de dix gouttes, trois fois par jour, en suspension dans une potion mucilagineuse. Je dois observer qu'avant de l'employer, j'eus le soin de combattre, par des moyens appropriés, une légère ir-

ritation inflammatoire. Comme je m'apperçus que l'action de ce remède n'était pas bien sensible, j'en portai la dose à 15 gouttes, trois fois par jour. Dans deux mois l'écoulement fut entièrement dissipé, et C. *P.* avait déjà recouvré sa santé primitive.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ

PENDANT LE MOIS DE NOVEMBRE 1823.

8 *Novembre.* — M. *Sue* fait hommage, au nom de l'auteur, d'un exemplaire d'une brochure intitulée : *Nouvelles considérations sur la fièvre jaune, par Devèze, etc.* (Dépôt dans les archives). M. le Secrétaire-général communique ensuite le prospectus d'un ouvrage qui doit paraître incessamment sous le titre de : *Biographie provençale ou Dictionnaire historique, raisonné, des Provençaux qui depuis la révolution jusqu'à nos jours se sont distingués par leurs actions ou par leurs écrits ; par une Société de littérateurs, de jurisconsultes, de médecins et de commerçans.*

La Société s'occupe ensuite du renouvellement de son bureau et d'objets d'administration intérieure.

15 *Novembre.* — M. le Secrétaire-général donne lecture 1.° d'une lettre de M. *Labric*, membre titulaire, qui regrette de ne pouvoir plus prendre une part active aux travaux de la Compagnie. La Société admet par acclamation au nombre de ses membres honoraires un de ses fondateurs, qui a si puissamment contribué à étendre sa réputation.

La Société s'occupe ensuite de la question (1) qu'elle doit mettre au concours pour l'année 1825.

Le reste de la séance est consacré à la discussion d'objets administratifs.

29 *Novembre.* — Après s'être occupé du renouvellement des Commissions qui doivent être permanentes pendant l'année 1824, on consacre le reste de la séance aux conférences sur les maladies régnantes.

TEXTORIS, *Président.*

SUE, *Secrétaire-général.*

(1) Voyez la page 320 de ce Numéro.

OBSERVATIONS météorologiques faites à l'Observatoire Royal de Marseille, en Décembre 1823, par M. GAMBART.

DATES	LEVER DU SOLEIL. Barom.	Thermomètre. du Baro.	Thermomètre. Extér.	Hygr.	TROIS HEURES. Barom.	Thermomètre. du Baro.	Thermomètre. Extér.	Hygr.	NEUF HEURES DU SOIR. Barom.	Thermomètre. du Baro.	Thermomètre. Extér.	Hygr.	VENTS A MIDI.	ÉTAT DU CIEL.
1	766,03	+12,5	+ 9,9		768,00	+15,0	+15,0		767,32	+15,0	+13,1		E. S. E.	Très-nuageux ; br. le s.
2	766,18	+15,0	+13,8		766,32	+15,7	+15,0		765,90	+15,3	+13,6		S	Quelques éclaircies.
3	764,03	+15,3	+12,3		763,47	+16,0	+14,9		765,00	+15,0	+11,6		N. O.	Nuageux ; br. dans la s.
4	764,90	+14,8	+ 9,3		764,03	+15,5	+14,9		764,18	+15,0	+10,8		S. S. E.	Très-nuageux ; brouil.
5	761,22	+15,0	+12,0		761,08	+15,3	+14,5		761,13	+15,0	+12,3		N. N. O.	Couvert ; brouillards.
6	759,95	+13,3	+10,8		758,61	+16,0	+15,6		761,66	+15,5	+13,8		E.	Serein ; brouill. le m.
7	762,81	+14,3	+ 9,9		762,81	+15,0	+ 9,6		764,61	+14,0	+ 7,6		N. O. fort.	Quelques nuages.
8	767,61	+13,6	+ 7,0		768,22	+14,6	+13,4		769,08	+14,2	+ 9,6		N. N. O.	Nuageux ; brouill. le m.
9	767,90	+13,7	+ 8,4		765,13	+13,7	+ 7,6		764,76	+13,5	+ 4,6		O. N. O.	Serein.
10	763,86	+11,7	+ 2,6		763,81	+13,0	+10,2		765,42	+12,6	+ 6,2		N.	*Idem.*
11	767,86	+12,0	+ 5,7		767,66	+13,0	+11,5		767,47	+12,5	+ 6,1		E. S. E.	Nuages tr. rares; brouil.
12	766,37	+11,5	+ 4,2		763,51	+12,7	+10,8		761,37	+12,5	+ 8,8		*Idem.*	Nuageux ; brouill. le s.
13	757,90	+11,5	+ 6,9		757,03	+11,3	+ 7,2		757,56	+10,5	+ 5,4		N. O. très-fort.	Nuages
14	760,42	+ 9,8	+ 4,6		760,22	+10,5	+ 7,4		762,22	+ 9,8	+ 4,8		N. O. fort.	Serein.
15	766,00	+ 8,8	+ 3,6		766,86	+11,7	+ 8,4		766,18	+10,0	+ 4,8		N.	Sans nuages.
16	766,00	+ 9,3	+ 3,6		766,08	+10,3	+ 9,7		766,66	+10,0	+ 5,7		*Idem.*	Quelq. nuages; mais néb.
17	765,27	+ 9,5	+ 3,6		762,66	+10,5	+ 8,4		760,90	+10,0	+ 5,8		S. E.	Très-nuageux.
18	756,13	+10,4	+10,8		754,08	+10,7	+11,2		755,03	+10,4	+ 8,4		S.	Couvert ; pluie. brouil.
19	755,81	+10,0	+ 3,4		755,81	+10,5	+ 8,9		755,90	+10,5	+ 8,4		N. N. O.	Nuageux ; brouil. et pi.
20	755,22	+ 9,4	+ 4,1		756,22	+10,0	+ 6,8		754,47	+ 9,8	+ 6,1		*Idem.*	*Idem. Idem.*
21	753,27	+ 9,7	+ 5,6		752,00	+10,3	+ 9,7		751,76	+10,0	+ 9,1		E.	Très-nuag. ; br. ; pl. le s.
22	751,00	+10,0	+ 6,1		750,56	+10,6	+ 9,0		750,51	+ 9,7	+ 5,8		N. O.	Nuageux.
23	756,71	+ 9,5	+ 5,8		758,03	+10,3	+ 8,9		759,66	+ 9,7	+ 6,9		N. N. O. fort.	Nuages rares.
24	759,61	+ 9,5	+ 5,1		760,08	+11,0	+11,7		759,71	+10,6	+10,6		N. N. O.	Quelq.-nuages ; brouill.
25	758,27	+10,5	+ 9,6		759,47	+11,0	+11,6		760,37	+11,0	+ 7,3		S.	Sans nuages ; brouill.
26	760,18	+10,7	+ 7,5		759,51	+10,8	+10,6		758,27	+10,6	+ 7,6		E. S. E.	Quelques éclaircies.
27	754,32	+10,0	+ 4,4		752,03	+10,5	+ 8,6		752,27	+10,0	+ 6,8		*Idem.*	Serein ; quel. gout. le s.
28	754,95	+ 9,6	+ 6,6		758,71	+11,3	+11,1		760,56	+10,5	+ 8,4		N. N. O. fort.	Serein.
29	761,00	+10,3	+ 6,7		758,71	+10,6	+12,6		758,00	+10,6	+ 9,9		S. S. E.	Presq. t. couv. ; q g., br.
30	756,95	+10,4	+ 8,8		756,76	+10,7	+10,0		756,08	+10,5	+ 9,7		N. O.	Couvert.
31	754,56	+10,0	+ 6,0		754,00	+10,6	+ 8,6		757,81	+10,0	+ 7,6		*Idem.*	Quelques éclaircies.
	760,72	+11,34	+ 7,06		760,40	+12,22	+10,76		760,70	+11,75	+ 8,29		Moyennes.	

RÉCAPITULATION.

Plus grande élévation du Baromètre	767^{mm}, 33, le 8, à 9 heures du matin.
Moindre élévation.	749 , 28, le 22, à 3 heures.
Hauteur moyenne du Baromètre, pour tout le mois	759 , 19.
Plus grand degré de chaleur.	+15 °, 7, le 2, à midi.
Moindre *idem*.	+ 2 , 6, le 10, au lever du soleil.
Température moyenne du mois.	+ 8 °, 91.
Quantité d'eau tombée pendant { le jour . . 1^{mm},93 ; la nuit. . . 0 ,87 }	2^{mm}, 80.
Nombre de jours. . . . . de pluie	6.
entièrement couverts	3.
de brume ou de brouillard.	15.
sans nuages.	8.
de gros vent.	6.

LISTE

Des Personnes et des Sociétés qui ont souscrit à ce journal, ou auxquelles il a été adressé en 1823, *indépendamment des deux cents* (1) *trente-trois personnes et sociétés portées sur les listes des souscripteurs, pour les années* 1821 *et* 1822.

Abribat, *docteur en médecine*, à Montpellier.
Aillaud ( ) *idem*, à Marseille.
Arnaud, *idem*, à Aix.
Batigne, *chirurgien chef interne* à l'Hôtel-Dieu de Marseille.
Chapus, *docteur en médecine*, à Monte-Vidéo.
Delaval, *ancien chirurgien des armées de terre et de mer*, à Saint-Jean-en-Royans.
Félix-Pascalis, *docteur en médecine*, à New-Yorck.
Fenesch, Eugène, *docteur en médecine*, à Marseille.
Gambard, *directeur de l'Observatoire royal de Marseille.*
Pallois, *docteur en médecine*, à Nantes.
Revest, Joseph, *chirurgien*, à Marseille.
Rieux, *idem. idem.*
Société de médecine de New-Yorck (*les membres de la*)
Société de médecine de la Nouvelle-Orléans (*les membres de la*)
Vial, *médecin vétérinaire*, à Marseille.

(1) Certains souscripteurs, il est vrai, cédant à des circonstances majeures, n'ont pu continuer leur abonnement. Nous nous permettrons quelques réflexions à cet égard, en publiant vers la fin de 1825 la liste générale de MM. les Abonnés. Alors, nous donnerons aussi la table analytique et raisonnée, que nous avons promise, des dix volumes qui auront paru.

Fin du tome sixième.

TABLE

DES AUTEURS ET DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME SIXIÈME.

1.° AUTEURS.

P. BARTHÉLEMY, *pag.* 265. Blondeau, 51. Bourguet, 167. 171 276. P. H. Boutigny, 258. Brachet, 177. Braun, 261.

Cadet-de-Veaux, *pag.* 201. A. Chevallier, 160, 254. Cominetto, 58. Couret, 50. 155. 199. 254. 316.

Davies, *pag.* 50. J. Davy, 159. Delpech, 42. 289. J. Devèze, 300.

J. F. Fauchier, *pag.* 267. Félix Pascalis, 206. E. Fenech, 209. 321. A. François, 204. Friedmann Gobel, 316.

Gambard, *pag.* 79. 127. 174. 223. 279. 327. Gandy, 73. Germain, 200. Giraud-St.-Rome fils, 177. Gomez, 199. Grœning, 51, Gruel, 157. Guibourd, 201.

Heyheken, *pag.* 203. Huffeland, 203. 261. B. Hutchinson, 203.

Imbert, *pag.* 119. F. Jeromel, 255. Julia, 123.

Krueger de Holzmindem, *pag.* 55.

J. B. P. Laborie, *pag.* 196. Lavagna, 57. P. Lefort, 105. Leize, 155.

Macléan, *pag.* 58. Monfalcon, 19. Miccoli, 316.

Niel, *pag.* 81. 129.

Parent, *pag.* 256. Pierquin, 9. 31. 225. 267. Pointe, 269. Py, 63.

Quadri, *pag.* 264.

Rampal, *pag.* 272. Recluz, 52. Reimonet, 19. Robiquet, 256. J. N. Roux, 281. P.-M. Roux, 4. 55. 59. 105. 116. 141. 164. 203. 204. 265. 289. 318. X. Roux, 196.

Sablairolles, *pag.* 325. Sarrasin, 315. Seisson, 5.

P. F. Thomas, *pag.* 141. Tinchant, 43. 45. Tourtual, 203. Traill, 260.

Vaudin, *pag.* 162. L. R. Villermé, 256. Virey, 52. 158. 159. 199. Vogel, 257.

Zollickoffer, *pag.* 159. 315.

2.° MATIÈRES.

Analyse de la chirurgie clinique de Montpellier, *pag.* 289. — D'un essai pour servir à l'histoire des fièvres adynamiques et ataxiques, 19. — D'un essai sur la fièvre jaune d'Amérique, 141. — D'un essai sur la scarlatine, 265. — D'un autre sur le même sujet, 267. — Des maladies régnantes, 60. 117. 165. 206. 267. 320. — D'un mémoire sur la non-contagion de la fièvre jaune, 105. — Des pronostics d'*Hippocrate*, commentés par *Piquer*, 196. — De recherches sur les fonctions du système nerveux ganglionaire, 177. — Du sang d'individus affectés d'hépatite aiguë, 260.

Aperçu sur la peste de Malte, *p.* 209.

Avis de la Société royale de médecine de Marseille, *p.* 62. 118. 166. 208. 268. 320. — Sur un arrêté du conseil royal de l'instruction publique, 164. — Sur le jury médical, 60. — Sur deux nouveaux journaux de médecine, 204. — Sur une nouvelle édition de la thèse de M. *François*, 204 — Sur un nouveau formulaire, 267. — Sur la séance publique de la Société royale de médecine de Marseille, 60. 205.

Bulletins de la Société royale de médecine de Marseille, *p.* 63. 119. 167. 209. 269. 321.

Cérat de cèdre de Virginie, *p.* 156. — Résineux simple, 156.

Concours académiques, *p.* 61. 118. 166. 206. 268. 320.

Écorce de la racine du grenadier (*son usage comme vermifuge*) *p.* 199.

Éloge historique de feu Moïse-Abraham *Joyeuse*, *p.* 81. 129.

Emploi (*de l'*) du chlore dans l'eau, comme médicament, particulièrement dans la fièvre scarlatine, *p.* 261. — De la gomme arabique, 162.

Essai d'une nouvelle classification des extraits, d'après la nature des principes immédiats les plus actifs qu'ils contiennent, *p.* 52.

Évacuation complète du ténia, à la suite de l'ingestion d'une pièce de monnaie en cuivre, *p.* 261.

Examen chimique du *convolvulus arvensis*, *p.* 254.

Existence (*de l'*) de la mannite dans les feuilles de céleri, *p.* 257.

Extrait d'une lettre sur les solutions de gomme à froid, *p.* 256.

Formule d'un sirop d'orgeat, *p.* 157.

Huile de poisson employée comme remède extérieur, *p.* 159.

Kerfé (*du*) écorce du Sénégal, *p.* 51.

Lettre sur la doctrine de M. *Tinchant* sur la reproduction de l'homme, *p.* 43. 45. — Sur un mémoire concernant le *morbus maculosus hæmorragicus Werlhofii.* 31. — Sur l'opération de la taille recto vésicale, 42.

Manière d'enlever l'odeur d'une eau distillée, *p.* 50.
Mémoire concernant quelques recherches sur l'iode, *p.* 9.
Mot (Un) sur M. *B.*, *p.* 60. — Sur une condamnation par le tribunal correctionnel de Troyes concernant deux charlatans, 116. — Sur une autre condamnation par le tribunal correctionnel de Marseille, 318. — Sur une critique injuste du D. *Gaultier* de Claubry, 319. — Sur l'École de médecine de Marseille, 318. — Sur deux lettres concernant l'élixir anti-glaireux, 59. — Sur un monument à la gloire des gens de l'art, 165. — Sur un établissement d'eaux acidules gazeuses, 59. — Sur un ouvrage contre la doctrine de la contagion, 58. — Sur deux ouvrages de M. *Félix Pascalis*, 206. — Sur l'Observateur des sciences médicales, 319. — Sur le remède de *Leroy*, 59. — Sur une récompense, 117. — Sur un sommeil prolongé, 117. — Sur la séance publique de l'École royale de médecine de Bordeaux, 318.

Note sur la préparation des extraits, *p.* 201. — Sur cette

du sirop d'ipécacuanha, 255. — Sur l'emploi en médecine de la solution de cyanure de potassium pur, comme succédanée de l'acide prussique, 256.
Notice sur l'emploi en médecine des plantes vertes de préférence aux plantes sèches, *p.* 200. — Sur un nouveau genre de fraude, 160. — Nécrologique sur *Laborie*, 225.
Nouvelles considérations sur la fièvre jaune, *p.* 300.
Nouvelle manière de traiter le goître, *p.* 264.

Observation d'nn abcès dans l'ovaire gauche, *p.* 5. — Sur une amaurose complète, guérie sans traitement, *p.* 123. — Sur quelques accidens et notamment sur des convulsions produites par l'imperforation du vagin, 73. — Sur les bons effets des injections faites dans le vagin avec l'ammoniaque, pour produire le retour du sang, dans le cas d'aménorrhée, 57. — Sur les bons effets du sous carbonate de fer dans le tic douloureux, 203. — Sur un catharre utérin guéri par la teinture d'iode, 325. — Sur le délirium tremens, 269. — Sur l'extirpation d'une tumeur cancéreuse au sein gauche, 119. — Sur une fracture du fémur au quart supérieur du corps de l'os, par un coup de feu, 281. — Sur une guérison, par l'opium, du diabétés mellitus, 203. — Sur une hydropisie ascite survenue à la suite d'un rêve effrayant, 63. — Sur une inflammation du cerveau, 172. — Sur une ischurie, 276. — Sur une métrorrhagie, guérie par les sulfates de quinine et de fer; 58. — Sur deux cas de rétention d'arrière-faix, 321. — Sur le soufre comme préservatif de la rougeole, 203.
Observations météorologiques, *p.* 79. 127. 175. 223. 279. 327.

Pentastome (*description du*) *p.* 200.
Pilules anti-syphilitiques du docteur *Sarrasin*, *p.* 315. — arséniées, 157. — de poix, 157.

Pierres de serpent (*sur les*) *p.* 159.
Pommade anti-herpétique, *p.* 258. — d'antimoine et de mercure, 316. — de stramonium, 316.

Rapport sur le remède de *Leroy*, présenté au Ministre de l'intérieur par l'Académie royale de médecine, *p.* 135,
Remarques sur l'épilepsie, *p.* 171. — Sur le vaccin, 167.
Rélevé des registres de l'Etat-civil de la mairie de Marseille, *p.* 60. 118. 165. 206. 267. 320.

Séances particulières de la Société royale de médecine de Marseille, *p.* 76. 125. 173. 221. 277. 326.
Serment d'*Hippocrate*, *p.* 3.
Sirop d'ail, *p.* 157.
Solution fétide et amère, propre à détruire les insectes, *p.* 52.

Teinture de cantharides et de poivre long, *p.* 157. — de gayac ammoniacée, 157. — de stramonium, 159. 315.
Thermomètre (*sur l'usage du*) dans la distillation, comme alkohomètre, *p.* 51.
Traitement des maladies syphilitiques sans mercure, *p.* 55.

Variétés, *p.* 59. 116. 164. 204. 265. 318.
Vinaigre opiacé, *p.* 157.

FIN DE LA TABLE DU TOME SIXIÈME.

FAUTES ESSENTIELLES A CORRIGER.

Pag. 11 ; *lig.* 35, orfils *lisez* — orfila.
81, 2, et nos hommages — et à nos hommages.
85, 16, lagrément. de — l'agrément de.
89, 32, séparée — séparées.
94, 15, entiers — directs.
95, 4, y exporta — y en porta.
97, 4, ils pas — elles pas.
98, 15, qu'il n'aurait — qu'ils n'auraient.
98, 26, put — peut.
99, 16, Hellot — Helliot.
102, 31, venait — venaient.
134, 24, athicisme — atticisme.
136, 30, connue — qu'on eut.
137, 23, la — sa.
138, 20, attachés — attaché.
139, 22, progrès — les productions utiles aux progrès.
140, 4 et 5, voulait — voulut.
140, 15, nobles — aimables.
167, 7, Bousquet — Bourguet.
171, 15, Bousquet — Bourguet.
185, 7, germe — grand.
195, 1, sa brochure — son travail.
227, 8, notre révolution — nos troubles politiques.
228, 4, après Petit, *ajoutez* — Cabanis.
228, 19, de la tragédie, *lisez* — de la muse tragique.
229, 5, passionné pour celle — passionné pour l'étude.
231, 22, enthousiaste — comme je suis enthousiaste.
231, 30 et 31, *lisez* — du suave Melendez ou de l'étonnant Marchena, mes malheureux amis, nous tombions sur le profond Herenia et le subtil Solano.
233, 6 de l'inscription — DF. IX K. OCTOB.